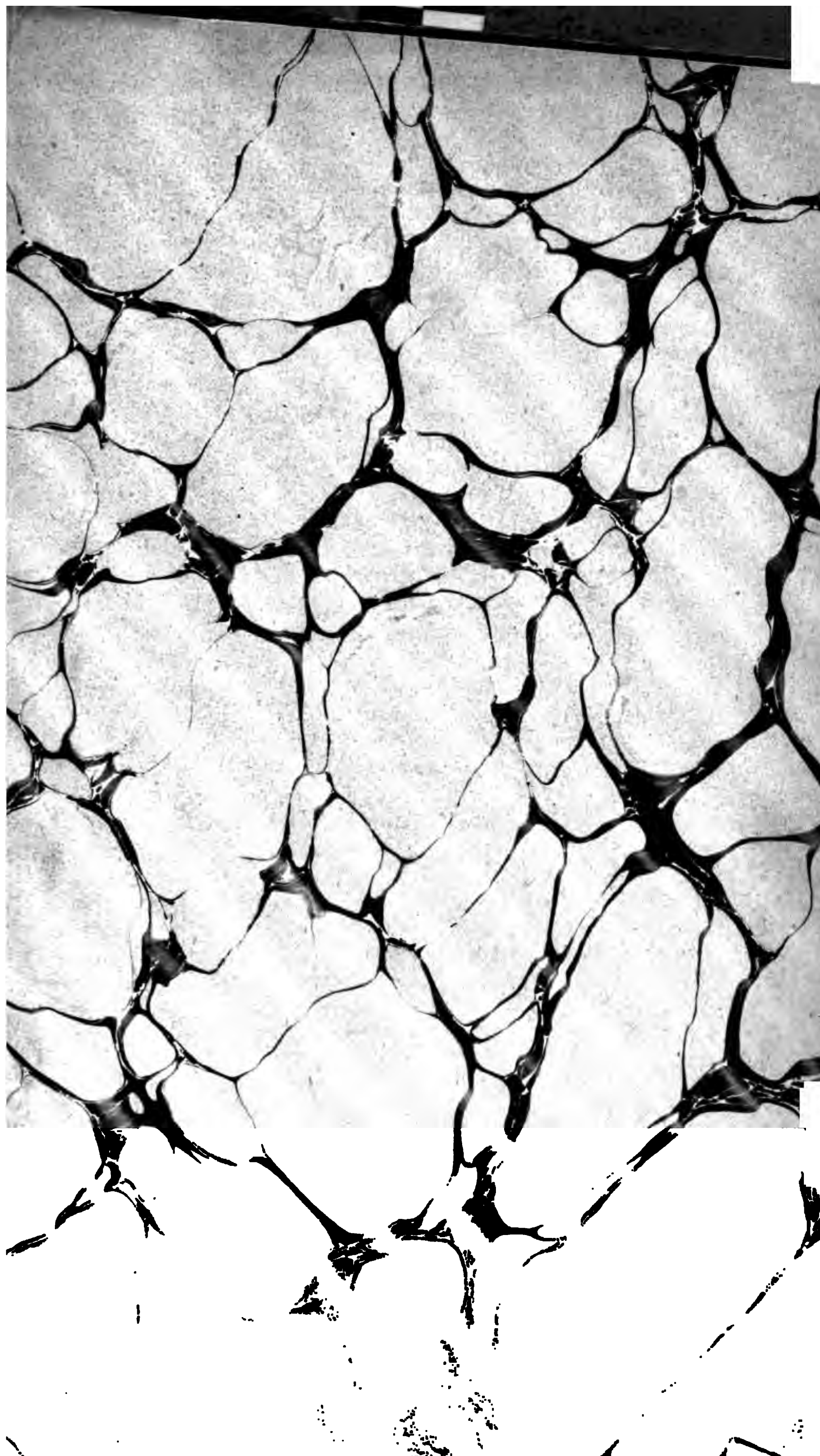
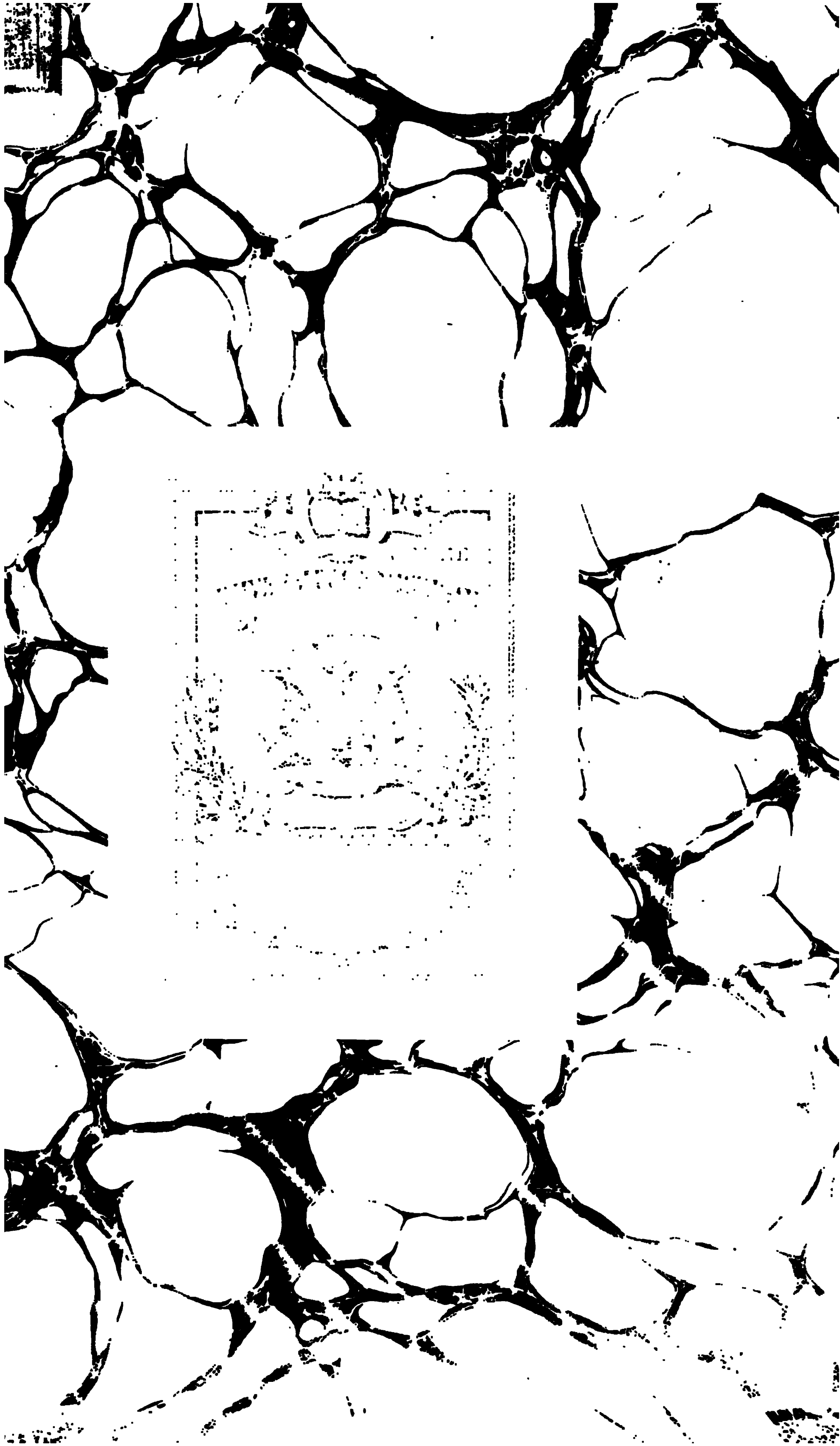
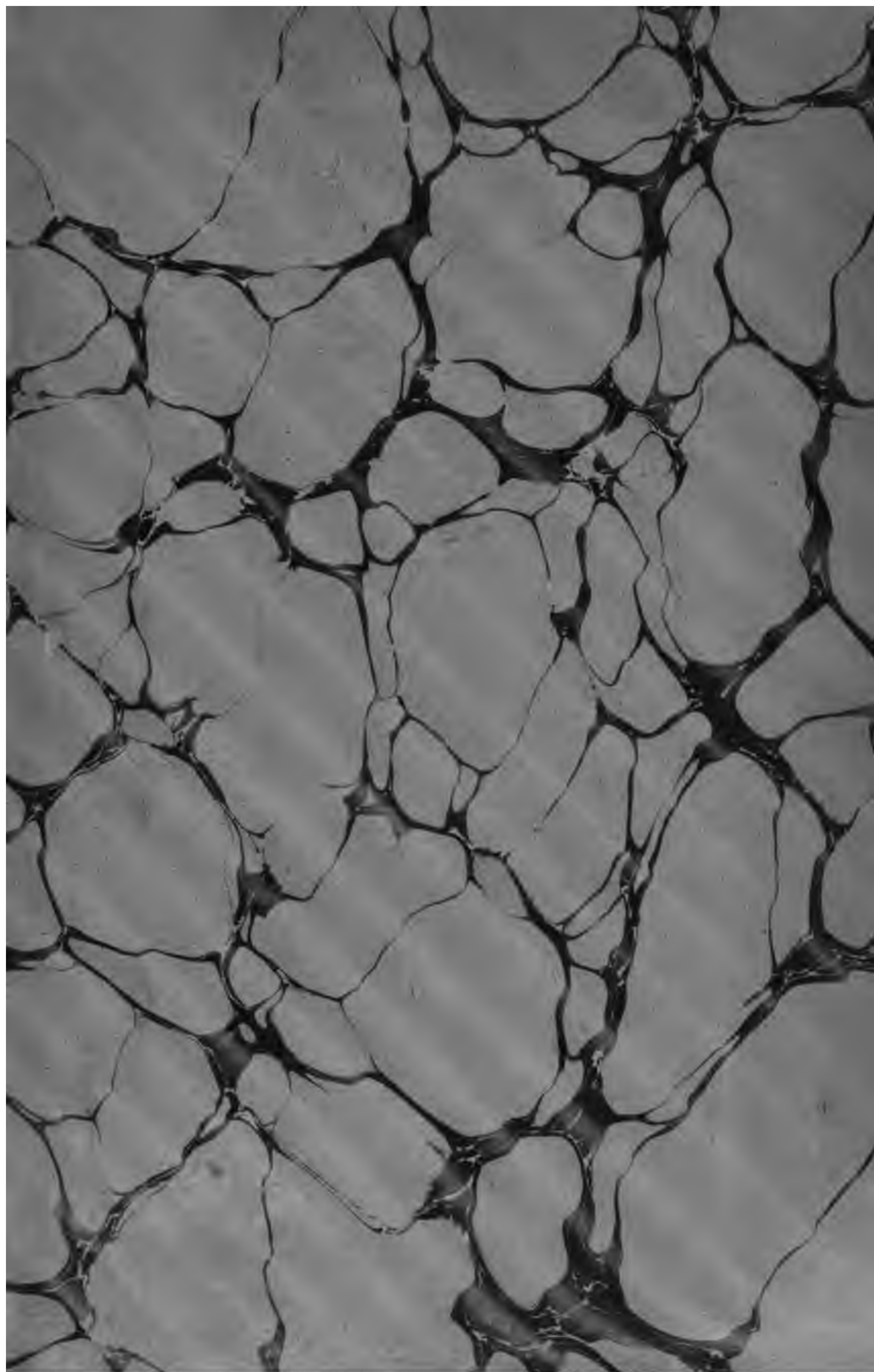


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN







INSTITUT HISTORIQUE BELGE DE ROME

INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES

LIBRI OBLIGATIONUM ET SOLUTIONUM

DES ARCHIVES VATICANES

AU POINT DE VUE DES ANCIENS DIOCÈSES

DE CAMBRAI, LIÉGE, THÉROUANNE ET TOURNAI

PAR

D. URSMER BERLIÈRE, O. S. B.

ROME
INSTITUT HISTORIQUE BELGE
18, Piazza Rusticucci

BRUGES
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

PARIS
H. CHAMPION
LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE
ET DE SES ANCIENNES PROVINCES
Quai Voltaire, 9

1904



INVENTAIRE ANALYTIQUE.



INSTITUT HISTORIQUE BELGE DE ROME

INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES

LIBRI OBLIGATIONUM ET SOLUTIONUM

DES ARCHIVES VATICANES

AU POINT DE VUE DES ANCIENS DIOCÈSES

DE CAMBRAI, LIÉGE, THÉROUANNE ET TOURNAI

PAR

D. URSMER BERLIÈRE, O. S. B.

ROME
INSTITUT HISTORIQUE BELGE
18, Piazza Rusticucci

BRUGES
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

PARIS
H. CHAMPION
LIBRAIRIE SPÉCIALE POUR L'HISTOIRE DE FRANCE
ET DE SES ANCIENNES PROVINCES
Quai Voltaire, 9

1904

PRÉFACE

En créant à Rome un Institut historique, le Gouvernement belge s'est proposé le but de faire recueillir dans les dépôts publics, bibliothèques et archives d'Italie, principalement aux Archives Vaticanes, les documents relatifs à notre histoire nationale. Pour atteindre plus directement ce but, l'Institut historique belge a entrepris l'inventaire systématique des différents fonds d'archives, dans lesquels on peut espérer rencontrer des documents concernant notre pays. Le fonds le plus riche pour le moyen âge, c'est incontestablement la volumineuse collection des registres des lettres pontificales et des suppliques adressées aux papes. Un premier volume d'*Analecta Vaticano-Belgica*, dont l'impression est assez avancée, renfermera les suppliques du pontificat de Clément VI (1342-1352). Un deuxième comprendra les lettres de Jean XXII (1316-1334), dont la plus grande partie est déjà recueillie. D'autres volumes continueront la publication des textes, soit intégralement, soit en analyse, des lettres papales et des suppliques relatives aux pontificats des autres papes du XIV[e] siècle.

La Chambre apostolique, qui avait dans ses attributions l'administration financière de la cour romaine, possède un riche fonds d'archives, où le travailleur belge peut largement puiser. A côté des comptes des collecteurs apostoliques, dont les rapports concernant le XIV[e] siècle sont en majeure partie déjà copiés et formeront la matière d'un prochain travail, les livres d'obligations et de quittances méritent une attention spéciale. C'est là, ainsi que dans la série des *Introitus et Exitus* et dans les registres des Annates que se trouvent consignées les relations financières de la Cour Romaine avec les diverses Églises et institutions religieuses de la chrétienté. En dehors des renseignements qu'ils fournissent sur les sommes habituellement payées en curie par les prélats, évêques ou abbés, et autres bénéficiers, ces registres permettent de reconstituer la série chronologique de ces dignitaires, de combler ainsi de grandes lacunes dans de nombreux travaux d'histoire régionale ou locale, et donnent souvent de précieux renseignements sur l'histoire des paroisses et sur la géographie des anciens diocèses.

Les différents fonds des archives de la Chambre apostolique seront successivement inventoriés au point de vue de notre histoire. Pour procéder

méthodiquement et éviter des pertes d'argent et de temps, en embrassant un domaine assez vaste et d'ailleurs historiquement justifié, les recherches ont porté sur les anciens diocèses de Cambrai, de Liége, de Thérouanne et de Tournai, auxquels ressortissait la presque totalité de la Belgique actuelle. Les parties du territoire comprises dans les anciens diocèses de Trèves et d'Utrecht, peu importantes d'ailleurs, ont été omises à dessein, car elles font l'objet des recherches, soit de l'Institut historique prussien, soit, dans un avenir assez rapproché, de la Mission historique établie à Rome par le gouvernement hollandais.

Le premier « Inventaire » livré au public comprend l'analyse des registres des « *Obligationes et Solutiones* » des Archives Vaticanes. Cette série ne commence qu'à la fin du XIIIe siècle et offre dans le second quart du XVe siècle et au XVIe des lacunes, qu'il y aura lieu de combler plus tard par la publication de l'inventaire des registres de même nature conservés dans les Archives de l'État italien.

L'inventaire des *Diversa Cameralia*, renfermés dans l'armoire 29 des Archives Vaticanes, est commencé et pourra être publié l'an prochain ; il forme comme la suite et le complément des « Obligations ». Nous aborderons ensuite les *Instrumenta miscellanea* et d'autres fonds, d'après les ressources en hommes et en argent mises à la disposition de l'Institut belge.

C'est pour moi un devoir de justice et de gratitude de remercier ici la direction des Archives Vaticanes de la générosité et de l'empressement avec lesquels elle communique les trésors confiés à sa garde, particulièrement Mgr Wenzel, dont la serviabilité est universellement connue et appréciée. Le généreux concours du R^me^ Dom Hildebrand de Hemptinne, primat de l'ordre de St-Benoît et abbé de Maredsous, m'a aidé à surmonter les difficultés inséparables de toute nouvelle création ; je le prie d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance.

Maredsous, le 22 septembre 1904.

INTRODUCTION

Le fonds des *Obligationes et Solutiones*, conservé aux Archives Vaticanes, et qui constitue une des sections de la Chambre apostolique [1], comprend une série de 92 volumes, numérotés 1 à 92, mais dont plusieurs sont dédoublés : 1^{A}, 23^{A}, 38^{B}. 52^{A}, 55^{A}, 63^{A}, 79^{a}, 84^{A}. Il faut y ajouter trois fascicules reliés avec d'autres documents dans les *Reg. Avin.* 122 et 279, et dans le *Coll.* 385. Ces registres appartenaient à la Chambre apostolique et à celle du collège des Cardinaux ; les vol. 66, 72, 82, 83 [2], contiennent

1. Sur la Chambre apostolique et son organisation, on peut consulter : Ch. Grandjean, *Recherches sur l'administration financière du pape Benoît* XI (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. III, 1883, pp. 47-66) ; H. V. Sauerland, *Anmerkungen zum päpstlichen Urkunden-und Finanzwesen während des grossen Schisma* (*Histor. Jahrbuch*, t. VII (1886), pp. 636-641) ; E. von Ottenthal, *Die päpstlichen Kanzleiregeln von Johannes XXII bis Nicolaus V.* Innsbruck, 1888 : Gottlob, *Aus der Camera apostolica des 15. Jahrh.* Innsbruck, 1899 et *Die päpstliche Kreuzzugs-Steuern im 13. Jahrh.* Heiligenstadt, 1892 ; Fabre, *Étude sur le liber censuum de l'Église Romaine.* Paris, 1892 ; L. Koenig, *Die päpstliche Kammer unter Clemens V und Johann XXII.* Wien, 1894 ; J. P. Kirsch, *Die päpstlichen Kollektorien in Deutschland während des XIV. Jahrh.* Paderborn, 1894 ; du même, *Die Finanzverwaltung des KardinalKollegiums im XIII. und XIV. Jahrh.* Münster, 1895 ; du même, *Die Rückkehr der Päpste Urban V und Gregor XI von Avignon nach Rom.* Paderborn, 1898 ; du même, *L'administration des finances pontificales au XIVe siècle* (*Revue d'histoire ecclésiastique*, Louvain, 1900, t. I, pp. 274-296 et *Note sur deux fonctionnaires de la Chambre apostolique au XIVe siècle* (*Mélanges Paul Fabre*, Paris, 1902, pp. 390-402) ; Meister, *Auszüge aus den Rechnungsbüchern der Camera apostolica zur Geschichte der Kirchen des Bistums Strassburg, 1415-1513* (*Zeitschrift für die Gesch. des Oberrheins*, N. F. t. VII (1892), pp. 104-151) ; F. Miltenberger, *Versuch einer Neuordnung der päpstlichen Kammer in den ersten Regierungsjahren Martins V, 1417-1420* (*Röm. Quartalschrift*, t. VIII 1894, pp. 393-450) ; L. Schmitz, *Die libri formatarum der Camera apostolica* (*ib.*, pp. 451-472) ; H. V. Sauerland, *Trierische Taxen und Trinkgelder an der päpstlichen Kurie während des späteren Mittelalters* (*Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. XVI, 1897, pp. 76-108 ; P. M. Baumgarten, *Untersuchungen und Urkunden über die Camera collegii cardinalium für die Zeit von 1295-1437.* Leipsig, 1898 ; J. de Loye, *Les Archives de la Chambre apostolique au XVe siècle*, Paris, 1899 ; H. Pogatscher, *Die Herausgabe der Rechnungsbücher der apostolischen Kammer der XIII. und XIV. Jahrh.* (*Die Kultur*, t. II, (1901), pp. 464-477) ; E. Goeller, *Zur Geschichte der päpstlichen Finanzverwaltung unter Johann XXII* (*Röm. Quartalschrift*, t. XV, 1901, pp. 281-303) ; du même, *Zur Stellung des päpstlichen Kamerars unter Clemens VII* (*Archiv für kath. Kirchenrecht*, 1903, pp. 387-397) ; G. Mollat, *Un envoi en France de commissaires pontificaux après la restitution d'obédience à Benoît XIII* (1404-1405), dans *Annales de St-Louis-des Français*, t. VI (1902), pp. 445-470 ; G. de Lesquen et G. Mollat, *Mesures fiscales exercées en Bretagne par les papes d'Avignon à l'époque du grand schisme d'Occident* (*Annales de Bretagne*, t. XVIII, 1903, pp. 153-211) ; Al. Lang, *Acta Salzburgo-Aquilejensia*, I, Graz, 1903, Introduction ; M. Jansen, *Papst Bonifatius IX*, Fribourg en Br., 1904, pp. 107-135 ; J. Haller, *Papsttum und Kirchenreform.* Vier Kapitel zur Geschichte des ausgehenden Mittelalters, I, Berlin, 1903, passim.

2. Ce volume étant la reproduction presque identique du vol. 82, a été omis dans l'Inventaire.

les provisions de prélats et appartiennent à la série des actes consistoriaux. La constitution de ce fonds a fait l'objet des recherches de Mgr Baumgarten, qui a dressé une liste de concordance de l'ancienne et de la nouvelle numérotation [1], et étudié en détail les volumes 1A et 6 de cette série. Le vol. 2 a fait l'objet d'une publication spéciale de la part des éditeurs bénédictins des registres de Clément V, qui dans leurs notes ont également fait de larges emprunts au vol. 1 [2].

Les documents conservés dans la série des *libri obligationum et solutionum* sont de diverses natures. La majeure partie des textes concerne les obligations et les quittances de paiements effectués par les évêques et les abbés lors de leur promotion ; d'autres se réfèrent aux visites *ad limina*, d'autres encore aux paiements du cens apostolique. L'ordonnance actuelle du fonds des *Obligationes et Solutiones*, où l'on trouve des registres qui rentreraient plus logiquement dans une autre série, nous y fait rencontrer des actes consistoriaux, des obligations et des paiements d'annates, ainsi que des pièces concernant les collecteurs apostoliques. Pour être complet, et éviter à l'avenir de nouvelles recherches, l'inventaire reproduit toutes les pièces, de quelque nature qu'elles soient, qui intéressent l'histoire des quatre diocèses indiqués plus haut. Quelques mots d'explication sur la nature de ces différentes catégories d'actes sont nécessaires.

A l'époque dont nous nous occupons, les revenus ordinaires du Saint-Siège étaient les redevances et impôts (cens, dîmes, amendes, etc.) des États pontificaux, lesquels cependant, pendant la période du schisme, à l'exception du Comtat Venaissin, n'étaient que d'un rapport très médiocre ; plus particulièrement les cens dus par certains États vassaux de l'Église [3], tels que les royaumes de Naples et de Sicile, où le Saint-Siège percevait annuellement d'assez fortes sommes, les îles de Sardaigne et de Corse, l'Angleterre et l'Écosse ; puis le denier de S. Pierre, qui était levé dans les pays du Nord de l'Europe : Angleterre, Danemark, Suède, Norvège, Pologne, domaines de l'ordre teutonique [4]; les redevances du

1. *Untersuchungen*, pp. III-XXII.

2. On trouve une copie des pièces concernant le pontificat de Boniface VIII de 1295 à 1298 dans les vol. 40 ff. 177-181v, 199-200v et 46, ff. 60-74 des *Varia politicorum*.

3. Sur les revenus des États de l'Église, de Naples et de Sicile et autres pays, voir Fabre, *Étude*, pp. 116-128 ; Gottlob, *Aus der Camera apostolica*, pp. 220-245 ; Kirsch, *Finanzverwaltung*, pp. 26-28, 31-35, et *Rev. d'hist. eccl.*, I, 280-281 ; Baumgarten, pp. CXXVI-CXLIX.

4. Sur le denier de S. Pierre, voir Gottlob, *Aus der Camera apost.*, pp. 214-220 ; Fabre, *Étude*, pp. 129-146, et *Recherches sur le Denier de Saint-Pierre en Angleterre (Mélanges J. B. de Rossi*, 1892, pp. 1-26) et *Beiträge zur Geschichte des Peterspfennigs von 11. bis zum 13. Jahrh. (Zeitschrift für Social-und Wirthschaftsgesch.*, 1895, pp. 457-462) ; Kirsch, *Finanzverwaltung*, pp. 35-36 ; Baumgarten, pp. CXLVIIII-CL ; M. Jansen, *Bonifatius IX*, pp. 131-132 ; plus spécialement, O. Jensen, *The* « Denarius sancti Petri » *in England (Transactions of the Royal histor. Society*. London, 1901, t. XV, pp. 171-260) et *Der Englische Peterspfennig und die Lehensteuer aus England und Irland an den Papststuhl im Mittelalter*. Heidelberg, 1903, où l'on trouve indiqués les travaux relatifs au denier de St-Pierre dans les pays du Nord de l'Europe.

cens apostolique payées par un certain nombre d'églises de la chrétienté.

Il y avait ensuite les revenus plus stables et permanents des services payés par les prélats, évêques et abbés, lors de leur promotion, auxquels on peut rattacher les petites redevances dues par un certain nombre d'entre eux pour les visites régulières aux tombeaux des Apôtres ; les annates, ou redevances dues par les clercs qui recevaient directement du pape un bénéfice ecclésiastique ; les dépouilles, droit dont étaient frappés les biens de certains dignitaires ou officiers de la curie. Lorsque les ressources ordinaires ne suffirent plus, dès les premières années du XIV[e] siècle, les papes durent chercher de nouvelles sources de revenus, et ils les trouvèrent dans l'imposition de décimes sur les bénéfices ecclésiastiques, d'abord en faveur des croisades, puis pour subvenir aux charges et nécessités de l'Église romaine, dans les procurations et subsides caritatifs, sollicités auprès des évêques ou prélevés sur leurs émoluments, dans le droit de dépouilles, dans la perception des *fructus medii temporis* ou de vacance de siège épiscopal, dans la taxe perçue pour la bulle, dans certaines amendes, enfin dans certains dons ou legs faits au Saint-Siège.

Examinons en détail les diverses catégories de revenus qui se rencontrent dans notre Inventaire.

Cens apostolique. — Les cens de l'Église romaine étaient primitivement des revenus domaniaux ; avec le temps ils entraînèrent des privilèges d'ordre spirituel pour les corporations religieuses qui les payaient. Le cens apostolique se transforma en une redevance déterminée, payable à termes fixes, par certaines institutions religieuses, en retour de la protection qui leur était accordée par le Saint-Siège. Son origine doit être cherchée dans le patronage ou recommandation, tels qu'ils s'établirent dans les royaumes qui se partagèrent la succession de l'Empire romain.

Tant que le pouvoir royal fut capable de protéger les églises, c'est à lui que s'adressèrent les évêques et les abbés ; à mesure que ce pouvoir déclina, c'est vers Rome, centre de la chrétienté, c'est vers le pontife romain que se tournèrent les regards des chefs d'institutions religieuses. Dans le cours du IX[e] siècle la puissance royale diminue, sa protection devient inefficace. C'est à partir de l'époque où la dynastie carolingienne n'est plus assez forte pour assurer aux églises les bienfaits de l'immunité royale, que la protection papale est sollicitée avec plus d'empressement. Elle apparaît dans la seconde moitié du IX[e] siècle. C'est un contrat bi-latéral : la papauté obtient le haut domaine des biens de l'église qui sollicite sa protection ; en retour, elle prend cette église sous son patronage, confirme ses biens, lui concède des privilèges ; la reconnaissance effective de cette protection est attestée d'ordinaire par le paiement d'une redevance annuelle.

La protection apostolique n'impliquait pas nécessairement à l'origine

pour les monastères l'idée d'exemption du pouvoir épiscopal ; de fait cependant, depuis le commencement du XII[e] siècle, le cens fut considéré comme le signe de l'exemption. Comme cette redevance n'était pas élevée, on convoita l'avantage de devenir censier de l'Église romaine, et de bénéficier de la sorte du changement qui s'était opéré dans la jurisprudence ecclésiastique, en revendiquant comme marque et conséquence de la protection apostolique le privilège de l'exemption. Au XIV[e] siècle, c'est l'opinion commune que tout monastère censier est exempt, et que le cens établi et perçu est la conséquence et l'attestation extérieure de l'exemption [1].

Les institutions religieuses de notre pays qui payaient le cens n'étaient pas nombreuses. C'étaient dans le diocèse de Liége le monastère prémontré de Mont-St-Jean (St-Jansberg) près de Maestricht, les abbayes de St-Gilles-en-Publément à Liége, de Villers et de Floreffe, l'hôpital de Wanze et l'église de Fouron-St-Pierre ; dans le diocèse de Cambrai, les abbayes de Lobbes, d'Afflighem et de Forest, l'hôpital d'Avesnes et l'église de N.-D. à Valenciennes ; dans le diocèse de Tournai les abbayes de St-Pierre de Gand et de St-Amand ; dans le diocèse de Thérouanne, les abbayes de St-Bertin, de Samer, de N.-D. de la Capelle, et l'hôpital de la Trinité à St-Inglevert. La plupart de ces actes de protection remontent au XII[e] siècle ; cependant l'obligation d'Afflighem ne date que du 1[er] octobre 1375, époque à laquelle l'abbé Amalric s'engagea à payer un cens annuel d'une demi-once d'or en retour du privilège des « pontificalia » qui lui avait été concédé ainsi qu'à ses successeurs. Forest ne reçut l'exemption que sous Sixte IV, de même que St-Pierre de Gand [2].

Le recouvrement du cens n'était pas chose aisée et les cas de retard dans les paiements sont fort nombreux. On peut en trouver des preuves dans les efforts faits par les papes à la fin du XIII[e] siècle pour faire rentrer ces revenus, tant dans l'Italie centrale qu'en France, en Allemagne et dans notre pays [3]. Le 5 janvier 1287, maître Thierry, prieur de St-André, chapelain d'Honorius IV et collecteur des arrérages *in partibus Allemanie*, recevait de Wautier, prévôt de l'abbaye de Floreffe, une somme de soixante monnaies d'or, comme solde des soixante années pendant les-

---

1. P. Fabre, *Étude sur le « liber censuum » de l'Église Romaine*, Paris, 1892; A. Blumenstock, *Der päpstliche Schutz im Mittelalter*. Innsbruck, Wagner, 1890 ; Kirsch, *Finanzverwaltung*, pp. 25-36 ; du même, *Kollektorien*, pp. XIV-XV ; du même, *Revue d'hist. eccl.* I, 281 : C. Daux, *La protection apostolique au moyen âge* (*Revue des questions historiques*, 1902, t. 72, pp. 1-60); du même, *Le cens pontifical dans l'Église de France* (*ib.*, 1904, t. 75, pp. 5-73); Kraaz, *Die päpstliche Politik in Verfassungs-und Vermögensfragen deutscher Klöster im 12. Jahrh.* Leipzig, Metzger, 1902, pp. 7-13; Lang, I, pp. LXXVII-LXXX; M. Jansen, *Bonifatius IX*, pp. 130-131.

2. P. Fabre, *Le liber censuum*, 2[e] fasc. pp. 163-164, 194-195, 246.

3. P. Fabre, *La perception du cens apostolique dans l'Italie centrale en 1291* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, X, 369-383); du même, *La perception du cens apostolique en Allemagne en 1291* (*Revue Numismatique*, 4[e] sér., t. III (1899), pp. 532-535).

quelles on avait omis de payer le cens annuel dû au Saint-Siège, « cum documenta aliqua non apparent de aliqua solutione dicti census facta temporibus retroactis » [1]. En 1292, l'abbaye de Lobbes est en retard de 45 ans [2], l'évêché de Thérouanne de 40 ans, l'abbaye de St-Bertin de 40 ans [3]. Des actes de 1310, 1321, 1342, 1369, 1383 nous montrent que la même abbaye paie avec des retards de 9, 6, 22, 27, 11 ans [4]. En 1310, celle de Samer était en arrière de 18 ans [5].

La raison de ces arriérés était que le défaut de payement n'entraînait point la perte des privilèges ; on payait de bon ou de mauvais gré, souvent lorsqu'on en était requis, et, si l'on devenait insolvable, on tâchait de composer.

Services. Simple don facultatif accordé par les évêques et les abbés lors de leur consécration ou de leur confirmation au pontife romain et à son entourage, le *service*, de cadeau de joyeuse entrée se tranforma progressivement en un don obligatoire [6]. Son organisation définitive semble dater du milieu du XIII[e] siècle [7]. Lors de leur promotion par le Saint-Siège, les prélats pourvus d'un bénéfice, soit évêché, soit abbaye, devaient payer une taxe, dite *servitium*, qui correspondait au tiers des revenus annuels de ce bénéfice. Ce service comprenait d'abord le *servitium commune*, qui

---

1. *Analectes pour servir à l'histoire eccl. de Belgique*, t. XII, pp. 55-57.

2. P. Fabre, *La perception du cens apostolique en France en 1291-1293* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XVII, p. 231).

3. *Ib.*, 232.

4. Haigneré, *Charles de St-Bertin*, II, pp. 244, 270, 315, 396-397 ; III, 12 ; voir notre *Invent.*, n. 22.

5. *Invent.*, n. 23.

6. Sur les services on peut consulter : Gottlob, *Aus der Camera apostolica*, pp. 190-192; *Regestum Clementis V*, app. t. I, pp. 181-198 ; König, pp. 6-26 ; Kirsch, *Finanzverwaltung*, pp. 96-128 ; C. Eubel, *Die Provisiones praelatorum während des grossen Schismas* (*Röm. Quartalschrift*, t. VII (1893), pp. 405-446); du même, *Die Provisiones praelatorum durch Gregor XII nach Mitte Mai 1408* (*ib.*, t. X, (1896), pp. 99-131 ; du même, *Die päpstlichen Provisionen auf deutsche Abteien während des Schismas und des Pontificats von Martin V, 1378 bis 1431* (*Studien und Mittheil. aus dem Benedictiner-Orden*, t. XV (1894), pp. 71-82, 232-244 ; du même, *Die deutschen Aebte in den libri obligationum et solutionum des Vaticanischen Archivs während der Jahre* 1295-1378 (*ib.*, t. XVI (1895), pp. 84-95 ; *Papst Urban V. und seine Provisionen auf deutsche Abteien* (*ib.*, 296-299) ; *Die Besetzung deutscher Abteien mittelst päpstl. Provisionem in den Jahren* 1431-1503, (*ib.*, t. XX (1899), pp. 234-246) ; et *In Commendam verliehene Abteien während der Jahre 1431-1503* (*ib.*, t. XXI (1900), pp. 3-15, 244-259) ; Haller. *Die Verteilung der servitia minuta und die Obligation der Prälaten im 13. und 14 Jahrh.* (*Quellen und Forschungen* de l'Institut historique prussien de Rome, 1897, t. I, pp. 281-295) ; K. H. Karlsson, *Die Berechnungsart der minuta servitia* (*Mittheil. des Inst. für oesterr. Geschichtsforschung*, t. XVIII (1897), pp. 582-587); Mayr-Adlwang, *Ueber Expensenrechnungen für päpstliche Provisionsbullen des 15 Jahrh* (*Mittheil. des Inst. für oesterr. Geschichtsforsch.*, t. XVII (1896) pp. 80-108); Baumgarten, pp. XCVII-CXXI ; Ad. Gottlob, *Die Servitientaxe im 13 Jahrhundert* (*Kirchenrechtliche Abhandlungen*, herausgegeb. von Ulr. Stutz, 2 Heft). Stuttgart, Enke, 1903, et le compte-rendu qu'en a fait Em. Göller dans les *Götting. gelehrten Anzeigen*, 1903, n° 12, pp. 983-991; Lang, pp. LXXII-LXXV ; M. Jansen, *Bonifatius IX*, pp. 113-124.

7. Gottlob (*Servitientaxe*, pp. 69-70) rapporte à l'an 1252, sous Alexandre IV, l'introduction des services, tandis que Haller (*Papsttum und Kirchenreform*, I, p. 39, note), mentionne un cas antérieur, la nomination de l'abbé de S. Edmondsbury en 1248.

était divisé en parts égales entre le pape et les cardinaux ; puis les *servitia minuta*, qui augmentèrent progressivement de un à cinq, dont quatre revenaient aux clercs de la Chambre apostolique et un à ceux de la Chambre du collège des cardinaux [1].

Ce n'est pas ici le lieu d'indiquer de quelle façon les services des familiers étaient partagés. Qu'il suffise de dire qu'au XIVe siècle un petit service *(minutum servitium)* correspondait à la part d'un cardinal dans le service commun. Il n'y avait donc rien de fixe ; moins le nombre des cardinaux présents en curie était considérable et plus le petit service était élevé. Ce n'est que le 23 novembre 1470 que Paul II détermina que les petits services ne seraient plus fixés d'après le nombre des cardinaux présents, mais que le nombre 14 — moyenne des présences — serait à l'avenir le chiffre diviseur [2].

Au XIIIe siècle, particulièrement dans la première moitié, le nombre des prélats nommés ou confirmés directement par le Saint-Siège était assez peu élevé. Mais, à partir de la seconde moitié, le nombre des prélats nommés « per provisionem apostolicam » augmenta considérablement par suite des réserves générales ou spéciales, pour devenir, dans le cours du XIVe siècle, une règle presque générale. La libre élection des chapitres, accordée dans le concordat de Worms, fut étroitement surveillée par les papes, et l'on vit Innocent IV déclarer que les élections épiscopales ne pouvaient se faire « absque sedis apostolicae licentia ». Avec Clément IV apparaissent les réserves, qui ne font que prendre plus d'extension sous ses successeurs, jusqu'à ce qu'enfin Jean XXII comprenne dans le droit de réserve à peu près tous les évêchés et abbayes, et qu'Urbain V déclare que la réserve s'étend à toutes abbayes d'un revenu supérieur à 100 florins d'or. Les raisons de ces mesures disciplinaires étaient avant tout financières, car elles entraînaient l'obligation d'un paiement assez important à la Chambre apostolique [3].

La taxe des services était fixée dans des listes dressées à l'usage de la Chambre Apostolique et payée directement à la Chambre [4], et, une fois fixée, elle ne subissait guère de variation [5]. Si quelque doute survenait, on

---

1. Au XVe siècle, les évêques titulaires ou suffragants payaient une taxe, généralement 10 florins, correspondant à la valeur d'une « baliste », comme subside de guerre contre les Turcs (Voir nos 1794, 1833, 1853, 1914, 1922, 1926).

2. Karlsson, 585-587 ; Kirsch, *Finanzverwaltung*, 13-14 ; Gottlob, *Servitientaxe*, 117-118.

3. C. Eubel, *Zum päpstlichen Reservations- und Provisionswesen (Römische Quartalschrift*, t. VIII (1894), pp. 169-185).

4. Parfois le pape donnait l'ordre aux intéressés de faire un versement à des créanciers de la Chambre : voir nos 854, 1162.

5. Une liste de ce genre a été publiée par Döllinger *(Beiträge zur polit., kirchl. und Kulturgeschichte*, Ratisbonne, 1868, II, 1-276). Le P. Eubel dans sa *Hierarchia catholica medii aevi* (t. I) indique les taxes pour chaque évêché ; cf. Gottlob, *Aus der Camera apostolica*, pp. 155-158; *Repertorium germanicum*, I, p. XXXIV. J'ai publié jadis une liste, datant du XIVe s., des taxes des monastères bénédictins des provinces de Reims et de Sens « ad decimam secun-

n'avait qu'à consulter les registres, et, si le service souscrit par un prélat ne concordait pas avec celui du prédécesseur, on ordonnait une enquête [1]. C'était aussi le cas lorsque les revenus n'étaient pas connus ou qu'il n'y avait pas eu de provision antérieure. Les collecteurs étaient chargés de l'enquête.

De quelle façon procédait-on pour fixer la somme des revenus d'une église ? La base ordinaire de la taxe était le tiers des revenus [2] : mais comment l'évaluait-on, on ne sait trop, car la taxe ne correspondait pas toujours à l'import réel des revenus. Dès la seconde moitié du XIII[e] siècle on possédait à Rome les renseignements nécessaires pour évaluer les revenus d'un grand nombre d'évêchés et fixer les décimes [3]. Cependant au XIV[e] siècle on a des exemples de nouvelles évaluations, soit que l'on manquait de données précises, soit que sur la demande des intéressés on ait procédé à de nouvelles enquêtes. Ce fut le cas, par exemple, en 1326, pour l'évêché de Breslau, dont les revenus étaient fortement diminués. Le résultat fut une réduction du service, qui de 4000 fl. fut porté à 1785 aussi longtemps que les revenus seraient réduits. Les réductions se produisaient aussi lors des démembrements d'évêchés [4].

Les taxes telles qu'elles sont indiquées dans les obligations et quittances peuvent être établies pour les églises de notre pays de la façon suivante :

ÉVÊCHÉS.

Cambrai 6000 fl.
Liége 7200.
Thérouanne 5000 fl.
Tournai 5000.

ABBAYES.

Afflighem 900 fl.
Andres 50.
Anvers, St-Michel 200.
Auchy 165.
Averbode 250 (puis 60.)
Baudeloo 133½.
Beaurepart 200.
Beaulieu 50.
Bergues-St-Winnoc 660 (800).
Boulogne, N.-D. 500.
Boulogne, St-Vulmer 100.
Blangy 250.

---

dum antiquam taxationem ad Turonensem monetam. » (*Revue bénédictine*, t. XIX, 1902, pp. 408-411).

1. Kirsch, *Finanzverwaltung*, p. 12.

2. Les objections de Gottlob ne sont pas fondées (voir Göller dans *Gott. gel. Anz.*, l. c., et Eubel, *Theolog. Revue*, 1904, col. 53-54 ; Kirsch, *Finanzverwaltung*, pp. 9-12. Le ⅓ est indiqué pour les enquêtes à faire à Fémy (n° 1067), St-Gilles (n° 1078), Chocques (n° 1095).

3. Gottlob, *Aus der Camera apostolica*, p. 155 ; du même, *Die Päpstliche Kreuzzugs-Steuern*, 219-228.

4. König, 14-15 : Kirsch, 10-11.

Brogne 150.
Cambrai, St-Aubert 400.
Cambrai, St-Sépulcre 233⅓.
Cambron 700.
La Capelle 1000 (300).
Cisoing 100.
Clairmarais 800.
Chocques 100.
Crespin 373.
Dunes 1500.
Eechout 200 (66⅔).
Flône 100.
Floreffe 400.
Furnes, St-Nicolas 200.
Gand, St-Bavon 4000.
Gand, St-Pierre 5000.
Gembloux 66 (502).
Grammont, St-Adrien 200.
Grandpré 100.
Grimberghen 400.
Ham 1100.
Hautmont 120.
Heylissem 320.
Honnecourt 33⅓.
Liége, St-Jacques 540.
Liége, St-Laurent 1000.
Liessies 238.
Lobbes 125 (300).
Loos 200.
Malonne 60.
Maroilles 100.
Mont-St-Martin 34.
N.-D.-au-bois 100.
Ninove 250.
Neufmoutier 33⅓.
Orval 33⅓.
Oudenbourg 300.
Parc 300.
Rœulx, St-Foillan 33⅓.
St-Amand 300.
St-André-du-Cateau 1250.
St-André-lez-Bruges 400.
St-Bernard-sur-l'Escaut 500 (300, 880).
St-Bertin 800 (2000).
St-Ghislain 150.
St-Hubert 1000.
St-Jean-au-Mont 312½.
St-Trond 1568.
Samer 500 (66⅔).
Stavelot 140.
Ter Doest 136.
Tongerloo 300.
Tournai, St-Martin 4000.
Tournai, St-Nicolas 200.
Tronchiennes 220.
Valenciennes, St-Jean 66⅔.
Val-St-Lambert 245.
Vaucelles 750 (550).
Villers 200.
Vlierbeek 100.
Voormezeele 150 (100).
Warneton 113.
Waulsort 100.
Zoetendael 120.
Zonnebeke 133.

Avant de recevoir ses bulles de nomination ou de confirmation, le prélat pourvu en curie d'un bénéfice devait signer l'obligation de payer ses services dans le terme voulu, généralement dans l'année, mais en deux termes. Cette obligation se faisait sous serment ; elle entraînait, à côté de censures ecclésiastiques en cas de non paiement dans les termes fixés, l'engagement formel de mettre les revenus de l'église du titulaire à la disposition de la Chambre [1].

1. Konig, 8-10 ; Kirsch, *Finanzverwaltung*, 14-15.

Si l'évêque ou l'abbé pourvu n'était pas personnellement présent en Cour Romaine, il se faisait représenter par un procureur [1]. Celui-ci devait être muni d'une procuration en règle. Cette procuration devait contenir, outre la faculté de souscrire l'obligation, celle d'engager les biens de l'église en question et de se soumettre aux censures et peines qui pourraient être prononcées en cas de refus ou de retard de paiement. Si la procuration écrite était insuffisante ou faisait défaut, on n'acceptait l'obligation que de personnages connus, qui se portaient garants de la faire reconnaître par l'intéressé.

Nous en rencontrons plusieurs exemples dans nos documents. Le 16 octobre 1342, Guy de Ventadour, évêque élu de Cambrai, promit par Gérard de Pomiers, son procureur, de payer un service commun de 6000 fl. et 5 petits services, ½ à la Toussaint de 1343, ½ à la même fête l'année suivante [2]. Mais comme la procuration était défectueuse, pour la raison que ledit procureur n'avait pas reçu le pouvoir de prêter le serment et d'exécuter intégralement le contenu de l'obligation, les camériers refusèrent de l'accepter. Il fallut qu'un certain nombre d'amis ou de connaissances se portassent garants qu'avant la fin de l'octave de S. André, l'élu de Cambrai ratifierait l'engagement susdit ou enverrait une nouvelle procuration [3]. L'instrument de ratification fut produit le 27 novembre suivant [4]. On constate des faits analogues en 1356 pour l'abbé de St-André-lez-Bruges, en 1371 pour l'évêque Gérard de Cambrai, en 1380 pour l'abbé Robert du St-Sépulcre à Cambrai [5].

Il est assez rare que l'on ordonne à des commissaires spéciaux ou

---

1. Voir p. ex. nos 267, 285, 298, 346, 352.
2. *Invent.*, n° 128.
3. Attende quod procuratorium dicti domini Geraldi de Pomeriis ad promissionem [188v] et obligationem hujusmodi faciendam erat deffectivum, ex eo quia jurandi ad servanda et complenda omnia in obligatione dicti comunis servitii contenta et facta per eumdem nullam potestatem habebat. Idcirco de mandato et ordinatione domini nostri dominus Johannes de Malomonte, dominus Hugo de Sancto Amancio prepositus Vaurensis, Helias de Venthodoro, Stephanus Laganha domicelli, dominus Bernardus de Spinat canonicus Sancti Caprasii Agennensis, Geraldus de Pomeriis, canonicus Carnotensis, in presencia dominorum camerariorum personaliter constituti omnes insimul et quilibet eorum in solidum promiserunt quod dictus dominus Cameracensis electus omnia et singula per dictum dominum Geraldum procuratorem suum promissa et facta occasione predicta servabit ac effectualiter adimplebit eaque ex certa scientia approbabit, ratificabit et confirmabit hinc ad octavas festi beati Andree apostoli proxime venturi et quod nichilominus dicto domino Geraldo vel alteri dabit speciale mandatum jurandi in animam suam de servando et complendo omnia et singula supradicta in promissis et circa premissa per dictum dominum Gerardum nomine ejus facta. Et in casum quo dictus dominus Electus supradicta infra dictum tempus non faceret aut compleret, supranominati omnes insimul et quilibet eorum in solidum ad solvendum dictam summam nomine dicti domini Electi promissam in terminis supradictis, sicut ad eam solvendam est dictus dominus Electus astrictus, se et omnia bona sua mobilia et immobilia presencia et futura istis pactis penis, conditionibus et sententiis in supradicta obligatione contentis specialiter obligarunt et juraverunt. etc. — (*Oblig.* 6. ff. 188-188v.)
4. *Invent.*, n° 130.
5. *Ib.*, n° 352, 760, 789, 1062.

même aux collecteurs apostoliques chargés de percevoir les annates, décimes et cens, de recevoir l'obligation de certains prélats. En 1368, ce fut le cardinal Jean de Dormans et l'évêque de Paris qui reçurent l'obligation de Gérard de Dainville, transféré du siège d'Arras à celui de Thérouanne (n° 714). Les collecteurs provinciaux furent autorisés à recevoir les obligations des abbés de Gembloux (n° 167), de Lobbes (172), de Blangy (174, 279), de Flône (190), de St-Trond (196), de St-Jean-au-Mont (236). La raison en est qu'ils étaient le mieux à même de procéder à l'enquête préalable sur les revenus de ces maisons, comme ce fut le cas notamment pour les prévôtés de Voormezeele, Eversam, Loo, Watten et de St-Martin d'Ypres (572-573), comme l'indique expressément l'ordonnance d'enquête au sujet de ces maisons, de Val-St-Lambert (905), Parc (926), Malonne (955), St-Adrien de Grammont (1007), Affligem (1020), St-Bernard-sur-l'Escaut (1057, 1320, 1324, 1356, 1357), Fémy (1067), Chocques (1095, 1257), Cisoing (1369) et Averbode (1596, 1691).

La marche suivie par les collecteurs est nettement indiquée. La nomination a eu lieu ; les lettres de provision sont confiées à un commissionnaire de la Chambre ou au procureur du prélat nommé, mais ils doivent préalablement jurer qu'ils remettront ces lettres directement entre les mains des commissaires chargés de faire l'enquête sur les revenus du monastère. L'enquête terminée, on fixe la taxe ; le prélat souscrit l'obligation, et c'est alors seulement qu'il peut se servir de ses lettres de provision [1].

Il se présente des cas où l'on trouve des quittances sans qu'il y ait eu une obligation antérieurement souscrite. Ce fut le cas pour Brogne en 1353 ; la quittance, comme l'enregistrement, porte expressément : « nulla obligatione precedente » (n° 286-287). On trouve des paiements pour des monastères non encore taxés : St-Michel d'Anvers en 1414 (n° 1037), Eename en 1420 (n. 1319). La taxe fixée était dans ces cas le résultat d'une composition. D'autres monastères, au contraire, sont pourvus en cour romaine et sont dispensés de payer les services pour la raison qu'ils ne figuraient pas dans les registres de la Chambre ; tels furent ceux de St-Bernard-sur-l'Escaut (717), de Malonne (721), de Florennes (725) et d'Affligem (735). Il est vrai que cela se passait sous le pontificat d'Urbain V, qui était d'avis de ne pas étendre à de nouvelles églises les obligations des services [2]. Mais ce bon mouvement n'eut pas de suite.

Si un évêché ou une abbaye venait à vaquer deux fois dans le courant de la même année, on ne payait qu'une seule fois le service [3].

1. Voir pour Lobbes (n. 172), Blangy (174), St-Trond (196, 217), Flône (190, 221). Il en était de même pour les cas de renonciation et d'installation de nouveaux abbés (p. ex. à Blangy, n. 1231).
2. Kirsch, *Finanzverwaltung*. p. 21.
3. *Ib.*, 19-20; v. *Invent*, n° 891. Sur un cas d'annullation de provision après obligation, v. n° 184.

Les paiements se faisaient régulièrement en un an ou deux. Des prorogations étaient facilement accordées aux églises trop pauvres pour acquitter à bref délai leurs services. Il est inutile de mentionner ici des cas particuliers; ils sont très fréquents dans notre Inventaire. La formule est d'ailleurs toujours la même: *verum intellecta mole gravaminum.*

Il arrivait aussi qu'un prélat mourût avant d'avoir effectué le paiement intégral de ses services ; dans ce cas son successeur était obligé de reconnaître les dettes non acquittées. Ce fut le cas notamment pour l'abbaye de St-Martin de Tournai, dont l'abbé Thierry du Parc mourut le 18 avril 1331 sans avoir soldé ses services. Son successeur, Gilles li Muisis, en souscrivant son obligation personnelle, dut reconnaître les services de son prédécesseur, soit un total de plus de 9000 florins d'or. Cela se passait le 23 décembre 1331 (n° 86), et le 3 avril 1368 les sommes dues du chef d'arrérages n'étaient pas encore entièrement soldées (n° 707). Des constatations analogues peuvent être faites à propos des évêchés de Thérouanne (n°s 726, 777, 782, 857) et de Cambrai (n° 760).

Tout retard de paiement, non justifié et dûment constaté, entraînait, comme nous l'avons dit, des censures ecclésiastiques. Le 27 mai 1326 Jean XXII releva l'évêque Élie de Tournai de l'irrégularité qu'il avait encourue en ne payant point son service commun et en continuant les fonctions de son ministère [1]. L'abbé Thierry de St-Martin de Tournai mort, comme il a été dit plus haut, avant d'avoir payé les sommes qu'il devait à la Chambre apostolique, fut privé de la sépulture ecclésiastique [2]. Il fallut pour lui accorder ces honneurs que son successeur adressât une requête spéciale au Saint-Siège. Les camériers du collège des cardinaux et du pape ordonnèrent alors une enquête. S'il constait du repentir de l'abbé Thierry, on autorisait Gilles li Muisis à lui accorder la sépulture ecclésiastique [3].

En 1340 le séquestre fut mis sur les biens de l'abbaye de St-Laurent de Liége pour le motif que les services des abbés Geoffroy et Arnaud n'avaient pas été payés en temps voulu. Ce n'est qu'après paiement total par leur successeur Wautier que le séquestre fut levé [4]. Le 5 juillet 1363, l'excommunication fut lancée contre Jean, abbé de St-Bénigne de Dijon, qui n'avait pas encore soldé les services qu'il devait pour l'abbaye de St-Laurent de Liége, qu'il avait occupée précédemment [5]. L'abbé Vaast de Notre-Dame-au-bois fut l'objet d'une mesure semblable en 1392 [6],

1. Arch. Vatic., *Reg Avin.* 24, f. 720^v, n° 1556.
2. Chronique de Gilles li Muisis (De Smet, *Chronique de Flandre*, II, p. 119).
3. *Invent.*, n° 88.
4. *Ib.*, n°s 117, 125, 132.
5. *Ib.*, n° 571, 611.
6. *Ib.*, n° 1173.

comme en 1421 d'autres abbés, parmi lesquels on avait indûment placé le nom de celui de St-Bavon de Gand [1].

Les services surtout lorsque les vacances d'un évêché ou d'une abbaye se produisaient à de courts intervalles, devenaient des charges extrêmement lourdes pour des églises. Ainsi en 1370, l'archevêque de Cologne ne devait pas moins de 120000 florins pour les services communs et 11000 pour les petits services. Il va de soi qu'on se trouvait parfois dans la nécessité absolue de solliciter une remise. C'est ce que fit l'archevêque de Cologne, qui trouva bon accueil auprès d'Urbain VI [2].

Nous en trouvons un exemple frappant à St-Martin de Tournai. La supplique, que l'abbé Gilles li Muisis adressa au pape, nous a été conservée. Les dettes montaient alors à 9500 florins. Jean XXII prescrivit une enquête le 21 janvier 1332 [3].

---

1. *Invent.*, n° 1336.

2. Eubel dans *Theolog. Revue*, 1904, col. 55.

3. *Chron. de Flandre* II, 119 ; Baumgarten, *Untersuchungen*, pp. 58-61 ; *Invent.*, n° 89. Je crois utile et intéressant de publier ici la réponse des deux commissaires pontificaux, transcrite dans un volume de comptes du temps de l'abbé Gilles li Muisis, conservé aux Archives du Royaume à Bruxelles (*Cartulaires et MSS.*, 787, f. 51) :

Lan de grâce M. CCC. et XXXII, el mois davril furent envoijes lettres de par les cambrelens dou pape as II archedyaquenes Ernoul le Roy, archedyaquene de Cambrezis, et Bertrand de Gallard, archedyaquene de Gand, sour lestat del abbeye. Li quel archedyaquene les dites lettres veues, se enfourmerent diligaument dou dit estat et en fisent grant enqueste qui mout fu coustaule, et le renvoijerent par deviers les dis cambrelens en le maniere qui ensuit. — Copie de la réponse.

Reverendis in Christo patribus dominis suis, dominis Petro, divina providentia tituli sancte Praxedis presbitero cardinali, sacri collegii reverendorum patrum ac dominorum sancte Romane ecclesie cardinalium, ac Gasberto, eadem providentia Arelatensi archiepiscopo, domini pape camerariis, humiles et devoti Arnaldus Regis Cameracensis et Bertrandus de Gallardo Gandensis in ecclesia Tornacensi archidyachoni, reverentiam debitam et devotam cum omni promptitudine famulatus. Reverendarum paternitatum vestrarum litteras nobis per venerabilem et religiosum virum dominum Egidium, abbatem monasterii Sancti Martini Tornacensis, in dicto monasterio existentem exhibitas XVII[a] die mensis maii recepimus reverenter, tenorem qui sequitur continentes :

Miseratione divina Petrus... [Suit ici le texte de l'acte, tel qu'il est publié par Baumgarten.] Datum Avinione die XXVII mensis januarii anno Domini M° CCC° XXXII[do], indictione XV[a], pontificatus sanctissimi patris et domini nostri, domini Johannis divina providentia pape XXII[di] anno XVI°. Vigore quarum litterarum tanquam filii obedientie, volentes exequi contenta in litteris supradictis, assumptis per nos duobus notariis publicis infrascriptis, interrogavimus abbatem prefatum ac monachos infrascriptos ipsius monasterii super statum ipsius, cum a nemine alio possemus habere certitudinem aliquam de statu ipsius monasterii, quod a longis temporibus depaupertatum extitit et collapsum. Presertim cum nonnulli cives Tornacenses etiam de majoribus plures de curtibus, bonis et reddititus ipsius monasterii ad manus suas tenentes nullo modo nos super statu dicti monasterii informare volebant, dubitantes quod in eorum prejudicium nos informare vellemus. Qui quidem abbas exhibuit nobis statum monasterii, primo abbreviatum, ac deinde in longum, prout sequitur. Deinde exhibuit nobis quandam litteram apertam inclite recordationis domini Karoli, quondam Francie et Navarre regis, item litteras quondam Egidii Hakin, quondam ballivi Insulensis, Duacensis et Tornacensis ac gubernatoris fronteriarum Flandrie, litteras regias approbationem continentes necnon et litteras domini Theobaldi de Denysi, fronteriarum Flandrie gubernatoris ante dictum Egidium Hakin, sigilli dicti quondam Egidii cum sigillo castelleti Parisiensis super quadam ordinatione dudum facta auctoritate regia inter tenentes bona dicti monasterii et creditores ipsius et abbatem et conven-

L'abbé Gilles fit régulièrement sa visite *ad limina* par procureur pendant les années suivantes, mais ce n'est qu'en 1351 qu'on rencontre un premier et modeste paiement. Gilles doit solder ses dettes et celles de ses prédécesseurs en cinq ans (nº 206) ; c'était une maigre consolation. Les petits versements se succèdent d'année en année. En 1354, son successeur, Jacques Muevin, doit assumer la responsabilité des dettes des abbés Thierry et Gilles (nº 303). Il sollicite des prorogations de termes [1], et paie de modestes sommes pour les arrérages de ses prédécesseurs Thierry [2] et

tum monasterii prelibati. Item quandam ordinationem serenissimi principis domini Philippi, Dei gratia Francie regis illustris, super approbatione et confirmatione cujusdam concordie ultimo facte inter quondam Therricum abbatem et conventum dicti monasterii et possidentes bona dicti monasterii. Que quidem ordinatio continet in effectu quod cum dicti abbas et conventus non possent sustentari de bonis sibi assignatis pro victu suo et omnibus inevitabilibus dicti monasterii juxta primam ordinationem, quod durantibus dictis quatuor annis predicti abbas et conventus tam pro decimis solvendis, pro redditibus perpetuis per eos debitis, pro expensis in ecclesia dicti monasterii faciendis, pro retinendis edificiis ipsius monasterii, pro consilio et hereditate dicti monasterii retinenda, pro salario gardiani et ejus clerico, pro salario dicti gardiani eundo extra, pro salario familiarium ipsius monasterii recipiendo duntaxat VIII^c LXI libr. XI sol. et III den., pro expensis abbatis et XXIII monachorum, licet hodie non sint nisi XXI, visitationibus archiepiscopi, episcopi ac quibusdam aliis oneribus CCCC XLII lib., XVI sol., VI den. Turon. parvorum, que partes simul juncte ascendunt ad summam XIII^c XLV lib. Turon. Continet etiam dicta ordinatio in effectu quod durante dicto quadriennio, si plura bona vacarent quam sit dicta summa, receptores ex parte regis deputati debent totum recipere et illud convertere in solutionem aliorum debitorum, nichil amplius tradendo religiosis quadriennio predicto durante. Item exhibuit nobis quemdam rotulum in tribus peciis sutis ante et retro, in parte continentem alia debita dicti monasterii de quibus habet noticiam, quorum creditores non sunt assignati, que ascendunt ad summam XVII milium C. XLI libr. V sol. II den. Turon. sine pluribus creditoribus aliis existentibus in comitatu Haynonie, quorum debita dicit se ignorare. Item in curia Romana diversis creditoribus VII mil. CCC flor., de quibus habet obligationem sine sumptibus et interesse, quos petunt creditores predicti usque ad magnas quantitates, prout idem abbas dicit se a procuratore suo et dicti monasterii in curia existente audivisse. Ultra etiam duo servicia in quibus est idem abbas et monasterium tam pro se quam pro predecessore suo Therrico domini nostri pape camere et venerabili collegio dominorum cardinalium obligatus. Que duo servicia una cum duobus serviciis familiarum ascendunt ad summam IX milium XXII florenorum auri, XIII sol. X den. Turon. Quibus receptis vocavimus testes infrascriptos quos primo jurare fecimus, ut super contentis in commissione predicta nobis plenam et meram dicerent veritatem, quos diligenter examinavimus et depositiones eorumdem in scriptis redigi fecimus per notarios infrascriptos. Quorum quidem testium depositiones in scriptis fideliter redactas una cum copiis litterarum predictarum quas sigillatas, ut predictum est, in prima figura vidimus, tenuimus et palpavimus sanas et integras et omni suspicione carentes et aliis exhibitis, reverendis paternitatibus vestris sub sigillis nostris signatas per dictos notarios transmittimus fideliter interclusas. Supplicantes obnixe ut statui miserabili predicti monasterii pio compassionis affectu, quod summe desolatum vidimus et collapsum ac multis deformatum ruinis, etiam ultra omnia monasteria Remensis provincie in edificiis, que omnia manifesta sunt et notoria, in civitate et dyocesi Tornacensi providere dignemini de remedio oportuno, presertim quod, sicut oculata fide vidimus, solum sunt in dicto monasterio officiare valentes duo monachi presbiteri, unus dyaconus et quatuor pueri nondum professi, aliis monachis suspensis et excommunicatis existentibus et licet abbas modo non sit ligatus, reincidet tamen in pristinas sententias post proximum festum beati Johannis, nisi dominus noster summus pontifex ministerio vestro alias providere dignetur. Datum anno Domini millesimo trecentesimo tricesimo secundo die penultima mensis maii.

1. *Invent.*, nºˢ 343, 350, 359, 381, 398, 433, 537.
2. *Invent.*, nºˢ 387, 409, 410, 438, 454, 461, 481, 490, 533.

Gilles [1], en même temps que pour ses propres services [2]. Enfin le 16 décembre 1365, il obtient la remise d'une somme de 4000 fl. et des petits services [3]. Son successeur Jean obtint une nouvelle remise de 5000 fl. [4]. L'abbaye de St-Martin avait donc porté de 1326 à 1369 le fardeau des lourdes dettes contractées vis-à-vis de la Chambre apostolique.

Des réductions de ce genre furent accordées à d'autres églises, dont la pauvreté était notoire ou que le pape avait intérêt à favoriser : La Capelle (314, 570, 576), Clairmarais (654), Blangy (686), les Dunes (1144), Ninove (1176, 1177), Bergues-St-Winnoc et Oudenbourg (1246, n.), St-Pierre de Gand (1347, n.), l'évêché de Tournai (1513), St-Amand (1521).

Les demandes de réductions étaient surtout justifiées quand le monastère avait été accepté trop facilement, et pour cause, par un religieux, désireux d'arriver peut-être coûte que coûte à une prélature. L'abbé Philippe, moine de Molesme, en retirant ses bulles de provision de l'abbaye de La Capelle en Calésis, avait souscrit une obligation de 1000 fl., taxe évidemment exagérée et contre laquelle son successeur, Laurent, dut protester (314, 570). L'abbé Goswin d'Afflighem aurait accepté son monastère pour 4000 fl., alors qu'il ne fut évalué qu'à 900 fl. (1020, 1047). De même l'abbé Pierre de St-Bernard-sur-Escaut offrait 1200 fl., alors qu'il ne fut en réalité taxé qu'à 880 [5].

Les réductions individuelles dépendaient du bon vouloir des papes et des cardinaux. Pour remédier aux abus il fallait résoudre la question de principe. De toutes parts on réclamait des réductions ; c'est même en cela que consiste principalement l'idée de réforme, telle qu'on l'entend au XV[e] siècle [6]. Eugène IV, croyait-on, était le premier qui aurait consenti à prendre cette mesure sur une demande formulée par l'assemblée de Bourges en 1438. Le P. Eubel a montré que cette réduction était déjà en usage en 1427 [7]. Le fait est que la réduction de principe fut accordée au concile de Constance [8]. Nos textes le disent expressément en mentionnant que la durée de la faveur était de cinq ans. L'abbaye de Cisoing, taxée à 100 fl., n'en paie plus en 1419 que 50 « juxta reformationem ad

---

1. *Invent.*, n° 521.
2. *Ib.*, n[os] 367, 470, 504, 561, 585, 612, 636.
3. *Ib.*, n° 643.
4. *Ib.*, n° 727.
5. *Oblig.* 58, f. 120[v] ; *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, III, 1904, p. 62 ; *Invent.*, n° 1296 bis, p. 252.
6. Voir Haller, *Papsttum und Kirchenreform* I, pp. 12-22 ; cf. Hefele, *Konciliengeschichte*, VII, 334-337.
7. *Theolog. Revue*, 1904, col. 55.
8. Voir B. Hübler, *Die Konstanzer Reformation und die Konkordate von 1418*. Leipzig, 1867, pp. 84-85 ; P. Schmitz, *Zur Vorgeschichte des Konkordates von Bourges* (1438). *Die Kirchliche Kollations-und Besteuerungsfrage in Frankreich in den Jahren 1417-1426*. Münster, Theissing, 1902, pp. 30-31.

quinquennium duraturam» (n° 1310). L'abbaye d'Eename en paie l'année suivante 75 au lieu de 150 «pro medietate vere taxe dicti monasterii secundum moderacionem factam in regno Francie in sacro Constantiensi concilio» (n° 1317). Il en est de même des abbayes de St-Martin de Tournai (1382), Ninove (1385), Tronchiennes (1627), et de l'évêché de Thérouanne (1516, 1517), tandis que l'abbaye de St-Amand ne peut obtenir la réduction (1442) [1]. La pragmatique sanction de 1438 consacra la réduction de France [2].

Les obligations étaient consignées dans des registres spéciaux de la Chambre, de même que les quittances et les prorogations [3]. Avec quel soin, il est inutile de le dire, quand on voit avec quelle attention scrupuleuse on notait les arriérés, même les plus petits [4]. Les prélats intéressés n'avaient pas un moindre souci de conserver leurs quittances ; au besoin on en réclamait un vidimus [5] ou un duplicata [6].

Visites ad limina. — L'obligation pour les évêques de se rendre à Rome, en pèlerinage au tombeau des apôtres, à des intervalles déterminés, remonte à une haute antiquité [7]. Cette obligation, qui ne concernait, dans les premiers temps, que les évêques d'Italie ou soumis directement au patriarchat de Rome, fut progressivement étendue aux évêques de toute la chrétienté. Toutefois, aux XIIIe et au XIVe siècle, ce voyage a plutôt l'aspect d'une visite de la curie que d'un pèlerinage, et la preuve en est que, lorsque la papauté eut fixé son siège à Avignon, c'est à Avignon même que la *visitatio* avait lieu. Elle pouvait se faire par procureur.

Un certain nombre d'abbés devaient aussi cette visite. Quelle est l'origine de cet usage ? Un texte de la chronique d'Evesham semble faire entendre qu'au commencement du XIIIe siècle on était persuadé en Angleterre que les abbés bénis par le pape étaient tenus tous les trois ans à la *visitatio ad limina* [8]. Sägmuller la rattache à la protection apostolique, mais le cens n'était payé que par un nombre fort peu considérable de monastères dans notre pays, tandis que les prélats obligés à la visite étaient nombreux. Comme on manque d'une étude spéciale sur le

1. A propos du service de l'évêque élu d'Arras, le 30 décembre 1426, il est question de la réduction, « salva concordia de medietate taxe in regno Francie solvenda » (*Oblig.* 60, f. 155v).
2. Hefele, VII, 765 ; cf. Mansi, t. XXVII, 1186.
3. Kirsch, *Finanzverwaltung*, pp. 65-69 et *Kollectorien*, pp. LVIII-LIX; Baumgarten, *Untersuch.*, pp. CLXVI-CLXVIII ; *Repertorium germanicum*, I, pp. XXXIV-XXXV ; XXXVII-XLII ; L-LIV.
4. Voir les notes marginales des n°s 66, 80, 92 de l'Inventaire.
5. *Invent.*, n°s 732, 1343.
6. *Ib.*, n° 709.
7. König, pp. 28-29; Kirsch, *Finanzverwaltung*, pp. 22-34; Baumgarten, pp. CXXI-CXXVI ; Sägmuller, *Die visitatio liminum SS. apostolorum bis Bonifaz VIII* (Tübinger *Theol. Quartalschrift*, t. 92 (1900), p. 69-117 ; Lang, pp. LXXVI-LXXVII.
8. *Chronicon abbatiae de Evesham*. ed. Dunn Macray, p. 259.

développement de cet usage faite à l'aide des bulles papales, on ne peut se prononcer sur l'origine et la signification de cette visite.

La visite était *realis* ou *verbalis*, selon qu'elle entrainait l'obligation d'une redevance déterminée, laquelle était partagée en parts égales entre le pape et le collège des cardinaux, ou qu'elle en était exempte. Le nombre des prélats tenus à payer cette redevance était fort restreint : 9 archevêques, 6 abbés et le maître général de l'ordre des Humiliés. Il n'y en avait pas dans notre pays.

La plupart des prélats de nos anciens diocèses étaient tenus à la visite ; ce fut surtout le cas à partir de la seconde moitié du XIVe siècle, où cette obligation fut étendue aux abbés, même de monastères peu importants. En voici la liste dans l'ordre chronologique des premières attestations de visites : l'abbé de St-Martin de Tournai, les évêques de Tournai, de Cambrai et de Thérouanne [1], les abbés de Vaucelles, St-Jacques à Liége, Bergues-St-Winnoc, St-Bavon à Gand, Lobbes, N.-D. de Boulogne, Waulsort, St-Trond, Neufmoutier, St-Nicolas-des-Prés, Hautmont, le prévôt de Loo, les abbés des Dunes, de St-André-lez-Bruges, St-Jean-au-Mont, St-Sépulcre de Cambrai, Loos, Val-St-Lambert, Zonnebeke, Warneton, Ter Doest, Voormezeele, Ninove, St-Aubert de Cambrai, Zoetendael, St-Amand, St-Nicolas de Furnes, Parc, Blangy, Tronchiennes, St-Ghislain, Ham, Crespin, St-Bertin, Samer, Clairmarais, le prévôt de Watten, les abbés de St-Michel d'Anvers et de St-Pierre de Gand.

La visite se faisait, d'après les obligations inscrites dans la bulle de provision, soit annuellement, soit tous les deux ou trois ans. Les attestations de visite étaient enregistrées dans les livres des quittances de la Chambre, tandis que les prélats recevaient un document constatant l'accomplissement de la visite, faite soit personnellement, soit par procureur [2]. Les visites avaient aussi des arriérés. En 1354, l'abbé de Lobbes fait sa visite pour six années écoulées et paie la taxe de la bulle, comme s'il n'était tenu à faire cette visite que tous les trois ans, ce dont il dut faire la preuve [3].

On obtenait aussi des répits, dus parfois à la bienveillance des papes. Ce fut le cas, par ex., pour l'abbé Henri de St-Nicolas-au-bois, lequel, lors de sa bénédiction, avait juré de faire la visite tous les deux ans et qui en fut dispensé le 27 janvier 1264 pour une période de cinq ans [4]; pour l'abbé de Nonantule, dispensé pour cause de vieillesse et d'infirmité [5], pour un autre

1. On ne trouve point d'attestation pour l'évêque de Liége.
2. *Invent.*, nos 829, 1072, 1199 ; voir Haigneré, *Chartes de St-Bertin*, III, pp. 13, 33, 38, 46.
3. *Invent.*, nos 307, 361.
4. Guiraud, *Reg. d'Urbain* IV, n. 1251.
5. Berger, *Reg. d'Innocent IV*, n° 6548.

à cause de l'insécurité du voyage [1], pour celui de Corbie, qui fut autorisé à ne faire la visite que tous les trois ans [2].

Annates. On pourrait nous reprocher de traiter ici des annates, car une étude sur ce sujet sera plus à sa place dans une prochaine édition des *Collectoriae*, mais comme il s'est glissé dans les registres de la série des Obligations un certain nombre de textes relatifs à la perception des annates, il est nécessaire d'en dire un mot.

L'annate était le revenu de la première année d'un bénéfice réservé à la Chambre apostolique en vertu d'une nouvelle collation, peu importe la façon dont la collation avait lieu : première collation, permutation, union ou division de bénéfices [3]. C'est à Jean XXII que l'on fait remonter l'origine de cette sorte d'impôt, créé pour remédier à la détresse financière de la Chambre apostolique. Établie d'abord pour un nombre limité d'années ou de pays, l'annate fut généralisée par les successeurs de ce pape, et spécialement par Clément VI. En vertu de son ordonnance du 20 mai 1342, ce dernier pape établit que les bénéfices vacants *in curia,* ou réservés au pape seul, paieraient une somme équivalent à la base imposée pour les décimes ou la moitié des revenus d'une année. Le titulaire conservait d'ailleurs une portion congrue [4]. « L'annate s'établissait sur une double base. Tantôt la chambre s'emparait de cette portion des revenus dont le bénéficier était censé s'enrichir chaque année et dont le montant correspond exactement à celui de la taxe ; elle lui laissait alors le surplus pour subvenir à ses obligations. Tantôt, au contraire, lorsqu'elle y trouvait son avantage, elle prenait précisément ce surplus, et abandonnait l'autre partie des fruits pour satisfaire aux charges du bénéfice [5] ». Lorsqu'en 1363 le camérier du pape ordonne de faire une enquête sur les revenus de la prévôté de St-Martin à Ypres, il laisse aux commissaires le choix du système : ou la *taxatio decime,* si le

---

1. *Ib.*, n° 7870.
2. *Ib.*, n° 7168.
3. *Analecta ecclesiastica*, 1897, pp. 35-37 ; Gottlob, *Aus der Camera apostolica*, pp. 193-194; J.-P. Kirsch, *Die Annaten und ihre Verwaltung in der zweiten Hälfte des 15. Jahrh.* (*Histor. Jahrbuch.*, t. IX (1888) pp. 300-312 ; du même, *Kollektorien*, pp. XXIV-XXIX ; Bess, *Die Annatenverhandlungen der natio gallicana des Konstanzerkonzils* (*Zeitschrift f. Kirchengesch.*, t. XXII (1901), pp. 48-70; Kirsch, *Die Verwaltung der Annaten unter Clemens VI* (*Röm. Quartalschrift*, t. XVI (1902), pp. 125-151) ; *Die päpstlichen Annaten in Deutschland während des XIV. Jahrh.* Paderborn, 1902, pp. IX-LVI ; du même, *Comptes d'un collecteur pontifical du diocèse de Lausanne sous le pape Jean XXII.* (*Pages d'histoire dédiées à la Société générale d'histoire suisse*, Fribourg, 1903, pp. 174-200) ; Haller, *Papsttum und Kirchenreform*, I, pp. 50-52, 101-103, 128-129; M. Jansen, *Bonifacius IX*, pp. 124-129, 196-203; E. Göller, *Zur Geschichte des Bistums Basel im 14. Jahrh.* (*Quellen und Forschungen*, t. VI, pp. 16-24).
4. Il y avait aussi des annates diocésaines et locales; voir pour Liége, *Bull. de la comm. royale d'hist. de Belgique*, 3e série, t. XIV, p. 337 ; Schoonbroodt, *Inv. des chartes de St-Martin à Liége*, pp. 64, 67 ; pour Utrecht, Brom, *Bullar. Traject.*, 199, 231, 268, 271-272 ; pour Thérouanne, Grandjean, *Reg. de Benoît XI*, col. 379.
5. de Lesquen et Mollat, pp. 164-165.

monastère est déjà taxé, ou la moitié des revenus qui formeront l'*annale* dû à la Chambre [1].

On peut rapprocher des annates les *fructus indebite percepti*. C'étaient les revenus touchés par un clerc dans un bénéfice qui ne lui avait pas été conféré d'une façon canonique, soit par cumul, soit par défaut d'âge ou par retard d'ordination. Si ce clerc voulait se mettre en règle avec le droit ecclésiastique, il devait obtenir une nouvelle collation régulière et conséquemment payer les annates. Les fruits qu'il avait jusque-là perçus indûment tombaient sous le *jus spolii* et revenaient à la Chambre apostolique. Le pape faisait abandon de ses droits, ou bien imposait le paiement d'une certaine somme, parfois comme subside extraordinaire pour l'expédition militaire contre les hérétiques ou contre les Turcs. Ce fut le cas pour Jean Dangeslede, chanoine d'Incourt, qui occupait injustement l'église de Steinkirchen et qui dut verser une somme de 64 florins « in subsidium expensarum faciendarum contra hereticos et rebelles Italie [2] », et pour Henri Meyers, qui fut autorisé à conserver l'église paroissiale d'Hérenthals, sauf à payer pour les fruits indûment perçus pendant trois ans, une somme de 45 florins, comme subside en faveur de l'expédition contre les hérétiques de la Lombardie [3].

L'annate n'était levée qu'une fois par an dans le cas d'une double vacance ; elle s'étendait à tous les bénéfices dont les revenus excédaient 10 livres ou 6 marcs d'argent, sauf aux prélatures, parce que celles-ci devaient acquitter la taxe des services, et aux fondations chargées de services mortuaires dont les revenus étaient inférieurs à 20 livres.

Les annates étaient levées par les collecteurs apostoliques, dont la juridiction s'étendait sur un territoire déterminé, généralement sur une ou plusieurs provinces ecclésiastiques, et qui avaient le droit de déléguer des sous-collecteurs dans les différents diocèses [4]. Jean de Fayt, abbé de St-Bavon de Gand, fut collecteur des annates dans cette partie du comté de Flandre qui relevait de la France, en vertu d'une bulle d'Innocent VI, qui lui fut notifiée le 13 décembre 1358 par l'évêque Jean d'Amiens [5]. Le 9 novembre 1362, Jean de Varennes, prévôt de St-Pierre d'Aire, reçut l'ordre de recueillir les annates dans la province de Reims [6]. Ce sont les collecteurs qui doivent présider en 1363 aux enquêtes sur les revenus de certaines prévôtés du diocèse de Thérouanne, parce qu'ils sont le mieux

1. *Invent.*, n. 573 ; annexe XII, pp. 230-231.
2. Kirsch, *Annaten*, I, 14 ; *Invent.*, n. 61.
3. *Ib.*, n. 83.
4. On trouve des listes des annates dans les vol. 5 et 6 de l'armoire XXXII aux Archives Vaticanes et à la bibliothèque de S. Pierre-aux-liens à Rome (cf. Dudik, *Iter italicum*, I, pp. 66-67).
5. Van Lokeren, *L'abbaye de St-Bavon à Gand*, p. 72.
6. *Invent.*, n. 548.

à même de fixer la taxe ou l'impôt des revenus et de sauvegarder les droits de la Chambre apostolique [1].

Il faut aussi rapprocher des annates les *medii fructus* ou *fructus temporis*, appelés plus tard *fructus intercalares* ou fruits des bénéfices vacants, que le Saint-Siège s'était réservés [2]. Cette mesure, déjà en usage sous Jean XXII, fut étendue par Benoît XII à tous les bénéfices réservés, retirée par Clément VI, mais remise en vigueur par ses successeurs [3]. Nous en avons des exemples à partir de 1355.

Dépouilles. Le droit de dépouilles *(jus spolii)* fut fréquemment exercé par les papes au XIVe siècle ; il atteignait les prélats ou clercs décédés en curie ou à une certaine distance de celle-ci, dont les testaments ne contenaient rien en faveur des œuvres pies. Ce droit pouvait être exercé en vertu d'une réserve. On peut citer comme exemple l'évêque Gérard de Bâle en 1325 et l'archevêque Frédéric de Riga en 1341 [4]. Notre Inventaire contient deux actes relatifs à l'exercice de ce droit : des accords faits en 1361 et 1370, le premier avec les exécuteurs testamentaires de Bernard de Nexon, archidiacre d'Anvers, clerc de la Chambre apostolique, dont les biens avaient été frappés de réserve [5] ; le second avec les héritiers de Guillaume de Bénévent, archidiacre d'Ardenne dans l'église de Liége, clerc de la Chambre apostolique, dont les biens avaient également réservés [6].

Dans les deux cas il s'agit de clercs de la Chambre, et celle-ci jouissait vis-à-vis d'eux du droit de dépouilles. C'était un moyen de s'assurer en quelque sorte de leur fidélité, notamment pour les collecteurs, ou une compensation pour les facilités qui leur étaient données de cumuler de leur vivant les bénéfices ecclésiastiques [7].

Ce droit était aussi exercé à l'égard des évêques sortis des ordres religieux et qui avaient fait un testament sans en avoir reçu l'autorisation du Saint-Siège. C'est ainsi que le 29 janvier 1338, Benoît XII chargea Arnaud Le Roi, archidiacre de Cambrai, de recevoir, au nom de la Chambre apostolique, l'argent et les biens laissés par l'évêque Jean d'Apros, de l'ordre des Carmes, qui avait exercé les fonctions épiscopales dans les

---

1. *Ib.*, n°s 572-573 ; annexes XI-XII, pp. 229-231.

Les n^os^ de l'Inventaire où il est question des annates, sont : 61, 74, 133, 134, 136, 245, 282, 674, 1480, 1489, 1496, 1500, 1501, 1522, 1523, 1563, 1569, 1582, 1583, 1594, 1597, 1600, 1601, 1602, 1606-1608, 1612, 1618-1622, 1625, 1630, 1631, 1632, 1635, 1636, 1637, 1641, 1642.

2. Kirsch, *Kollektorien*, pp. XXVI-XXVIII, et *Revue d'hist. eccl.*, I, pp. 285-286 ; Haller *Papsttum und Kirchenreform*, I, pp. 129-130 ; M. Jansen, *Bonifatius IX*, pp. 126-127.

3. *Invent.*, n. 348, 353, 378, 392, 430, 466, 469, 482 bis, 502, 551.

4. Kirsch, *Kollektorien*, p. XXIX ; *Revue d'hist. eccl.*, I, p. 285 ; Calmet, *Pierre de Pleine-Chasseigne, son testament, inventaire de ses meubles* (*Annal. de St-Louis-des-Français*, I, 1897, pp. 487-529) ; M. Jansen, *Bonifacius IX*, pp. 129-130.

5. *Invent.*, n. 498 ; ann. VIII, pp. 225-226.

6. *Ib.*, n. 736 ; ann. XIX, pp. 237-238.

7. de Lesquen et Mollat, p. 170.

diocèses de Cambrai et de Tournai [1], et adressait une lettre de même teneur au sujet des biens que cet évêque avait laissés dans le pays d'Albi [2].

Décimes. — Les décimes étaient un impôt extraordinaire dont les papes frappèrent les possesseurs de certains bénéfices ecclésiastiques. Seuls les cardinaux, l'ordre hospitalier de St-Jean de Jérusalem, parfois les Chartreux et l'ordre Teutonique ou même quelques particuliers en étaient exemptés. La coutume de lever ces décimes remonte au commencement du XIIIe siècle; elle était légitimée par la nécessité de couvrir les frais des croisades ou d'assurer la protection aux pèlerins de Terre-Sainte. Dans la suite, les papes multiplièrent les décimes pour faire face aux besoins de l'Église « pro oneribus Romanae Ecclesiae ». Toute la période d'Avignon est marquée par l'imposition et le recouvrement de ces impôts, dont la multiplication constituait une lourde charge pour la chrétienté [3].

La nécessité de connaitre la valeur des revenus des bénéfices ecclésiastiques provoqua la rédaction de listes de ces bénéfices, où l'on consigna la contribution dont ils pouvaient être frappés: ce fut la *taxatio ad decimam*. Cette taxe fut déterminée, non pas d'après la somme des revenus bruts, mais d'après les fruits qui restaient au titulaire après déduction des charges. « Elle est avant tout une estimation faite par les agents du fisc de la quotité dont son possesseur était censé s'enrichir chaque année. La décime perçue par la Chambre était le dixième de la taxe ainsi établie » [4]. Une bulle d'Urbain V, du 27 février 1363, réduisit la taxe de moitié dans toute la France; ce fut la *nouvelle taxation*, dont parlent les documents du dernier quart du XIVe siècle et qui fut assez généralement appliquée.

Les décimes étaient perçues par les collecteurs apostoliques, placés à la tête d'un district qui embrassait une ou plusieurs provinces ecclésiastiques. Le diocèse de Cambrai, en dehors de la partie qui appartenait à l'Empire, ceux de Thérouanne et de Tournai ressortissaient à la collectorie de Reims; celui de Liége à celle de Cologne. La durée du man-

---

1. *Bullar. Carmelit.*, I, 567; Daumet, *Lettres de Benoît XII*, n. 400; *Revue Bénédictine*, 1904, pp. 267-269.

2. Daumet, n. 401; *Revue Bénéd.*, 1904, p. 268.

3. Finke, *Konzilienstudien zur Gesch. des 13. Jahrh.*, Münster, 1891; Fabre, *Les décimes ecclésiastiques dans le royaume d'Arles de 1273 à 1283* (*Annales du Midi*, 1892, pp. 371-380); P. A. Munch, *Pavelige Nuntiers Regnskabs og Dagböger... i Norden 1282-1334*. Christiania, *1864;* W. Haid, *Liber decimationis cleri Constantiensis pro papa de anno 1275* (*Freiburger Diöcesan-Archiv*, I, (1865), pp. 1-303); *Monumenta Hungariae Vaticana*, Ser. I, t. I: *Rationes collectorum pontificiorum in Hungaria*. Buda-Pesth, 1887; Willibald Hauthaler, *Libellus decimationis de anno 1285*. Beilage zum Programm des Collegium Borromaeum. Brixen, 1887; Gottlob, *Die päpstlichen Kreuzzugs-Steuern im 13. Jahrh.* Heiligenstadt, 1892; König, pp. 43-54; S. Steinherz, *Die Einhebung des Lyoner Zehnten im Erzbistum Salzburg* (*Mittheil. des Instit. f. oesterr. Gesch.*, t. XIV (1893) pp. 1-86); Lang, pp. LXXX-XC; Kirsch, *Kollektorien*, pp. XV-XXII et *Rev. d'hist. eccl.*, I, p. 284; de Lesquen et Mollat, pp. 156-158.

4. de Lesquen et Mollat, p. 157.

dat qui leur était confié directement par le pape et le camérier, était indéterminée jusqu'à révocation. C'est généralement à eux qu'est laissé le libre choix des sous-collecteurs chargés de lever les décimes dans les diocèses [1].

Comme fonctionnaires de la Chambre nous leur voyons faire des dépôts d'argent chez les banquiers [2], exécuter des paiements aux créanciers du pape (n° 817), avancer des versements (n° 1497), faire des acquisitions de draps pour l'aumônerie pontificale (nos 98, 203).

Notre Inventaire mentionne plusieurs décimes pontificales : la décime triennale imposée par Boniface VIII (nos 10, 12), celle du 30e imposée par Clément VI en France (nos 227, 229, 233, 276, 281, 384, 431, 478), celle de la 2e année imposée par Innocent VI (n° 479).

Nous aurons plus tard l'occasion de revenir sur les dîmes imposées dans notre pays et sur les comptes des collecteurs des diocèses de Cambrai, Thérouanne et Tournai, qui feront l'objet d'une publication spéciale [3].

Subsides caritatifs. Malgré leur appellation qui semblerait désigner un don spontané, laissé à la générosité du clergé, les subsides caritatifs n'en constituaient pas moins une nouvelle charge pour la chrétienté [4]. La somme n'était pas fixée ; c'était aux métropolitains et aux évêques à déterminer le chiffre du subside. Celui-ci une fois établi, les collecteurs avaient pour prélever cette somme les mêmes pouvoirs que pour les décimes ordinaires. Nos documents parlent d'un subside offert par les ecclésiastiques du diocèse de Cambrai à Jean XXII (n° 99), de subsides accordés au même pontife par l'ordre de Citeaux en faveur de l'expédition contre les rebelles et les hérétiques de la Lombardie (nos 79, 83, 85), d'un don gratuit de 1000 fl. promis par l'abbé Jean des Dunes à Grégoire XI [5], de subsides versés par les abbés de St-André-lez-Bruges et d'Eename en faveur de la croisade publiée par Pie II (nos 1739, 1741).

Les subsides caritatifs étaient également sollicités par les évêques dans leurs diocèses. Le 26 juin 1342, l'évêque Guy de Cambrai demande à Clément VI l'autorisation de lever ce subside, même sur les ordres religieux qui s'en prétendaient exempts [6] ; la levée ne devait pas dépasser

---

1. Voir sur le rôle de ces officiers de la Chambre, König, pp. 81-83 ; Kirsch, *Kollektorien*, pp. XXX-LXX ; du même, *Les collectories de la Chambre apostolique* dans *Compte-rendu du IIIe Congrès scientifique des catholiques*. Bruxelles, 1895 ; Sciences religieuses, pp. 291-296 et *Revue d'hist. eccl.*, I, p. 295 ; de Lesquen et Mollat, pp. 166-183 ; M. Jansen, *Bonifatius IX*, pp. 111-113.

2. Nos 72, 99, 142, 144, 149, 478, 722, 723, 800, 821-823, 825-827, 834-836, 838, 1052-1054.

3. Ceux de Liége pour le XIVe siècle ont été publiés par Mgr J. P. Kirsch.

4. Gottlob, *Kreuzzugsteuern*, 40 ; Kirsch, *Kollektorien*, XXII-XXIV et *Revue d'hist. eccl.*, I, pp. 284-285 ; de Lesquen et Mollat, pp. 162-163.

5. *Invent.*, ann. XXII, p. 240.

6. *Reg. Supplic. Clement. VI*, t. V, f. 60v ; Berlière, *Suppliques de Clément VI*, n° 397.

celle d'une décime. Le 4 novembre 1343, l'évêque Jean de Tournai sollicita aussi l'autorisation de lever une décime; Clément VI lui permit seulement un « subside modéré » [1]. Même demande de l'évêque Engelbert de la Marck le 4 mars 1345 et même réponse du pape [2].

Procurations. — Cette taxe extraordinaire, dont l'origine est incertaine, était un impôt qui atteignait directement l'épiscopat [3]. L'évêque est tenu, en vertu de son office, à faire la visite de son diocèse, et, dans l'exercice de cette charge, il a le droit de recevoir l'hospitalité du bénéficier qu'il visite. Cette obligation s'appelait *procuration*. Tribut alimentaire à l'origine [4], elle se transforma en une redevance pécuniaire [5], qui fut fixée par les constitutions pontificales, notamment par Benoit XII, dans la bulle *Vas electionis*. Au XIVe siècle, les papes s'attribuèrent le droit de lever cette perception. Il est assez possible que le pape pria d'abord les prélats de lui abandonner volontairement une partie de l'argent qui leur revenait du chef des procurations, ou que les évêques eux-mêmes firent spontanément au pape l'abandon d'une partie de ces revenus, peut-être en retour de la permission de faire lever leurs procurations par des commissaires. Ce fut le cas en 1344 pour l'évêque Raymond de Thérouanne, qui promit à Clément VI de lui céder « gratuita voluntate libera et spontanea », la moitié des procurations qu'il lèverait pendant un an dans son diocèse et paya de ce chef à la Chambre apostolique une somme de 1000 florins [6]. Le P. Denifle suppose qu'Urbain V réclama la perception directe des procurations en les frappant de réserves [7]. Quoi qu'il en soit, il semble bien que Clément VI modifia la levée des procurations diocésaines au profit de la papauté.

De quelle façon arriva-t-on à centraliser ces redevances? Il n'est pas

---

1. *Reg. Suppl. Clementis VI*, t. III, P. II, f. 25 ; Berlière, *Suppliques* n° 567.
2. *Reg. Suppl.* t. VI, f. 64 : Berlière, n° 814.
3. de Lesquen et Mollat, pp. 158-162 ; Haller, *Papsttum und Kirchenreform*, I, pp. 131-132 ; Lang, p. XC.
4. Sur la procuration de l'évêque de Tournai relativement à la maison de Couckelaere dépendant de St-Bertin, voir des actes de 1248 (Miraeus, *Op. dipl.*, II, 1229 ; d'Hoop, *Chartes du prieuré de St-Bertin à Poperinghe*, Bruges, 1870, pp. 81-84), et sur l'exemption des granges (Haigneré, *Chartes de St-Bertin*, II, pp. 29-30).
5. En 1283 l'archevêque de Reims fit la visite de l'abbaye de St-Amand et déclara avoir reçu « procurationem in victualibus » (*Revue Bénédictine*, t. XI, 1894, p. 136). En mars 1302, l'évêque de Cambrai consent à accepter un versement annuel de douze livres en échange du droit de gîte ou de la procuration qu'il réclamait à l'abbaye de St-Martin de Tournai (d'Herbomez, *Chartes de St-Martin de Tournai*, Bruxelles, 1901, t. II, pp. 465-467). On payait aussi des procurations aux légats lors de leurs visites ; ces contributions donnèrent souvent lieu à des récriminations de la part des intéressés. Urbain IV tempéra en 1264 la taxe des procurations des légats. (Voir Martène, *Thes. anecd.*, II, 81 ; E. Berger, *St-Louis*, p. 107, note ; *Hist. litt. de la France*, XVI, 470 ; XVIII, 58. Voir pour l'abbaye de Floreffe, *Analectes pour servir à l'histoire eccl. de la Belgique*, t. XII, pp. 59-61, pour celle de St-Trond, Pirenne, *Le livre de Guillaume de Ryckel*, pp. 98, 335-336).
6. *Invent.*, n. 151 ; ann. V, p. 222 ; voir n. 1526.
7. *La désolation des églises*, II, p. 604.

possible de le dire exactement. Si le 26 novembre 1344 l'évêque de Cahors abandonna au pape les revenus des visites de son diocèse [1], nous voyons que le 9 août 1345, l'évêque Guy de Cambrai annonçait au pape qu'il avait l'intention de visiter son diocèse, mais faisait remarquer que la taxe établie par Benoît XII était insuffisante vu la rareté et la cherté des vivres; il sollicitait l'autorisation de recevoir la procuration « prout antea secundum jus commune sui predecessores exigebant et consueverunt recipere et habere » [2]. Un texte, publié par le Dr Goeller, montre qu'en 1352 la législation était modifiée en faveur du pape et que les évêques devaient se contenter d'une demi-procuration [3]. Les papes suivants ne firent qu'étendre leurs prétentions, qui provoquèrent en France vers la fin du XIVe siècle de légitimes réclamations [4].

La mesure prise vis-à-vis des évêques atteignit naturellement leurs représentants ordinaires, les archidiacres et autres officiers chargés de la visite des bénéfices. En 1437, Simon de Luxembourg, archidiacre de Flandre dans l'église de Thérouanne, et Quintin Ménard, prévôt de St-Omer, promirent de payer le 1/3 des fruits perçus en raison de leurs visites d'églises [5].

A partir d'une époque déjà assez avancée dans le XIVe siècle, ce sont les banquiers ou les agents des marchands qui servent de procureurs et de garants. Ce sont eux qui se chargent de transmettre l'obligation dûment signée, de recevoir les bulles de provision et de les transmettre aux intéressés, sauf, en cas d'accident, à restituer les bulles à la Chambre contre remboursement des frais [6].

Les relations des banquiers et marchands avec la Chambre apostolique ont fait l'objet des recherches de Gottlob [7], König [8], Kirsch [9], Baumgarten [10] et Schulte [11].

Un mot sur la façon dont nous avons procédé dans la rédaction de cet Inventaire. Les formules des actes d'obligations et de quittances sont

---

1. Haller, I, p. 131, note.
2. *Reg. Suppl. Clement VI*, t. IX, f. 129; Berlière, *Suppliques* n° 892.
3. *Röm. Quartalschrift*, XV, 1901, p. 291.
4. Valois, *Le grand schisme*, II, pp. 51-52; de Lesquen et Mollat, *l. c.*
5. *Invent.*, nos 1520, 1522, 1581.
6. Les noms des marchands ou changeurs mentionnés dans l'Inventaire sont les suivants: Ainsfeld, Alberti, Alteniti, Archisel, Baldoyni, Bandini, Bardi, Barbani, Bernardi, Binis, Blanchi, Borgonhonis, Centurioni, Chieto, Clari, Dini, Duille, Ferrutii, Franchi, Franciotti, Francisci, Gerardi, Gorda, Grilli, Lamberteschi, Malabailla, Malapressa, Martelli, Matafellonis, Mingosii, Monis, Morcamp, Orcelli, Pacis, Petri, Ricii, Salutatis, Sanochi, Soderini, Spiafamis, Strap, Testa, Titius, Ultramarini, Vegii, Vinni.
7. *Kreuzzugs-Steuern*, pp. 245 et sqq.; *Kuriale Prälatenanleihen im XIII. Jahrh.* (*Vierteljahrschrift für Social-und Wirtshaftsgesch.*, 1903, I, pp. 345-372).
8. PP. 83-86.
9. *Kollektorien*, pp. LXI-LXIII.
10. *Untersuch.*, pp. CLXIIII-CLXV.
11. *Die Fugger in Rom, 1495-1523.* Leipzig, Duncker, 1904, 2 vol. in-8°.

toujours les mêmes, et, comme on en a déjà publié un bon nombre intégralement, il nous a semblé qu'une analyse substantielle pouvait tenir lieu du texte complet. L'analyse comprend toutes les particularités de l'acte : personnages, sommes des paiements, circonstances particulières. Les dates ont été reproduites fidèlement telles qu'elles sont données dans les registres, notamment des quittances ; pour les enregistrements nous avons suivi l'ordre chronologique, comme il se trouve dans les registres. On constatera de nombreuses variétés d'orthographe pour les noms propres ; les scripteurs méridionaux avaient souvent de la peine à transcrire exactement les noms de nos pays ; nous avons imprimé en italique les noms de personnes ou de localités, dont les variantes peuvent présenter quelque intérêt. Si quelque identification n'a pu être faite immédiatement au cours de l'analyse des textes, la table alphabétique comble les lacunes. On rencontre des cas où il y a quelque divergence dans l'indication des sommes dans les différents registres ; cela peut tenir à la façon de compter l'ensemble des versements, en y comprenant les frais de bulle, ou bien à des erreurs de transcription de la part des copistes. Il faut évidemment accorder plus de créance à la quittance qu'à l'enregistrement, où l'on a pu parfois oublier de noter le jour exact, et aux registres originaux qu'aux copies ; le reg. 20, notamment est une copie ou un résumé d'actes de 1344 à 1376. Le registrateur a parfois inscrit les entrées sans toujours indiquer le jour précis; il a fallu dans ce cas fixer la date à l'aide de l'acte précédent. Des erreurs de transcription de noms propres, p. ex. Jean pour Jacques [1], des distractions de copistes devaient se produire au XIV[e] siècle, comme de nos jours ; ici encore la table alphabétique, lorsqu'elle donne une série chronologique, permet de constater les erreurs et de les corriger.

Nous avons donné en annexes une trentaine de documents, qui pouvaient présenter un intérêt spécial pour faire connaître les différentes sortes de documents contenus dans la série des *Obligationes* et des *Solutiones*.

Il nous semble superflu d'insister sur l'utilité des documents au point de vue de notre histoire nationale. Il est certain que l'histoire religieuse en profitera dans une large mesure. Les séries chronologiques de nos évêques, abbés et autres dignitaires ecclésiastiques, telles que les auteurs du *Gallia christiana* les ont données, présentaient de nombreuses lacunes ; les textes Vaticans viennent les combler. L'histoire de la commende dans notre pays s'éclaire d'un jour nouveau par les textes précis fournis par les *Obligations*. La façon de payer les sommes dues à la Curie Romaine laisse aisément deviner la situation financière des institutions religieuses. Les relations des prélats avec la Cour d'Avignon sont aussi

1. Voir *Invent.*, n[os] 541, 546, 577 et p. 252.

mieux mises en lumière. Il n'est pas jusqu'aux noms de leurs procureurs qui n'offrent un intérêt particulier, parce que ces noms indiquent souvent les relations de familles ou de pays qui les unissent aux prélats qu'ils représentent. Tels abbés du XIV[e] siècle, p. ex. les abbés Pierre de Lobbes, Jean de St-Laurent de Liége, Sicard de Liessies, Guillaume de Blangy, dont l'origine était ou obscure ou inconnue, nous apparaissent maintenant comme les compatriotes des papes qui les ont nommés. Nos documents font également mieux connaître les relations financières des prélats avec les grandes firmes de marchands et de banquiers italiens, qui sont leurs intermédiaires auprès de la Cour de Rome. La multiplicité des transactions montre assez l'étendue de leurs opérations et leur activité dans les Pays-Bas.



BONIFACE VIII

1. 1296. — Mention de la promesse de l'évêque de Liége (1, 3; *Reg. Clementis V.* App. 1, 257 note).[1]

2. 1297. — L'évêque de Liége a payé 1800 liv. tourn. en fl., le fl. valant 10 s., laquelle somme a été partagée entre 23 cardinaux (1^A^, 6^v^).

3. 1297, 8 avril. — L'évêque de Cambrai a promis un s. c. de 6000 fl. (1, 5^v^; *Reg. Clem. V*, App. 1, 257 note).[2]

4. 1298, 2 novembre. — Sur le s. c. de 3000 fl. payé par l'évêque de Cambrai, chacun des 21 cardinaux a reçu 142 fl. 47 s. 1 d.; les familiers 6 fl. 44 s. 2 d. *Corton.* (1^A^, 15^v^).

5. 1301, 10 novembre. — Guy, évêque de Tournai, s'oblige, par l'entremise de maître Adémar, chanoine de Clermont, à payer 5000 fl. pour le s. c. du pape et des cardinaux et 2 serv. des fam.; il a payé 1000 fl. et promet de solder le reste avant Noël (1, 14^v^-15).[3]

6. 1301, 14 décembre. — Sur les 500 fl., payés comme partie du s. c. par l'évêque élu de Tournai, chacun des 17 cardinaux a reçu 29 fl. 13 s. 8 d.; le service des familiers n'a pas encore été payé (1^A^, 31).

7. 1303, 28 avril. — L'évêque de Liége a promis pour son s. c. 7200 fl. et 2 serv. des familiers, à payer aux Rameaux (1, 20^v^; *Reg. Clem. V.* App. 1, 260 note 1).[4]

BENOIT XI

8. 1304, 1 avril. — Guillaume, abbé de Bergues-St-Winnoc, promet pour son s. c. 600 fl. et 5 pet. serv. (88 fl. 3 gros tournois) à payer le mercredi avant la Toussaint[4] (1, 24; 2, 3^v^).

---

1. La feuille est gâtée par l'humidité.
2. En marge : solvit.
3. En marge : solvit.
4. En marge : solvit.

9. 1305, 2 janvier. — Quittance donnée à Jean de Slipes, chapelain du S. Siège, procureur de Guillaume, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 300 fl., avec prorogation de terme jusqu'au 1[er] mai pour les 70 fl. 9 gros tournois dus pour les 4 serv. des fam.

Datum Perusii IIII nonas januarii, anno a nat. Dom. MCCCV, ind. tercia, apost. sede vac. (2, 63-63[v]; *Reg. Clem. V*, App. 1, 261).

10. 1305, 15 février. — Quittance donnée à Jean de Calonne, prévôt d'Aire, dioc. de Thérouanne, jadis archidiacre de Gand dans l'église de Tournai, nommé collecteur de la dîme imposée par Boniface VIII dans les diocèses de Liége, Cambrai, Metz, Toul et Verdun, des sommes remises à la Chambre apostolique.

Datum Perusii anno dom. MCCCV, ind. tercia, die XV mensis februarii, apostolica sede vacante (2, 140-142; *Reg. Clem. V*, App. 1, 350-352).

11. 1305, 16 mai. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 300 fl. pour le serv. de la Chambre et de 70 fl. 42 sous *Corton.* pour les 4 serv. des fam.

Datum Perusii XVII kal. junii, anno a nat. Dom. MIII[c] V, ind. tertia, apost. sede pastore vac. (2, 65, 85[v]; *Reg. Clem. V*, App. 1, 262).

CLÉMENT V

12. 1306, 27 juillet. — Jean de Calonne, prévôt d'Aire, nommé par Boniface VIII collecteur de la dîme triennale imposée dans les diocèses de Liége, Cambrai, Metz, Toul et Verdun et confirmé dans cette charge par Benoît XI, reçoit quittance de la somme de 446 fl., payés à la Chambre apostolique pour les arrérages de cette dîme par André, son chapelain; ses dépenses pour recueillir ces arrérages s'élevaient à 56 fl.

Datum Burdegalis die XXVII julii, anno Dom. MCCCVI (2, 76; *Reg. Clem. V*, App. 1, 277).

13. 1307, 13 mars. — Arnaud, élu de Bordeaux, camérier apostolique, proroge jusqu'à la S. Jean-Baptiste le terme de paiement des 3000 fl. d'or pour la Chambre et des 480 fl. pour les 4 serv. des fam., dus par Philippe, évêque de Cambrai. (2, 77[v]-78; *Reg. Clem. V*, App. 1, 279).

14. 1307, 29 août. — L'évêque de Cambrai promet pour son s. c. 6000 fl. et en paie 2000; il paiera les 4000 de reste et les 5 serv. avant la Toussaint. [1]) (1, 35; *Reg. Clem. V*, App. 1, 214, note.)

---

1. En marge : solvit.

15. 1308, 14 mars. — Quittance donnée à Guy, évêque de Tournai, de 500 fl. dus pour une partie du s. c. de la Chambre, payés par Jean Robert, son clerc et procureur (2, 85; *Reg. Clem. V*, App. 1, 286).

16. 1308, 14 mai. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Cambrai, de 2000 fl. payés en différents termes pour complément du s. c. et de 500 fl. pour les 4 serv., payés par maître Jean de Moustier *(de Monasterio)* (2, 86; *Reg. Clem. V*, App. 1, 287).

17. 1308, 13 août. — Quittance donnée à Guy, évêque de Tournai, de 350 fl., payés pour la Chambre par son procureur, maître Jean *de Salciniis* ; avec prorogation jusqu'à la Saint-André du terme pour le reste du s. c. et des 4 serv. des fam. (2, 87v ; *Reg. Clem. V*, App. 1, 289-290).

18. 1309, 6 janvier. — Quittance donnée à l'évêque de Tournai de 240 fl. dus pour une partie du s. c., payés par son procureur, maître Jean *de Salciniis* (2, 89 ; *Reg. Clem. V*, App. 1, 291).

19. 1309, 15 mai. — Quittance donnée à l'évêque Guy de Tournai de 500 fl., payés pour une partie du s. c. par maître Jean Robert *de Salciniis*, son clerc et familier; on proroge jusqu'à la St-André le terme de paiement du reste et des 4 serv. (2, 92v ; *Reg. Clem. V*, App. 1, 297).

20. 1309, 12 décembre. — Pierre, évêque de Cambrai, promet 6000 fl. et 5 serv. à payer dans l'année. Les 5 serv. des fam. valent 715 fl. (1, 42-42v ; 2, 16 ; *Reg. Clem. V*, App. 1, 225). [1]

21. 1310, 31 janvier. — Quittance donnée à Guy, évêque de Tournai, de 200 fl., payés pour une partie de son s. c. par maître Jean Robert ; on proroge jusqu'à la St-Jean-Baptiste le terme de paiement du reste et d'un seul serv. des fam. (2, 104v ; *Reg. Clem. V*, App. 1, 307).

22. 1310, 7 octobre. — Quittance du cens dû par l'abbé et le couvent du monastère de St-Bertin, tenus à une once d'or annuellement; ils ont payé pour les 9 années révolues à la Pentecôte précédente 4½ onces en 22½ fl. d'or (2, 111v; *Reg. Clem. V*, App. 1, 316).

23. 1310, 16 octobre. — Quittance du cens dû par l'abbé et le monastère de Samer *(S. Wulmari in bosco)*, tenus à payer annuellement un besant d'or. Ils ont payé pour 18 ans à finir à l'Épiphanie prochaine 9 besants en 7 fl. d'or, chaque besant compté pour 11½ sous petits tournois (2, 111v; *Reg. Clem. V*, App. 1, 316-317).

---

1. En marge : solvit.

24. 1311, 13 décembre. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de 1000 fl. payés pour une partie de son s. c., avec prorogation pour le reste et les 5 serv. jusqu'à la Pentecôte (**2**, 121; *Reg. Clem. V*, App. **1**, 328).

25. 1312, 12 mai. — Prorogation de terme jusqu'à la Ste Madeleine accordée à l'évêque Pierre de Cambrai, pour le paiement du reste de son s. c. et des serv. des fam. (**2**, 123v; *Reg. Clem. V*, App. **1**, 241 note, 332).

26. 1312, 24 juillet. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de 1000 fl. payés pour une partie de son s. c. par maître Bernard *de Rivo*,son procureur,avec prorogation jusqu'à la Noël pour le reste (1000 fl.) et les 4 serv., qui sont de 570 fl. (**2**, 124v; *Reg. Clem. V*, App. **1**, 333).

27. 1312, 30 décembre. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de 1000 fl., complément de son s. c., et de 569 fl. 2 s. pet. tourn., pour les 4 serv., payés par Pierre de Cambrai, dit Fabri, clerc (**2**, 127; *Reg. Clem. V*, App. **1**, 335-336).

28. 1313, 2 juillet. — Adolphe, évêque de Liége, promet un s. c. de 7200 fl., à payer pour Pâques et 5 pet. serv. (**1**, 56; *Reg. Clem. V*, App. **1**, 252).

29. 1315, 13 novembre. — Adolphe, évêque de Liége, a payé par l'intermédiaire de Advocatus Nerus *de Advocatis*, de Florence, 1000 fl., comme partie de son s. c. de 3600 fl. L'obligation avait été souscrite le 14 juin 1313. (**3**, 11v; Sauerland, *Urk. und Reg.*, **1**, 200, n. 405).

JEAN XXII

30. 1316, 18 novembre. — Adolphe, évêque de Liége, a payé par son procureur, maître Arnold de Dorslon, 1250 fl., partie de son s. c. de 3600 fl. (**3**, 17; Sauerland, **1**, 208, n. 427).

31. 1316, 12 décembre. — Adolphe, évêque de Liége, a payé par l'intermédiaire du même procureur 500 fl., partie de son s. c. de 3600 fl. (**3**, 17; Sauerland, **1**, 215, n. 441).

32. 1317, 12 avril. — Adolphe, évêque de Liége, a payé par son procureur, maître Arnold de Dorslon, 482 fl., partie de son s. c. (**3**, 20v; Sauerland, **1**, 218, n. 449).

33. 1317, 21 juin. — Adolphe, évêque de Liége, a payé par son procureur, maître Arnold de Dorslon, 168 fl., partie de son s. c. (**3**, 21v; Sauerland, **1**, 221, n. 458).

34. 1317, 11 octobre. — Maître Arnold, procureur de l'évêque Adolphe de Liége, a payé 200 fl., partie du s. c. souscrit le 14 juin 1313. (**3**, 23^{v}; Sauerland, **1**, 223, n. 467).

35. 1317, 14 octobre. — Quittance donnée à Adolphe, évêque de Liége, de la somme de 150 fl., complément de son s. c., et de 554 fl. pour les 4 serv., payés par Arnold de Dorslon, clerc, son procureur.

Datum Avinione die XIIII mensis octobris predicti, anno, ind. et pont. predictis. (**5**, 62^{v}; Sauerland, **1**, 223, n. 468).

36. 1317, 14 octobre. — Adolphe, évêque de Liége, a payé pour le complément du service dû au collège des cardinaux et pour un serv. total des familiers 138 fl., 6 s. 9 d. pet. tourn. (**3**, 24; Sauerland, **1**, 224, n. 470).

37. 1318, 12 octobre. — Maître Raynald de Saulieu *(Sedeloco)*, chanoine de Saulieu, dioc. d'Autun, procureur de Jean, abbé élu et confirmé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer, promet de payer pour le s. c. 500 fl. et 5 serv. des fam., ½ à la S. Jean-Baptiste prochaine, ½ à la S. Hilaire suivante. (**5**, 21^{v}).

38. 1319, 6 juillet. — Jean, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer, a payé pour une partie de son s. c. 125 fl. et pour une partie du serv. des familiers 5 fl. 3 s. 5 d. par maître Raynald, chanoine de Saulieu, son procureur. L'obligation avait été souscrite le 12 oct. 1318. (**3**, 58).

39. 1319, 6 juillet. — Quittance dudit paiement. (**5**, 96).

40. 1320, 13 janvier. — Jean, abbé de N.-D. de Boulogne, a payé pour complément de son s. c. 125 fl. et pour complément du serv. des fam. 5 fl. 3 s. 7 d. par., par son procureur, maître Reginald, chanoine de Saulieu. (**3**, 63^{v}).

41. 1320, 13 janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer de la somme de 125 fl., complément du s. c. et de 20 fl. 14 s. 4 d. pet. tourn., pour les 4 serv. des fam., payés par maître Reginald, chanoine de Saulieu.

Datum Avinione die XIII januarii, anno, ind. et pont. supradictis. (**5**, 102^{v}).

42. 1320, 27 septembre. — Foulques, abbé de St-Pierre de Gand, promet de payer pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv., d'ici à cinq ans, soit 1000 fl. et le prorata des 5 services à la S. Michel 1321, et le reste à la même fête des autres années. Cette prorogation de terme lui a été accordée à cause de la pauvreté à laquelle le monastère était alors réduit. (**5**, 33^{v}; **6**, 24).

43. 1321, 24 septembre. — Foulques, abbé de St-Pierre de Gand, a payé pour une partie de son s. c. 500 fl. et pour une partie du serv. des fam. 23 fl., 13 s. 11 d. tourn. par maître Jean, dit Soyman, son procureur. (3, 84).

44. 1321, 25 septembre. — Quittance donnée à Foulques, abbé de St-Pierre de Gand de 500 fl., payement du premier terme du s. c. et de 95 fl. 4 s. 8 d. pet. tourn. pour les 4 serv. des fam., fait par Jean, dit Soyman, son familier et procureur.

Datum Avinione die XXV septembris, anno. ind. et pont. predictis. (5, 126v; 7, 24v).

45. 1322, 14 septembre. — Foulques, abbé de St-Pierre de Gand, a payé pour une partie de son s. c. 500 fl. et pour une partie du serv. des fam. 23 fl. 14 s. 2 d. tourn., par maître Jean, dit Soyman, son procureur. (3, 95).

46. 1322, 14 septembre. — Quittance donnée à Foulques, abbé de St-Pierre de Gand, pour le second terme de son s. c., de la somme de 500 fl., et de 95 fl. 4 s. 8 d., pour les 4 serv. des fam., payés par maître Jean Soyman.

Datum Avinione die 14 septembris, anno Domini M° CCC° XXII°, ind. quinta, pontificatus sanctissimi patris et domini nostri dom. Johannis, div. prov. pape XXII, anno septimo. (5, 136v; 7, 41v).

47. 1323, 17 mars. — Geoffroy, abbé de St-Laurent de Liége, promet de payer pour son s. c. 1000 fl. et 5 pet. serv.; ½ à l'entrée du Carême prochain, ½ à la Purification de l'année suivante (6, 34; 8, 5v).

48. 1323, 21 septembre. — Foulques, abbé de St-Pierre de Gand, a payé pour une partie de son s. c. 500 fl. et pour une partie des serv. des fam. 23 fl. 14 s. 2 d. tourn. par maître Jean de Soyman (3, 108-109).

49. 1323, 21 septembre. — Quittance donnée à Foulques, abbé de St-Pierre de Gand, de la somme de 500 fl., 3e terme et 3e paiement de son s. c. et de 35 fl. 4 s. 8 d. pet. tourn. pour les 4 serv. des fam., paiements effectués par maître Jean Soyman, son procureur.

Datum Avinione die XXI septembris, anno Dom. mill. CCC° XXIII°, ind. sexta, pont... dom. Johannis pape XXII anno octavo (8, 18v; 9, 2).

50. 1324, 21 juillet. — Elie, élu de Tournai, promet par procureur pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv. des fam., à payer ½ aux Pâques prochaines, ½ à la Noël suivante (6, 43; 10, 2).

51. 1324, 18 septembre. — Guy, évêque de Cambrai, promet par procureur de payer pour son s. c. 6000 fl. et 5 pet. serv., ½ à la Pentecôte, ½ à la Noël de l'année suivante (6, 44^v ; 10, 3^v).

52. 1324, 26 septembre. — Foulques, abbé de St-Pierre de Gand, a payé pour une partie de son s. c. 500 fl. et pour une partie des serv. des fam. 23 fl. 14 s. 2 d. tourn. par maître Jean Soyman, clerc, son procureur (3, 132^v).

53. 1324, 26 septembre. — Quittance donnée à Foulques, abbé de St-Pierre de Gand, de la somme de 500 fl., quatrième terme et paiement de son s. c. et de 95 fl. 4 s. 8 d. pet. tourn. pour les 4 serv. des fam., payés par maître Jean Soyman, son procureur.

Datum Avinione die XXVI mensis septembris, anno, ind. et pont. predictis (8, 28 ; 9, 18^v).

54. 1325, 31 mai. — Guy, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 500 fl. par son procureur. L'obligation avait été souscrite le 18 septembre 1324 (3, 151^v).

55. 1325, 31 mai. — Quittance donnée à Guy, évêque de Cambrai. de la somme de 500 fl. partie de son s. c., payée par Guillaume *Balbeti*, bourgeois de Clermont, avec prorogation pour le reste jusqu'à la fête de Pentecôte suivante.

Datum Avinione die ultima maii, anno ind. et pont. predictis (8, 38; 9, 30^v).

56. 1325, 16 septembre. — Foulques, abbé de Saint-Pierre de Gand, a payé pour complément de son s. c. 500 fl. et pour complément du serv. des fam. 23 fl. 14 s. 2 d. tourn. par maître Jean Soyman (3, 155).

57. 1325, 16 septembre. — Quittance donnée à Foulques, abbé de Saint-Pierre de Gand, de 500 fl., complément du s. c. et de 95 fl. 4 s. 8 d., complément des 4 serv. des fam., payés par maître Jean Soyman, clerc du dioc. de Tournai, son procureur.

Datum Avinione die XVI septembris, anno Dom. M° CCC° XXV, ind. VIII, pont... dom. Johannis pape XXII a° decimo (8, 42 ; 9, 33^v).

58. 1325, 11 novembre. — Quittance donnée à Guy, évêque de Cambrai, de 1000 fl., partie de son s. c. et de 300 fl., partie des 4 serv. des fam., payés par Guillaume *Balbeti*, bourgeois de Clermont.

Datum Avinione die XI novembris, anno, ind. et pont. predictis (8, 45^v ; 9, 36^v).

59. 1325, 13 novembre. — Guy, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 1000 fl. par Guillaume *Balbeti*, damoiseau, son procureur (3, 158).

60. 1325, 27 novembre. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël prochaine accordée à Guy, évêque de Cambrai, pour le paiement du reste de ses serv.

Datum Avinione die XXVII^{a} novembris, anno Dom. M^{o} CCC^{o} XXV°, ind. octava, pont... dom. Johannis... pape XXII a^{o} decimo. (**8**, 47 ; **9**, 38^{v}).

61. 1326, 20 mars. — Quittance donnée à maître Jean, chanoine d'Incourt, dioc. de Liége, fils de Jean Dangeslede, de 64 fl., en compensation des fruits de l'église paroissiale de Steinkerke, dioc. de Liége, qu'il détenait injustement sans s'être fait ordonner.

Datum Avinione die 20^{a} mensis marcii, anno 1326, ind. nona, pont. anno decimo. (**9**, 19 ; Kirsch, *Annaten*, **1**, 14).

62. 1326, 6 mai. — Prorogation de terme jusqu'à la fête de S. Michel en septembre accordée à Élie, évêque de Tournai.

Datum Avinione die sexta mensis maii, anno, ind. et pont. predictis. (**8**, 55 ; **9**, 45).

63. 1326, 21 mai. — Thierry, abbé de St-Martin de Tournai, promet de payer pour son s. c. 4000 fl. et 5 pet. serv., et ce en cinq ans. (**6**, 53^{v}-54 ; **10**, 33).

64. 1326, 23 mai. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint accordée à Guy, évêque de Cambrai, pour le paiement du reste du s. c. et du reste des 4 serv.

Datum Avinione die XXIII^{a} mensis maii, anno, ind. et pont. predictis. (**8**, 55^{v}).

65. 1326, 1er décembre. — Guillaume, évêque élu de Tournai, promet par procureur de payer pour son s. c. 5000 fl. et 5 pet. serv. ; il a reconnu les services de son prédécesseur immédiat non encore payés, qu'il payera ½ à l'Assomption (1327), ½ à la Noël suivante ; quant à ses services, il s'engage à les payer à l'Assomption et à la Noël des années suivantes (**6**, 57^{v} ; **10**, 37^{v}).

66. 1327, 26 février. — Quittance donnée à Geoffroy, abbé de St-Laurent de Liége, de 250 fl., partie de son s. c., payés par Gilles Cathalot, écolâtre de Léau, dioc. de Liége, avec prorogation de terme pour le reste jusqu'à la Toussaint [1].

Datum Avinione die XXVI mensis februarii, anno Dom. M^{o} CCC^{o} XXVII°, ind. X, pont. a^{o} undecimo (**8**, 73 ; **9**, 57).

---

1. En marge du Reg. 8 : « Attende quod non solvit servitia familiarium. » La date manque dans 8.

67. 1327, 17 avril. — Quittance donnée à Guy, évêque de Cambrai, pour une partie de son s. c., de la somme de 400 fl., payés par Guillaume *Balbeti*, son familier, le 7 avril, avec prorogation pour le reste jusqu'à la S. Michel.

Datum Avinione die XVII^a mensis aprilis, anno, ind. et pont. quibus supra (**8**, 75 ; **9**, 60).

68. 1327, 6 août. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Tournai, de la somme de 1250 fl., partie du s. c. de son prédécesseur immédiat et de 238 fl. 2 s. et 6 d. de Vienne pour les 4 serv. des fam., payés par Pierre Galanbi, recteur de la paroisse de S. Sauveur à Bruges.

Datum Avinione die VI^a augusti, anno, ind. et pont. predictis (**8**, 80 ; **9**, 66).

69. 1328, 8 mars. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Tournai, de 1250 fl., complément du s. c. de son prédécesseur, et de 238 fl. 2 s. 6 d. de Vienne pour les 4 serv. des fam., payés par Pierre Galambi, recteur de l'église de S. Sauveur à Bruges.

Datum Avinione die VIII^a martii, anno Domini MCCCXXVIII^o, ind. XI, pont. anno XII° (**8**, 91^v ; **12**, 3^v).

70. 1328, 14 mars. — Prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste accordée à l'évêque Guy de Cambrai.

Datum Avinione die XIIII mensis martii, anno, ind. et pont. pred. (**8**, 91^v ; **12**, 3^v).

71. 1328, 15 novembre. — Prorogation de terme jusqu'à la Purification accordée à Guy, évêque de Cambrai.

Datum Avinione die XV novembris, anno, ind. et pont. pred. (**8**, 103 ; **12**, 10^v).

72. 1328, 3 décembre. — Quittance donnée à Arnaud *Regis*, archidiacre de Cambrai, collecteur des fruits des bénéfices vacants dans les diocèses de Cambrai, Tournai, Thérouanne, Arras et Noyon, avec Armand de St-Geniès, jadis archidiacre de Noyon, des sommes versées à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die tertia mensis decembris, anno (1328) ind. et pont. predictis (**12**, 99^v-100).

73. 1328, 27 décembre, — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Tournai, de 1000 fl., partie de son s. c., payés par Pierre de Viers, sacriste du monastère de Carennac.

Datum Avinione die XXVII^a decembris, anno Domini M^o CCC^o XXIX, ind. XII^a, pontificatus domini nostri anno tercio decimo. (**8**, 107 ; **12**, 17^v).

74. 1329, 15 mars. — Quittance donnée à Henri de Mierlaer, clerc du dioc. de Liége, de 114 fl., valeur de deux annates, en compensation des fruits des églises de Millingen et de Kuik (dioc. de Cologne et de Liége) et d'un canonicat avec prébende et supplément à Utrecht qu'il détenait injustement, n'ayant pas l'âge légitime et n'ayant pas reçu les ordres.

Datum Avinione die XV[a] *mensis marcii, anno Domini M° CCC° XX° IX, pont. anno XIII.* (**9**, 103; **12**, 103-103[v]; Kirsch, *Annaten.*, **1**, 15-16).

75. 1329, 20 mai. — Thierry, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Jacques Dornamont, clerc.

Datum Avinione die XX maii, anno etc. [*1329*] *ut supra.* (**12**, 162[v]).

76. 1329, 27 mai. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Tournai, de 1000 fl., partie de son s. c. et de 200 fl. partie des 4 serv., [lesquels montent en tout à 666 fl. 22 s. de Vienne], payés par Pierre de Viers, sacriste du monastère de Carennac, dioc. de Cahors.

Datum Avinione die XXVII[a] *maii, anno, ind. et pont. pred.* (**8**, 116; **12**, 27).

77. 1329, 13 juin. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Tournai, de 333 fl. et 11 s. Viennois, partie des 4 serv., payés par Pierre *Placentis*, chapelain du pape et auditeur du sacré palais.

Datum Avinione die XIII[a] *junii, anno, ind. et pont. pred.* (**5**, 117[v]; **12**, 29).

78. 1329, 19 juillet. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Tournai, de 500 fl., complément du s. c. et de 133 fl., 11 sous Viennois, complément des 4 serv., payés par Pierre Galanbi, recteur de l'église de S. Sauveur à Bruges.

Datum Avinione die XIX julii, anno, ind. et pont. pred. (**8**, 121; **12**, 32).

79. 1329, 8 novembre. — Quittance donnée à l'abbé de Vaucelles, collecteur et receveur de la dîme imposée par son ordre et concédée au pape pour le subside contre les rebelles et hérétiques de Lombardie, dans le Brabant et le pays de Liége, de 306 fl. 16 agneaux, remis par Fr. Durand de la Ferté, procureur général de l'ordre.

Datum Avinione anno, die, ind. et pont. ut supra (**12**, 114[v]).

80. 1329, 24 novembre. — Quittance donnée à Guy, évêque de Cambrai, de 500 fl., partie de son s. c., payés par Thomas de St-Sulpice, son familier.

Datum Avinione die XXIIII novembris, anno, ind. et pont. pred. (**8**, 130[v]; **12**, 41[v]; cf. *Reg. Avin.* **36**, 539).[1]

1. En marge du vol. 8 : Attende quod non solvit servitia familiarium. — Le vol. 8 donne « de S. Sulplicio », le vol. 12 « S. Suplicio », et la date du 20 novembre ; après le chiffre XX on a gratté.

81. 1329, 27 novembre. — Prorogation de terme jusqu'à la S. Jean-Baptiste accordée à Guy, évêque de Cambrai.

Datum Avinione die XXVII[a] *novembris, anno, ind. et pont. pred.* (8, 130[v]; **12**, 42).

82. 1330, 8 juillet. — Quittance donnée à Guy, évêque de Cambrai, de 600 fl., complément de son s. c., et de 300 fl. pour les 4 serv. des fam. au prorata de ces 600 fl., ainsi que de 400 fl. payés le 7 avril 1327, et de 500 fl. payés le 24 novembre 1329, payés par Jean de Fumone, chanoine de Cambrai.

Datum Avinione die VIII mensis julii, anno, etc. ut supra (**12**, 55; **13**, 24[v]; cf. *Reg. Avin.* **36**, 545).

83. 1330, 8 octobre. — Quittance donnée à Maître Henri dit Meyers, prêtre du diocèse de Cambrai, recteur de l'église paroissiale d'Hérenthals, diocèse de Cambrai, qui a occupé cette église d'une façon peu canonique pendant trois ans. Jean XXII l'autorise à garder les fruits qu'il en a tirés, sauf à payer à la Chambre apostolique, comme subside en faveur de l'expédition contre les hérétiques de Lombardie, une somme de 45 fl.

Datum Avinione die VIII octobris, anno, ind. et pont. pred. (**12**, 131).

84. 1331, 4 février. — Jean, évêque de Thérouanne, promet pour son s. c. par Nicolas Sortes, clerc du diocèse d'Avranches, son procureur, de payer 5000 fl. et 5 serv., ½ à la Noël suivante, ½ à la S. Michel de septembre de l'année suivante (**6**, 99).

85. 1331, 21 octobre. — Quittance donnée à Henri, abbé de Vaucelles, collecteur de la dîme imposée par son ordre en faveur de l'expédition contre les hérétiques de Lombardie, dans le Brabant et le pays de Liége, de 52 fl., 35 réaux d'or, 12 agneaux et 2 sterlings d'argent, remis à la Chambre apostolique par Fr. Durand de la Ferté, procureur général de l'Ordre.

Datum Avinione die XXI mensis octobris [1331] (**12**, 146[v]).

86. 1331, 23 décembre. — Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, promet de payer par D. Lambert de *Vambeque*, moine dudit monastère, son procureur, 4000 fl. pour son s. c. et 5 pet. serv. Il a reconnu les services promis par son prédécesseur et non payés. Cette somme de 8000 fl. et les 10 services seront payés en 5 ans à partir de la Noël de l'année suivante. (**6**, 108[v]).

87. 1332, 12 janvier. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de 1250 fl., partie de son s. c., et de 247 fl. 5 s. 3 d., partie des 4 serv., payés par Jean, évêque d'Avranches.

Datum Avinione die XII mensis januarii, anno, ind. et pont. predictis [*1332*]. (**13**, 59).

88. 1332, 21 janvier. — Pierre, cardinal du titre de Ste-Praxède, camérier du collège des cardinaux, et Gasbert, archevêque d'Arles, camérier du pape, font savoir à l'official de Tournai, qu'à la demande de Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, s'il conste du repentir de Thierry, son prédécesseur, mort frappé de censure ecclésiastique à cause du retard de paiement, ils l'autorisent à lui faire accorder la sépulture ecclésiastique.

Datum Avinione die XXI mensis januarii, anno Domini millesimo CCC° XXXII, indictione XV, pont... Johannis... pape XXII anno XVI (**13**, 145v).

89. 1332, 21 janvier. — Les mêmes à Arnaud *Regis*, archidiacre de Cambrai, et Bertrand de *Galardo*, archidiacre de Gand dans l'église de Tournai. Ils communiquent la supplique remise par l'abbé Gilles de St-Martin de Tournai au pape Jean XXII à l'effet d'obtenir une remise totale ou partielle des sommes dues pour les services, vu la pauvreté de son monastère. Le pape a prescrit une enquête sur la situation financière de l'abbaye avant de prendre une décision. Les camériers susdits chargent les deux archidiacres de faire cette enquête.

Datum Avinione die XXI mensis januarii, anno Domini M CCC XXXII, ind. XV, pont... Johannis... pape XXII anno XVI°. (**13**, 145v-146v ; publié par P. M. Baumgarten, *Unters. und Urkunden.*, pp. 58-61).

90. 1333, 12 mai. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de la somme de 1250 fl., complément de son s. c. et de 217 fl. 5 s. 3 d., paiement des 4 serv. des fam., fait par Guillaume Panan, son chapelain.

Datum Avinione die XII mensis maii, anno Domini M° CCC° XXXIII. (**15**, 6v; **13**, 86v).

91. 1333, 6 juillet. — Hélie de St-Julien, damoiseau du diocèse de Limoges, procureur de Thibaut, évêque élu et confirmé de Tournai, a promis de payer pour le s. c. 5000 fl. et 5 pet. serv., ½ au premier dimanche de Carême 1334, ½ à la St-Michel suivante. (**6**, 126v; **14**, 12; **16**, 4v).

92. 1333, 8 juillet. — Arnaud, abbé de St-Laurent de Liége, reconnaît devoir 500 fl. et 5 pet. serv. pour son prédécesseur Geoffroy et promet pour son s. c. 1000 fl. et 5 pet. serv., à payer 400 fl. avec lesdits services à la St-Jean-Baptiste de 1334, et 400 fl. et les services à la même fête de l'année suivante, 400 fl. l'année suivante et les autres 300 à la même fête de l'année suivante. (**6**, 127; **14**, 12v; **16**, 5).[1]

---

1. En marge du vol. 6 : Attende quod debet 2 flor. pro littera prorogationis cum qua recessit procurator sine solutione.

93. 1334, 17 février. — Quittance donnée à Thibaut, évêque de Tournai, de la somme de 1250 fl., partie de son s. c., et de 227 fl. 3 s. 8 d. pour les 4 serv. des fam., versée par Guillaume Granger, son chapelain.

Datum Avinione die XVII mensis februarii, anno, ind. pont. ut supra. (**13**, 98; **15**, 18).

94. 1334, 23 septembre. — Prorogation de terme accordée à Ar(naud), abbé de St-Laurent de Liége, pour les 200 fl. et les serv. des fam. au prorata, jusqu'à la St-Jean-Baptiste de 1335 (**15**, 28).

95. 1334, 17 octobre. — André, évêque de Tournai, promet par maitre André Sapiti, son procureur, de payer pour son s. c. 5000 fl. et 5 pet. serv. Il reconnaît également pour les services promis et non payés par son prédécesseur Thibaut 1500 fl. et 5 pet. serv., qu'il payera à la Pentecôte prochaine. Quant à ses services, il les paiera, ½ le premier dimanche de Carême suivant, ½ à la Toussaint (**6**, 138; **14**, 23; **16**, 16^{v}).

96. 1334, 12 novembre. — R(aymond), évêque élu de Thérouanne, promet par Simon Clarambaud, son procureur, 5000 fl. et 5 serv., payables ½ à l'Assomption de 1335, ½ à la Pentecôte de 1336 (**6**, 139^{v}; **14**, 24; **16**, 17^{v}).

BENOIT XII

97. 1335, 10 juin. — Quittance donnée à André, évêque de Tournai, de 1250 fl., complément du s. c. de son prédécesseur Thibaut et de 227 fl. 3 s. 7 d. pour les 4 serv. des fam., payés par Chrétien de Florence, marchand en curie romaine.

Datum Avinione die X mensis junii, anno etc. ut supra (**13**, 105; **15**, 41; **17**, 10).

98. 1335, 19 juillet. — Quittance donnée des sommes employées par Ricanus *de Gorda*, marchand d'Avignon, chargé par Jean XXII de l'achat de draps en Flandre et en Brabant.

Datum Avinione die XIX julii, anno Domini M° CCC° XXXV°, ind. III^{a}, pont... Benedicti... XII anno primo (**17**, 48^{v}; App. **1**).

99. 1335, 19 juillet. — Quittance donnée à Arnaud *Regis*, archidiacre de Cambrai, collecteur apostolique dans la province de Reims, et plus spécialement du subside offert à Jean XXII par les ecclésiastiques du diocèse de Cambrai, des sommes remises par lui à la Chambre apostolique.

Datum Avinione... die XIX mensis julii, anno etc. ut supra (**17**, 49).

100. 1335, 14 août. — Quittance donnée à Raymond, évêque de Thérouanne, de la somme de 1250 fl., partie de son s. c., et de 217 fl. 5 s. 1 d., serv. des fam., payée par Simon Clarembaud.

Datum Avinione die XIIII augusti, anno etc. ut supra. (**13**, 108^{v}; **15**, 45).

101. 1336, 23 février. — Quittance donnée à André, évêque de Tournai, de la somme de 1250 fl., partie du s. c., et de 217 fl. 5 s. 1 d., partie des serv. des fam., payés par Chrétien, marchand de Florence.

Datum Avinione die XXIII mensis februarii, anno Domini millesimo CCC° XXXVI°, ind. IIII, pont. dom. nostri ut supra. (**13**, 115^{v}; **15**, 51^{v}; **17**, 21).

102. 1336, 16 mai. — Quittance donnée à Raymond, évêque de Thérouanne, de 625 fl., partie du s. c., et de 108 fl. 9 s., pour les 4 serv. des fam., payés par Bernard François de Clermont, familier de Mathieu Gayte, trésorier du roi de France.

Datum Avinione die XVI mensis maii, anno etc. ut supra. (**13**, 119; **15**, 55; **17**, 25).

103. 1336, 9 août. — Guillaume, évêque élu de Cambrai, promet par Philippe d'Arbois, doyen de St-Donatien à Bruges, son procureur, de payer 6000 fl. et 5 pet. serv., ½ à l'Ascension, ½ à la Noël de 1337. (**6**, 150; **14**, 33).

104. 1336, 7 octobre. — Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour les deux années écoulées par maître Jacques de Ville, son procureur. (**17**, 106).

105. 1336, 27 octobre. — Quittance donnée à Pierre *Gervasii*, chan. de Viviers, nonce apostolique en Flandre, d'une partie du service de Nanker, évêque de Breslau, payé par Godefroid Kelrenia, bourgeois de Bruges.

Datum Avinione die vicesima septima mensis octobris, anno Domini M° CCC° XXXVI, ind. quarta, pont... Benedicti pape XII anno secundo. (**17**, 82^{v}).

106. 1336, 30 octobre. — Quittance donnée à Raymond, évêque de Thérouanne, de 625 fl., complément du s. c., et de 108 fl. 9 s., complément des 4 serv. des fam., payés par Bernard François.

Datum Avinione XXX mensis octobris, anno etc. ut supra (**13**, 121^{v}; **15**, 58^{v}; **17**, 28^{v}).

107. 1336, 7 novembre. — Quittance donnée à André, évêque de Tournai, de 1250 fl. complément du s. c., et de 217 fl. 5 s. 2 d., complément des 4 serv. des fam., payés par Nicolas Dini, marchand de Florence.

Datum Avinione die VII mensis novembris etc. ut supra (13, 121v; 15, 59; 17, 29).

108. 1337, 28 mai. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Cambrai, de la somme de 1500 fl., partie de son s. c. et de 375 fl., partie des 4 serv. de fam., payés par Nicolas Ferrutii, marchand de la société des Bardi de Florence.

Datum Avinione die XXVIII maii, anno, ind. et pont. predictis (13, 126v; 15, 64v; 17, 35).

109. 1337, 31 août. — André, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître André Sapiti, son procureur en Cour romaine (17, 116).

110. 1337, 3 décembre. — Guillaume, évêque de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Philippe d'Arbois, chanoine de Cambrai, son procureur (17, 118v).

111. 1338, 29 janvier. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Cambrai, de la somme de 1500 fl. complément des 4 serv. des fam., payés par François Baldoyni, marchand de la société des Bardi de Florence.

Datum Avinione die XXIX mensis januarii, anno, ind. et pont. quibus supra (13, 131; 15, 69; 18, 58).

112. 1338, 22 juillet. — Guillaume, évêque de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Jean de Bapaume, lic. U. I, son procureur (18, 115).

113. 1338, 23 octobre. — Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître André Gabiel de Tignano, de Florence, son procureur (18, 117v).

114. 1338, 22 décembre. — Raymond, évêque de Thérouanne, fait sa visite pour l'année écoulée par Galhard Nigri, archidiacre de Barjac, dans l'église de Comminges, son procureur (18, 119).

115. 1339, 12 juillet. — André, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Adam *de Urchiis*, son procureur (18, 124).

116. 1339, 13 décembre. — Guillaume, évêque de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Grandpré, doyen de St-Géry de Cambrai, son procureur (18, 127v).

117. 1340, 23 juin. — L'exécution de la lettre de l'abbé de St-Laurent près de Liége a été confiée à Albert, doyen de St-Martin, à Geoffroy Rupin et à Jean Renouard, chanoines en l'Ile (Liége), par Imbert, cardinal du titre des 12 Apôtres et Gasbert, archevêque d'Arles, camérier du pape (**18**, 88v).

118. 1340, 12 septembre. — André, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Adam *de Urchiis*, clerc, son procureur (**18**, 135).

119. 1340, 16 octobre. — Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par le même, son procureur en Cour romaine (**18**, 135v).

120. 1340, 22 décembre. — Guillaume, évêque de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Grandpré, chanoine de Beauvais, son procureur (**18**, 137v).

121. 1341, 13 juillet. — André, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Adam *de Urchiis*, clerc, son procureur (**18**, 143).

122. 1341, 6 novembre. — Guillaume, évêque de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Guy de Besançon, lic. U. I., son procureur (**18**, 146).

123. 1341, 21 novembre. — Pierre, abbé de St-Bavon de Gand, promet par Gisbert de Mandagachis, chan. de Mende, son procureur, de payer 4000 fl. et 5 pet. serv., ½ à la Toussaint, moitié à la S. J.-B. de l'année suivante (**6**, 176v; **14**, 42; **16**, 47v).

124. 1342, 27 février. — Raymond, évêque de Thérouanne, fait sa visite pour l'année écoulée, par Jean de Béziers, son procureur (**18**, 149).

CLÉMENT VI

125. 1342, 7 août. — Gasbert, archevêque de Narbonne et camérier du pape, fait savoir qu'Imbert, cardinal des 12 apôtres et camérier du collège des cardinaux, ainsi que lui, avaient chargé Albert, doyen de St-Martin à Liége, Geoffroy Rupin, chan. de St-Lambert et Jean Renouard, chanoine de St-Martin, de saisir les biens et revenus du monastère de St-Laurent de Liége, jusqu'au moment où l'abbé aurait payé les services dus par ses deux prédécesseurs Geoffroy et Arnaud. Ils donnent quittance de la somme de 500 fl. payés aux dits commissaires par le monastère.

Datum Avinione die VII mensis augusti, anno Domini M° CCC° XLII°, ind. X., pont. SSmi patris et domini nostri, domini Clementis... pape VI, anno I. (**19**, 1 ; app. II).

126. 1342, 8 octobre. — Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour les deux ans écoulés par maître Adam *de Urchiis*, son procureur en cour romaine (**19**, 67).

127. 1342, 15 octobre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Bavon de Gand, de la somme de 1000 fl., partie de son s. c. et de 200 fl., partie des 4 serv. des fam., payés par Jacques Malabayle, marchand d'Asti.

Datum die XV mensis octobris, anno, ind. et pont. predictis (**19**, 3v).

128. 1342, 16 octobre. — Guy, évêque élu de Cambrai, promet par Gérald de Pomiers, chan. de Chartres, son procureur, de payer 6000 fl. et 5 pet. serv., ½ à la Toussaint de 1343 et ½ à la St-Michel de l'an suivant. — Suit la remarque : Attende quod procuratorium dicti domini Geraldi de Pomeriis ad promissionem... erat deffectivum... (**6**, 188-188v ; **14**, 50 ; **16**, 62v).

129. 1342, 21 octobre. — Jean, évêque de Tournai, promet de payer pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv. des fam., ½ à la Toussaint de 1343, ½ à l'Assomption de l'année suivante (**6**, 189 ; **14**, 50v ; **16**, 63).

130. 1342, 27 novembre. — Gérald de Pomiers produit l'instrument de ratification de l'obligation du 16 octobre faite par l'évêque élu de Cambrai, de même qu'un acte dudit élu l'autorisant à prêter le serment en question (**6**, 188v ; **16**, 62v-63).

131. 1342, 13 décembre. — Gasbert, archevêque de Narbonne et camérier du pape, rappelle l'acte du 7 août précédent, et déclare que Wautier, abbé de St-Laurent de Liége, a payé pour complément des services communs dus par ses prédécesseurs Geoffroy et Arnaud 250 fl. et pour les 8 serv. des fam., dus par les mêmes, 174 fl. 6 s., monnaie d'Avignon, remis par Barthélemy *Mingosii* de Lucques, changeur en cour romaine; il en donne quittance à l'abbé Wautier.

Datum Avinione die terciadecima mensis decembris, anno Domini M° CCC° XLII°, ind. X, pont... Clementis... pape VI anno primo (**19**, 7v; app. III).

132. 1342, 17 décembre. — Imbert, cardinal des 12 Apôtres et camérier du collège des cardinaux, et Gasbert, arch. de Narbonne, camérier du pape, rappellent à Jean Renouard, doyen de St-Martin, Geoffroy Rupin, chan. de St-Lambert et Albert, chan. de St-Jean à Liége qu'Arnaud, lors de sa promotion à l'abbaye de St-Laurent de Liége, a promis de

payer pour son s. c. et pour le complément du s. c. de son prédécesseur Geoffroy, ainsi que pour les 5 serv. des fam. la somme de 1717 fl. 11 s. tourn., mais qu'il n'avait pu les payer à cause des difficultés que lui suscitait l'évêque de Liége. C'est alors qu'ils les avaient chargés de mettre les biens et revenus de l'abbaye sous séquestre jusqu'à paiement de la dite somme. Celle-ci ayant été payée, l'abbé Wautier a demandé la levée du séquestre; les dits camériers les chargent de répondre à ce désir.

Datum Avinione die XVII decembris, anno Domini M° CCC° XLII°, ind. X, pont... Clementis... pape VI anno primo (19, 8-8v; app. IV).

133. 1343, 7 janvier. — Quittance donnée à Jean de Baier, pour les fruits de la première année de ses prébendes de Bonn et de Hougaerde, de la somme de 100 fl. payés par Jean de Pistoie.

Datum Avinione die VII mensis januarii, anno Domini M° CCC° XLIII°, ind. XI, pont... Clementis... pape VI anno secundo. (19, 100v).

134. 1343, 29 janvier. — Obligation de Pierre de Serron, curé de Carnin, diocèse de Tournai (23, cahier oblong en tête du volume, f. 6v).

135. 1343, 3 mars. — Hugues, abbé de Stavelot, promet pour son s. c. 145 fl. et 5 serv. des fam., à payer ½ à la Noël, ½ à la Toussaint de l'année suivante. (6, 198-198v; 14, 56; 16, 73v).

136. 1343, 28 mars. — Nicolas, cardinal de *S. M. in via lata*, s'oblige à payer 250 fl. pour la vacance d'un an de son archidiaconé de Condroz dans l'Église de Liége. (23A, f. 2).

137. 1343, 23 juin. — Quittance donnée à Pierre, jadis abbé de St-Bavon de Gand et maintenant de St-Riquier en Ponthieu, dioc. d'Amiens, de la somme de 1000 fl., complément du s. c. dû comme abbé de St-Bavon et de 200 fl., complément des 4 serv. des fam., payés par Bertholin *Vegii* et Benoît *Ultramarini*, marchands de Gênes, ses procureurs.

Datum Avinione die XXIII mensis junii, anno, ind. et pont. quibus supra. (19, 19v; Van Lokeren, *Hist. de l'abb. de St-Bavon à Gand*, 223).

138. 1343, 27 octobre. — Jean, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Hugues de St-Médard, chanoine de Rozoy, dioc. de Laon, son procureur (19, 75v).

139. 1343, 30 octobre. — Quittance donnée à Jean, évêque de Tournai, de 1250 fl., partie de son s. c. et de 185 fl., 4 s. 6 d. monnaie d'Avignon, partie des 4 serv. des fam., payés par Hugues de St-Médard, son familier.

Datum Avinione die penultima mensis octobris, anno, ind. pont. predictis (19, 30v).

140. 1343, 13 novembre. — Guy, évêque de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Jean *Caroli* de Cambrai, son procureur (**19**, 76).

141. 1343, 17 novembre. — Quittance donnée à Hugues, abbé de Stavelot, de 35 fl., partie du s. c. et de 5 fl. 14 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par André *de Uffeyo*, recteur de l'église de *Ferires* (Ferrière), dioc. de Liége.

Datum Avinione die XVII mensis novembris, anno, ind. et pont. predictis (**19**, 32v).

142. 1343, 19 novembre. — Quittance donnée à Jean Ogier, doyen de Beaune, collecteur apostolique dans la province de Reims, des sommes remises par lui à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die XIXa mensis novembris, anno Domini M° CCC° XLIII°, ind. XI, pont... Clementis... pape VI anno secundo (**19**, 97v).

143. 1343, 29 décembre. — Quittance donnée à Guy, évêque de Cambrai, de 1500 fl., partie du s. c., et de 222 fl., 5 s. 5 d., partie des 4 serv., payés par Ancelin *de Castronovo*, son chapelain.

Datum Avinione die XXIX mensis decembris, anno nativitatis Domini M° CCC° XLIIII°, ind. XII, pont. sanctissimi patris et domini, domini Clementis divina providentia pape VI anno secundo (**19**, 36v).

144. 1344, 6 février. — Quittance donnée à Jean Ogier, doyen de Beaune, collecteur apostolique dans la province de Reims, des sommes remises par lui à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die sexta februarii, anno Domini M° CCC° XLIIII° ind. XII, pont... [Clementis... pape VI] anno secundo (**19**, 122v).

145. 1344, 20 mars. — Jean, abbé de S. Bavon de Gand, promet de payer pour son s. c. 4000 fl. et 5 serv. des fam., ½ à la Noël, ½ à la Toussaint de 1345 (**6**, 212; **14**, 68v; **16**, 91v).

146. 1344, 19 mai. — Simon, abbé de S. Sauveur de Ham, promet de payer pour son s. c. 1100 fl. et 5 pet. serv., ½ à Pâques, ½ à la Noël suivante (**14**, 70v; **16**, 94v).

147. 1344, 5 août. — Jean, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Pierre *Munerii*, son chapelain, familier et procureur. (**19**, 83v.)

148. 1344, 6 août. — Quittance donnée à Jean, évêque de Tournai, de 1250 fl., complément de son s. c. et de 185 fl. 4 s. 6 d., monnaie d'Avignon, complément des 4 serv., payés par Pierre *Munerii*, chanoine d'Avranches, son chapelain.

Datum Avinione die VI mensis augusti, anno, ind. et pont. quibus supra (19, 52).

149. 1344, 17 septembre. — Quittance donnée à Jean de Cassel *(Casleto)*, chanoine de Liége, collecteur apostolique dans la province de Cologne, des sommes remises par lui à la Chambre apostolique.

Datum Avinione XVII die mensis septembris, anno Dom. M° CCC° XLIIII°, ind. XII, pont... Clementis... pape VI anno tertio (19, 138).

150. 1344, 16 octobre. — Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Brice de *Calenielle*, lic. ès-lois, son procureur (19, 84v).

151. 1344, 27 octobre. — Étienne, évêque de Cassin, trésorier du pape, rappelle que Raymond, évêque de Thérouanne, avait promis de payer au pape la moitié des procurations qu'il lèverait dans son diocèse pendant une année. En conséquence de cette promesse, ledit évêque a versé la somme de 1000 fl. d'or de Florence par Jacques Malabayle, marchand d'Asti, dont quittance lui est donnée.

Datum Avinione die XXVII octobris, anno Domini M° CCC° XLIIII°, ind. XII, pont... Clementis... pape VI anno tertio (19, 139v; app. V).

152. 1344, 29 octobre. — Quittance donnée à Hugues, abbé de Stavelot, de la somme de 35 fl., complément du s. c. et de 5 fl. 14 s. 9 d., complément des 4 serv. payés par André *de Uffeyo*, recteur de l'église de Ferrière.

Datum Avinione die XXIX mensis octobris, anno et pont. predictis (19, 58v).

153. 1344, 9 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 1000 fl., partie du s. c., et de 166 fl., partie des 4 serv., payés par Jean Cortoys, chan. d'Amiens, « scriptor » apostolique, et Jean de Morcamp, marchand de Saint-Omer.

Datum Avinione die IX decembris, anno, ind. et pont. predictis (19, 62).

154. 1345, 15 février. — Quittance donnée à Guy, évêque de Cambrai, de la somme de 650 fl., partie de son s. c., et de 100 fl., partie des 4 serv., payés par Pierre *Brunelli* et Ancelin *de Novocastro* le 24 décembre 1344, et de 850 fl., complément des 4 serv. et de 122 fl. 5 s. 5 d., payés à la date des présentes par Gérard et Hugues de Pomiers, familiers dudit évêque.

Datum Avinione die XV mensis februarii, anno, ind. et pont. predictis (21, 2).

155. 1345, 28 février. — Quittance donnée à Simon, abbé de St-Sauveur de Ham, de 275 fl., partie de son s. c. et de 44 fl., partie des 4 serv., payés par Jean Cortoys, chanoine d'Amiens, et Jean de Morcamp, marchand de St-Omer.

Datum Avinione die ultima februarii, anno, ind. et pont. predictis (21, 2-2v).

156. 1345, 3 mars. — Engelbert, évêque de Liége, promet de payer pour son s. c. 7200 fl. et 5 pet. serv., ½ à la Noël, ½ à la Noël de 1346 (**14**, 81; **16**, 104v; **20**, 4).

157. 1345, 11 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon, de 500 fl., partie de son s. c. et de 80 fl., partie des quatre serv., payés par Jean Cortoys, «scriptor» apostolique.

Datum Avinione die XI mensis decembris, anno Domini M° CCC° XL V°, ind. XIII et pont. predictis (**21**, 22; cf. Van Lokeren, *Hist. de l'abbaye de St-Bavon*, 123).

158. 1346, 10 mars. — Jacques, abbé de Clairmarais, promet de payer pour son s. c. 800 fl. et 5 pet. serv., ½ à la Noël, ½ à l'Assomption de 1347 (**14**, 91; **20**, 11; **22**, 6v).

159. 1346, 9 mai. — Quittance donnée à Engelbert, évêque de Liége, de 1300 fl., partie de son s. c., et de 200 fl., partie des 4 serv., payés par Menric *Galli*, chanoine de St-Paul de Liége, avec prorogation de terme pour le reste jusqu'à l'Ascension.

Datum Avinione die IX maii, anno, ind. et pont. predictis (**21**, 29-29v).

160. 1346, 22 octobre. — Obligation de Lambert, abbé de Gembloux; cf. n° 167, 27 juin 1347.

161. 1346, 29 novembre. — Prorogation de terme jusqu'à la S. Michel accordée à Simon, abbé de St-Sauveur de Ham, pour le complément de ses services.

Datum Avinione die penultima mensis novembris, anno, ind. et pont. predictis (**21**, 43v).

162. 1346, 19 décembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Clairmarais, de 200 fl., partie du s. c. et de 29 fl. 15 s. 2 d., partie des 4 serv.

Datum Avinione die XIX mensis decembris, anno, ind. et pont. predictis (**21**, 44v).

163. 1347, 15 janvier. — Philippe, abbé de La Capelle, O. S. B., promet de payer pour son s. c. 1000 fl. et 5 serv. — Le monastère ne peut

être taxé davantage en ce moment à cause des guerres qui l'ont ruiné (14, 100; 20, 14v; 22, 19).[1]

164. 1347, 28 février. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 500 fl., complément du s. c. et de...... *(sic)*, complément des 4 serv., payés par Jean Cortoys, chanoine d'Amiens.

Datum Avinione die ultima mensis februarii, anno, ind. et pont. predictis (21, 51v).

165. 1347, 12 juin. — Jacques, abbé de Vaucelles, promet pour son s. c., par Jean de Malencort, moine dudit monastère, son procureur, 750 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Purification, ½ à la S. Michel de septembre de l'année suivante (14, 107; 22, 27).

166. 1347, 14 juin. — Quittance donnée à Lambert, abbé de Gembloux, de 251 fl., 12 s. pour son s. c. et de 40 fl. 5 s. 8 d., pour les 4 serv., payés par Godefroid *de Jandraco*, son procureur en cour romaine.

Datum Avinione die XIIII junii, anno, ind. et pont. predictis (21, 61).

167. 1347, 27 juin. — Jean de Cassel, nonce apostolique dans la province de Cologne, rapporte aux camériers, par instrument public, suivant commission reçue desdits camériers, qu'il a reçu l'obligation de Lambert, abbé de Gembloux, O. S. B., diocèse de Liége, signée le 22 octobre 1346 pour la somme de 25 livres, 2 s. 10 d. gros tournois, laquelle somme réduite fait 502 fl., 21 s. 4 d. de petite monnaie d'Avignon. Quant aux services des familiers, l'abbé s'est engagé à les payer dans les huit mois (14, 108; 20, 20-20v; 22, 28).

168. 1347, 7 septembre. — Sicard, abbé de St-Lambert de Liessies, promet 154 fl. 16 s. tourn., valant 238 fl. 4 s. d'Avignon, le fl. compté pour 13 sous, et 5 serv., à payer en deux ans à partir de la S. Barthélemy prochaine (20, 59).

169. 1348, 26 janvier. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Vaucelles, de 187½ fl., partie de son s. c. et de 30 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Bosquerii*, son familier.

Datum Avinione die XXVI mensis januarii, anno, ind. et pont. predictis (21, 76v).

170. 1348, 8 février. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Engelbert, évêque de Liége.

Datum Avinione die VIII mensis februarii, anno, ind. et pont. predictis (21, 79).

---

1. La date, ainsi que la taxe, sont données par le vol. 14. Dans les vol. 20 et 22 cet acte suit des documents du 23 décembre.

171. 1348, 26 mars. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Clairmarais, de 114 fl. 12 s., partie de son s. c.

Datum Avinione die vicesima sexta mensis martii, anno, ind. et pont. predictis (21, 80v).

172. 1348, 13 avril. — On remet à Gérald de Viers, damoiseau, du diocèse de Tulle, les lettres de provision de Pierre, abbé de St-Pierre de Lobbes, ainsi que la commission donnée en ce jour par le cardinal du Puis et le camérier du pape à Jean Ogier de faire une enquête à l'abbaye de Lobbes et de recevoir l'obligation de l'abbé (21, 81).

173. 1348, 27 septembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Vaucelles, de 187 fl., complément de son s. c. et de 30 fl., complément des 4 serv., payés par Jacques *Blanchi*, marchand de Lucques, habitant à Avignon.

Datum Avinione die XXVII septembris, anno XLVIII, ind. et pont. quibus supra (21, 92).

174. 1348, 17 décembre. — Commission est donnée au collecteur dans la province de Reims et au sous-collecteur dans le diocèse de Thérouanne, de s'informer de la valeur du monastère de Blangy, O. S. B., et de recevoir l'obligation de frère Guillaume de Castanhac, abbé dudit monastère (21, 106). [1]

175. 1348, 22 décembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Clairmarais, de 100 fl., complément du s. c. et de 14 fl. 19 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par Guillaume *Textoris*, chanoine d'Agde.

Datum Avinione die XXII decembris, anno XLVIII°, pontificatus anno VII° (21, 106v).

176. 1349, 7 janvier. — Quittance donnée à Engelbert, évèque de Liége, de 850 fl., partie du s. c., et de 150 fl., partie des 4 serv., payés par maître Menric *Galli*, chanoine de S. Paul de Liége, avec prorogation de terme jusqu'à la Purification.

Datum Avinione die VIIa mensis januarii, anno XLIX°, pont. anno VII° (21, 113v).

177. 1349, 26 janvier. — Quittance donnée à Pierre, abbé de S. Pierre de Lobbes, de la somme de 20 fl., partie du s. c. et de 3 fl. 11 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Gérald de Viers, damoiseau, son frère, avec prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte pour le reste du service.

Datum Avinione die XXVI mensis januarii, anno XLIX°, pontificatus anno VII (21, 114).

---

1. En marge : Commissio abbatis de Blangiaco, Morinensis diocesis, et fuit tradita discreto viro Vincentio Dalmacii presbitero, procuratori dicti abbatis die XX decembris.

178. 1349, 4 mars. — Pierre, évêque de Cambrai, promet par Arnaud Aubert, prévôt d'Aire, son procureur, un s. c. de 6000 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Purification, ½ à la Pentecôte de l'année suivante (**20**, 31v; **22**, 78; **23**, 30; **27**, 3v).

179. 1349, 9 mars. — Guy, évêque de Vabres, promet de payer pour son s. c. par Hélie de Ventadour, chanoine et chantre de Tournai, son procureur, 1000 fl. et 5 serv., ½ à la Purification de 1350, ½ à la Toussaint suivante (**27**, 3v).

180. 1349, 14 mai. — Quittance donnée à Pierre, abbé de S. Pierre de Lobbes, de 20 fl., partie du s. c., payés par Hugues de Viers, son neveu, damoiseau, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XIIII mensis maii, anno Domini M° CCC° XLIX°, ind. II, pont...... dom. Clementis... pape VI anno VII° (**21**, 130).

181. 1349, 12 juin. — On remet à la Chambre un acte par lequel Jean, abbé d'Andres, promet de payer un s. c. de 50 fl. et 5 pet. serv. dans les huit mois, à dater du 27 octobre dernier, date de l'acte en question; l'official de Thérouanne a déclaré que les revenus du monastère, à cause des guerres, ne dépassent pas 150 fl., mais qu'auparavant ils atteignaient 1200 livres Parisis (**20**, 33v; **22**, 88; **23**, 39; **27**, 11v).

182. 1349, 27 juillet. — Pierre, élu évêque de Tournai, promet de payer un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv. par Alain *de Solione*, al. *Grossa testa*, son procureur, ½ à la Noël, ½ à la même fête de l'année suivante (**22**, 93v; **23**, 45v; **27**, 17).

183. 1350, 11 janvier. — Prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte accordée à Pierre, évêque de Cambrai, pour payer le complément de son s. c. et des 4 serv.

Datum... Avinione die XI mensis januarii, anno L°, ind. III... pont... a° octavo (**25**, 21; **26**, 21).

184. 1350, 23 janvier. — Jean, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer, promet par maître Guillaume *Gredini*, son procureur, 500 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Purification de 1351, ½ à la même fête de l'année suivante (**20**, 38v; **22**, 106v; **23**, 58; **27**, 28). [1]

185. 1350, 8 mai. — Jean, abbé de St-Bavon, promet pour son s. c., 4000 fl. et 5 serv. (**23**, 63v; **27**, 32v).

---

1. Le tome 22 ajoute: Cancellata fuit de mandato dominorum cardinalium et camerarii pro eo quod provisio non habuit effectum et obligavit se frater Matteus; require fol. CLIII.

186. 1350, 20 mai. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de 1500 fl., partie de son s. c. et de 352 fl. 22 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Antoine Malabayla, marchand.

Datum Avinione die vicesima maii, anno, ind. predictis et pont. anno nono (**24**, 3; **25**, 45ᵛ; **26**, 54ᵛ).

187. 1350, 18 août. — Jacques, abbé de St-André du Câteau, promet un s. c. de 1250 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël 1351, ½ à la même fête de l'année suivante (**20**, 41; **23**, 68ᵛ; **27**, 38).

188. 1350, 13 novembre [1]. — Quittance donnée à Engelbert, évêque de Liége, de 1014 fl., complément du s. c. et de 140 fl., complément des 4 serv., payés par Antoine Malabaille, marchand d'Asti, Pierre Brebecon et Jean de Hoffeton.

Datum Avinione die XIII mensis novembris, anno, ind. et pont. pred. (**24**, 5ᵛ; **25**, 77ᵛ; **26**, 86ᵛ).

189. 1351, 26 janvier. — Guy, abbé de St-Sauveur de Ham, promet un s. c. de 1100 fl. et 5 serv. (**20**, 42; **23**, 74; **27**, 44ᵛ; *Coll.* 385, 70ᵛ).

190. 1351, 12 février. — Commission est donnée à Jean de Cassel, chanoine de Liége, sous-collecteur dans le diocèse de Liége, de s'informer de la valeur du monastère de Flône, O. S. Aug., et de recevoir l'obligation du nouvel abbé, Jean, jusque-là recteur de l'église paroissiale de *Drays*, (Dreye sous Warnant, soumise immédiatement au dit monastère). La dite commission et les lettres de provision ont été remises à Thibaut de Hodeige, chanoine dudit monastère le 14 février, pour les consigner à Jean de Cassel.

Die XII mensis februarii, anno Domini M° CCC° LI°, pont... anno IX° (**25**, 146ᵛ, 3ᵉ pagin.).

191. 1351, 23 février. — Philippe, évêque de Tournai, reconnaît le s. c. de 5000 fl. de Pierre, son prédécesseur, et 5 pet. serv. Il promet pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Pentecôte, ½ à l'Annonciation suivante (**20**, 43; **23**, 75ᵛ; **27**, 46).

192. 1351, 1 mars. — Prorogation de terme jusqu'à la S. Jean-Baptiste accordée à Pierre, évêque de Cambrai.

Datum Avinione die prima mensis martii, anno, ind. et pont. quibus supra (**25**, 156; **26**, 107).

193. 1351, 10 mars. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Gilles de Marke, moine des Dunes (**25**, 83).

1. Le vol. 25 donne le 13, le vol. 26 le 12.

194. 1351, 14 avril. — Pierre, évêque de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Aubert de Guignicourt, son procureur (**25**,84).

195. 1351, 28 mai. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de la somme de 400 fl., partie de son s. c. et de 80 fl., partie des 4 serv., payés par Antoine Malabailla, marchand d'Asti, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XXVIII mensis maii, anno Domini M° CCC° L primo, ind. et pont. predictis (**24**, 10; **26**, 137v; **28**, 1v).

196. 1351, 3 juin. — Guillaume, évêque de Tusculum, et Étienne, archevêque de Toulouse, camériers des cardinaux et du pape, chargent Philippe, doyen de Ste-Croix à Liége et Raoul de *Maurenake*, sous-collecteur des fruits des bénéfices appartenant à la Chambre apostolique dans le diocèse de Liége, et Wautier de *Henretines*, chanoine de Liége, de s'informer des revenus de l'abbaye de St-Trond, O. S. B., et de recevoir l'obligation de Robert de *Creuwin*, moine dudit monastère, qui vient d'être pourvu de l'abbaye.

Die tercia mensis junii (**28**, 160v).

197. 1351, 18 juin. — Quittance donnée à Gérald, abbé de St-Jacques de Liége, de la somme de 270 fl., total de son s. c. et de 38 fl. 13 s. 2 d. pour les 4 serv., payés par maître Gilles de *Wadrechas*, chanoine de Ste-Croix de Liége, et Pierre dit Brebenchon, chanoine de St-Materne à Liége.

Datum Avinione die XVIII mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 143v; **28**, 6v).

198. 1351, 18 juin. — Reçu de l'abbé de St-Jacques de Liége pour les 4 serv. 38 fl. 13 s. 2 d. (**24**, 10).

199. 1351, 23 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la S. Michel, accordée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand.

Datum Avinione die XXIII mensis junii, anno a nat. Domini MCCCL primo, ind. IIII, pont... dom. Clementis... pape VI anno decimo (**26**, 147v; **28**, 10v).

200. 1351, 27 juillet. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de la somme de 320 fl., partie de son s. c., et de 80 fl., partie des 4 serv., payés par Antoine Malabayla.

Datum Avinione die XXVIIa mensis julii, anno a nat. Domini millesimo CCC° L primo, ind. IIII, pont... quo supra (**26**, 148; **28**, 11).

201. 1351, 27 juillet. — Reçu de Jean, abbé de St-Bavon, pour une partie des 4 serv. 80 fl. (**24**, 38v).

202. 1351, 3 août. — Mathieu, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer, promet par maître Guillaume Gredin, son procureur, un s. c. de 500 fl. et 5 serv. (**20**, 45; **22**, 115ᵛ; **23**, 84ᵛ; **27**, 55).

203. 1351, 26 septembre. — Acte d'Étienne, archevêque de Toulouse, camérier du pape, et de Bertrand, évêque de Lombès, trésorier du pape, relatif à la comptabilité de Jean Cortoys, chanoine d'Amiens, lequel avait été chargé en 1347 d'acheter en Flandre, Brabant et France des draps pour l'aumônerie pontificale.

Datum Avinione die vicesima sexta mensis septembris, anno Domini millesimo trecentesimo quinquagesimo primo, ind. quarta, pont. Clementis VI anno decimo (**25**, 119-119ᵛ; app. VI).

204. 1351, 26 septembre. — Prorogation de terme jusqu'à la S. André accordée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand.

Datum Avinione die XXVI septembris, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 152ᵛ; **28**, 17ᵛ).

205. 1351, 10 octobre. — Reçu de l'abbé de St-Martin de Tournai 25 fl. pour une partie des 4 serv. (**24**, 40ᵛ).

206. 1351, 11 octobre. — Quittance donnée à Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, de 100 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, et de 25 fl. partie des 4 serv., payés par Arnald le Musie, son procureur, avec prorogation de terme pour le reste des paiements: 3750 fl. pour le s. c. et 580 fl. pour les 5 serv. de son prédécesseur Thierry; 4000 fl. pour son s. c. et 526 fl. 7 s. 8 d. pour les serv. des fam. Les paiements se feront dans les cinq ans.

Datum Avinione die XI mensis octobris, anno Domini M° CCC° L primo, ind. IIII, pont... Clementis VI anno decimo (**26**, 153-153ᵛ; **28**, 18-18ᵛ).

207. 1351, 24 octobre. — Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour les deux ans écoulés par maître Aubert de Guignicourt (**25**, 88ᵛ).

208. 1351, 29 octobre. — Quittance donnée à Guy, abbé de S. Sauveur de Ham, de 200 fl., partie de son s. c. et de 36 fl. 8 s. 9 d., partie des 4 serv., payés par Bernard *Maliani*, son écuyer, avec prorogation de terme jusqu'à la S. Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXIX mensis octobris (**26**, 156; **28**, 21).

209. 1351, 29 octobre. — Reçu de l'abbé de St-Sauveur de Ham, pour une partie des 4 serv. 36 fl. 8 s. 9 d. (**24**, 41).

210. 1351, 28 novembre. — Prorogation de terme jusqu'à la Purification accordée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand.

Datum Avinione die XXVIII mensis novembris, anno quinquagesimo primo, ind. IIII et pont. predictis (**26**, 172; **28**, 37).

211. 1351, 29 novembre. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de 1250 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Pierre, et de 290 fl. 2 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Antoine Malabailla, marchand d'Asti.

Datum Avinione die XXIX mensis novembris, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 163; **28**, 28).

212. 1351, 29 novembre. — Reçu de l'évêque de Tournai pour les 4 serv. 294 fl. 2 s. 8 d. (**24**, 43).

213. 1351, 30 novembre. — Reçu de l'évêque de Cambrai pour une partie des 4 serv. 100 fl. (**24**, 44ᵛ).

214. 1351, 24 décembre. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de 400 fl., partie de son s. c., payés par Antoine Mallabaille, avec prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte.

Datum Avinione die XXIIII mensis decembris, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 180; **28**, 44).

215. 1351, 30 décembre. — Jean, abbé de Flône, promet un s. c. de 91½ réaux d'or (**20**, 50).

216. 1352, 28 janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 92 fl., partie de son s. c. et de 23 fl., partie des 4 serv., payés par Thierry Vairon, son familier, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die XXVIII mensis januarii, anno Domini M° CCC° LII°, ind. quinta, pont... Clementis VI anno decimo (**26**, 175-175ᵛ; **28**, 39-39ᵛ).

217. 1352, 3 février. — On présente à la Chambre un instrument public signé par maître Arnold *Rufi* de Tongres, dioc. de Liége, et scellé de trois sceaux, par lequel Robert, abbé de Saint-Trond, à la date du 27 juillet 1351, promet pour son s. c. 1568 fl., 6 gros et 5 serv., à payer dans l'année (**22**, 122ᵛ; **23**, 91; **27**, 61).

218. 1352, 27 février. — André, abbé de Bergues-St-Winnoc, promet pour son s. c. 330 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ à la même fête de 1353 (**20**, 48ᵛ; **22**, 123; **23**, 91ᵛ; **27**, 61ᵛ).

219. 1352, 16 mars. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de *Hirechon*, son procureur (**25**, 92^{v}).

220. 1352, 22 mars. — Philippe, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid *de Jandraco* (**28**, 134^{v}).

221. 1352, 29 mars. — On présente à la Chambre apostolique un instrument public scellé du sceau de Jean de Cassel, chanoine de Liége et nonce apostolique, écrit et signé par maître Jean de Vinderhoute de Gand, dioc. de Tournai, notaire impérial, par lequel Jean, abbé de Flône, s'engage à payer pour son service commun 91½ réaux d'or anciens, dans l'année à partir de la date dudit acte, lequel fut donné le 30 décembre 1351 (**22**, 124^{v}; **27**, 63-63^{v}; voir n°s 190 et 215).

222. 1352, 7 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de Flône, de 50 fl., 23 s., total de son s. c. et de 7 fl. 17 s., total des 4 serv., payés par Jean *Guvigni* de Florence.

Datum Avinione die VII mensis aprilis, anno Domini M° CCC° LII°, ind. V. pont. a° X° [1] (**26**, 187^{v}; **28**, 51^{v}).

223. 1352, 7 avril. — Reçu de l'abbé de Flône pour le total des 4 serv. 7 fl. 17 s. (**24**, 12).

224. 1352, 7 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 160 fl. partie de son s. c. et de 40 fl., partie des 4 serv., avec prorogation de terme jusqu'à la Ste-Madeleine.

Datum Avinione die VII mensis aprilis, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 188^{v}; **28**, 52^{v}-53).

225. 1352, 7 avril. — Reçu de l'abbé de Saint-Bavon, à deux reprises, pour une partie des 4 serv. 23 et 40 fl. (**24**, 11, 12).

226. 1352, 26 avril. — Jacques, abbé de Cisoing, promet par Godefroid *de Jandraco*, son procureur, un s. c. de 100 fl. et 5 serv. (**20**, 50; **22**, 121^{v}; **27**, 64).

227. 1352, 16 mai. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de 215 fl., levés dans le diocèse de Cambrai pour le 30e, dont Clément VI a frappé les personnes et biens ecclésiastiques de France, et payés par J. Geremias, abbé d'Artonne, au diocèse de Clermont.

Datum Avinione die, anno ind. et pont. predictis = XVI mensis maii, anno Domini M° CCC° quinquagesimo secundo, ind. quarta, pont... a° 10° (**29**, 2).

---

1. On avait d'abord écrit VI, puis on a biffé ce chiffre.

228. 1352, 21 mai. — Prorogation de terme jusqu'à l'Assomption accordée à Pierre, évêque de Cambrai.

Datum Avinione die XXI mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 195^{v}; **28**, 59^{v}).

229. 1352, 22 mai. — Quittance donnée à Raymond, évêque de Thérouanne, de 1400 fl., payés par Jacques Marc, prêtre du dioc. de Thérouanne (dîme du 30e imposée en France par Clément VI).

Datum Avinione die XXII mensis maii, anno, ind. quibus supra, pont... anno undecimo (**29**, 4).

230. 1352, 25 mai. — Quittance donnée à Mathieu, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer, de 125 fl., partie de son s. c. et 17 fl. 20 s. 8 d., partie des 4 serv. payés par Barthélemy *Spiafamis*, marchand de Lucques.

Datum Avinione die XXV mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 194; **28**, 58).

231. 1352, 25 mai. — Reçu de l'abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer pour une partie des 4 serv. 17 fl. 20 s. 8 d. (**24**, 12^{v}).

232. 1352, 30 mai. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par fr. Jean *de Montesolaro*, procureur général de l'ordre de Citeaux (**28**, 136).

233. 1352, 6 juin. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de 1100 fl., payés par Antoine Malabayle (dîme du 30e imposée en France par Clément VI).

Datum Avinione die VI mensis junii, anno, ind. quibus supra, pont... a^{o} XI° (**29**, 5^{v})

234. 1352, 9 juin. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Trond, de 784 fl. de Piémont, et 6 s. monnaie d'Avignon, total de son s. c., et de 112 fl. 12 d., total des 4 serv., payés par Jean, dit de Namur, clerc dudit abbé, et Pierre dit Brebenchon de Liége.

Datum Avinione die IX mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 195^{v}; **28**, 59^{v}).

235. 1352, 9 juin. — Reçu de l'abbé de St-Trond pour le total des 4 services, 112 fl. (**24**, 13).

236. 1352, 11 juin. — Guillaume, évêque de Tusculum, et Étienne, archevêque de Toulouse, camériers du collège des cardinaux et du pape, chargent Jean *de Castronovo*, chanoine de Troyes, collecteur de la Chambre dans la province de Reims ou son sous-collecteur dans le diocèse de Thérouanne, de s'informer des revenus de l'abbaye de St-Jean près de Thérouanne, et de recevoir l'obligation de Guillaume Ganiel, jadis moine dudit

monastère, qui vient d'être pourvu de l'abbaye. La dite commission a été remise à Robert Bayard de Thérouanne, qui la consignera au commissaire.

Die XI mensis junii, anno quo supra (**28**, 162).

237. 1352, 22 juin. — Quittance donnée à Guy, abbé de S. Sauveur de Ham, de 200 fl., partie de son s. c., et de 36 fl. 8 s. 9 d., partie des 4 serv., payés par Bernard *Maliani*, son familier, avec prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte.

Datum Avinione die XXII mensis junii, a. ind. et pont. pred. (**26**, 198; **28**, 62).

238. 1352, 22 juin. — Reçu de l'abbé de St-Sauveur de Ham pour une partie des 4 serv. 36 fl. 8 s. 9 d. (**24**, 13).

239. 1352, 25 juin. — Thomas, abbé de Waulsort et d'Hastière, a payé un s. c. de 100 fl. et 5 serv. (**20**, 51; **22**, 128; **27**, 67).

240. 1352, 25 juin. — Gérard, abbé de St-Jacques de Liége, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Gilles Wadrechies, chan. de Ste-Croix de Liége (**28**, 137).

241. 1352, 26 juin. — Quittance donnée à Thomas, abbé de Waulsort et d'Hastière, de 50 fl., total de son s. c. et de 7 fl. 9 s. 8 d., total des 4 serv., payés par Jean Punfer, familier dudit abbé.

Datum Avinione die XXVI mensis junii, anno, ind. et pont. pred. (**26**, 198; **28**, 62).

242. 1352, 26 juin. — Reçu de l'abbé de Waulsort et d'Hastière pour le total des 4 serv. 7 fl. 9 s. 8 d. (**24**, 13).

243. 1352, 18 juillet. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 165 fl., partie de son s. c. et de 25 fl., partie des 4 serv., payés par Thierry Vairon, son familier, avec prorogation jusqu'à la S. André.

Datum Avinione die XVIII mensis julii, anno, ind. et pont. pred. (**26**, 202v; **28**, 66v).

244. 1352, 18 juillet et 28 novembre. — Reçu de l'abbé de St-Bavon de Gand en 2 fois pour une partie des 4 serv. 25 et 40 fl. (**24**, 14, 15).

245. 1352, [28 juillet] [1]. — Maître Élie Lascotz, « scriptor » du pape, et chanoine de St-Omer, diocèse de Thérouanne, s'oblige à payer pour les fruits de sa prébende 100 livres tourn. (**23A**, 19v).

246. 1352, 13 août. — Jean, abbé de St-Denis en Broqueroie, promet par Godefroid *de Gendraco*, chanoine de Huy, dioc. de Liége, son procureur, de payer un s. c. de 500 fl. et 5 serv. (**20**, 51v; **22**, 129v; **27**, 68).

---

1. La pièce qui précède en haut de la page porte la date du 28 juillet.

247. 1352, 13 août. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Philippe, évêque de Tournai.

Datum Avinione die XIII mensis augusti, anno, ind. predictis, pont. undecimo (26, 205ᵛ; 28, 69ᵛ).

248. 1352, 14 août. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de 250 fl., partie de son s. c., et de 30 fl., partie des 4 serv., payés par Antoine Malabaile, marchand d'Asti, avec prorogation jusqu'à la Purification.

Datum Avinione die XIIII mensis augusti, anno Dom. M° CCC° LII°, ind. V, pont... anno undecimo (26, 206ᵛ; 28, 70ᵛ).

249. 1352, 14 août. — Reçu de l'évêque de Cambrai pour une partie des 4 serv. 30 fl. (24, 14ᵛ).

250. 1352, 20 octobre. — Quittance donnée à Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, de 100 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, et de 25 fl., partie des 4 serv., payés par noble Jacques Musi, *miles*.

Datum Avinione die XX mensis octobris, anno, ind. et pont. pred. (26, 211; 28, 75).

251. 1352, 20 octobre. — Reçu de l'abbé de St-Martin de Tournai 25 fl. pour une partie des 4 serv. de son prédécesseur (24, 15).

252. 1352, 31 octobre. — Gilles, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour les deux ans écoulés par Aubert de Guignicourt (28, 140).

253. 1352, 28 novembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 160 fl., partie de son s. c. et de 40 fl., partie des 4 serv., payés par Thierry Vayron, avec prorogation jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die XXVIII mensis novembris, anno, ind. et pont. predictis (26, 219ᵛ; 28, 83ᵛ).

INNOCENT VI

254. 1352, 17 décembre. — Quittance donnée à André, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 82 fl., 12 s., partie de son s. c. et de 12 fl. 5 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par maître Jean Pape, chanoine de S. Donatien à Bruges.

Datum Avinione die XVII mensis decembris, anno Domini MCCCLII°, ind. V, sanctissimo patre domino domino Innocentio ad summum apostolatus apicem assumpto (26, 222ᵛ; 28, 86ᵛ).

255. 1352, 17 décembre. — Reçu de l'abbé de Bergues-St-Winnoc pour une partie des 4 serv. 12 fl. 5 s. 4 d. (24, 16).

256. 1352, 24 décembre. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de 800 fl., partie du s. c. de Pierre, son prédécesseur, et de 200 fl., partie des 4 serv., payés par Guy Malabaila, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXIIII mensis decembris, anno Domini M° CCC° LII°, ind. quinta..., dom. Innocentio papa VI° ad summum apostolatus apicem assumpto (**26**, 222^{v}; **28**, 86^{v}).

257. 1352, 24 décembre. — Reçu de l'évêque de Tournai pour une partie des 4 serv. de son prédécesseur, 200 fl. (**24**, 16).

258. 1352, 24 décembre. — Philippe, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Godefroid *de Jandraco* (**28**, 141^{v}).

259. 1353, 9 janvier. — Quittance donnée à Mathieu, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer, de 125 fl., complément de son s. c., et de 17 fl. 20 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par Barthélemy *Espiafamis* de Lucques, marchand à Avignon.

Datum Avinione die IX mensis januarii, anno Domini M° CCC LIII°, ind. VI, pont... dom. Innocentii VI anno primo (**26**, 229; **28**, 94).

260. 19 janvier. — Nicolas, abbé de Beaurepart, promet par Fr. Nicolas « *de Tabulis* », religieux dudit monastère, un s. c. de 200 fl. et 5 serv. (**20**, 54; **22**, 134^{v}; **27**, 72^{v}; **29**, 76^{v}).

261. 1353, 23 janvier. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de 650 fl., partie du s. c. et de 100 fl., partie des 4 serv., payés par Galliot Grilli de Gènes, marchand, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXIII mensis januarii, anno LIII°, pont... Innocentii... VI anno primo (**30**, 13^{v}; *Reg. Avin.* 122, 12^{v}).

262. 1353, 24 janvier. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Beaurepart, de 100 fl., total de son s. c., et de 16 fl. pour les 4 serv., payés par fr. Nicolas *de Stabulis*, chanoine dudit monastère.

Datum Avinione die XXIIII mensis januarii, anno, ind. et pont. predictis [*M° CCC° LIII°, ind. VI*] (**26**, 227^{v}; **28**, 92^{v}).

263. 1353, 24 janvier. — Reçu de l'abbé de Beaurepart pour le total des 4 serv. 16 fl. (**24**, 17).

264. 1353, 16 mars. — Jacques, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, promet par Jacques *Moleti*, chanoine d'Autun, un s. c. de 200 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Purification, ½ à la Noël de 1354 (**20**, 55^{v}; **22**, 138^{v}; **27**, 76; **29**, 79^{v}).

265. 1353, 30 mars. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 165 fl., partie de son s. c., et de 35 fl., partie des 4 serv., payés par Thierry, son familier, avec prorogation de terme jusqu'à la Ste-Madeleine.

Datum Avinione die XXX mensis marcii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 235v; **28**, 100v).

266. 1353, 30 mars et 19 juin. — Reçu de l'abbé de St-Bavon pour une partie des 4 serv. en 2 fois 35 et 35 fl. (**24**, 18, 18v).

267. 1353, 5 avril. — On présente à la Chambre apostolique un instrument public signé par maître Bernard de Rive, clerc de Thérouanne, notaire apostolique et impérial, scellé du sceau de la Cour de Thérouanne, par lequel Guillaume, abbé de St-Jean près de Thérouanne, s'engage, à la date du 22 novembre 1352, à payer dans l'année un s. c. de 312½ fl. et 5 serv. (**20**, 56; **22**, 140; **27**, 77v; **29**, 81v).

268. 1353, 8 avril. — André, abbé de Bergues-St-Winnoc, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Pape, chanoine de St-Donatien à Bruges (**28**, 146).

269. 1353, 24 avril. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean, dit Isaac, son procureur (**28**, 145).

270. 1353, 7 mai. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Cisoing, de 25 fl., partie de son s. c. et de 3 fl. 17 s., partie des 4 serv., payés par Antoine Malabailla.

Datum Avinione die VII mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 241; **28**, 106).

271. 1353, 10 mai. — Quittance donnée à Guy, abbé de St-Sauveur de Ham, de 7 fl. 6 s. 6 d., complément de son s. c., payés par Bernard *Mailliani*, son familier.

Datum Avinione die X mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 239v; **28**, 104v).

272. 1353, 10 mai. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Denis en Broqueroie, de 125 fl., partie de son s. c. et de 18 fl. 12 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par Gossuin *de Mota*, son frère.

Datum Avinione die X mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 242; **28**, 107).

273. 1353, 10 mai. — Reçu de l'abbé de St-Denis en Broqueroie pour une partie des 4 serv. 18 fl. 18 s. 6 d. (**24**, 18).

274. 1353, 17 mai. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de 450 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Pierre, et de 94 fl. 2 s. 10 d., partie des 4 serv., payés par Gérard Furet, chanoine de St-Piat de Seclin, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XVII mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 242; **28**, 107).

275. 1353, 17 mai. — Reçu de l'évêque de Tournai, pour complément des 5 serv. de Pierre, son prédécesseur, 94 fl. 2 s. 10 d. (**24**, 18v).

276. 1353, 17 mai. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de la somme de 1600 fl., payés par Gérald *Fureti*, chanoine de Seclin, pour la levée du 30e dans le diocèse de Tournai.

Datum Avinione die XVII mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**29**, 14).

277. 1353, 30 mai[1]. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de 200 fl., partie de son s. c., et de 90 fl., partie des 4 serv., payés par Antoine Mallabailla, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XXX mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 244v; **28**, 124v).

278. 1353, 30 mai. — Reçu de l'évêque de Cambrai pour une partie des 4 serv. 97 fl. (**24**, 18).

279. 1353, 7 juin. — Les camériers du collège des cardinaux et du pape chargent l'évêque de Thérouanne et Jean *de Castronovo*, chan. de Troyes, collecteur apostolique, et Jean *de Varenis*, trésorier de St-Pierre d'Aire, dioc. de Thérouanne, de s'informer des revenus du monastère de Ste-Berthe de Blangy et de recevoir l'obligation de Nicolas, prieur d'Authie *(Altheia)* O. S. B., dioc. d'Amiens, qui vient d'être pourvu de l'abbaye. La dite commission sera remise aux commissaires par Nicolas Carpentier, prêtre du dioc. de Thérouanne.

Anno, ind. et pont. predictis [1353, ind. VI, pont. a° I°], die VII mensis junii (**28**, 155).

280. 1353, 19 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 165 fl., partie de son s. c., et de 35 fl., partie des 4 serv., payés par Thierry Vairon, son familier, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XIX mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**26**, 247; **28**, 127).

---

1. Le vol. 28 donne 97 fl. et la date du 30 mars.

281. 1353, 25 juin. — Quittance donnée à Raymond, évêque de Thérouanne, de 1100 fl., payés par Jacques Martin, prêtre, pour la levée du 30e dans le dioc. de Thérouanne.

Datum Avinione die XXV mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**29**, 14v).

282. 1353, 7 octobre. — P(ierre) *de Monturuco*, prévôt de St-Pierre de Lille, dioc. de Tournai, maintenant cardinal de Pampelune, s'est obligé à payer pour les fruits de la dite prévôté 350 fl.; il a complété son payement le 12 avril an V. (**23A**, 22v).

283. 1353, 26 octobre. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Cambrai, de 260 fl., complément de son s. c. et de 45 fl., 22 s. 4 d., complément des 4 serv.

Datum Avinione die XXVI mensis octobris, anno Domini M° CCC° LIII°, ind. VI, pont. anno primo (**30**, 3v; *Reg. Avin.* 122, 3).

284. 1353, 26 octobre. — Reçu de P(ierre), évêque de Cambrai, pour le complément des 4 serv. 45 fl. 22 s. 4 d. (**24**, 54).

285. 1353, 9 novembre [1]. — On présente à la Chambre apostolique un instrument public scellé du sceau de Jean *de Varenis*, trésorier de l'église de St-Pierre d'Aire, dioc. de Thérouanne, par lequel Nicolas, abbé de Sainte-Berthe de Blangy, promet de payer par Campanus *de Cambello*, chan. de Furnes, son procureur, 250 fl. et 5 serv., à payer dans l'année à partir du 14 juillet 1353, date dudit instrument (**20**, 58; **22**, 149; **27**, 85; **29**, 91).

286. 1353, 19 novembre. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-Pierre de Brogne, de 75 fl., total de son s. c., « nulla obligatione precedente » et de 13 fl. 12 d., total des 4 serv., payés par Gilles de Wandrechies, chan. de Ste-Croix à Liége.

Datum Avinione die decima nona mensis novembris, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 7v; *Reg. Avin.* 122, 7).

287. 1353, 19 novembre. — Henri, abbé de St-Pierre de Brogne, a payé à la Chambre et au Collège pour son service total, sans qu'il y ait eu obligation précédente, 150 fl. et 5 serv. (**22**, 149).

288. 1353, 19 novembre. — Reçu de l'abbé de St-Pierre de Brogne pour le complément des 4 serv. 13 fl. 12 d. (**24**, 55v).

289. 1353, 27 novembre. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de St-Jean près de Thérouanne, de 156 fl., total de son s. c. et de 23 fl. 3 s. 7 d., total des 4 serv., payés par Barthélemy de Foilhos.

1. Le vol. 20 donne la date du 14 juillet.

Datum Avinione die XXVII mensis novembris, anno, ind. et pont. pred. (30, 8; *Reg. Avin.* 122, 7v).

290. 1353, 27 novembre. — Reçu de l'abbé de St-Jean de Thérouanne pour le complément des 4 serv. 23 fl. 3 s. 7 d. (24, 55v)

291. 1353, 23 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 320 fl., partie de son s. c., et de 80 fl., partie des 4 serv., payés par Thierry Vayron, son familier, avec prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte.

Datum Avinione die XXIII mensis decembris, anno Domini millesimo CCCLIII°, indictione VIta, dom. Innocentii a° primo (30, 11; *Reg. Avin.* 122, 10).

292. 1353, 23 décembre. — Reçu de l'abbé de St-Bavon pour une partie des 4 serv. 80 fl. (24, 57).

293. 1353, 23 décembre. — Quittance donnée à André, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 41 fl. 6 s., partie de son s. c. et de 6 fl. 2 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Jean Pape, chan. de St-Donatien à Bruges, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXIII mensis decembris, anno Domini M° CCCLIII°, ind. VI, pont... a° primo (30, 11v; *Reg. Avin.* 122, 10).

294. 1353, 23 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Denis en Broqueroie, de 43 fl., partie du s. c., et de 7 fl. partie des 4 serv., payés par Thierry Vayron, son familier, avec prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte.

Datum Avinione die XXIII decembris, anno LIII°, pont... anno primo (30, 12v, *Reg. Avin.* 122, 11v).

295. 1353, 23 décembre. — Reçu de l'abbé de St-Denis en Broqueroie pour une partie des 4 serv. 7 fl. (24, 57).

296. 1353, 23 décembre. — Reçu de l'évêque de Tournai pour une partie des 4 serv. 100 fl. (24, 57).

297. 1353, 24 décembre. — Philippe, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean *Blancardi*, bachelier en théologie, son procureur (30, 163v).

298. 1354, 24 janvier. — On présente à la Chambre apostolique un instrument public écrit et signé par maîtres Gilles Pleuremaille de Cambrai et Pierre Brunelli de Billom, dioc. de Clermont, notaires apost. et impériaux, par lequel, à la date du 7 septembre 1347, Sicard, abbé de St-Lambert de Liessies, promettait de payer par maître Guillaume *de Basalgeta*, bachelier ès-lois, son procureur, pour son s. c. 154 livres,

16 sous tourn., valant 238 fl. 4 sous, monnaie d'Avignon, le florin compté pour 13 sous, et 5 serv., à payer en deux ans, à partir de la St-Barthélemy suivante (**22**, 151v; **27**, 87v; **29**, 93v).

299. 1354, 30 janvier. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Nicolas de Tournai, de 45 fl., partie du s. c. et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Pierre *Borgonhonis* de Florence, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die penultima mensis januarii, anno LIIII° et pont. predictis (**30**, 15v; *Reg. Avin.* 122, 14v).

300. 1354, 8 février. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de St-Adrien de Grammont, de 61 fl. 9 s. 4 d., partie du s. c. et de 13 fl. 14 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Guillaume, curé de Caprike.

Datum Avinione die VIII mensis februarii, anno Domini M° CCCLIIII°, ind. VII, pont. anno secundo (**30**, 17; *Reg. Avin.* 122, 15v).

301. 1354, 28 février. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-André du Câteau, de 150 fl., partie du s. c. et de 35 fl., partie des 4 serv., payés par Pierre *de Aquila*, chanoine de Rozoy, dioc. de Laon, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die ultima februarii, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 18v; *Reg. Avin.* 122, 17).

302. 1354, 29 mars. — Gilles, abbé de St-Landelin de Crespin, promet par maître Jacques d'Abbeville, chan. de St-Géry de Cambrai, son procureur, de payer 373 fl. et 5 serv., ½ à Pâques 1355, ½ l'année suivante à la même fête (**20**, 59; **22**, 154; **27**, 89; **29**, 95v).

303. 1354, 9 mai. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, reconnaît devoir pour le s. c. de Thierry, son prédécesseur 1500 fl. et 5 serv. *pro rata;* il reconnaît devoir pour le s. c. de Gilles, son prédécesseur, 4000 fl. et 5 serv., à payer en différents termes ; de même il promet pour son s. c. 4000 fl. et 5 serv., à payer en trois termes, aux fêtes de l'Ascension des années suivantes (**20**, 60; **22**, 156; **27**, 90v; **29**, 97v).

304. 1354, 29 mai. — Jean, abbé de St-Bavon de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid *de Jandraco*, son procureur (**30**, 168).

305. 1354, 30 mai. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Denis en Broqueroie, de 82 fl., complément du s. c., et de 11 fl. 12 s. 3 d., complément des 4 serv., payés par Thierry Vayron.

Datum Avinione die penultima mensis maii, anno LIIII° (**30**, 33; *Reg. Avin.* 122, 28v).

306. 1354, 30 mai. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 433 fl., complément des 4 serv., payés par Thierry, son familier.

Datum Avinione die penultima mensis maii, anno LIIII° (**30**, 33v; *Reg. Avin.* 122, 28v).

307. 1354, 6 juin. — Pierre, abbé de St-Pierre de Lobbes, fait sa visite pour les six ans écoulés par Pierre Laprigolenge, damoiseau du dioc. de Limoges, et paie pour les six années 2 fl. 4 gros; il reste débiteur de 4 fl. 8 gr., à moins qu'il ne prouve qu'il n'est tenu de faire la visite que tous les trois ans (**30**, 168v).

308. 1354, 7 juin. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de St-Adrien de Grammont, de 88 fl. 13 s., complément du s. c. et de 13 fl. 15 s. 10 d., complément des 4 serv., payés par maître Guillaume d'Ardembourg, lic. ès lois, son procureur.

Datum Avinione die VII mensis junii, anno a nativitate Domini M. trecentesimo LIIII, ind. et pont. quibus supra (**30**, 34v; *Reg. Avin.* 122, 29v).

309. 1354, 21 juin. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de 580 fl., partie de son s. c. et de 170 fl., partie des 4 serv., payés par Antoine Malabaila, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die XXI mensis junii, anno, ind. die, mense et pont. predictis (**30**, 39; *Reg. Avin.* 122, 32v).

310. 1354, 23 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la S. Michel, accordée à André, abbé de Bergues-St-Winnoc.

Datum Avinione die XXIII mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 38v; *Reg. Avin.* 122, 33).

311. 1354, 1 octobre. — Quittance donnée à André, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 17 fl., partie du s. c. et de 3 fl., partie des 4 serv., payés par maître Jean Pape, chan. de St-Donatien à Bruges, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die prima mensis octobris, anno Dom. millesimo CCCLIIII°, ind. VII, pont... anno secundo (**30**, 46v; *Reg. Avin.* 122,39).

312. 1354, 1 octobre. — Reçu de l'abbé de Bergues-St-Winnoc, pour une partie des 4 serv. 3 fl. (**24**, 20v).

313. 1354, 11 octobre. — Matthieu, abbé de N.-D. de Boulogne, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Guillaume Gredin, son procureur (**30**, 172).

314. 1354, 12 novembre. — Laurent, abbé de N.-D. de la Capelle, O. S. B., dioc. de Thérouanne, a été libéré de son service à cause de la pauvreté du monastère causée par les guerres (**22**, 162v; **27**, 95v; **29**, 104v).

315. 1354, 19 novembre. — Bernard, abbé de St-Silvin d'Auchy, promet 163⅓ fl., 12 d. paris., et 5 serv., à payer ½ à la S. Jean-Baptiste de 1355, ½ à la Toussaint suivante (**20**, 66v; cf. **22**, 177).

316. 1354, 5 décembre. — Quittance donnée à Raymond, évêque de Thérouanne, de 1037 fl. 21 s. 3 d. et pour les arrérages de 1352 529 fl., payés par Baudouin de Wissant, chantre de Hesdin, dioc. de Thérouanne.

Datum Avinione die V mensis decembris, anno Dom. M° CCC° LIIII, ind. VII, pont... dom. Innocentii anno II° (**29**, 23).

317. 1354, 19 décembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 210 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry et de 40 fl., partie des 4 serv., payés par maître Brice *de Callenielle*, camérier du cardinal d'Auxerre.

Datum Avinione die XIX mensis decembris, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 56 ; *Reg. Avin.* 122, 47v-48).

318. 1354, 19 décembre. — Reçu de l'abbé de St-Martin de Tournai pour une partie des 4 serv. 40 fl. (**24**, 21v).

319. 1354, 20 décembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, de 40 fl., partie du s. c. et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Tancrède *Francisci* de Florence, marchand en cour romaine, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XX mensis decembris, anno Domini M° CCCLIIII°, ind. VII, pont... anno secundo (**30**, 58; *Reg. Avin.* 122, 49v).

320. 1354, 20 décembre. — Reçu de l'abbé de St-Nicolas-des-Prés pour une partie des 4 serv. 8 fl. (**24**, 21v).

321. 1355, 16 janvier. — Sycard, abbé de St-Pierre d'Oudenbourg, promet pour son s. c., par Jean Pape, chan. de St-Donatien de Bruges, son procureur, 300 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ à la Noël de 1356 (**22**, 166; **27**, 98).

322. 1355, 24 janvier. — Pierre, abbé de St-Pierre de Lobbes, promet de payer pour son s. c. 125 fl. et 5 serv., ½ à la Noël, ½ l'année suivante à la même fête (**20**, 62v; **22**, 166; **27**, 98; **29**, 108; *Annal. du Cercle arch. de Mons*, **32**, 247).

323. 1355, 7 février. — Wautier, abbé des Dunes, promet 1500 fl. et 5 serv. (**20**, 63; **22**, 167; **27**, 99).

324. 1355, 20 mars. — Thomas, abbé de Waulsort et d'Hastière, fait sa visite pour un an (**30**, 176ᵛ).

325. 1355, 30 mars. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de 434 fl., partie du s. c. et de 66 fl., partie des 4 serv., payés par Jacques *de Albertis*, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die penultima mensis martii, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 69ᵛ; *Reg. Avin.* 122, 59).

326. 1355, 30 mars. — Reçu de l'évêque de Tournai pour une partie des 4 serv. 66 fl. (**24**, 65).

327. 1355, 30 mars. — Quittance donnée à André, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 24 fl. 6 s., complément de son s. c., et de 3 fl. 3 s. 4 d., pour les 4 serv., payés par Jean Pape, chan. de St-Donatien à Bruges.

Datum Avinione die penultima mensis martii, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 68; *Reg. Avin.* 122, 57ᵛ-58).

328. 1355, 30 mars. — Reçu de l'abbé de Bergues-St-Winnoc pour le complément des 4 serv. 3 fl. 3 s. 4 d. (**24**, 65).

329. 1355, 1 avril. — Reçu de Gilles, abbé de Crespin, pour une partie des 4 serv. 16 fl. 22 s. 8 d. (**24**, 65ᵛ).

330. 1355, 15 avril. — Reçu de l'abbé du St-Sépulcre de Cambrai pour une partie des 4 serv. 5 fl. 22 s. 6 d. (**24**, 66ᵛ).

331. 1355, 24 avril. — L'abbé [Robert] de St-Trond, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid *de Jandraco*, chan. de Huy (**30**, 177ᵛ).

332. 1355, 3 mai. — Prorogation de terme jusqu'à la S. Michel accordée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die III mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 73ᵛ; *Reg. Avin.* 122, 62ᵛ).

333. 1355, 4 mai. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Aubert de Guignicourt, chanoine de Noyon, son procureur (**30**, 177ᵛ).

334. 1355, 5 mai. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Sainte-Berthe de Blangy, de 22 fl., partie de son s. c. et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par maître Guillaume Gredin, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die V mensis maii, anno LV° (**30**, 73ᵛ; *Reg. Avin.* 122, 62ᵛ).

335. 1355, 5 mai. — Reçu de l'abbé de Blangy pour une partie des 4 serv. 4 fl. (**24**, 67).

336. 1355, 8 juin. — Guillaume, abbé de Neufmoutier près de Huy, fait personnellement la visite pour les trois ans écoulés (**30**, 178v).

337. 1355, 10 juin. — Jean, abbé de St-Laurent de Liége, promet pour son s. c. 1000 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Jean-Baptiste de 1356, ½ à la même fête de 1357 (**22**, 173; **27**, 103v).

338. 1355, 12 juin. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Tournai, moine de Clairvaux, son procureur (**30**, 178v).

339. 1355, 22 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la St-Michel accordée à Jacques, abbé de St-Nicolas-des-Prés.

Datum Avinione die XXII mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 81; *Reg. Avin.* 122, 68v).

340. 1355, 22 juin. — Jean, abbé de St-Bavon de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par Godefroid *de Jandraco*, chan. de Huy. (**30**, 179v).

341. 1355, 17 juillet. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, de 15 fl., complément du s. c., payés par Brice de Callenelle *(Calanera)*, recteur de l'église paroissiale de St-Amand en Pévèle.

Datum Avinione die XVII mensis julii, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 81; *Reg. Avin.* 122, 68).

342. 1355, 3 septembre. — Nicolas, abbé de St-Pierre de Hautmont, promet de payer 120 fl. et 5 serv. par Godefroid *de Jandraco*, son procureur, ½ à la Toussaint de 1356, ½ à la même fête de l'année suivante (**20**, 66; **22**, 175v; **27**, 105v).

343. 1355, 28 septembre. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die XXVIII mensis septembris, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 83; *Reg. Avin.* 122, 69v).

344. 1355, 19 octobre. — André, abbé de Bergues-St-Winnoc, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid *de Jandraco*, son procureur (**30**, 181v).

345. 1355, 30 octobre. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de 836 fl., complément de son s. c. et de 48 fl. 14 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par Bruno *Bannis*, de la société des *Alberti* de Florence.

Datum Avinione die penultima mensis octobris, anno, ind. et pont. predictis (30, 86; *Reg. Avin.* 122, 72v.)

346. 1355, 6 novembre. — On présente à la Chambre apostolique un instrument public signé par maître Étienne *Boneti* de Langres, notaire impérial, par lequel Bernard, abbé de St-Silvin d'Auchy, s'engage, à la date du 19 novembre 1354, à payer 163½ fl. 12 d. paris. et 5 serv., ½ à la St-Jean Baptiste de 1355, ½ à la même fête de 1356 (22, 177; 27, 106v).

347. 1355, 10 novembre. — Quittance donnée à Bernard, abbé de St-Silvin d'Auchy, de 60 fl., partie de son s. c. et de 10 fl., partie des 4 serv., payés par Jean de *Blandicuria*, son procureur en Cour de Rome, avec prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte.

Datum Avinione die X mensis novembris, anno, ind. et pont. predictis (30, 88).

348. 1355, 12 novembre. — Audoyn, cardinal de Maguelonne, s'est obligé par procureur à payer pour la vacance des canonicat, prébende et archidiaconé de Brabant dans l'église de Liége, 250 fl., et pour les fruits de l'archidiaconé de Lincoln 250 fl.; il a achevé le paiement du tout le 13 août an X (23A, 29v).

349. 1355, 22 décembre. — Quittance donnée à Sicard, abbé de St-Pierre d'Oudenbourg, de 75 fl., partie du s. c. et de 13 fl. 15 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Jean Pape, chanoine de St-Donatien à Bruges.

Datum Avinione die XXII decembris, anno, ind. et pont. predictis (30, 92v; *Reg. Avin.* 122, 78).

350. 1355, 23 décembre. — Prorogation de terme jusqu'à Pâques accordée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die XXIII mensis decembris, anno Domini M° CCCLV, ind. VIII, pont... anno III (30, 94; *Reg. Avin.* 122, 79v)

351. 1355, 23 décembre. — Quittance donnée à Wautier, abbé des Dunes, de 375 fl., partie de son s. c., et de 71 fl. 10 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Guy Malabailla, marchand d'Asti.

Datum Avinione die XXIII mensis decembris, anno, ind. et pont. predictis (30, 93; *Reg. Avin.* 122, 78v).

352. 1356, 30 janvier. — Maître Jean de Cloetingh, chan. prébendier de N.-D. d'Utrecht, Barthélemy *Bartholomei*, curé de la paroisse de *Cazand* (Kadzand) dioc. de Tournai, Guillaume Citot, curé de Lisseweghe, dudit diocèse, Jean Abeele, curé de *Occlo Oost* (Oost-eccloo) et maître Guillaume Vornaechten, curé de la seconde portion de l'église paroissiale de *Caprike* (Capryke), dioc. de Tournai, promettent de payer pour le s. c. de Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, 300 fl. et 5 serv., ½ à l'Annonciation prochaine, ½ à la même fête l'année révolue et promettent de faire ratifier ladite obligation par ledit abbé d'ici à la St-Jean-Baptiste [1] (**22**, 181ᵛ; **27**, 110).

353. 1356, 31 janvier. — Étienne Aubert, maintenant cardinal de Carcassonne, s'est obligé par procureur à payer pour la vacance des canonicat, prébende et archidiaconé qu'il a à Liége 160 fl. (**23ᴬ**, 30).

354. 1356, 11 mars. — Philippe, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid *de Jandraco* (**31**, 1ᵛ).

355. 1356, 11 mars. — Jean, abbé de St-Bavon de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 1ᵛ).

356. 1356, 11 mars. — Robert, abbé de St-Trond, fait sa visite par le même (**31**, 1ᵛ).

357. 1356, 24 mars. — Gilles, élu de Thérouanne, promet par Guillaume Olivier, son procureur, 5000 fl. et 5 serv., payables 1000 fl. et 5 serv. *pro rata* à chaque fête de Pâques à partir de 1357 (**20**, 68; **22**, 183ᵛ; **27**, 111ᵛ).

358. 1356, 29 mars. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint accordée à Nicolas, abbé de Ste-Berthe de Blangy.

Datum Avinione die XXIX mensis martii, anno Domini M° CCCLVI°, ind. IX, pont... anno quarto (**30**, 102ᵛ; *Reg. Avin.* 122, 86ᵛ).

359. 1356, 19 avril. — Prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste accordée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die XIX mensis aprilis, anno Domini M° CCCLVI, ind. IX, pont... anno quarto (**30**, 105; *Reg. Avin.* 122, 88ᵛ).

360. 1356, 20 avril. — Reçu de l'abbé de Crespin pour le complément des 4 serv. 16 fl. 22 s. 11 d. (**24**, 78).

361. 1356, 5 mai. — Pierre, abbé de St-Pierre de Lobbes, fait sa visite pour l'année écoulée par Robert de Bail, *serviens armorum* du pape (**31**, 2ᵛ; *Annal. du Cercle arch. de Mons*, **32**, 249).

---

1. En marge: le 14 avril 1356 Guillaume Vornaechten présenta la procuration en règle et s'obligea à se libérer de ladite obligation au nom dudit abbé.

362. 1356, 5 mai. — Quittance donnée à Pierre, abbé de Lobbes, de 20 fl., partie de son s. c. et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par Bernard, sacristain du monastère de Marcigny, diocèse d'Autun, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die quinto mensis maii, anno, ind. et pont. quibus supra (**30**, 107ᵛ; *Reg. Avin.* 122, 90ᵛ; *Ann. du Cercle arch. de Mons*, **32**, 248-249).

363. 1356, 5 mai. — Reçu de l'abbé de Lobbes pour une partie des 4 serv. 4 fl. (**24**, 79).

364. 1356, 14 mai. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Brice *de Calenielle* (**31**, 5).

365. 1356, 16 mai. — Jacques, abbé de St-Nicolas-des-Prés, fait sa visite pour l'année écoulée par Brice *Calanielle*, lic. ès-lois (**31**, 2ᵛ).

366. 1356, 6 juin. — Nicolas, abbé de Hautmont, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Brice de *Calnele* (**31**, 24ᵛ).

367. 1356, 20 juin. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 80 fl., partie de son s. c. et de 20 fl., partie des 4 serv., payés par Barthélemy *Spiafamis*, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XX mensis junii, anno Domini millesimo CCCLVI, ind. nona, pont... anno quarto (**30**, 115ᵛ; *Reg. Avin.* 122, 97).

368. 1356, 20 juin. — Reçu de l'abbé de St-Martin de Tournai pour une partie des 4 serv. 20 fl. (**24**, 81).

369. 1356, 25 juin. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Tournai, O. Cist., son procureur (**31**, 3ᵛ).

370. 1356, 28 juin. — Victor, abbé des SS. Pierre et Paul de Warneton, promet de payer pour son s. c. 113 fl. et 5 serv. par Jean Pape, chanoine de St-Donatien à Bruges, ½ à la St-Michel de 1357, ½ à la même fête de 1358 (**20**, 69; **22**, 187; **27**, 115).

371. 1356, 2 juillet. — Herman, abbé de Grandpré, promet de payer pour son s. c. 100 fl. et 5 serv., ½ à la St-Jean-Baptiste de 1357, ½ à la même fête l'année révolue (**22**, 187ᵛ; **27**, 115ᵛ).

372. 1356, 4 août. — Siger [1], abbé de N.-D. de Tronchiennes, près de Gand, promet par maître Guillaume Vernaechten, lic. ès-lois, son procureur, de payer pour son s. c. 220 fl., et 5 serv., ½ à la St-Michel de 1357, ½ à la même fête de 1358 (**22**, 190ᵛ; **27**, 118).

1. Le vol. 27 a Roger.

373. 1356, 15 septembre. — Thomas, abbé de Waulsort et d'Hastière, fait sa visite par maître Godefroid *de Jandraco* (31, 5).

374. 1356, 17 septembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Laurent de Liége, de 250 fl., partie de son s. c. et de 47 fl. 4 d., partie des 4 serv., payés par Mathieu *Clavarii* [1].

Datum Avinione die XVII mensis [septembris], anno LVI°, pont... anno quarto (30, 121; *Reg. Avin.* 122, 101ᵛ).

375. 1356, 12 octobre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Cisoing, de 25 fl., complément de son s. c. et de 3 fl. 23 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par maître Brice de Callenelle, chan. de Laon.

Datum Avinione die XII mensis octobris, anno, ind. et pont. predictis (30, 124; *Reg. Avin.* 122, 104).

376. 1356, 25 octobre [2]. — Gilles, abbé de N.-D. de Loos, promet 200 fl. et 5 serv., à payer, ½ à la Toussaint 1357, ½ à la même fête de 1358 (20, 70; 22, 192; 27, 119ᵛ).

377. 1356, 25 octobre. — Mathieu, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Guillaume Gredin (31, 6).

378. 1356, 7 novembre. — Jean de Glotonis, chan. de Liége et recteur de l'église de N.-D. de Herstal, dioc. de Liége, s'est obligé à payer pour la vacance de la dite église 40 fl.; il a complété le paiement le 27 avril an VII (23ᴬ, 33ᵛ).

379. 1356, 10 novembre. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Hautmont, de 30 fl., partie de son s. c. et de 6 fl., partie des 4 serv., payés par Brice, camérier du cardinal d'Auxerre.

Datum Avinione die X novembris, anno, ind. et pont. predictis (30, 127ᵛ; *Reg. Avin.* 122, 107).

380. 1356, 28 novembre. — Jacques, prévôt de Loo [3], fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid *de Jandraco* (31, 6ᵛ).

381. 1356, 23 décembre. — Prorogation de terme jusqu'à Pâques accordée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die XXIII mensis decembris, anno Domini M° CCC° LVI, ind. IX, pont... anno quarto (30, 132; *Reg. Avin.* 122, 110ᵛ).

---

1. Vol. *30*, Marc Clarini.
2. Le vol. 20 a le 16 octobre.
3. Le texte ajoute par erreur O. S. B.

382. 1356, 23 décembre. — Quittance donnée à Sycard, abbé de St-Pierre d'Oudenbourg, de 40 fl., partie de son s. c. et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Guillaume Ardambourg, son procureur.

Datum Avinione die XXIII mensis decembris, anno LVI, pont... anno quarto (30, 133; *Reg. Avin.* 122, 111).

383. 1356, 29 décembre. — Quittance donnée à Wautier, abbé des Dunes, de 82 fl., partie de son s. c. et de 15 fl. 19 s., partie des 4 serv., payés par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur général de l'ordre de Cîteaux, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XXIX mensis decembris, anno millesimo CCCLVII, ind. X, pont... anno V (30, 135v; *Reg. Avin.* 122, 113v).

384. 1357, 14 janvier. — Le camérier et le trésorier du pape chargent Gérard d'Arbent, obédiencier de St-Juste de Lyon, de faire restituer à la Chambre la somme de 400 écus d'or, levés par Raymond, archevêque de Lyon, lorsqu'il était évêque de Thérouanne, sur le 30e imposé par Clément VI dans ce dernier diocèse.

Datum Avinione XIIII die mensis januarii, anno Domini M° CCCLVII, ind. X, pont... anno quinto (30, 134; cf. app. VII).

385. 1357, 15 février. — Wautier, abbé des Dunes, fait sa visite par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre de Cîteaux (31, 24).

386. 1357, 23 février. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, de 100 fl., partie de son s. c. et de 22 fl. 5 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Lambert *Lamberteschi*, de la société des *Alberti*.

Datum Avinione die XXIII mensis februarii, anno Domini M° CCC LVII°, ind. X, pont... anno quinto (30, 139; *Reg. Avin.* 122, 116v).

387. 1357, 8 avril. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 40 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry et de 10 fl., partie des 4 serv., payés par Jean de Guignicourt, chan. de St-Géry de Cambrai, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die VIII mensis aprilis, anno, ind. et pont. predictis (30, 145; *Reg. Avin.* 122, 120v).

388. 1357, 14 avril. — Quittance donnée à Gilles, évêque de Thérouanne, de 325 fl., partie de son s. c. et de 72 fl., partie des 4 serv., payés par Barthélemy *Spiefamis*, marchand de Lucques avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XIIII mensis aprilis, anno Domini M° CCCLVII, ind. et pont. predictis (30, 144v; *Reg. Avin.* 122, 120v).

389. 1357, 24 avril. — Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Guillaume Vernaechten, lic. ès-lois (**31**, 10v).

390. 1357, 28 avril. — Thierry, abbé du St-Sépulcre à Cambrai, promet par Florent *de Fara*, curé de Chièvres, dioc. de Cambrai, 233⅓ fl., à payer ½ à Pâques 1358, ½ à la même fête de 1359 (**20**, 74; **22**, 201).

391. 1357, 15 mai. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Guignicourt, chanoine de St-Géry à Cambrai (**31**, 11).

392. 1357, 10 juin. — Pierre *Samati* s'oblige à payer pour la vacance de la chapellenie de N.-D. fondée dans l'église de Hal, dioc. de Cambrai, 25 liv. tourn. (**23A**, 34v).

393. 1357, 15 juin. — Nicolas, abbé de St-Pierre de Hautmont, fait sa visite pour l'année écoulée par Brice de *Calnele*, camérier du cardinal d'Auxerre (**31**, 12r).

394. 1357, 17 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Jean, abbé de St-Laurent de Liége.

Datum Avinione die XVII mensis junii, anno LVIIo, pont. anno Vo (**30**, 150v).

395. 1357, 2 juillet. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint accordée à Herman, abbé de Grandpré.

Datum Avinione die secunda mensis julii, anno, ind. et pont. quibus supra (**30**, 152; *Reg. Avin.* 122, 128).

396. 1357, 26 septembre. — Quittance donnée à Siger, abbé de N.-D. de Tronchiennes, de 55 fl., partie de son s. c. et de 12 fl. 5 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Wautier de *Gosna*.

Datum Avinione die XXVI septembris, anno Domini Mo CCCLVII, ind. X, anno quinto (**30**, 156r; *Reg. Avin.* 122, 130v).

397. 1357, 27 septembre. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à [Victor], abbé des SS. Pierre et Paul de Warneton.

Datum Avinione XXVII mensis septembris, anno LVII, pont.. anno quinto (**30**, 158; *Reg. Avin.* 122, 132).

398. 1357, 27 septembre. — Prorogation de terme jusqu'à la Purification accordée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die XXVII mensis septembris, anno, ind. et pont. predictis (**30**, 159v; *Reg. Avin.* 122, 133v).

399. 1357, 28 septembre. — Quittance donnée à Gilles, évêque de Thérouanne, de 175 fl., partie de son s. c., et de 39 fl. 4 s., partie des 4 serv., payés par Albert, son frère.

Datum Avinione die XXVIII mensis septembris, anno LVII°, pont... anno V° (30, 158; *Reg. Avin.* 122, 132).

400. 1357, 2 octobre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de Lobbes, de 42 fl. 12 s., complément de son s. c., et de 7 fl. 8 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par Guy Émalbrart.

Datum die II mensis octobris, anno, ind. et pont. predictis (30, 157; *Reg. Avin.* 122, 131v; *Ann. du Cercle arch. de Mons*, 32, 249-250).

401. 1357, 20 octobre. — Quittance donnée à Gilles, abbé de N.-D. de Loos, de 50 fl., partie de son s. c., et de 11 fl. 18 s. 4 d., payés par Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre.

Datum Avinione die XX mensis octobris, anno, ind., pont. predictis (30, 159v; *Reg. Avin.* 122, 133v).

402. 1357, 30 octobre. — Quittance donnée à Wautier, abbé des Dunes, de 105 fl., partie de son s. c., et de 20 fl., partie des 4 serv., payés par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die penultima mensis octobris, anno, ind. et pont. predictis (30, 161; *Reg. Avin.* 122, 134v).

403. 1357, 4 novembre. — Quittance donnée à Sycard, abbé de St-Pierre d'Oudenbourg, de 35 fl., complément de son s. c., et de 5 fl. 20 s. 7 d., complément des 4 serv., payés par Jean Élener, prêtre de Bruges, dioc. de Tournai.

Datum Avinione die IIII mensis novembris, anno, ind. et pont. predictis (30, 160v; *Reg. Avin.* 122, 134v).

404. 1357, 10 novembre. — Jean, abbé de N.-D. de Zonnebeke, promet par Wautier *Kostre*, son procureur, 133 fl. 8 s. et 5 serv. (20, 77v; 22, 211v).

405. 1357, 16 novembre. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Pierre de Hautmont, de 30 fl., complément de son s. c., et de 6 fl., complément des 4 serv., payés par Brice de *Canaliela*, chanoine de Laon.

Datum Avinione die XVI mensis novembris, anno, ind. et pont. predictis (32, 1v; 33, 2).

406. 1357, 16 décembre. — Prorogation de terme jusqu'à Pâques accordée à Nicolas, abbé de Blangy.

Datum Avinione die XVI decembris, anno, ind. et pont. predictis (32, 3v; 33, 3v).

407. 1357, 23 décembre. — Quittance donnée à Victor, abbé des Sts-Pierre et Paul de Warneton, de 28¼ fl., partie de son s. c., et de 6 fl. 9 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Wautier dit *Costra.*

Datum Avinione die XXIII mensis decembris, anno, ind. et pont. pred. (32, 6).

408. 1357, 30 décembre. — Guillaume, abbé de St-Jean-au-Mont, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Guignicourt (31, 15).

409. 1358, 31 janvier. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 40 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, et de 10 fl., partie des 4 serv., payés par Barthélemy *Spiefamis,* avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die ultima mensis januarii, anno, ind. et pont. predictis (32, 7).

410. 1358, 31 janvier. — Reçu de Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, pour une partie du s. c. de Thierry, son prédécesseur, 10 fl. (24, 23).

411. 1358, 4 février. — Wautier, abbé des Dunes, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Arnaud *de Rivis,* procureur de l'ordre de Cîteaux (31, 25v).

412. 1358, 14 février. — Jacques, prévôt de Loo, fait sa visite pour l'année écoulée par Thomas Volglore (31, 16v).

413. 1358, 4 mars. — Guillaume, abbé de St-Jean-au-Mont, fait sa visite par Jean de Guignicourt (31, 19v).

414. 1358, 16 mars. — Quittance donnée à Thierry, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, de 58 fl. 1 s., partie de son s. c., et de 11 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Spiefamis.*

*Datum Avinione die XVI mensis martii, anno Domini M° CCC*mo *LVIII°, ind. XI, pont... anno VI* (32, 9v; 33, 11v).

415. 1358, 16 mars. — Reçu de Thierry, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, pour une partie des 4 serv., 11 fl. (24, 23v).

416. 1358, 31 mars. — Prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste accordée à Nicolas, abbé de Blangy.

Datum Avinione die ultima mensis martii, anno, ind. et pont. predictis (32, 17v; 33, 24).

417. 1358, février-mars. — Reçu de Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, pour complément des 4 serv., 22 fl. 5 s. 4 d. (24, 23).

418. 1358, 4 avril. — Thierry, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Jean de Guignicourt (**31**, 18v).

419. 1358, 4 avril. — André, abbé de Bergues-St-Winnoc, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid de *Jandraco* (**31**, 18).

420. 1358, 6 avril. — Quittance donnée à Gilles, évêque de Thérouanne, de 300 fl., partie du s. c., et de 66 fl. 16 s., partie des 4 serv., payés par Antoine Malaballe, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die sexta mensis aprilis, anno Domini MCCC° LVIII°, pont... Innocentii anno sexto (**32**, 13v; **33**, 17v).

421. 1358, 6 avril. — Reçu de Gilles, évêque de Thérouanne, pour une partie des 4 serv. 66 fl. 16 s. (**24**, 24).

422. 1358, 12 avril. — Quittance donnée à Wautier, abbé des Dunes, de 188 fl., complément de son s. c., et de 35 fl. 13 s. 4 d., complément des 4 serv., payés par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre.

Datum Avinione die XII mensis aprilis, anno, ind. et pont. quibus supra (**32**, 13v; **33**, 17v).

423. 1358, 12 avril. — Reçu de Wautier, abbé des Dunes, pour complément des 4 serv. 35 fl. 15 s. 4 d. (**24**, 24).

424. 1358, 14 avril. — Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur général de l'ordre de Cîteaux, promet pour le s. c. de Guillaume, abbé de Ter Doest, 186 fl. 16 s. et 5 serv., à payer ½ à la Pentecôte de 1359, ½ à la même fête l'année révolue; il a promis également de présenter une procuration en bonne et due forme d'ici à la Noël (**22**, 217).

425. 1358, 19 avril. — Robert, abbé de St-Trond, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid de *Jandraco* (**31**,19).

426. 1358, 24 avril. — Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Elewout (**31**, 19v).

427. 1358, 9 mai. — Jean, abbé de St-Bavon de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid (**31**, 19).

428. 1358, 12 mai. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Brice de *Calnele* (**31**, 18v).

429. 1358, 17 mai. — Nicolas, abbé de Villers, promet par Fr. Martin *de Coyo*, moine dudit monastère, son procureur, de payer pour le s. c. 200 fl., et 5 serv., ½ à la St-Jean-Baptiste 1359, ½ à la même fête l'année révolue (**22**, 218v).

430. 1358, 5 juin. — Gérald Zale, chan. de St-Barthélemy à Liége, a composé pour la vacance de sa prébende pour 22 ½ fl.; il a payé 10 fl. 12 s. le 5 juin an VI d'Innocent VI (**23**^A^, 92).

431. 1358, 8 juin. — Quittance donnée à Philippe, évêque de Tournai, de 4000 fl. pour les arrérages du 30e imposé par Clément VI dans le diocèse de Tournai, payés par Antoine Malabayla, marchand d'Asti.

Datum Avinione die octava mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**29**, 50^v^).

432. 1358, 15 juin. — Nicolas, abbé de Hautmont [1], a fait sa visite pour l'année écoulée par Brice de *Calnele*, camérier du cardinal d'Auxerre (**31**, 20).

433. 1358, 23 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la St-Michel accordée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die XXIII mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 22; **33**, 30).

434. 1358, 23 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint accordée à Nicolas, abbé de Blangy.

Datum Avinione die XXIII junii, anno, ind. et pont. quibus supra (**32**, 22^v^; **33**, 31).

435. 1358, 13 août. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur général de l'ordre de Cîteaux (**31**, 21^v^).

436. 1358, 15 septembre. — Quittance donnée à Siger, abbé de N.-D. de Tronchiennes près Gand, de 55 fl., complément de son s. c., et de 12 fl. 5 s. 4 d., complément des 4 serv., payés par [Wautier] dit *Costra*, damoiseau.

Datum Avinione die XV mensis septembris, anno, ind. et pont. predictis (**33**, 35).

437. 1358, 1 octobre. — Quittance donnée à Gilles, évêque de Thérouanne, de 84 fl., partie de son s. c., et de 16 fl., partie des 4 serv., avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die prima mensis octobris, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 27; **33**, 39).

438. 1358, 5 octobre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 40 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Brice, camérier du cardinal d'Auxerre, avec prorogation de terme jusqu'à la Purification.

---

1. *Cod.* Altofonte.

Datum Avinione die quinta octobris, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 26; **33**, 37^v).

439. 1358, 5 octobre. — Quittance donnée à Bernard, abbé de St-Silvin d'Auchy, de 7 fl. 7 s., complément de son s. c., et de 4 fl. 21 s. 4 d., complément des 4 serv., payés par Jean Briduard, son familier.

Datum Avinione die quinta octobris, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 26; **33**, 38).

440. 1358, 26 octobre [1]. — Quittance donnée à Victor, abbé des Sts-Pierre et Paul de Warneton, de 14 fl. 3 s., partie du s. c., et de 3 fl. 4 s. 10 d., partie des 4 serv., payés par Wautier *de Costa*.

Datum Avinione die XXVI mensis octobris, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 26; **33**, 37^v).

441. 1358, 20 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Zonnebeke *(Zurnebeke)*, de 33 fl. 6 s., partie de son s. c., et de 5 fl. 20 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Wautier *Costere*.

Datum Avinione die XIX decembris, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 34^v; **33**, 50^v).

442. 1358, 22 décembre. — Quittance donnée à Victor, abbé de Warneton, de 14 fl. 3 s., complément de son s. c., et de 3 fl. 4 s. 10 d., complément des 4 serv., payés par Wautier *Costra*, son procureur.

Datum Avinione die XXII mensis decembris, anno, ind. et pont. predictis (**33**, 63).

443. 1359, 1 janvier. — Quittance donnée à Gilles, abbé de Loos, de 50 fl., complément de son s. c., et de 11 fl. 18 s. 4 d., complément des 4 serv., payés par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre.

Datum Avinione die prima januarii, anno Domini MCCC LIX, ind. XII, pont... anno septimo (**32**, 36^v; **33**, 53^v).

444. 1359, 26 janvier. — Jean, abbé de Waulsort et d'Hastière, promet par Wautier *de Hemtines*, chan. de Liége, son procureur, de payer pour son s. c. 100 fl. et 5 serv. (**22**, 231).

445. 1359, 15 février. — L'abbé [Gilles] de Loos, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur général de son ordre (**31**, 42).

446. 1359, 1 mars. — Thierry, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, fait sa visite pour l'année présente par Jean de Guignicourt (**31**, 27^v).

447. 1359, 8 mars. — Robert, abbé de St-Trond, fait sa visite pour l'année écoulée par G. *de Jandraco* (**31**, 26^v).

1. Le vol. 33 donne le 28 octobre.

448. 1359, 13 mars. — Jean, abbé de Val-St-Lambert, fait sa visite pour les deux années écoulées par maître Jean *de Papia* (**31**, 26v).

449. 1359, 24 avril. — Quittance donnée à Gilles, évêque de Thérouanne, de 245 fl., partie de son s. c., et de 55 fl., partie des 4 serv., payés par Antoine Malebaile, marchand d'Asti, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XXIIII aprilis, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 45v; **33**, 69v).

450. 1359, 24 avril. — Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Elewout (**31**, 29v).

451. 1359, 10 mai. — Quittance donnée à Thierry, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, de 50 fl., 8 s., complément de son s. c., et de 11 fl., complément des 4 serv., payés par Brice, coustre de Worms.

Datum Avinione die X mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 46v; **33**, 71).

452. 1359, 15 mai. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Brice *de Calnela* (**31**, 29).

453. 1359, 15 mai. — Nicolas, abbé de Hautmont, fait sa visite pour l'année écoulée par Brice *de Calnela*, camérier du cardinal d'Auxerre (**31**, 29).

454. 1359, 31 mai. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 40 fl. 12 s. 4 d., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, et de 7 fl. 7 s., partie des 4 serv., payés par Brice, camérier du cardinal d'Auxerre, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die ultima mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 48v; **33**, 74).

455. 1359, 3 juin. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Ter Doest *(de Capella Tosana)*, de 34 fl. 4 s., partie de son s. c., et de 5 fl. 22 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre.

Datum Avinione die tertia mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 48v; **33**, 74).

456. 1359, 22 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la St-Luc accordée à Nicolas, abbé de Villers.

Datum Avinione die XXII mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**33**, 76v).

457. 1359, 1 août. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Étienne Mareskiel (**31**, 30).

458. 1359, 24 septembre. — Jean, abbé de N.-D. de Zonnebeke, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Coustre*, damoiseau (**31**, 34ᵛ).

459. 1359, 24-25 septembre [1]. — Victor, abbé des Sts-Pierre et Paul [de Warneton], fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 27, 34ᵛ).

460. Voir nº 482bis.

461. 1359, 28 septembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 40 fl. 12 s. 4 d., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, et de 7 fl. 7 s., partie des 4 serv., payés par Brice, camérier du cardinal d'Auxerre, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die XXVIII septembris, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 58; **33**, 90).

462. 1359, 10 octobre. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Villers, de 50 fl., partie de son s. c., et de 8 fl. 16 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre.

Datum Avinione die X mensis octobris, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 58ᵛ; **33**, 90ᵛ).

463. 1359, 13 novembre. — Corneille, abbé de St-Corneille de Ninove, promet par Jean de Guignicourt, chan. de St-Géry de Cambrai, son procureur, 250 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël de 1360, ½ l'autre année à la même fête (**20**, 86; **22**, 244ᵛ).

464. 1359, 23 décembre. — Dankard, abbé de St-Nicolas de Furnes, promet par Godefroid *de Jandraco*, son procureur, 200 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël de 1360, ½ à la même fête de 1361 (**20**, 87ᵛ; **22**, 246ᵛ).

465. 1360, 4 janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de N.-D. de Zonnebeke *(Zunbeke)*, de 33 fl. 6 s., complément du s. c., et de 5 fl. 21 s. 4 d., complément des 4 serv.

Datum Avinione die IIII mensis januarii, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 65; **33**, 106ᵛ).

466. 1360, 15 janvier. — Begon, archidiacre d'Ayra dans l'église de Cambrai [2], s'oblige à payer pour la vacance dudit archidiaconé, du temps de son prédécesseur, 60 liv. tourn. (**23ᴬ**, 42ᵛ).

---

1. La date du 24 est donnée au fol. 34ᵛ.
2. Il y a eu erreur du copiste; il s'agit de l'archidiaconé d'Aure dans le diocèse de Comminges *(Convenae)*. Pierre Begon est cité comme archidiacre *de Aura* le 15 sept. 1352 (*Reg. Avin.* 120, f. 140).

467. 1360, 30 mars. — Thomas de Ville, chanoine de Soignies, dioc. de Cambrai, promet pour la vacance de la dite prébende 30 fl.; il a payé 15 fl. le 24 mai an. IX (**23**A, 42v).

468. 1360, 4 février. — Wautier, abbé des Dunes, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre (**31**, 38v).

469. 1360, 15 février. — L'abbé [Gilles] de Loos, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 42).

470. 1360, 31 mars. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 40 fl., partie de son s. c., et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Richo *Gerardi* de Florence, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die ultima mensis martii, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 73v; **33**, 127).

471. 1360, 4 avril. — Quittance donnée à Gilles, évêque de Thérouanne, de 163 fl., partie de son s. c., et de 37 fl., partie des 4 serv., payés par Antoine Malabayla, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die IIII mensis aprilis, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 71v; **33**, 122v-123).

472. 1360, 4 avril. — Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite par Jean Helewout (**31**, 43).

473. 1360, 9 avril. — Guillaume, abbé de Ter Doest *(de Capella Thosan)*, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre (**31**, 38).

474. 1360, 23 mai. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de la Chapelle, O. Cist. dioc. de Tournai, de 34 fl. 4 s., complément de son s. c., et de 5 fl. 22 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre.

Datum Avinione die XXIII mensis maii, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 74v; **33**, 130).

475. 1360, 11 juin. — Nicolas, abbé de Hautmont, fait sa visite par Brice *de Calnela*, coustre de Worms (**31**, 39).

476. 1360, 15 juin. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite par Étienne dit Mareskiel (**31**, 39).

477. 1360, 23 juin. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Villers, de 50 fl., complément de son s. c., et de 8 fl. 16 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par Fr. Arnaud *de Rivis*, procureur de l'ordre.

Datum Avinione die XXIII mensis junii, anno, ind. et pont. quibus supra (**32**, 78-78v; **33**, 140).

478. 1360, 23 juin. — Quittance donnée à Jean *de Castronovo*, de Troyes, collecteur apostolique dans la province de Reims pour la levée du 30e, imposé par Clément VI sur les personnes ecclésiastiques du diocèse de Thérouanne, pour le terme de la Toussaint, de la somme de 604 fl., 16 d. et une obole, monnaie d'Avignon, payés par Barthélemy *Spiefamis*, marchand de Lucques.

Datum Avinione die vicesima tertia mensis junii, anno Domini millesimo CCC LX, ind. et pont. quibus supra (**29**, 60v).

479. 1360, 27 juin. — Pierre, évêque de Cambrai, et son chapitre se sont obligés à payer, pour la dîme de la seconde année imposée par Innocent VI, 4000 fl.; ils ont payé 3000 fl. le 11 mai an VII, le 3 mars et le 27 juin an VIII de ce pape (**23A**, 92v).

480. 1360, 6 juillet. — Thierry, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, fait sa visite par Jean de Guignicourt (**31**, 39).

481. 1360, 25 septembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 40 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Jacques *Blanchi*, de la société des *Alberti*, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die vicesima quinta mensis septembris, anno, ind. et pont. quibus supra (**32**, 83; **33**, 153v).

482. 1360, 25 septembre. — Victor, abbé de Warneton, fait sa visite par Wautier *le Costra*, damoiseau (**31**, 43v).

482bis. 1360, 28 septembre [1]. — Jean Arnoul Élie de Pompadour, chan. de Châlons-sur-Marne et de Ste-Walburge de Furnes, s'est obligé pour la vacance de la dite prébende de Ste-Walburge à payer 60 liv. par. (**23A**, 43).

483. 1360, 13 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Waulsort, de 50 fl., total de son s. c., et de 9 fl. 2 s., total des 4 serv., payés par Baudouin Onel de Liége, son procureur.

Datum Avinione die XIII mensis octobris, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 85; **33**, 158).

484. 1360, 18 décembre. — Quittance donnée à Corneille, abbé de Ninove, de 62 fl. 12 s., partie de son s. c., et de 11 fl. 8 s., partie des 4 serv., payés par Wautier *Costere*, son procureur.

1. Ce no avait été mis par erreur à l'année 1359; pour éviter les remaniements des nos, j'ai préféré le remplacer par un simple renvoi.

Datum Avinione die decima octava mensis decembris, anno, ind. et pont. quibus supra (**32**, 92^v; **33**, 178^v).

485. 1361, 1 janvier. — Jean, abbé de N.-D. de Voormezeele, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 46).

486. 1361, 1 janvier. — Corneille, abbé de Ninove, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 46^v).

487. 1361, 7 janvier. — Quittance donnée à Dancard, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 50 fl., partie de son s. c., et de 5 fl. 12 s., partie des 4 serv., payés par maître Godefroid de *Jandraco*, son procureur.

Datum Avinione die septima mensis januarii, anno, ind. et pont. quibus supra (**32**, 92; **33**, 177).

488. 1361, 19 mars. — Quittance donnée à Gilles, évêque de Thérouanne, de 204 fl., partie de son s. c., et de 46 fl., partie des 4 serv., payés par Pierre *Mejani*, chanoine de Lausanne, familier du cardinal de la Tour, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XIX mensis martii, anno, ind. et pont. quibus supra (**32**, 97; **33**, 190-190^v).

489. 1361, 26 mars. — Wautier, abbé des Dunes, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Pierre *de Ortis*, procureur général de l'ordre (**31**, 48).

490. 1361, 2 avril. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 40 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Blanci* de Florence, avec prorogation de terme jusqu'à la Ste-Madeleine.

Datum Avinione die secunda aprilis, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 99).

491. 1361, 2 avril. — Quittance donnée à [Nicolas], abbé de St-Aubert de Cambrai, de 38 fl., partie de son s. c., et de 7 fl., partie des 4 serv., payés par Jean de Guignicourt, son procureur.

Datum Avinione die secunda aprilis, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 99).

492. 1361, 3 avril. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 82 fl. 12 s., partie de son s. c., et de 15 fl., partie des 4 serv., payés par Brice de Callenelle *(Calaneria)*, camérier du cardinal d'Auxerre.

Datum Avinione die tertia mensis aprilis, anno, ind. et pont. quibus supra (**32**, 97; **33**, 191).

493. 1361, 7 avril. — Jacques, abbé de Bergues-St-Winnoc, fait sa visite pour l'année écoulée par Brice *de Calnele*, camérier du cardinal d'Auxerre (**31**, 50).

494. 1361, 10 avril. — Nicolas, abbé de St-Aubert de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Guignicourt (**31**, 49).

495. 1361, 10 avril. — Jean, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Costre* (**31**, 51v)

496. 1361, 15 avril. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Blangy, de 103 fl., complément de son s. c., et de 17 fl. 17 s., complément des 4 serv., payés par Barthélemy *Spiefamis*, changeur en cour romaine.

Datum Avinione die XV mensis aprilis, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 100).

497. 1361, 20 avril. — Guillaume, abbé de Ter Doest, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Arnaud *de Rivis* (**31**, 42).

498. 1361, 27 avril. — Quittance donnée aux exécuteurs testamentaires de Bernard de Nexon, archidiacre d'Anvers, de la somme remise par eux à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die XXVII mensis [aprilis], anno Domini M° CCC LXI (**31**, 139; app. VIII).

499. 1361, 1 mai. — Jean, abbé de St-Bavon à Gand [1], fait sa visite par Wautier *Costre* (**31**, 52).

500. 1361, 10 mai. — Guillaume, abbé de Ter Doest, fait sa visite par Jean Brant, clerc (**31**, 50v).

501. 1361, 25 mai. — Guillaume, abbé de St-Jean-au-Mont, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Guignicourt (**31**, 51).

502. 1361, 17 juillet. — Jacques Hostoris, du dioc. de Cambrai, chapelain d'un autel de l'église de St-Jean à Gand, a promis pour la vacance de la dite chapellenie 15 liv. paris (**23**A, 45).

503. 1361, 21 juillet. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Pierre Freyne (**31**, 51v).

504. 1361, 26 juillet. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 40 fl., partie de son s. c., et de 10 fl., partie des 4 serv., payés par Jacques *Blanchi* de Florence, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XXVI mensis julii, anno, ind. et pont. predictis (**32**, 104v).

505. 1361, 18 août. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de N.-D.-au-bois, O. S. Aug., de 25 fl., partie de son s. c., et de 4 fl. 13 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Nicolas *Pannarii*, son procureur.

Datum Avinione die XVIII mensis augusti, anno Dom. millesimo CCCLX° primo, ind. XIIII, pont... Innocentii VI anno nono (**34**, P. II, 2).

---

1. Le MS. donne : de St-Jean à Gand.

506. 1361, 30 août. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Aubert de Cambrai, de 62 fl., partie de son s. c., et de 8 fl. 11 s., partie des 4 serv., payés par Antoine Malabaila, marchand d'Asti.

Datum Avinione die XXX mensis augusti, anno, ind. et pont. predictis (34, P. II, 3ᵛ).

507. 1361, 2 octobre. — Nicolas, abbé de Hautmont, fait sa visite pour l'année écoulée, par Pierre d'Hirson *(Yrechon)* (31, 53ᵛ).

508. 1361, 6 octobre. — Reçu de Mathieu, abbé de N.-D.-au-bois, O. S. Aug., 19 fl., partie de son s. c., et 4 fl., partie des 4 serv., payés par Pierre *de Aquila*, chan. de Reims (34, 9ᵛ).

509. 1361, 22 octobre. — Quittance donnée à Hélin, abbé de St-Jacques de Liége, de 270 fl., total de son s. c., et de 72 fl., total des 4 serv., payés par Jean de St-Martin, « scriptor » du pape.

Datum Avinione die vicesima secunda mensis octobris, anno, ind. et pont. quibus supra (34, P. II, 11ᵛ-12).

510. 1361, 22 octobre. — Baudouin, abbé de Zoetendael, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *le Costre* (31, 54ᵛ).

511. 1361, 23 octobre. — Quittance donnée à Baudouin, abbé de Zoetendael, de 30 fl., partie de son s. c., et de 5 fl. 11 s., partie des 4 serv., payés par le même.

Datum Avinione die XXIII mensis octobris, anno, ind. et pont. quibus supra (34, P. II, 12).

512. 1361, 26 octobre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Amand-en-Pévèle, de 50 fl., partie du s. c., et de 9 fl. 2 s. 2 d., partie des 4 serv., payés par Barthélemy *Spiefamis*, marchand de Lucques.

Datum Avinione die XXVI mensis octobris, anno, ind. et pont. quibus supra (34, P. II, 12).

513. 1361, 27 octobre. — Jacques, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Pierre Freyne (31, 55).

514. 1361, 30 octobre. — Reçu de Jacques, abbé de St-Amand-en-Pévèle, 50 fl., complément de son s. c., payés par Barthélemy *Spiefamis* et 9 fl., partie des 4 serv. (34, 12).

515. 1361, 31 octobre. — Reçu de Jean, abbé de N.-D. de Cambron, 60 fl. 4 s., partie du s. c., et 12 fl. 21 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre (34, 13ᵛ).

516. 1361, 1 novembre. — Jacques, abbé de St-Amand-en-Pévèle, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *le Costre* (**31**, 59).

517. 1361, 1 décembre. — Robert, élu de Thérouanne, promet pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv.; il reconnaît pour le s. c. de Gilles, son prédécesseur, 1150 fl., et pour un serv. des familiers 111 fl. 4 s., dont l'obligation avait été souscrite le 24 mars 1356, et en outre 1454 fl. et 4 serv. *pro rata*, à payer en trois termes à partir de la St-André (**35**, 12).

518. 1361, 1 décembre. — Philippe, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Ayllerius Moyses (**31**, 57v).

519. 1361, 10 décembre. — Quittance donnée à Dancard, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 50 fl., complément de son s. c., et de 12 fl. 16 s. 4 d., complément des 4 serv., payés par Wautier *Costeare*, son procureur.

Datum Avinione die decima mensis decembris, anno, ind. et pont. quibus supra (**34**, P. II, 25).

520. 1361, 15 décembre. — Gilles, abbé de N.-D. de Loos, fait sa visite pour l'année écoulée (**31**, 58v).

521. 1361, 16 décembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 20 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Gilles, et de 4 fl., partie des 4 serv., avec prorogation de terme jusqu'à l'Annonciation.

Datum Avinione die XVI mensis decembris, anno Domini M° CCCLXI°, pont... anno nono (**34**, P. II, 28v).

522. 1361, 24 décembre. — Dankard, abbé de St-Nicolas de Furnes, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *le Costre* (**31**, 59v).

523. 1361, 24 décembre. — L'abbé [Victor] de Warneton fait sa visite par le même (**31**, 61).

524. 1361, 24 décembre. — L'abbé [Jean] de N.-D. de Zonnebeke fait sa visite par le même (**31**, 61).

525. 1361, 24 décembre. — L'abbé [Corneille] de Ninove fait sa visite par le même (**31**, 61).

526. 1362, 7 janvier. — Quittance donnée à Corneille, abbé de Ninove, de 62 fl. 12 s., complément de son s. c., et de 11 fl. 9 s. 4 d., complément des 4 serv., payés par Wautier *Costere*.

Datum Avinione die VII mensis januarii, anno Domini M° CCC° LXII, pont... anno decimo (**34**, P. II, 33v).

527. 1362, 4 février. — Wautier, abbé des Dunes, fait sa visite pour l'année écoulée (**31**, 58v).

528. 1362, 8 mars. — Guillaume, abbé de St-Jean-au-Mont, près Thérouanne, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Meaux (31, 64).

529. 1362, 11 mars. — Thierry, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, fait sa visite par Guillaume *Quarelli* (31, 62v).

530. 1362, 24 mars. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 82 fl. 12 s., complément de son s. c., et de 15 fl., complément des 4 serv., payés par Wautier *Costre*, son procureur.

Datum Avinione die XXIIII mensis martii,anno Domini MCCCLXII°, pont... anno decimo (34, P. II, 43v).

531. 1362, 24 mars. — Jacques, abbé de Bergues-St-Winnoc, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Coustre* (31, 64).

532. 1362, 29 mars. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Aubert de Cambrai, de 100 fl., complément de son s. c., et de 21 fl. 8 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par Guy Malabayla, son procureur.

Datum Avinione die XXIX mensis martii, anno, ind. et pont. quibus supra (34, P. II, 43v).

533. 1362, 31 mars. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 20 fl., partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, et de 4 fl. 10 s., partie des 4 services, payés par maître Pierre Frayne, son procureur, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XXXI mensis martii, anno, ind. et pont. predictis (34, 51).

534. 1362, 31 mars. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Pierre Freyne (31, 64).

535. 1362, 9 avril. — Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, dioc. de Thérouanne, promet pour son s. c. 1100 fl. et 5 serv., par maître Pierre *de Aquila*, son procureur, à payer ½ à la Noël, ½ à la Toussaint suivante (35, 23v).

536. 1362, 20 avril. — Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean *Ricii de Amanatis* de Pistoie. (31, 66v).

537. 1362, 7 mai. — Prorogation de terme jusqu'à Pâques accordée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die VII maii, anno, ind. et pont. predictis (34, P. II, 51).

538. 1362, 10 juin. — Guillaume, abbé de Ter Doest, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Pierre *de Ortis*, procureur de l'Ordre (**31**, 68).

539. 1362, 20 juin. — Nicolas, abbé de Hautmont, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Bousies *(Boosies)* (**31**, 68).

540. 1362, 2 juillet. — Jean, abbé de Cambron, promet pour son s. c. 700 fl. et 5 serv., à payer ½ à l'Annonciation, ½ à la Noël de 1363 (**35**, 32).

541. 1362, 4 juillet. — Jean, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Lens (**31**, 68ᵛ).

542. 1362, 27 juillet. — Robert, abbé de St-Laurent de Liége, promet pour son s. c. 1000 fl. et 5 serv., par maître Jean de St-Martin, « scriptor » du pape; il reconnaît en outre pour le s. c. de Jean, son prédécesseur, 500 fl. et 5 serv., dont l'obligation avait été souscrite le 10 juin 1355 (**35**, 33).

543. 1362, 5 août. — Nicolas, abbé de St-Aubert de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *Quarelli* (**31**, 69).

544. 1362, 3 septembre. — Mathieu, abbé de N.-D.-au-Bois, O. S. Aug., promet pour son s. c. par maître Pierre *de Aquila*, son procureur, 100 fl. et 5 serv.; il reconnaît pour le s. c. de Guillaume, son prédécesseur, 50 fl. et 5 serv., dont l'obligation avait été souscrite le 9 mai 1360, à payer ½ à la Pentecôte, ½ aux Pâques suivantes et le reste à la Pentecôte suivante (**35**, 35).

URBAIN V

545. 1362, 10 octobre. — Gilles, abbé de Loos, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *Arnulphi*, prêtre (**31**, 69ᵛ).

546. 1362, 20 octobre. — Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Coustre* (**31**, 69ᵛ).

547. 1362, 7 novembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Amand-en-Pévèle, de 50 fl., partie de son s. c. et de 9 fl. 2 s., partie des 4 serv., payés par Barthélemy *Spiafamis*.

Datum Avinione die VII novembris, anno LX secundo (**34**, P. II, 70ᵛ).

548. 1362, 9 novembre. — Commission donnée à Jean *de Varenis*, prévôt de St-Pierre d'Aire, de recueillir les annates dans la province de Reims.

Datum Avinione die IX mensis novembris, anno Domini MCCCLX secundo, ind. XV, pont... Urbani V anno primo (31, 154v).

549. 1362, 7 décembre. — Quittance donnée à Robert, évêque de Thérouanne, de 210 fl., partie de son s. c., et de 42 fl., partie des 4 serv., payés par Doffus, de la société des *Alberti*, avec prorogation de terme jusqu'à l'Ascension.

Datum Avinione die VII decembris, anno LXII (34, P. II, 73v).

550. 1362, 14 décembre. — Bauduin, abbé de Zoetendael, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Brand (31, 71).

551. 1362. — Bernard de *Mondo*, prébendier de l'église de St-Piat de Seclin, a composé pour la vacance de la dite prébende pour 35 liv. paris. (23A, 51).

552. 1363, 12 janvier. — Corneille, abbé de Ninove, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Costere* (31, 72).

553. 1363, 4 février. — Wautier, abbé des Dunes, fait sa visite pour l'année écoulée (31, 77v).

554. 1363, 9 février. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 126 fl. 17 s. 8 d., partie de son s. c., et de 26 fl. 16 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par maître Baudouin, « scriptor » du pape, et Barthélemy *Spiafamis*, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die nona mensis februarii, anno LXIII (34, P. II, 90).

555. 1363, 1 mars. — Jean, abbé de St-Bavon de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Costre* (31, 74).

556. 1363, 18 mars. — Jean, abbé de Zonnebeke, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (31, 76v).

557. 1363, 18 mars. — [Dankard], abbé de St-Nicolas de Furnes [1], fait sa visite pour l'année écoulée par le même (31, 76v)

558. 1363, 18 mars. — Jacques, abbé de Bergues-St-Winnoc, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (31, 76v).

559. 1363, 31 mars. — Nicolas, abbé de St-Aubert de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *Quarelli* (31, 75v).

---

1. Le MS. porte St-Jacques de Furnes.

560. 1363, 31 mars. — Thierry, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *Quarelli*, chapelain dans l'église de Cambrai (**31**, 76v).

561. 1363, 1 avril. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 211 fl. 12 s., partie de son s. c., et de 38 fl. 12 s., partie des 4 serv., payés par Nicolas *Jacobi de Albertis*.

Datum Avinione die prima mensis aprilis, anno LXIIIo (**34**, P. II, 100v).

562. 1363, 6 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de Cambron, de 82 fl. 10 s., partie du s. c., et de 17 fl. 14 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die VI mensis aprilis, anno LXIIIo (**34**, P. II, 101v).

563. 1363, 6 avril. — Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Brand (**31**, 75v).

564. 1363, 26 avril. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Pierre Freyne (**31**, 78v).

565. 1363, 24 mai. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Lens (**31**, 76v).

566. 1363, 13 juin [1]. — Étienne, abbé de Parc-le-duc en Brabant, promet pour son s. c. 300 fl. et 5 services, à payer 100 fl. à la St-Jean-Baptiste de 1364, et les 200 autres fl. à la même fête des années suivantes (**20**, 98; **35**, 50; **36**, 23).

567. 1363, 20 juin. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Laurent de Liége, de 500 fl., total de son s. c., et de 105 fl. 5 s. 4 d., total des 4 serv., payés par Nicolas *Jacobi*, marchand de la société des *Alberti*.

Datum Avinione die XX mensis junii (**34**, P. II, 113v).

568. 1363, 26 juin. — Philippe, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Reims (**31**, 78).

569. 1363, 27 juin. — Victor, abbé de Warneton, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *le Costra* (**31**, 78).

570. 1363, 3 juillet. — Urbain V accorde à l'abbé [Laurent] de N.-D. de la Capelle, O. S. B., dioc. de Thérouanne, remise des taxes dues à la Chambre apostolique, à cause de la pauvreté à laquelle se trouve réduit son monastère.

1. Le vol. 20 donne le 3 juin.

Datum Avinione V nonas julii, pontificatus nostri anno primo (**36**, 44-45; app. IX).

571. 1363, 5 juillet. — Sentence d'excommunication lancée par les camériers du pape et du collège des cardinaux contre Jean, abbé de St-Bénigne de Dijon, ancien abbé de St-Laurent de Liége, à cause du retard de paiement des sommes dues par lui à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die V julii, anno LXIII° (**31**, 175v-176; app. X).

572. 1363, 20 juillet. — Les camériers du pape et du collège des cardinaux chargent l'abbé de St-Bertin, Gérard de Marsenac, prévôt de Ste-Walburge de Furnes, collecteur dans la province de Reims, et le trésorier de Thérouanne de faire une enquête sur la valeur des revenus des prévôtés de Voormezeele, Eversam, Loo et Watten.

Datum Avinione die XX mensis julii, anno LXIII (**31**, 175-175v; app. XI).

573. 1363, 26 juillet. — Les camériers du pape et du collège des cardinaux chargent l'abbé de St-Bertin, Gérard de Marsenac, prévôt de Ste-Walburge de Furnes, collecteur dans la province de Reims, et le trésorier de l'église de Thérouanne de faire une enquête sur la valeur des revenus de la prévôté de St-Martin d'Ypres.

Datum Avinione XXVI mensis julii, anno LXIII° (**31**, 175; app. XII).

574. 1363, 9 août. — Guillaume, abbé de Ter Doest, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Costre* (**31**, 78v).

575. 1363, 26 septembre. — Gilles, abbé de Loos, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *Arnulphi*, prêtre (**31**, 79).

576. 1363, 7 octobre. — Laurent, abbé de N.-D. de la Capelle, O. S. B., présente les lettres d'Urbain V, qui lui accordent la remise de ses services (**36**, 43v).

577. 1363, 30 octobre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Amand-en-Pévèle, de 50 fl., complément du s. c., et de 9 fl. 2 s. 6 d., complément des 4 serv., payés par Barthélemy *Spiafamis*.

Datum Avinione die penultima mensis octobris, anno Domini millesimo CCCmo LX° tercio (**34**, P. II, 132, 141).

578. 1363, 30 octobre. — Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, fait sa visite par Gilles *de Jardino*, procureur spécialement délégué à cet effet (**31**, 80).

579. 1363, 30 novembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Cambron, de 60 fl. 3 s., partie de son s. c., et de 12 fl. 21 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, son procureur, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Georges.

Datum Avinione die ultima mensis novembris, anno LXIII° (**34**, P. II, 136^{v}).

580. 1363, 14 décembre. — Quittance donnée à Baudouin, abbé de Zoetendael, de 30 fl., complément de son s. c., et de 5 fl. 10 s. 11 d., complément des 4 serv., payés par Jean Brand, son procureur.

Datum Avinione die XIIII mensis decembris, anno Domini M° CCC° LX tercio (**34**, P. II, 100-100^{v}).

581. 1363, 30 décembre. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 50 fl., partie de son s. c., et de 10 fl., partie des 4 serv., payés par maître Baudouin de Wyssant, chan. de Thérouanne, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die penultima decembris, anno LXIIII° (**34**, P. II, 147^{v}; cf. **38**, 221^{v}).

582. 1364, 29 février. — Gilles, cardinal de Thérouanne, a reçu en prêt de la Chambre apostolique 600 francs d'or, et, le 13 mai suivant, 1000 fl. Il a restitué les 600 francs le 30 septembre an. II d'Urbain V (**23**^{A}, 55^{v}).

583. 1364, 1 mars. — Jean, abbé de St-Bavon de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Costre* (**31**, 84).

584. 1364, 29 mars. — Quittance donnée à Mathieu, abbé de N.-D. au-Bois, de 22 fl., partie de son s. c., et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Reims, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XXIX mensis martii, anno LXIIII° (**34**, P. II, 162^{v}).

585. 1364, 30 mars. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 44 fl., partie de son s. c., et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Wautier *Custodis*, clerc du dioc. de Tournai, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die penultima mensis martii, anno LXIIII° (**34**, 160^{v}).

586. 1364, 30 mars. — Wautier, abbé des Dunes, fait sa visite par Godefroid Gardape (**31**, 83).

587. 1364, 4 avril. — Henri, abbé de Saint-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Reynevane, clerc (**31**, 83^{v}).

588. 1364, 4 avril. — Guillaume, abbé de Ter Doest, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 83v).

589. 1364, 5 avril. — Thierry, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *Quarelli* (**31**, 85).

590. 1364, 12 avril. — Henri, abbé de Saint-Hubert, promet un s. c. de 1000 fl. et 5 serv. (**20**, 111v).

591. 1364, 12 avril. — Bertrand, abbé de Blangy, promet un s. c. de 250 fl. et 5 serv. (**20**, 111v).

592. 1364, 12 avril. — Nicolas, abbé de Lobbes, promet [par maître Pierre *de Aquila* son procureur] un s. c. de 125 fl. et 5 serv.; il reconnait devoir pour Nicolas son prédécesseur 125 fl. et 5 serv. (**20**, 112).

593. 1364, 12 avril. — Quittance donnée à Robert, évêque de Thérouanne, de 208 fl. 8 s., partie de son s. c., et de 41 fl., partie des 4 serv., payés par maître Robert *de Juria*, lic. ès-lois, son familier, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XII mensis aprilis, anno LXIIII° (**34**, P. II, 165v).

594. 1364, 20 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de Cambron, de 80 fl. 17 s., partie de son s. c., et de 16 fl. 7 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Reims, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XX mensis aprilis (**34**, P. II, 170v).

595. 1364, 27 avril. — Jean, évêque de Liége, promet pour son s. c. 7200 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Purification, ½ à la Toussaint de 1365 (**35**, 74v; **36**, 72).

596. 1364, 27 avril. — Jean, abbé de Vlierbeek, promet pour son s. c. 100 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Purification, ½ à la Toussaint de 1365 (**35**, 76; **36**, 72v).

597. 1364, 27 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de Vlierbeek, de 50 fl., total du s. c., et de 12 fl. 12 s., total des 4 serv., payés par Baudouin Onéal, son procureur.

Datum Avinione die XXVII mensis aprilis, anno Dom. M° CCCLX quarto (**34**, P. II, 169; **37**, 18).

598. 1364, 27 avril. — Robert, abbé de St-Trond, fait sa visite pour 3 ans écoulés par maître Baudouin Onéal, lic. en droit (**31**, 84v).

599. 1364, 2 mai. — Jean, évêque de Liége, promet un s. c. de 7000 fl. et 5 serv. (**20**, 109).

600. 1364, 4 mai. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Pierre Freyne (**31**, 84^{v}).

601. 1364, 8 mai. — Nicolas, abbé de St-Aubert de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *Quarelli*, chapelain dans l'église de Cambrai (**31**, 85).

602. 1364, 11 mai. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 84^{v}).

603. 1364, 22 juin. — Quittance donnée à Étienne, abbé de Parc-le-duc, de 50 fl., partie de son s. c., et de 10 fl. 13 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chanoine de Reims.
Datum Avinione die XXII junii, [*anno LXIIII°*] (**37**, 11^{v}).

604. 1364, 23 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham.
Datum Avinione die XXIII mensis junii, anno LXIIII° [1] (**37**, 19).

605. 1364, 28 juin. — Étienne, abbé de Parc-le-duc, fait sa visite pour l'année écoulée par Pierre *de Aquila*, chan. de Reims (**31**, 86).

606. 1364, 13 juillet. — Jean, ancien abbé de St-Laurent de Liége, et maintenant abbé de St-Bénigne de Dijon, a promis pour son s. c., à raison dudit monastère de St-Laurent, 500 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Pentecôte de 1365, ½ à la même fête de l'année suivante (**35**, 79^{v}; **36**, 79^{v}).

607. 1364, 20 juillet. — Bertrand, abbé de Blangy, promet pour son s. c. 250 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Pentecôte de 1365, ½ à la même fête de 1366 (**35**, 80; **36**, 81^{v}).

608. 1364, 20 juillet. — Henri, abbé de St-Hubert, promet pour son s. c. 1000 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Jean-Baptiste de 1365, ½ l'année révolue (**35**, 81; **36**, 81).

609. 1364, 17 août. — Nicolas, abbé de Lobbes, promet pour son s. c. 125 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Jean-Baptiste de 1365, ½ à la même fête de 1366 (**35**, 81^{v}; **36**, 83^{v}; *Ann. du Cercle arch. de Mons*, **32**, 252).

610. 1364, 22 octobre. — Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, fait sa visite par Wautier *Costre* (**31**, 90).

1. Le t. 35 donne le 17 août.

611. 1364, 24 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bénigne de Dijon, de 228 fl. 8 s., partie du s. c. qu'il devait pour St-Laurent de Liége, à la suite d'un arrangement, et de 43 fl. 11 s., partie des 4 serv., payés par Nicolas *de Albertis*, qui les avait reçus de Siger *de Novo lapide*, collecteur de Cologne, sur les biens du monastère de St-Laurent.
Datum Avinione die XXIIII mensis octobris, anno LXIIII° (**37**, 31).

612. 1364, 31 octobre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 44 fl., partie de son s. c., et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Pierre *Frayna*, son procureur, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.
Datum Avinione die ultima octobris, anno LXIIII° (**37**, 37).

613. 1364, 10 décembre. — Gilles, abbé de Loos, fait sa visite par Fr. Gérard *de Buxeria* (**31**, 89ᵛ).

614. 1365, 13 janvier. — Quittance donnée à Mathieu, abbé de N.-D.-au-bois, de 11 fl. 15 s., partie de son s. c., et de 2 fl. 11 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chanoine de Reims, avec prorogation jusqu'à la St-Michel.
Datum Avinione die XIII mensis januarii, anno LX quinto (**37**, 62).

615. 1365, 18 janvier. — Jacques, abbé de Bergues-St-Winnoc, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Costre* (**31**, 91ᵛ).

616. 1365, 18 janvier. — Jean, abbé de Zonnebeke *(Zunebeke)*, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 91ᵛ).

617. 1365, 24 janvier. — Remise au cardinal Pierre d'Albano d'une supplique relative à la collation de la paroisse d'Alken, dioc. de Liége, en faveur de Jean *Guitardi* (**30**, feuille volante ; voir app. XIV).

618. 1365, 31 janvier. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 1700 fl., partie de son s. c., et de 425 fl., partie des 4 serv., payés par Nicolas « *de Albertis antiquis* », avec prorogation jusqu'à la Toussaint.
Datum Avinione die ultima januarii, anno LX quinto (**37**, 54).

619. 1365, 13 mars. — Quittance donnée à Jean, abbé de Beaurepart, de 100 fl., total du s. c., et de 25 fl., total des 4 serv., payés par Wautier *de Hemtines*, chan. de Liége, et Barthélemy *de Templis*, chan. de Léau, dioc. de Liége.
Datum Avinione die XIII mensis martii, anno LX quinto (**37**, 65).

620. 1365, 27 mars. — Thierry, abbé du St-Sépulcre à Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Thomas *Magni* (**31**, 94).

621. 1365, 19 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de Cambron, de 41 fl., partie du s. c., et de 9 fl., partie des 4 serv., payés par maitre Pierre *de Aquila* et Albert André, avec prorogation de terme jusqu'à la St-André.
Datum Avinione die XIX mensis aprilis, anno LX quinto (**37**, 74[v]).

622. 1365, 22 avril. — Guillaume, abbé de Ter Doest, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Reynevane (**31**, 94[v]).

623. 1365, 22 avril. — Baudouin, abbé de Zoetendael, fait sa visite pour l'année écoulée par Nicolas Nose, prêtre (**31**, 94[v]).

624. 1365, 22 avril. — Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Raynevane (**31**, 95).

625. 1365, 28 avril. — Robert, abbé de St-Trond, fait sa visite pour l'année écoulée par Baudouin Oneal, bachelier en droit (**31**, 95).

626. 1365, 30 avril. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Pierre Freyne (**31**, 95).

627. 1365, 1 mai. — Jean, abbé de St-Bavon de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Coustre* (**31**, 97[v]).

628. 1365, 12 mai. — Nicolas, abbé de St-Aubert de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Thomas *Magni* (**31**, 95[v]).

629. 1365, 13 mai. — Pierre, abbé de Liessies, promet par Bernard de Berne, chan. de Ste-Croix à Liége, de payer pour son s. c. 238 fl. et 5 serv.; il reconnait pour le s. c. de Sicard, son prédécesseur, 238 fl., 4 s. et 5 serv., dont l'obligation avait été souscrite le 7 septembre 1347; à payer ½ à la Purification, ½ à la Noël de 1366, et la reconnaissance en deux ans (**20**, 115; **35**, 90; **36**, 104-104[v]).

630. 1365, 10 juin. — Quittance donnée à Bertrand, abbé de Blangy, de 16 fl., partie de son s. c., et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par Pierre *de Aquila*, avec prorogation de terme jusqu'à la St-André.
Datum Avinione X mensis junii, anno LXI[to] (**37**, 80[v]).

631. 1365, 14 juin. — Bertrand, abbé de Blangy, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Jean *Fauqueti* (**31**, 97).

632. 1365, 23 juin. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-Hubert, de 80 fl., partie de son s. c., et de 20 fl., partie des 4 serv., payés par Fastré d'Heure-le-Romain *(Ora gallica)*, chan. de St-Paul à Liége, avec prorogation jusqu'à la Purification.
Datum Avinione die XXIII mensis junii, anno LX quinto (**37**, 86[v]).

633. 1365, 8 juillet. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par Thomas *Magni* (**31**, 97v).

634. 1365, 15 juillet. — Jean, abbé de Val-St-Lambert, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *de Hemetines*, chan. de Liége (**31**, 98).

635. 1365, 16 juillet. — Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, promet par Wautier *le Coustre*, de payer pour son s. c. 300 fl. et 5 serv., ½ à Pâques de 1366, ½ à la Purification de 1367 (**20**, 116v; **35**, 91; **36**, 107v).

636. 1365, 17 juillet. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 44 fl., partie de son s. c., et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par Pierre *Frene*, avec prorogation de terme jusqu'à la St-André.
Datum Avinione die XVII mensis julii, anno LXV° (**37**, 99v).

637. 1365, 23 juillet. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint accordée à Étienne, abbé de Parc-le-duc.
Datum Avinione die XXIII mensis julii, anno LX quinto (**37**, 90v).

638. 1365, 26 août. — Philippe, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Laon (**31**, 98v).

639. 1365, 2 octobre. — Quittance donnée à Mathieu, abbé de N.-D.-au-bois, de 7 fl., partie de son s. c., et de 1 fl. 12 s., partie des 4 serv., payés par Pierre *de Aquila*, chan. de Reims, avec prorogation jusqu'à Pâques.
Datum Avinione die secunda mensis octobris, anno LXV° (**37**, 101v).

640. 1365, 31 octobre. — Prorogation de terme jusqu'à la Purification accordée à Jean, évêque de Liége.
Datum Avinione die ultima mensis octobris, anno LXV° (**37**, 108).

641. 1365, 31 octobre. — Quittance donnée à Étienne, abbé de Parc-le-duc, de 17 fl. 13 s., partie de son s. c., et de 5 fl., partie des 4 serv., payés par maitre Pierre *de Aquila*, chan. de Reims, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.
Datum Avinione die ultima mensis octobris, anno LXV° (**37**, 113v).

642. 1365, 2 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Cambron, de 15 fl. 18 s. 6 d., partie de son s. c., et de 3 fl. 7 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par maitre Pierre *de Aquila*, chan. de Reims, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.
Datum Avinione die secunda decembris, anno LXV° (**37**, 117v).

643. 1365, 15 décembre. — Remise est faite en consistoire par le pape à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 4000 fl. et des 5 serv. dus par le dit abbé, tant pour lui que pour ses prédécesseurs ; quittance en est donnée par les camériers.

Datum Avinione die XV decembris, anno LXV° (37, 121 ; app. XIII).

644. 1365, 22 décembre. — Quittance donnée à Robert, évêque de Thérouanne, de 208 fl. 13 s., partie de son s. c., et de 41 fl. 13 s., partie des 4 serv., payés par Wautier *Costre*, avec prorogation de terme jusqu'à la Ste-Madeleine.

Datum Avinione die XXII decembris, anno LXV° (37, 122-122v).

645. 1365, 24 décembre. — Quittance donnée à Bertrand, abbé de Blangy, de 19 fl. 19 s., partie de son s. c., et de 4 fl. 7 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Reims, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XXIIII mensis decembris, anno LX quinto (37, 128v).

646. 1366, 12 janvier. — Corneille, abbé de Ninove, fait sa visite par Wautier *Costre* (31, 105).

647. 1366, 18 janvier. — Jean, abbé de Zonnebeke, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (31, 103).

648. 1366, 18 janvier. — Jacques, abbé de Bergues-St-Winnoc, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (31, 103).

649. 1366, 19 janvier. — Wautier, abbé des Dunes, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Godefroid de Gardape, chan. de St-Sévérin de Cologne (31, 104).

650. 1366, 23 janvier. — Dankard, abbé de St-Nicolas de Furnes, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Costre* (31, 103).

651. 1366, 23 janvier. — Victor, abbé de Warneton, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (31, 103).

652. 1366, 4 février. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 400 fl., partie de son s. c., et de 100 fl., partie des 4 serv., payés par François Soderini, marchand, avec prorogation de terme jusqu'au 1er juin.

Datum Avinione die quarta februarii, anno LXVI° (37, 131v).

653. 1366, 14 février. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 20 fl. 16 s., partie de son s. c., et de 4 fl. 9 s., partie des 4 serv., payés par Jean *Spiefamis*, marchand en curie, avec prorogation jusqu'à la St-Michel.
Datum Avinione die XIIII februarii, anno LXVI° (37, 134v).

654. 1366, 3 mars. — Remise est faite en consistoire des services dus par Jean, abbé de Clairmarais; quittance en est donnée.
Datum Avinione die tercia mensis martii, anno LXVI° (37, 139v-140; app. XV).

655. 1366, 12 mars. — Thierry, abbé du St-Sépulcre à Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Thomas *Magni*, chan. de Rouen (31, 105).

656. 1366, 24 mars. — Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par Colard de St-Omer (31, 105v).

657. 1366, 24 mars. — Guillaume, abbé de Ter Doest, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (31, 105v).

658. 1366, 24 mars. — Baudouin, abbé de Zoetendael, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (31, 105v).

659. 1366, 1 avril. — Prorogation de terme jusqu'au 1er mai accordée à Henri, abbé de St-Hubert.
Datum Avinione die prima mensis aprilis, anno LXVI° (37, 148).

660. 1366, 10 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, de 75 fl., partie de son s. c., et 18 fl. 20 s., partie des 4 serv., payés par Wautier *Costre*, son procureur.
Datum Avinione die X mensis aprilis, anno LXVI° (37, 147v).

661. 1366, 19 avril. — Jean, abbé de Val-St-Lambert, fait sa visite pour l'année qui doit se terminer le 15 juillet, par Gérard *de Cornu*, clerc de Liége (31, 107).

662. 1366, 22 avril [1]. — Nicolas, abbé de Crespin, promet pour son s. c. 373 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques 1367, ½ l'année révolue (20, 120; 35, 98v; 36, 126v).

663. 1366, 23 avril. — Robert, abbé de St-Trond, fait sa visite pour l'année écoulée par Bernard de Berne (31, 106v).

1. Le vol. 35 donne le 20.

664. 1366, 24 avril[1]. — Jean, abbé de St-Bertin, promet pour son s. c. 800 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Purification 1367, ½ l'année révolue (**20**, 120v; **35**, 99; **36**, 126v).

665. 1366, 2 mai. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-Hubert, de 80 fl., partie de son s. c., et de 20 fl., partie des 4 serv., payés par Fastré d'Heure-le-romain, chan. de St-Paul de Liége, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die secunda mensis maii, anno LXVI° (**37**, 152v).

666. 1366, 7 mai. — Nicolas, abbé de St-Aubert de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par Robert le Brumen (**31**, 107).

667. 1366, 8 mai. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Pierre Freyne, chan. de Tournai (**31**, 107v).

668. 1366, 11 mai. — Étienne *(Sanccius)*, abbé de St-Ghislain *(S. Gillerii)*-en-Celle, promet par Wautier *Costre*, un s. c. de 150 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques, ½ à la Noël de 1367 (**20**, 120v; **35**, 99; **36**, 127).

669. 1366, 13 juin. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 400 fl., partie de son s. c., et de 100 fl., partie des 4 serv., payés par François Soderini, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XIII mensis junii, anno sexagesimo sexto (**37**, 158).

670. 1366, 18 juin. — Quittance donnée à Étienne, abbé de Parc-le-duc, de 19 fl. 22 s. 6 d., partie de son s. c., et de 4 fl. 3 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par maitre Pierre *de Aquila*, chan. de Reims, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XVIII mensis junii, anno sexagesimo sexto (**37**, 159-159v).

671. 1366, 20-21 juin[2]. — Thierry, abbé de Vlierbeek, promet pour son s. c. 100 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques 1367, ½ à l'Annonciation 1368; il reconnait pour le service commun de son prédécesseur Jean 50 fl. et 4 serv. (**35**, 100; **36**, 129).

672. 1366, 20-21 juin[3]. — Jean, abbé de Lobbes, promet par Gilles Keyenoghe, chan. de St-Martin de Liége, de payer un s. c. de 125 fl. et 5 serv.; il reconnait pour le s. c. de son prédécesseur 125 fl. et 5 serv., dont l'obligation avait été souscrite le 17 août 1364 (**35**, 100v; **36**, 129; *Annal. du Cercle arch. de Mons*, **32**, 254-255).

---

1. Le vol. 20 donne le 23.
2. Le vol. 35 a le 21 juin, 36 le 20.
3. Le tome 35 dit le 20 juin.

673. 1366, 8 juillet. — Jacques, abbé de Vaucelles, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Robert le Brumen (**31**, 109v).

674. 1366, 10 juillet. — Raynald *Perroti*, chan. de Liége, a composé par maitre Colomati d'Arezzo, « scriptor » du pape, son procureur, pour certains fruits indûment perçus, pour 100 écus d'or, à payer ½ à la Noël, ½ à la même fête de 1367. Il a payé le tout à Montefiascone le 16 août 1368 (**23**A, 70).

675. 1366, 18 juillet. — Gilles, abbé de Loos, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Roger de Courtrai (**31**, 109v).

676. 1366, 7 août. — Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Costre* (**31**, 110v).

677. 1366, 26 août. — Zachée, abbé de St-Trond, promet par maître Bernard de Berne, chan. de Ste-Croix à Liége, de payer un s. c. de 1568 fl. 6 gros, et 5 serv., à payer ½ à l'Assomption 1367, ½ à la Pentecôte suivante (**35**, 101v; **36**, 131).

678. 1366, 11 septembre. — Bertrand, abbé de Blangy, fait sa visite pour l'année finie le 14 juin dernier (**31**, 111).

679. 1366, 27 septembre. — Siger, abbé de Tronchiennes, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Coustre* (**31**, 111v).

680. 1366, 24 octobre. — Wautier, abbé des Dunes, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Roger de Courtrai, procureur de l'ordre (**31**, 112).

681. 1366, 24 octobre. — Gilles, abbé de Loos, fait sa visite par le même (**31**, 112).

682. 1366, 28 octobre. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 28 fl. 23 s. 8 d., payés par Baudouin de Wyssant, « scriptor » du pape, avec prorogation de terme jusqu'au 1er mars.

Datum Avinione die XXVIII mensis octobris, anno sexagesimo sexto (**38**B, 44).

683. 1366, 29 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 100 fl., partie de son s. c., et de 18 fl. 5 s., partie des 4 serv., payés par Jean Galet, prieur dudit monastère, avec prorogation de terme jusqu'au 1er avril.

Datum Avinione die XXIX mensis octobris, anno LXVI° (**38**B, 50v).

684. 1366, 7 novembre. — Quittance donnée à Étienne, abbé de Parc-le-duc, de 62 fl. 16 s. 6 d., complément de son s. c., et de 11 fl. 23 s. 10 d., complément des 4 serv., payés par maitre Pierre *de Aquila*, chan. de Reims.

Datum Avinione die VII mensis novembris, anno LXVI (38[B], 52).

685. 1366, 27 novembre. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Crespin, de 96 fl. 13 s., partie du s. c., et de 24 fl. 3 s., payés par Jean de *Nivella*, chan. de St-Géry de Cambrai.

Datum Avinione die XXVII mensis novembris, anno LXVI° (33[B], 57).

686. 1366, 2 décembre. — Le pape, à la requête de l'abbé Bertrand de Blangy, fait remise des taxes dues pour les services; quittance en est donnée.

Datum Avinione die II decembris, anno LXVI (38[B], 59[v]).

687. 1366, 31 décembre. — Quittance donnée à Mathieu, abbé de N.-D.-au-bois, de 10 fl. 11 s., complément de son s. c., et de 2 fl. 4 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par Pierre *de Aquila*, chan. de Reims.

Datum Avinione die ultima mensis decembris, anno LXVII (38[B], 64).

688. 1367, 26 janvier. — Quittance donnée à Robert, évêque de Thérouanne, de 166 fl. 16 s. 4 d., partie de son s. c., et de 33 fl. 8 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Jean Clari, changeur, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die XXVI mensis januarii, anno LX septimo (38[B], 71[v]).

689. 1367, 29 janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, de 75 fl., complément de son s. c., et de 16 fl. 19 s., complément des 4 serv., payés par Jean *Spiafamis*, marchand de Lucques.

Datum Avinione die XXIX mensis januarii, anno LXVII° (38[B], 77[v]).

690. 1367, 18 février. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bertin, de 200 fl., partie de son s. c., et de 50 fl., partie des 4 serv., payés par Pierre *de Aquila*, chan. de Reims, et François de *Chieto*, marchand de Florence.

Datum Avinione die XVIII mensis februarii, anno LX septimo (38[B], 76; Haigneré, *Chartes de St-Bertin*, 2, 381).

691. 1367, 20 février. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, de 100 fl., complément de son s. c., et de 22 fl. 5 s. 4 d., complément des 4 serv., payés par Nicolas *de Albertis*, de la société des *Alberti*.

Datum Avinione die XX mensis februarii, anno Domini M° CCC° LXVII (32, 8[v]) [1].

---

1. Cette quittance est placée dans l'année 1358 entre le 15 et le 8 février.

692. 1367, 13 mars. — Thierry, abbé du St-Sépulcre à Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Jean de *Lentrens* (**31**, 116).

693. 1367, 18 mars. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, de 100 fl., partie du s. c., et de 18 fl. 4 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre Freyne.

Datum Avinione die XVIII mensis martii, anno LXVII° (**38**[a], 80).

694. 1367, 19 mars. — Quittance donnée à Thierry, abbé de Vlierbeek, de 25 fl., partie du s. c., et de 6 fl. 6 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par Thierry Cloetinc, moine d'Oostbroeck.

Datum Avinione die XIX mensis martii, anno LXVII° (**38**[a], 80).

695. 1367, 19 mars. — Jacques, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Pierre Freyne (**31**, 116).

696. 1367, 9 avril. — Quittance donnée à Sancius, abbé de St-Ghislain *(S. Gilerii)*, de 37 fl. 13 s., partie de son s. c., et de 9 fl. 9 s. 9 d., partie des 4 serv., payés par Wautier *Costre*.

Datum Avinione die IX mensis aprilis, anno LXVII° (**38**[a], 87[v]).

697. 1367, 13 avril. — Guillaume, abbé de Ter Doest, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Reynevane (**31**, 117[v]).

698. 1367, 13 avril. — Henri, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 117[v]).

699. 1367, 13 avril. — Baudouin, abbé de Zoetendael, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**31**, 117[v]).

700. 1367, 14 avril. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 400 fl., partie de son s. c., et de 100 fl., partie des 4 serv., payés par Gérald de Bronchorst, son clerc, avec prorogation de terme jusqu'au 1 mai.

Datum Avinione die XIIII mensis aprilis, anno LXVII° (**38**[a], 94[v]).

701. 1367, 22 avril. — Étienne, abbé de St-Ghislain, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier *Costre* (**31**, 118[v]).

702. 1368, 27 janvier. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Crespin, de 24 fl., partie de son s. c., et de 6 fl., partie des 4 serv., payés par maître Jean de *Nivella*, « *abreviator* » du pape.

Datum Rome die XXVII mensis januarii, anno LXVIII (**38**, 46).

703. 1368, 28 janvier. — Quittance donnée à Thierry, abbé de Vlierbeek, de 25 fl., complément de son s. c., et de 6 fl. 6 s. 6 d., complément des 4 serv., payés par Bertold Heen.

Datum Rome die XXVIII mensis januarii, anno LXVIII° (**38**, 39).

704. 1368, 29 janvier. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 400 fl., partie de son s. c., et de 100 fl., partie des 4 serv., payés par Thomas *Monis*, de la société des *Alberti*, avec prorogation jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Rome die XXIX mensis januarii, anno LXVIII (**38**, 42).

705. 1368, 7 février. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bertin, de 200 fl., complément de son s. c., et de 50 fl., complément des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Reims.

Datum Rome die VII mensis februarii, anno LXVIII° (**38**, 41).

706. 1368, 22 mars. — Quittance donnée à Étienne *(Sancius)*, de St-Ghislain *(S. Gilerii)*, de 37 fl. 13 s., complément de son s. c., et de 9 fl. 9 s. 9 d., complément des 4 serv., payés par Jean *Matafellonis*.

Datum Rome apud S. Petrum die XXII mensis martii, anno LXVIII° (**38**, 55v).

707. 1368, 3 avril. — Jean, abbé de St-Martin de Tournai, promet par Pierre *de Aquila* pour son s. c. 4000 fl. et 5 serv.; il reconnait pour le s. c. de son prédécesseur Jacques, 1083 fl. 8 s. et pour un serv. des familiers 60 fl. 15 s. 9 d., dont l'obligation a été souscrite le 9 mai 1354; de même pour son prédécesseur Thierry 100 fl. et pour un serv. des familiers 15 fl. 6 s. 8 d., dont l'obligation a été souscrite le 21 mai 1326; de même pour l'obligation de son prédécesseur Gilles 1333⅓ fl. et un serv. *pro rata*, dont l'obligation fut souscrite le 23 décembre 1331, à payer ½ à l'Annonciation 1369, ½ l'année révolue, et les reconnaissances en deux ans (**35**, 115; **36**, 159).

708. 1368, 28 avril. — Quittance donnée à Robert, évêque de Thérouanne, de 210 fl., partie de son s. c., et de 42 fl., partie des 4 serv., payés par Thomas *Monis* avec prorogation jusqu'à la St-André.

Datum Rome apud S. Petrum die XXVIII mensis aprilis, anno LXVIII° (**38**, 76).

709. 1368, 3 juin. — Quittance donnée à Gilles, cardinal-prêtre de St-Martin-aux-Monts, ancien évêque de Thérouanne, de 202 fl., partie de son s. c., et de 44 fl. 14 s., partie des 4 serv., payés par Jacques *Bernardi* et Jean Bandini. — Fait en double copie, l'une pour le dit cardinal et l'autre pour l'évêque actuel, Robert.

Datum apud Montemflasconem die tertia mensis junii, anno LXVIII° (**38**, 82).

710. 1368, 27 juillet. — Quittance donnée à Zachée, abbé de St-Trond, de 640 fl., partie de son s. c., et de 160 fl., partie des 4 serv., payés par Thomas *Monis*, avec prorogation jusqu'à la Purification.

Datum apud Montemflasconem die XXVII[a] julii, anno LXVIII (**38**, 105).

711. 1368, 18 août. — Éverard, abbé de St-Nicolas de Furnes, promet pour son s. c. par maître P(ierre) *de Aquila*, 200 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Jean-Baptiste, ½ à la même fête l'année révolue (**20**, 126; **35**, 118; **36**, 165ᵛ).

712. 1368, 13 octobre. — Robert, évêque de Cambrai, promet pour son s. c. 6000 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël 1369, ½ l'année révolue; il payera en deux termes ce qu'il devait comme évêque de Thérouanne, c.-à-d. pour lui et pour son prédécesseur 2694 fl. 13 s. 8 d., et pour les 4 serv. 563 fl. 17 s. 10 d. (**20**, 127; **35**, 119ᵛ; **36**, 168ᵛ).

713. 1368, 8 novembre. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 300 fl., complément du s. c., et de 75 fl., complément des 4 serv., payés par Thomas *Monis*.

Datum Rome die octava mensis novembris, anno LXVIII° (**38**, 119).

714. 1368, 20 décembre. — Les camériers du pape et du collège des cardinaux chargent Jean (de Dormans) cardinal, ancien évêque de Beauvais, et Aiméric, évêque de Paris, de recevoir l'obligation de Gérard de Dainville, transféré du siège d'Arras à celui de Thérouanne, et la reconnaissance des sommes dues par ses prédécesseurs Robert et Gilles, avant de lui remettre ses lettres de provision.

Datum Rome die vicesima decembris, anno LXVIII (**38**, 128-129ᵛ; app. XVI.)

715. 1368, 22 décembre. — Henri, abbé de Parc-le-duc, promet pour son s. c. 300 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël 1369, ½ à la Toussaint de 1370 (**35**, 121ᵛ; **36**, 171).

716. 1369, 1er février. — Gérard, évêque de Thérouanne, promet un s. c. de 4000 fl. et 4 serv.; il reconnaît devoir à la Chambre pour Robert et Gilles, ses prédécesseurs, 4258 fl. 5 s. 6 d. et 4 serv., à payer en différents termes (**20**, 130ᵛ).

717. 1369, 21 février [1]. — Jean, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, est dispensé cette fois du s. c. « quia dictum monasterium non reperiebatur in libris camere nec collegio fuisse taxatum » (**20**, 129; **36**, 177).

718. 1369, 21 février [2]. — Pierre, abbé de Zoetendael, promet par Jean *Petri*, chan. de Bruges, pour son s. c. 120 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ à la Toussaint suivante (**20**, 129; **35**, 124; **36**, 177).

1. La date dans le vol. 20 est quelque peu problématique : on peut lire 20 ou 21.
2. Le vol. 20 donne : eadem die, à la suite de la pièce précédente.

719. 1369, 26 mars. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 80 fl. 10 s., partie du s. c., et de 19 fl. 16 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Reims, et Jean *Matafelhonis*, avec prorogation jusqu'à la St-Michel.

Datum Rome apud S. Petrum die XXVI mensis martii, anno MCCCLXIX° (38, 168).

720. 1369, 6 avril. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Crespin, de 66 fl., complément du s. c., et de 16 fl. 16 s. 3 d., complément des 4 serv., payés par Jean de *Nivella*, chan. de St-Géry de Cambrai.

Datum Rome apud S. Petrum die sexta aprilis, anno LXIX° (38, 167[v]).

721. 1369, 19 mai. — Jacques, abbé de St-Bertuin de Malonne, a été libéré cette fois du s. c. « pro eo quia in libris camere apostolice nec in collegio dictum monasterium alias fuisse taxatum non reperiebatur » (36, 183).

722. 1369, 22 juin. — Quittance donnée à Jean Maubert, chan. de Chartres, collecteur apostolique dans la province de Reims, des sommes échangées par lui à Bruges avec *Dinus de Malapressa* de Lucques.

Datum apud Montemflasconem die XXII junii, anno, etc. LXIX (38[B], 117[v]-118).

723. 1369, 22 juin. — Quittance donnée au même des sommes échangées par lui à Paris avec Jacques *Gerardi* de Florence.

Datum ubi supra, anno, die et mense proxime scriptis (38[B], 118).

724. 1369, 22 juin. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 44 fl., partie de son s. c., et de 8 fl., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Laon, avec prorogation de terme jusqu'au 1[er] avril.

Datum apud Montemflasconem die vicesima secunda mensis junii, anno LXIX° (38, 190[v]).

725. 1369, 12 juillet. — Wautier, abbé de St-Jean-Baptiste [de Florennes], a été libéré cette fois du s. c. « pro eo quia [dictum monasterium non reperiebatur] in libris camere et collegio taxatum » (36, 188) [1].

726. 1369, 22 juillet. — On présente à la Chambre un instrument public signé par maître Guillaume *Wagueti* de Villemontoir, notaire apostolique, contenant que le 1[er] février 1369 Gérard, évêque de Thérouanne, a promis pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv.; il reconnaissait pour le s. c. de Robert, son prédécesseur, 1308 fl. 2 s. et un serv., dont l'obligation avait été souscrite le 1[er] décembre 1361; de même pour le s. c.

1. Une partie de la page est déchirée.

de Gilles, son prédécesseur, 900 fl. et 1 serv. des familiers de 111 fl. 4 s., dont l'obligation datait du 24 mars 1356 (**35**, 128^{v}).

727. 1369, 22 juillet. — Le camérier du pape fait savoir qu'Urbain V, à la demande de Jean, abbé de St-Martin de Tournai, a fait remise audit abbé de la somme de 5000 fl., due pour ses serv. et pour ceux de ses prédécesseurs; pour le reste de ses dettes, il paiera 300 fl. et 5 serv. *pro rata* à la St-Jean-Baptiste prochaine, 200 avec les 5 serv. l'année révolue, et les autres années à la même fête 500 fl. et les 5 serv. *pro rata*, jusqu'à instinction des dettes.

Datum apud Montemflasconem die vicesima secunda mensis julii, anno MCCCLXIX° (**38**, 204^{v}; app. XVII).

728. 1369, 30 juillet. — Quittance donnée à Éverard, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 17 fl., partie de son s. c., et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chantre de Laon, avec prorogation jusqu'au 1er avril.

Datum apud Montemflasconem die penultima mensis julii, anno MCCCLXIX° (**38**, 205).

729. 1369, 14 août. — Odard, abbé de N.-D.-au-bois, promet 100 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Jean-Baptiste 1370; ½ à la même fête de 1371 (**20**, 135).

730. 1369, 29 août. — Jean, abbé de St-André-lez-Bruges, promet pour son s. c. 400 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Michel de 1370, ½ l'année révolue (**20**, 131^{v}; **35**, 130; **36**, 191^{v}).

731. 1369, 3 novembre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de Zoetendael, de 60 fl., total de son s. c., et de 11 fl. 10 s., total des 4 serv., payés par Jean *Bandini* de la société des *Alberti antiqui*.

Datum Rome apud S. Petrum die tertia mensis novembris, anno MCCCLXIX° (**38**, 218).

732. 1369, 24 novembre. — Vidimus accordé par Arnaud, camérier du pape, d'une quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, le 30 décembre 1363.

Datum Rome apud S. Petrum... die XXIIII mensis novembris, anno a nat. Dom. M° CCC° LXIX°, ind. VII, pont... Urbani... V anno octavo (**38**, 221^{v}; app. XVIII).

733. 1369, 12 décembre [1]. — Jean, abbé du St-Sépulcre à Cambrai, promet pour son s. c. 233⅓ fl. et 5 serv., à payer ½ à la Toussaint de 1370, ½ l'année révolue (**35**, 132^{v}; **36**, 195^{v}).

1. Dans le vol. 36 la page est en grande partie déchirée.

734. 1369, 22 décembre. — Quittance donnée à Henri, abbé de Parc-le-duc, de 75 fl., partie de son s. c., et de 15 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Bandini*.

Datum Rome apud S. Petrum die XXII mensis decembris, anno MCCCLXIX° (38, 227v).

735. 1369, 24 décembre. — Amalric, abbé de St-Pierre d'Afflighem, « quia predictum suum monasterium non reperitur in libris camere apostolice nec in libris collegii fuisse taxatum », est libéré cette fois du service (36, 196v).

736. 1370, 14 janvier. — Le camérier du pape déclare avoir reçu 500 florins sur les biens laissés par Guillaume de Bénévent, archidiacre d'Ardenne dans l'église de Liége, en vertu de la réserve dont ces biens avaient été frappés.

Datum Avinione die XIIII mensis januarii, anno Dom. M° CCC° LXX°, ind. XV, pont... Innocentii pape VI, anno decimo (31, 212-213; app. XIX).

737. 1370, 15 février. — Prorogation jusqu'à Pâques accordée à Gérard, évêque de Thérouanne.

Datum Rome apud S. Petrum die XV februarii, anno MCCCLXX° (38, 245).

738. 1370, 26 février. — Quittance donnée à Robert, évêque de Cambrai, de 610 fl., partie de son s. c., et de 140 fl., partie des 4 serv., payés par François *Orcelli*, avec prorogation jusqu'au 1er août.

Datum Rome apud S. Petrum die XXVI februarii, anno LXX° (38, 248).

739. 1370, 27 février. — Prorogation de terme jusqu'à la St-Michel accordée à Pierre, abbé de Liessies.

Datum Rome apud S. Petrum die XXVII februarii, anno LXX° (38, 246v).

740. 1370, 1er avril. — Quittance donnée à Évrard, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 17 fl., partie de son s. c., et de 4 fl. 5 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chantre de Laon, avec prorogation jusqu'à la Noël.

Datum Rome apud S. Petrum die prima mensis aprilis, anno LXX° (38, 262).

741. 1370, 29 avril. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Thérouanne, de 208 fl. 8 s., partie de son s. c., et de 41 fl. 18 s., partie des 4 serv., payés par François *Orcelli*, marchand de Lucques, avec prorogation jusqu'à la Noël.

Datum apud Montemflasconem die penultima mensis aprilis, anno LXX° (38, 278).

742. 1370, 31 mai. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 100 fl., partie de son s. c., et de 23 fl. 13 s. 9 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chan. de Laon.

Datum apud Montemflasconem die ultima maii, anno LXX° (**38**, 285^{v}-286).

743. 1370, 16 juillet. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-André-lez-Bruges, de 100 fl., partie du s. c., et de 17 fl. 10 s. 2 d., partie des 4 serv., payés par Thomas *Monis de Albertis antiquis.*

Datum apud Montemflasconem die XVI julii, anno LXX° (**39**, 5).

744. 1370, 31 juillet. — Prorogation de terme jusqu'à la St-André accordée à Robert, évêque de Cambrai.

Datum apud Montemflasconem die ultima julii, anno MCCCLXX (**39**, 18).

745. 1370, 14 août. — Odard, abbé de N.-D.-au-bois, promet pour son s. c. 100 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Jean-Baptiste de 1371, ½ l'année révolue (**35**, 141^{v}).

746. 1370, 29 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé du St-Sépulcre à Cambrai, de 58 fl. 10 s. 6 d., partie de son s. c., et de 13 fl. 20 s. 7 d., partie des 4 serv., payés par Jean de *Nivella*, chan. de St-Géry à Cambrai.

Datum Avinione die XXIX octobris, anno MCCCLXX (**39**, 27^{v}).

747. 1370, 30 octobre. — Pierre, abbé de St-Nicolas de Furnes, promet pour son s. c. 200 fl. et 5 serv.; il reconnaît pour le service commun d'Éverard, son prédécesseur, 57 fl. et pour un serv. des familiers 5 fl. 23 s. 8 d., dont l'obligation date du 18 août 1368; à payer ½ à la Toussaint 1371, ½ l'année révolue (**35**, 142^{v})

748. 1370, 21 novembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Cambron, de 8 fl. 7 s. 4 d., partie du s. c., et de 1 fl. 20 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Pierre Lale, « cursor » du pape, avec prorogation de terme jusqu'à la Purification.

Datum Avinione die XXI mensis novembris, anno LXX (**39**, 37).

749. 1370, 23 novembre. — Quittance donnée à Zachée, abbé de St-Trond, de 84 fl., complément du s. c., et de 21 fl., complément des 4 serv., payés par Thomas *Monis*, de la société des *Alberti antiqui.*

Datum Avinione die XXIII novembris, anno MCCCLXX (**39**, 38).

750. 1370, 10 décembre. — Quittance donnée à Henri, abbé de Parc-le-duc, de 75 fl., complément du s. c., et de 15 fl., complément des 4 serv., payés par Gérard de Bronchorst, trésorier de St-Sauveur d'Utrecht.

Datum Avinione die X mensis decembris, anno LXX (**39**, 42).

751. 1370, 24 décembre. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Thérouanne, de 166 fl. 18 s., partie de son s. c., et de 38 fl. 10 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila* et Henri de St-Martin, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXIIII decembris, anno LXX, apostolica sede vacante (39, 66v).

GRÉGOIRE XI.

752. 1371, 6 février. — Martin, abbé de Villers, promet pour son s. c. 200 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Toussaint, ½ à la même fête de 1372 (35, 145).

753. 1371, 13 mars. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-Hubert, de 40 fl., partie du s. c., et de 10 fl., partie des 4 serv., payés par Antoine de *Fies*, chan. de Liége, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XIII martii, anno LXXI (39, 77v).

754. 1371, 16 mai. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-André-lez-Bruges, de 100 fl., complément de son s. c., et de 7 fl. 11 s. 8 d., complément des 4 serv., payés par maître Jean Scanare, chan. de St-Donatien à Bruges.

Datum Avinione die XVI mensis maii, anno LXXI (39, 106v).

755. 1371, 29 mai. — Alexandre, abbé de St-Humbert (de Maroilles), promet pour son s. c. 100 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques, ½ l'année révolue (35, 150).

756. 1371, 30 mai. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Laurent de Liége, de 21 fl. 18 s., complément du s. c. de Jean, son prédécesseur, et de 4 fl. 6 s. 6 d., complément des 4 serv., payés par maître Jacques *Onelli* et Alexandre de *Eure*, chanoines de St-Martin et de St-Paul à Liége.

Datum Avinione die XXX mensis maii, anno LXXI (39, 111).

757. 1371, 9 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de Lobbes, de 20 fl., partie de son s. c., et de 5 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Pellifex*, avec prorogation jusqu'au 1er mars.

Datum Avinione die IX junii, anno MCCCLXXI (39, 121v; *Annal. du Cercle archéol. de Mons*, 32, 255-256.)

758. 1371, 11 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 100 fl., partie de son s. c., et de 23 fl. 13 s. 9 d., partie des 4 serv., payés par maître Jean *de Cressiaco*, chan. de Coutances.

Datum Avinione die XI mensis junii, anno MCCCLXXI (39, 128).

759. 1371, 21 juin. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, jadis de Thérouanne, de 208 fl. 9 s. 4 d., partie du s. c. qu'il devait pour l'église de Thérouanne, et de 41 fl. 18 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Pierre *de Aquila*, chan. de Laon et Jean *Spiefamis*, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XXI junii, anno LXXI (**39**, 130).

760. 1371, 30 juin. — Gérard, évêque de Cambrai, promet pour son s. c. 6000 fl. et 5 serv.; il reconnaît pour Robert, son prédécesseur, 2250 fl. et un serv., dont l'obligation fut souscrite le 13 octobre 1368, à payer ½ à la St-Jean-Baptiste 1372, ½ l'année révolue, et la reconnaissance à la même fête l'année révolue. — Comme sa procuration pour le reste de sa dette en tant qu'évêque de Thérouanne était insuffisante, Pierre *de Aquila*, chantre de Laon, Nicolas *de Olivo*, trésorier de Beauvais, et Jean *de Cressiaco*, trésorier de Coutances, se sont portés garants (**35**, 152).

761. 1371, 9 août. — Adémar, évêque de Thérouanne, promet pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv.; il reconnaît pour le serv. de son prédécesseur Gérard 2050 fl. et un serv., dont l'obligation fut souscrite le 1 février 1369; de même pour le s. c. de Robert, son prédécesseur, 1308 fl. et un serv., dont l'obligation date du 1er décembre 1361, et pour le s. c. de Gilles, son prédécesseur, 900 fl. et un serv. de 111 fl. 4 s., dont l'obligation date du 24 mars 1356 (**35**, 153v-154).

762. 1371, 9 août. — Adhémar, évêque de Thérouanne, promet 5000 fl. et 5 serv.; il reconnaît devoir pour son prédécesseur immédiat Gérard 2125 fl. 2 s., et pour les 4 serv. 425 fl.; l'obligation datait du 22 juillet 1369; il reconnaît de même pour ses prédécesseurs Robert et Gilles 3258 fl. 5 s. 6 den. et 4 serv.; de même pour l'église d'Arras 645 fl. 8 s., et pour les 4 serv. 132 fl. 22 s.; de même pour l'église de Lisieux 567 fl. 24 s., et pour les 4 serv. 100 fl. 20 den. — à payer en plusieurs termes (**20**, 152-152v).

763. 1371, 31 octobre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 39 fl. 17 s. 10 d., partie de son s. c., et de 8 fl. 10 s. 2 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die ultima octobris, anno LXXI (**39**, 177v).

764. 1371, 17 novembre. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, jadis de Thérouanne, de 83 fl. 9 s. 4 d., partie du s. c. qu'il devait pour Thérouanne, et de 16 fl. 18 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chantre de Laon, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XVII novembris, anno LXXI (**39**, 180v).

765. 1371, 20 décembre [1]. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 416 fl. 18 s. 8 d., partie du s. c. qu'il devait pour Thérouanne, et de 83 fl. 9 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *Cremera*, chan. d'Arras, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.
Datum Avinione die XX decembris, anno LXX [I] (39, 193ᵛ).

766. 1372, 17 février. — Quittance donnée à Jean, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, de 58 fl. 9 s. 6 d., complément de son s. c., et de 13 fl. 20 s. 7 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*.
Datum Avinione die XVII februarii, anno LXXII (39, 215ᵛ).

767. 1372, 24 mars. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 166 fl. 19 s. 8 d., partie du s. c., et de 33 fl. 9 s. 4 d., payés par maître Pierre *de Aquila* et Jean *Spiefamis*, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.
Datum Avinione die XXIIII martii, anno LXXII (39, 253).

768. 1372, 27 mars. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint, accordée à Pierre, abbé de St-Nicolas de Furnes.
Datum Avinione die XXVII mensis martii, anno LXXII (39, 245ᵛ).

769. 1372, 7 mai. — Prorogation de terme jusqu'à l'Assomption, accordée à Adémar, évêque de Thérouanne.
Datum Avinione die VII maii, anno LXXII (39, 247).

770. 1372, 10 mai. — Prorogation de terme accordée à Oudard, abbé de N.-D.-au-Bois, près Ruisseauville; il paiera la ½ à la Noël, et l'autre ½ l'année révolue.
Datum Avinione die X maii, anno LXXII (39, 246).

771. 1372, 19 juin. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 257 fl., partie du s. c., et de 43 fl., partie des 4 serv., en outre, pour le s. c. de l'église de Thérouanne, de 166 fl. 19 s., et, pour les 4 serv., de 33 fl. 9 s., payés par maître Pierre *de Aquila*, chantre de Laon, et Jean *Spiefamis*, avec prorogation jusqu'à la Toussaint.
Datum Avinione die XIX junii, anno LXXII (39, 266ᵛ).

772. 1372, 19 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 41 fl., partie de son s. c., et de 9 fl., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, chantre de Laon, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.
Datum Avinione die XIX mensis junii, anno LXXII (39, 268ᵛ).

1. Le MS. donne 1370, mais il y a évidemment une erreur de copiste.

773. 1372, 2 juillet. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 22 fl. 25 s. 8 d., partie de son s. c., et de 4 fl. 23 s., partie des 4 serv., payés par Mathieu *de Atrio*, chan. de St-Pierre d'Aire, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.
Datum Avinione die II mensis julii, anno LXXII[do] (39, 277).

774. 1372, 8 juillet. — Quittance donnée à Alexandre, abbé de Maroilles, de 17 fl. 22 s. 8 d., partie de son s. c., et de 4 fl. 5 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par maître Jean de *Nivella*.
Datum Avinione die VIII julii, anno LXXII (39, 315).

775. 1372, 13 août. — Nicolas, abbé de St-Jacques de Liége, promet pour son s. c. 540 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Jean-Baptiste, ½ l'année révolue (20, 157; 35, 164).

776. 1372, 14 août. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Jacques de Liége, de 91 fl. 24 s. 8 d., partie de son s. c., et de 13 fl. 3 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par François *de Bello portali*.
Datum Avinione die XIIII augusti, anno LXXII (39, 294).

777. 1372, 14 août. — Quittance donnée à Adémar, évêque de Thérouanne, de 214 fl. 7 s., partie de son s. c. pour ladite église de Thérouanne, et de 35 fl. 21 s., partie des 4 serv.; en outre de 200 fl., partie du s. c. qu'il devait pour l'église d'Arras et de 40 fl., partie des 4 serv.; en outre de 92 fl. 14 s., partie du s. c. qu'il devait pour l'église de Lisieux, et de 16 fl. 19 s., partie des 4 serv., payés par Jean *de Meranesio*, clerc du collège des cardinaux, avec prorogation de terme jusqu'à la Purification.
Datum Avinione die XIIII augusti, anno LXXII (39, 294[v]).

778. 1372, 25 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Lobbes, de 16 fl., partie de son s. c., et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Pellifex* de Bruxelles.
Datum Avinione die XXV octobris, anno LXXII (39, 322; *Annal. du Cercle arch. de Mons*, 32, 256).

779. 1372, 5 novembre. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 107 fl. 4 s., partie de son s. c., et de 104 fl. 4 s. 8 d., partie du s. c. qu'il devait pour l'église de Thérouanne, et de 17 fl. 24 s., partie des 4 serv. pour Cambrai, et de 20 fl. 23 s. 4 d., partie des 4 serv. dus pour Thérouanne, payés par maître Pierre *de Aquila* et J(ean) *Spiefamis*, avec prorogation jusqu'à la St-Jean-Baptiste.
Datum Avinione die V novembris, anno LXXII[o] (39, 330[v]).

780. 1372, 5 novembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 41 fl. 12 s., partie du s. c., et de 8 fl. 16 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila* et Jean *Spiefamis* avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die quinta mensis novembris, anno LXXII[do] (39, 331[v]).

781. 1372, 5 novembre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 41 fl. 8 s. 6 d., partie de son s. c., et de 8 fl. 19 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila* et Jean *Spiefamis*, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die V novembris, anno LXXII (39, 335).

782. 1373, 1[er] février. — Quittance donnée à Adémar, évêque de Thérouanne, de 85 fl. 20 s., partie du s. c., et de 14 fl. 8 s., partie des 4 serv., pour l'église de Thérouanne; de 100 fl., partie du s. c. et de 20 fl., partie des 4 serv., pour l'église d'Arras, et de 84 fl. 17 s. 3 d., partie du s. c., et de 15 fl. 10 s. 9 d., partie des 4 serv., pour celle de Lisieux, avec prorogation de terme jusqu'au 1[er] août.

Datum Avinione die prima februarii, anno LXXIII[o] (40, 15).

783. 1373, 1[er] février. — Quittance donnée à Jean, abbé de Lobbes, de 16 fl., partie de son s. c., et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Pellifex*, son clerc, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die prima mensis februarii, anno LXXIII (40, 15[v]; *Annal. du Cercle arch. de Mons*, 32, 257).

784. 1373, 25 février. — Prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste accordée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham.

Datum Avinione die XXV mensis februarii, anno LXXIII[o] (40, 18[v]).

785. 1373, 21 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 41 fl. 12 s., partie de son s. c., et de 8 fl. 16 s., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila* et Jean *Spiefamis*, avec prorogation de terme jusqu'au 1[er] septembre.

Datum Avinione die XXI mensis aprilis, anno LXXIII[o] (40, 45[v]).

786. 1373, 2 juin. — Jean, abbé de St-Hubert en Ardenne, promet pour son s. c. 1000 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques, ½ l'année révolue; il a également reconnu pour le s. c. de son prédécesseur Henri 250 fl. et 1 serv. de 75 fl., dont l'obligation avait été souscrite le 17 août 1364 (20, 162; 35, 174[v]).

787. 1373, 17 juin. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 130 fl., partie du s. c., et de 26 fl., partie des 4 serv., dus pour l'église de Thérouanne, avec prorogation de terme pour le reste.

Datum Avinione die XVII mensis junii, anno LXXIII[o] (40, 75[v]).

788. 1373, 18 juin. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 124 fl. 4 s., partie du s. c., et de 41 fl. 10 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila* et Jean *Spiefamis*, avec prorogation de terme jusqu'à Noël.

Datum Avinione die XVIII junii, anno LXXIII° (**40**, 61).

789. 1373, 21 juin. — On assigne comme termes de paiement pour les sommes dues par Gérard, évêque de Cambrai, à la Noël 300 fl., à la St-Jean-Baptiste 300 fl., et ainsi chaque année; le dit évêque a présenté comme garants de ces paiements Jean de Dainville, *miles*, son frère, et Barthélemy *Spiafamis*, marchand (**35**, 153ᵛ).

790. 1373, 23 juin. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 15 fl. 23 s. 4 d., partie de son s. c., et de 6 fl. 18 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par maître Robert *Bustelli.*

Datum Avinione die XXIII junii, anno LXXIII° (**40**, 68).

791. 1373, 23 juin. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 21 fl. 4 s., partie de son s. c., et de 4 fl. 12 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Galhaud *de Nova ecclesia*, auditeur du palais apostolique, avec prorogation de terme jusqu'à Noël.

Datum Avinione die XXIII mensis junii, anno LXXIII° (**40**, 72ᵛ).

792. 1373, 23 juillet. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Jacques de Liége, de 43 fl. 3 s. 4 d., partie de son s. c., et de 6 fl. 24 s. 8 d., partie des 4 serv., payés par Humbert *Corbra.*

Datum Avinione die XXIII mensis julii, anno LXXIII° (**40**, 76ᵛ-77).

793. 1373, 30 juillet. — Quittance donnée à Adémar, évêque de Thérouanne, de 120 fl., partie du s. c., et de 20 fl., partie des 4 serv., en outre de 80 fl., partie du s. c., et de 16 fl., partie des 4 serv., dus pour l'église d'Arras; et de 40 fl., partie du s. c., et de 7 fl. 10 s. 8 d., partie des 4 serv., dus pour l'église de Lisieux, payés par Jean *de Merenasio*, chan. de Beauvais, avec prorogation de terme jusqu'à la Purification.

Datum Avinione die penultima mensis julii, anno LXXIII° (**40**, 80ᵛ).

794. 1373, 1 septembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 43 fl. 16 s. 6 d., partie de son s. c., et de 10 fl. 8 s., partie des 4 serv., payés par maître Jean *de Creciaco*, trésorier de Coutances, avec prorogation jusqu'à la St-André.

Datum Avinione die prima mensis septembris, anno LXXIII° (**40**, 102).

795. 1373, 17 novembre. — Commission est donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de faire une enquête sur les revenus de l'abbaye de N.-D. de Middelbourg, O. Prém., dioc. d'Utrecht, à laquelle le pape

vient de nommer Henri, prévôt dudit monastère, avec ordre d'envoyer la dite information dans les quatre mois, à partir de la réception de la dite commission, qui lui sera remise par Thierry *de Barra*, clerc, lic. ès arts, du dioc. de Tournai, familier du cardinal de Genève. Le dit Thierry a prêté le 21 novembre serment d'exécuter fidèlement cette commission (40, 117).

796. 1373, 19 novembre. — Prorogation de terme jusqu'à la Purification accordée à Adémar, évêque de Thérouanne.

Datum Avinione die XIX mensis novembris, anno LXXIII° (40, 119).

797. 1373, 31 décembre. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 137 fl. 14 s., partie de son s. c., et de 20 fl., partie des 4 serv., en outre de 130 fl., partie du s. c., et de 26 fl., partie des 4 serv., dus pour l'église de Thérouanne, payés par maîtres Pierre *de Aquila* et Jean *de Creciaco*, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die ultima mensis decembris, anno LXXIIII° (40, 149).

798. 1374, 31 janvier. — Quittance donnée à Adémar, évêque de Thérouanne, de 269 fl. 27 s. 1 d., complément du s. c. de Jean, son prédécesseur à Lisieux, et de 46 fl. 6 s. 3 d., complément des 4 serv. du même ; en outre, pour le complément de son s. c. à Arras, de 265 fl. 8 s., et pour le complément des 4 serv. 53 fl. 22 s., payés par Jean *de Merenasio*, clerc du collège, avec prorogation de terme jusqu'à l'Assomption pour l'église de Thérouanne.

Datum Avinione ultima die mensis januarii, anno LXXIIII° (40, 156v-157).

799. 1374, 2 mars. — Nicolas, abbé de St-Denis-en-Broqueroie, promet pour son s. c. 500 fl. et 5 serv. (20, 166 ; 35, 181v).

800. 1374, 20 mars. — Quittance donnée à Jean Maubert, collecteur apostolique dans la province de Reims, de l'emploi de certaines sommes pour l'achat de draps d'Arras.

Datum Avinione die XX martii, anno LXXIIII^{to} (42, 13).

801. 1374, 6 avril. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 17 fl. 18 s., partie de son s. c., et de 3 fl. 20 s., partie des 4 serv., payés par Mathieu de Fontaines.

Datum Avinione die VI mensis aprilis, anno LXXIIIIto (40, 178v).

802. 1374, 8 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Hubert en Ardenne, de 250 fl., partie de son s. c., et de 38 fl. 12 s. 11 d., partie des 4 serv., payés par Engibert et Arnaud *de Braisrode*.

Datum Avinione die VIII mensis aprilis, anno LXXIIIIto (40, 178v).

803. 1374, 8 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 30 fl. 27 s., partie de son s. c., et de 7 fl. 8 s., payés par maître Pierre *de Aquila* et Jean *Spiefamis*, avec prorogation de terme jusqu'au 1er septembre.

Datum Avinione die VIII mensis aprilis, anno LXXIIIIto (**40**, 190).

804. 1374, 27 avril. — Prorogation de terme jusqu'au 1er septembre accordée à Jean, abbé de Lobbes.

Datum Avinione die XXVII mensis aprilis, anno LXXIIIIto (**40**, 185v; *Annal. du Cercle arch. de Mons*, **32**, 257).

805. 1374, 23 juin. — Quittance donnée à [Odard], abbé de N.-D.-au-bois, de 50 fl., total de son s. c., et de 10 fl. 14 s. 9 d., total des 4 serv., payés par Jean *Spiefamis*.

Datum Avinione die XXIII junii, anno LXXIIIIto (**40**, 204v).

806. 1374, 23 juin. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 135 fl. 23 s. 9 d., partie de son s. c., et de 22 fl. 18 s., partie des 4 serv., dus pour l'église de Thérouanne, et de 134 fl. 16 s. 4 d., partie du s. c., et de 24 fl. 8 s. 8 d., partie des 4 serv., dus pour Cambrai, payés par Jean *Spiefamis*, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XXIII mensis junii, anno LXXIIIIto (**40**, 242-242v).

807. 1374, 2 août. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Saint-Jacques de Liége, de 135 fl., complément de son s. c., et de 20 fl., complément des 4 serv.

Datum Avinione die II mensis augusti, anno LXXIIIIto (**40**, 215).

808. 1374, 4 août. — Quittance donnée à Adémar, évêque de Thérouanne, de 134 fl. 16 s., partie de son s. c., et de 22 fl. 12 s., partie des 4 serv., payés par Jean *de Merenasio*, avec prorogation jusqu'à la Purification.

Datum Avinione die IIII augusti, anno LXXIIIIto (**40**, 214v).

809. 1374, 25 septembre. — L'abbé de St-Amand-en-Pévèle fait sa visite pour un an par procureur (**40**, 277v).

810. 1374, 12 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé St-Martin de Tournai, de 32 fl. 9 s. 10 d., partie de son s. c., et de 6 fl. 17 s. 10 d., partie des 4 serv., payés par Jacques *de Barontono*, avec prorogation de terme jusqu'à la Purification.

Datum Avinione die XII octobris, anno LXXIIIIto (**40**, 240v).

811. 1374, 24 novembre. — Jacques, prévôt de St-Pierre de Loo, fait sa visite pour l'année présente par maître Jean *de Campis*, son procureur (40, 278).

812. 1374, 24 novembre. — Siger, abbé de Tronchiennes, fait sa visite pour l'année présente par le même (40, 278).

813. 1374, 25 novembre[1]. — Warnier, abbé de Stavelot, promet pour son s. c. 140 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Michel, ½ l'année révolue (20, 171 ; 35, 189v).

814. 1374, 12 décembre. — Jean, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour un an par Wautier de Cadzand, son procureur (40, 278v).

815. 1374, 23 décembre. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 135 fl. 23 s. 9 d., partie du s. c., et de 22 fl. 18 s., partie des 4 serv. ; en outre de 134 fl. 16 s. 4 d., partie du s. c., et de 24 fl. 18 s. 8 d., partie des 4 serv. dus en raison de l'église de Thérouanne, avec prorogation jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXIII decembris, anno LXXIIIIto (40, 276v-277).

816. 1375, 13 janvier[2]. — Nicolas, abbé de Loos, promet pour son s. c. 200 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue (20, 172v ; 35, 192).

817. 1375, 15 janvier. — Mandat donné par Pierre, évêque de Maguelonne, trésorier du pape, à Jean Maubert, collecteur apostolique dans la province de Reims, de remettre à Jacobin *de Nastia*, homme d'armes, du diocèse de Cambrai, qui a combattu en Italie avec onze lances pour l'Église romaine, 300 fl. de Florence.

Datum Avinione... die XV mensis januarii, anno a nat. Dom. M. CCC. LXXVto, ind. XIII, pont... Gregorii... XI anno quinto (42, 1-1v).

818. 1375, 31 janvier. — Quittance donnée à Adhémar, évêque de Thérouanne, de 128 fl., partie de son s. c., et de 21 fl. 9 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Jean *de Meravella*, chan. de Beauvais, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXXI mensis januarii, anno LXXVto (41, 10).

819. 1375, 1er février. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Denis-en-Broqueroie, de 22 fl. 15 s. 8 d., partie de son s. c., et de 3 fl. 25 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par Jean de St-Denis, prêtre, son procureur, avec prorogation de terme jusqu'au 1er mai.

Datum Avinione die prima mensis februarii, anno LXXVto (41, 21).

---

1. Le vol. 20 donne le 25 octobre.
2. Le vol. 20 donne le 12 janvier.

820. 1375, 8 février. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 400 fl. 14 s. 8 d., partie de son s. c., et de 8 fl. 21 s. 4 d., payés par maître Pierre *de Aquila*, avec prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte.

Datum Avinione die VIII^a mensis februarii, anno LXXV° (41, 18^v).

821. 1375, 28 février. — Quittance donnée par Pierre, évêque de Maguelonne, trésorier du pape, à Jean Maubert, collecteur apostolique dans la province de Reims, des sommes échangées par lui à Bruges avec Barthélemy *Johannis* et Renier *Dominici*, facteurs de la société des *Alberti* de Florence, en octobre dernier.

Datum Avinione die ultima februarii, anno MCCCLXXV^to (42, 14^v).

822. 1375, 28 février. — Quittance donnée par le même à Jean Maubert, collecteur apostolique dans la province de Reims, des sommes échangées par lui en janvier dernier à Paris avec Ange *Johannis*, procureur de la société des anciens *Alberti* de Florence.

Datum Avinione die ultima mensis februarii, anno MCCCLXXV^to (42, 15^v).

823. 1375, 17 avril. — Quittance donnée par le même à Jean Maubert, collecteur apostolique dans la province de Reims, des sommes échangées par lui à Paris en janvier dernier avec *Ange Johannis*, facteur de la société des anciens *Alberti* de Florence.

Datum Avinione die XVII mensis aprilis, anno MCCCLXXV^to (42, 15).

824. 1375, 1er mai. — Prorogation de terme jusqu'au 1er août accordée à Nicolas, abbé de St-Denis-en-Broqueroie.

Datum Avinione die prima mensis maii, anno LXXV (41, 74^v).

825. 1375, 16 mai. — Quittance donnée par Pierre, évêque de Maguelonne, à Jean Maubert, collecteur dans la province de Reims, des sommes remises par lui à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die XVI maii, anno LXXV (42, 13^v).

826. 1375, 24 mai. — Quittance donnée par le même à Jean Maubert, collecteur dans la province de Reims, des sommes remises par lui à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die XXIIII maii, anno LXXV (42, 13^v).

827. 1375, 24 mai. — Autre quittance de même nature donnée au même.

Datum ut supra (42, 13^v).

828. 1375, 5 juin. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 17 fl. 18 s., partie du s. c., et de 3 fl. 20 s., partie des 4 serv., payés par Aymeric *Fabri*, son procureur.

Datum Avinione die quinta mensis junii, anno LXXV (41, 76v).

829. 1375, 9 juin. — Attestation de la visite faite pour l'année écoulée par Wautier de Cadsand, donnée à Pierre, abbé de Zoetendael.

Datum Avinione die nona mensis junii, anno LXXV (41, 269r).

830. 1375, 14 juin. — Quittance donnée à Adhémar, évêque de Thérouanne, de 140 fl., partie de son s. c., et de 25 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *de Maranesio*, chan. de Beauvais, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die decima quarta mensis junii, anno LXXV (41, 81).

831. 1375, 15 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, de 22 fl. 18 s. 8 d., partie de son s. c., et de 5 fl. 9 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Jacques Maychin, avec prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte.

Datum Avinione die decima quinta mensis junii, anno LXXV (41, 84).

832. 1375, 15 juin. — Adémar, évêque de Thérouanne, fait sa visite pour l'année écoulée par Thomas le Porri (41, 269v).

833. 1375, 23 juin. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 135 fl. 23 s. 9 d., partie de son s. c., et de 22 fl. 18 s.; en outre pour l'église de Thérouanne de 134 fl. 16 s. 4 d., et, pour les 4 serv., de 24 fl. 18 s. 8 d., payés par Jean *Spiefain*, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XXIIIa mensis junii, anno LXXV (41, 92v).

834. 1375, 6 juillet. — Quittance donnée par Pierre, évêque de Maguelonne, à Siger *de Novolapide*, doyen de St-Servais de Maestricht, collecteur dans la province de Cologne, des sommes remises par lui à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die VI julii, anno LXXVto (42, 24v-25).

835. 1375, 6 juillet. — Quittance donnée par le même à Jean Maubert, collecteur apostolique dans la province de Reims, des sommes échangées par lui en avril dernier à Paris avec Ange *Johannis*, facteur de la société des anciens *Alberti* de Florence.

Datum Avinione die VI julii, anno LXXVto (42, 30v).

836. 1375, 26 juillet. — Quittance donnée par le même à Siger *de Novolapide*, doyen de St-Servais de Maestricht, collecteur dans la province de Cologne, des sommes remises par lui à la Chambre Apostolique.

Datum Avinione die XXVI julii, anno LXXVto (42, 24).

837. 1375, 30 juillet. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint, accordée à Nicolas, abbé de St-Denis en Broqueroie.

Datum Avinione die penultima mensis julii, anno LXXV (41, 100).

838. 1375, 4 septembre. — Quittance donnée par Pierre, évêque de Maguelonne, trésorier du pape, à Jean Maubert, chanoine de Cambrai, collecteur dans la province de Reims, des sommes remises par lui à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die IIII^{ta} septembris, anno LXXV^{to} (42, 35^{v}).

839. 1375, 2 octobre. — Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean *Parentis* (41, 271^{v}).

840. 1375, 6 novembre. — Jean, abbé de St-André-lez-Bruges, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Reynevane (41, 273).

841. 1375, 7 novembre. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Denis-en-Broqueroie, de 18 fl. 13 s., partie de son s. c., et de 1 fl. 15 s., partie des 4 serv., avec prorogation jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die VII mensis novembris, anno LXXV (41, 134).

842. 1375, 12 novembre. — Jacques, prévôt de Voormezeele, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Cassier (41, 273^{v}).

843. 1375, 14 décembre. — Quittance donnée à Wautier, abbé de Waulsort et d'Hastière, de 50 fl., total de son s. c., et de 10 fl. 11 s. 4 d., total des 4 serv., payés par Gérard de Faing, son procureur.

Datum Avinione die XIIII mensis decembris, anno LXXV (41, 147^{v}).

844. 1375, 22 décembre. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 135 fl. 23 s. 9 d., partie de son s. c., et de 22 fl. 18 s., partie des 4 serv., et de 134 fl. 16 s. 4 d., partie du s. c., et de 24 fl. 18 s. 8 d., partie des 4 serv., dus pour l'église de Thérouanne, payés par Jean de *Creciaco* et Jean *Spiefame*.

Datum Avinione die XXII decembris, anno LXXV (41, 170).

845. 1375, 23 décembre. — Quittance donnée à Adémar, évêque de Thérouanne, de 143 fl. 23 s. 4 d., partie de son s. c., et de 23 fl. 27 s., partie des 4 serv., payés par Jean *de Maranesio*, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die XXIII decembris, anno LXXV (41, 158^{v}).

846. 1376, 8 janvier [1]. — Quittance donnée à Warnier, abbé de Stavelot-Malmedy, de 27 fl., partie du s. c., et de 6 fl., partie des 4 serv., payés par Guillaume Engelbert, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die VIII januarii, anno LXXV [1] (41, 172).

1. Bien que portant la date de 1375, cet acte doit être de 1376, ainsi que l'indique sa place dans le registre.

847. 1376, 24 janvier. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Loos, de 50 fl., partie de son s. c., et de 11 fl. 3 s., partie des 4 serv., payés par Wautier de *Casant*, son procureur.

Datum Avinione die XXIIII januarii, anno LXXVI (41, 174ᵛ).

848. 1376, 24 janvier. — L'abbé de Loos fait sa visite par le même (41, 274ᵛ).

849. 1376, 24 janvier. — Jean, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite par Jacques Maychin (41, 274ᵛ).

850. 1376, 3 avril. — Quittance donnée à Pierre Alexandre, abbé de Maroilles, de 17 fl., partie de son s. c., et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par maitre Jean de *Nivella*, son procureur, avec prorogation de terme jusqu'à la Pentecôte.

Datum Avinione die tertia mensis aprilis, anno LXXVI (41, 196ᵛ).

851. 1376, 5 avril. — Baudouin, abbé de St-Pierre de Gand, promet un s. c. de 5000 fl. et 5 serv. (20, 181; 43, 34ᵛ).

852. 1376, 12 avril. — Quittance donnée à Adémar, évêque de Thérouanne, de 529 fl. 21 s. 4 d., partie de son s. c., et de 88 fl. 8 s. 3 d., partie des 4 serv., payés par Adémar d'Aigrefeuille, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XII aprilis, anno LXXVI (41, 210).

853. 1376, 22 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Hubert en Ardenne, de 26 fl., partie de son s. c., et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par Arnaud, « persona » de Villance *(Velhans)*, avec prorogation de terme jusqu'à la Ste-Madeleine.

Datum Avinione die XXII aprilis, anno predicto (41, 212).

854. 1376, 23 avril. — Grégoire XI ordonne à l'abbé Baudouin de St-Pierre de Gand, de remettre à Aldéric *de Interminellis*, damoiseau de Lucques, les 2500 florins qu'il devait à la Chambre apostolique pour son s. c., en compensation des sommes que ledit Aldéric avait avancées à la Chambre. Le dit paiement devait s'effectuer à Bruges, soit entre les mains du dit Aldéric, ou de son frère Jean, ou de Baudouin de Vos, et quittance devait en être envoyée à la Chambre.

Datum Avinione VIIII kalendas maii, pontificatus nostri anno VI (*Reg. Vatic.* 281, ff. 275-275ᵛ; app. XX).

855. 1376, 12 mai. — Jean, abbé de St-Bavon de Gand, fait sa visite pour une année écoulée par Jean *Parentis*, son procureur (41, 276).

856. 1376, 17 mai. — André, abbé de Cambron, promet un s. c. de 700 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques, ½ l'année révolue. Il reconnaît devoir pour Jean, son prédécesseur, 62 fl., et, pour les 4 serv., 13 fl. 5 s. 4 d., à payer ½ à Pâques 1377, ½ à la même fête 1378 (**20**, 182, 185v; **40**, 35v).

857. 1376, 30 mai. — Pierre d'Orgemont *(de Ordeomonte)*, élu de Thérouanne, promet un s. c. de 5000 fl. et 5 serv. Il reconnaît pour Adémar, son prédécesseur, transféré à Sens, 1216 fl. 12 s. 4 d. et; pour les 4 serv. des fam., 201 fl. 10 s. 6 d.; pour Gérard, son prédécesseur, maintenant évêque de Cambrai, 977 fl. 15 s. 8 d. et, pour les 4 serv., 178 fl. 14 s. 4 d.; pour ses prédécesseurs Robert et Gilles 3268 fl. 5 s. 6 d. et 4 serv. *pro rata* (**20**, 182).

858. 1376, 31 mai. — Prorogation de terme jusqu'à la Ste-Madeleine accordée à Nicolas, abbé de St-Denis-en-Broqueroie.
Datum Avinione die ultima maii, anno LXXVI (**41**, 222).

859. 1376, 4 juin. — Pierre, évêque de Thérouanne, promet pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv.; il reconnaît pour le s. c. de son prédécesseur Adémar 1395 fl. 18 s. 8 d. et un serv. intégral, dont l'obligation a été souscrite le 9 août 1371; de même pour le s. c. de Robert, son prédécesseur, 1308 fl. 2 s. et un serv. intégral, dont l'obligation a été souscrite le 1er décembre 1361; de même pour le s. c. de Gilles, son prédécesseur, 960 fl. et pour un serv. des familiers 111 fl. 4 s., dont l'obligation date du 24 mars 1356; à payer ½ à la Pentecôte prochaine, ½ l'année révolue (**20**, 186; **43**, 36v).

860. 1376, 7 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé St-Martin de Tournai, de 110 fl. 22 s. 3 d., partie de son s. c., et de 22 fl. 20 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Aquila*, son procureur.
Datum Avinione die VII junii, anno LXXVI (**41**, 220).

861. 1376, 7 juin. — Jacques, abbé de Bergues-St-Winnoc, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Chazier (**41**, 276).

862. 1376, 17 juin. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 135 fl. 23 s. 9 d., partie de son s. c., et de 22 fl. 18 s., partie des 4 serv., payés par Jean *de Creciaco*.
Datum Avinione die XVII junii, anno predicto (**41**, 234).

863. 1376, 20 juin. — Quittance donnée à Gérard, évêque de Cambrai, de 347 fl. 15 s. 8 d., complément du s. c. qu'il devait pour l'église de Thérouanne, et de 78 fl. 19 s., complément des 4 serv., payés par Jean *de Creciaco*.
Datum Avinione die XX junii, anno LXXVI (**41**, 234).

864. 1376, 21 juin. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, de 17 fl. 18 s., partie de son s. c., et de 3 fl. 20 s., partie des 4 serv., payés par Robert *de Acquigneyo*, son procureur, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.
Datum Avinione die XXI mensis junii, anno LXXVI (**41**, 258ᵛ).

865. 1376, 21 juin. — Nicolas, abbé de Hautmont, fait sa visite pour l'année écoulée par Pierre *de Basieu* (**41**, 267ᵛ).

866. 1376, 21 juillet. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Hubert, de 17 fl. 12 s., partie de son s. c., et de 2 fl. 16 s., partie des 4 serv., payés par Arnaud, « persona » de Villance, son procureur, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.
Datum Avinione die XXI mensis julii, anno predicto (**41**, 241).

867. 1377, 27 janvier. — Jean, abbé des Dunes, promet pour son s. c. 1500 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (**20**, 136; **43**, 41ᵛ; *Reg. Avin.* 279, 53).

868. 1377, 27 janvier. — Reçu de Gérard, évêque de Cambrai, pour une partie de son s. c., 133 fl. 13 s. 4 d. (**43**, 4).

869. 1377, 11 mars. — Adrien, abbé de St-Adrien de Grammont, promet pour son s. c. 300 fl. et 5 serv. par Gérard *Dionisii*, recteur de l'église paroissiale de Sarlardinge *(Zaredighen)* (*Reg. Avin.* 279, 56ᵛ; **43**, 42ᵛ).

870. 1377, 12 mars. — Reçu d'Adrien, abbé de St-Adrien de Grammont, pour une partie de son s. c., 125 fl. (**43**, 6).

871. 1377, 28 mars. — Reçu de Nicolas, abbé de Loos, pour complément de son s. c., 50 fl. (**43**, 7).

872. 1377, 15 mai. — Reçu de Pierre, évêque de Thérouanne, pour une partie de son s. c., 414 fl. 12 s. (**43**, 9).

873. 1377, 16 mai. — Reçu de Jean, abbé de St-Martin de Tournai, pour une partie de son s. c., 110 fl. 22 s. 4 d. (**43**, 9).

874. 1377, 17 juin. — Reçu d'André, abbé de Cambron, pour une partie de son s. c., 175 fl. (**43**, 10).

875. 1377, 27 juin. — Reçu de Gérald, évêque de Cambrai, pour une partie de son s. c., 137 fl. 2 s. (**43**, 10ᵛ).

876. 1377, 30 juin. — Reçu de Nicolas, abbé de St-Denis-en-Broqueroie, pour une partie de son s. c., 113 fl. 23 s. 6 d. (**43**, 11).

877. 1377, 16 décembre. — Reçu d'Adrien, abbé de St-Adrien de Grammont, pour complément de son s. c., 25 fl. (**43**, 16v).

878. 1377, 23 décembre. — Reçu de Robert, abbé de St-Sauveur de Ham, pour une partie de son s. c., 224 fl. 14 s. (**43**, 17).

879. 1377, 30 décembre. — Reçu de Pierre, évêque de Thérouanne, pour une partie de son s. c., 71 fl. 11 s. 4 d. (**43**, 17v).

880. 1378, 30 janvier. — Reçu d'Alexandre, abbé de Maroilles, pour complément de son s. c., 15 fl. 5 s. 4 d. (**43**, 19v).

881. 1378, 30 janvier. — Reçu de Jean, abbé des Dunes, pour une partie de son s. c., 375 fl. (**43**, 19v).

882. 1378, 27 février. — Reçu de Gérard, évêque de Cambrai, pour une partie de son s. c., 91 fl. 10 s. 9 d. (**43**, 21).

883. 1378, 10 mars. — Reçu de Gérard, évêque de Cambrai, pour une partie de son s. c., 900 fl. (**43**, 21v).

884. 1378, 24 avril. — Reçu de Pierre, évêque de Thérouanne, pour une partie de son s. c., 49 fl. 24 s. (**43**, 23v).

885. 1378, 14 mai. — Reçu de Pierre, évêque de Thérouanne, pour une partie de son s. c., 428 fl. 16 s. (**43**, 25).

886. 1378, 25 juin. — Reçu d'André, abbé de Cambron, pour complément de son s. c., 175 fl. (**43**, 28).

OBÉDIENCE DE ROME

URBAIN VI

887. 1385, 29 novembre. — Simon, abbé de Bergues-St-Winnoc, promet par Jean de Vlamertinghe de payer un s. c. de 330 fl. et 5 pet. serv., ½ à l'Assomption, ½ aux Pâques suivantes (**48**, 23).

888. 1385, 22 décembre. — Quittance donnée à Randulphe, abbé de St-Médard de Vlierbeek, pour le total du s. c. dû à la Chambre des cardinaux, de 50 fl. et, pour un pet. serv. intégral, de 3 fl. 16 s. 8 d., payés par Jacques *Bannis* de la société d'Antoine [des *Alberti*] de Florence.

Datum Janue die XXII mensis decembris, VIII ind., anno octavo (**47**, 6).

889. 1386, 14 mars. — Guillaume de Coudemberghe, évêque de Tournai, promet par Jean *de Campis* et Pierre *de Molendino* 5000 fl. pour son s. c. et 5 pet. serv.; il reconnaît pour le s. c. de Jean, son prédécesseur, 5000 fl. et 5 pet. serv.; de même autant pour chacun de ses prédécesseurs Philippe et Pierre; à payer ½ à la Noël; ½ à la St-Jean-Baptiste, et les reconnaissances en autant de termes les années suivantes (**48**, 27ᵛ).

890. 1386, 14 avril. — Prorogation de terme jusqu'à Pâques accordée à Jean, abbé de St-André-lez-Bruges.

Datum Janue sub anno a nat. Dom. M°CCC°LXXXVI, ind. nona, die decima quarta mensis aprilis, pont. anno octavo (**47**, 16ᵛ).

891. 1386, 12 mai. — Michel, abbé de Bergues-St-Winnoc, reconnaît par Nicolas Bulchenaere, doyen de la chrétienté de Bergues, pour le s. c. de Simon, son prédécesseur (qui mortuus est videlicet dom. Symon infra annum et bis facta est promotio) 333 fl. et 5 pet. serv.; à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (**48**, 32).

892. 1386, 15 mai. — Simon, O. Pred., évêque de Thérouanne, a promis personnellement un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ d'ici à trois ans, ½ la quatrième année (**48**, 32).

893. 1386, 7 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Pierre de Brogne, de 22 fl. 29 s. 2 d., partie du s. c. dû à la Chambre des cardinaux, et de 1 fl. 22 s. 10 d., partie du pet. serv., payés par Jacques *Vannis* de la société d'Antoine *de Albertis* de Florence, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Janue sub anno a nat. Dom. M°CCC°LXXXVI°, ind. nona, die septima mensis junii, pont. anno nono (47, 20).

894. 1386, 7 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de Villers en Brabant, de 33 fl. 44 s. 3¼ d., partie du s. c. dû à la Chambre des cardinaux, et de 2 fl. 9 s. 3 d. et 1 ob., partie d'un pet. serv., payés par Jacques *Vannis*, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Janue sub anno a nativitate Domini M°CCC°LXXXVI°, ind. nona, die septima mensis junii, pontificatus anno nono (47, 20v).

895. 1386, 14 août. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Michel, abbé de Bergues-St-Winnoc.

Datum Janue anno Dom. M°CCC°LXXXVI°, ind. nona, die quarta decima mensis augusti, pont. anno nono (47, 17).

896. 1386, 14 août. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Jean, abbé de St-Nicolas de Furnes.

Datum Janue sub anno a nat. Dom. millesimo trecentesimo octuagesimo sexto, indictione nona, die quarta decima mensis augusti, pont. anno nono (47, 17-17v).

897. 1386, 14 août. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Guillaume, évêque de Tournai.

Datum Janue sub anno a nat. Dom. M°CCC°LXXXVI°, ind. nona, die quartadecima mensis augusti, pont. anno nono (47, 18).

898. 1386, 14 août. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Jean, abbé de St-André-lez-Bruges.

Datum Janue sub anno a nat. Dom. M°CCC°LXXXVI°, ind. nona, die quartadecima mensis augusti, pont. anno nono (47, 18).

899. 1387, 9 février. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint accordée à Pierre, abbé de Floreffe.

Datum Luce sub anno a nat. Dom. millesimo trecentecimo octuagesimo septimo, ind. decima, die nona mensis februarii, pont. anno nono (47, 33v).

900. 1387, 13 février. — Jean, abbé de St-Pierre de Gand, promet par Thomas de *Frechio*, procureur fiscal du pape, un s. c. de 2300 fl. et 5 pet. serv., à payer 400+66 fl. 33 s. 4 d. à la Noël et le reste à la même fête des années suivantes (48, 47v).

901. 1387, 3 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Pierre de Brogne, de 52 fl. 20 s. 10 d., complément de son s. c., et de 2 fl. 45 s. 6 d., complément d'un pet. serv., payés par Nicolas *Ghioni*, marchand de Lucques, au nom d'Antoine *de Albertis* et Cie, marchands de Florence.

Datum Luce sub anno a nat. Dom. millesimo trecentesimo octuagesimo septimo, ind. decima, die tercia mensis aprilis, pont... anno nono (47, 37v).

902. 1387, 18 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint accordée à Nicolas, abbé de Gembloux.

Datum Luce sub anno a nat. Dom. millesimo trecentesimo octuagesimo septimo, ind. decima, die decima octava mensis junii, pont. anno decimo (47, 41).

903. 1387, 6 août. — Quittance donnée à Arnoul, évêque de Liége, de 494 fl. 25 s., partie de son s. c., payés par Martin *Florentii*, chan. de Dordrecht, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Luce sub anno a nat. Dom. MoCCCo octuagesimo septimo, ind. decima, die sexta mensis augusti, pont... anno decimo (47, 46v).

904. 1387, 17 août. — Jean de Dixmude, prévôt de Voormezeele, promet par Simon Banen, chan. de Ste-Walburge de Furnes, un s. c. de 150 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à Pâques, ½ à la Toussaint (48, 55v).

905. 1387, 26 novembre. — Arnoul, abbé de Val-St-Lambert, par instrument public du 2 août, scellé par Jean Lorris, chan. de Liége, collecteur dans le dioc. de Liége, et rédigé par Jacques Groy de Bois-le-Duc, notaire impérial, lequel déclare que les revenus du monastère montent à 1000 fl. de Hollande, soit 735 fl. *de camera*, promet par Thomas de *Frechio*, procureur fiscal du pape, un s. c. de 245 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à Pâques, ½ à la Toussaint (48, 60.)

906. 1388, 2 avril. — Jean, abbé de Tongerloo, promet par Martin *Florentii*, chan. de Dordrecht, un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Noël, ½ à la Pentecôte (48, 66v).

907. 1388, 3 avril. — Gérard, abbé de St-Pierre de Gand, promet par Luc Rivin, lic. en droit can., un s. c. de 2300 fl. et 5 pet. serv., et il a reconnu pour le s. c. de son prédécesseur Jean 1900 fl. et 5 serv.; à payer à la Noël 400+80 fl. 16 s. 8 d., et ainsi les autres années (48, 66v).

908. 1388, 10 juin. — Étienne, abbé de St-Laurent de Liége, promet par maître Jean de Lucher 1000 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Noël, ½ à la Toussaint (48, 69).

909. 1388, 7 juillet. — Jean, abbé de Beaurepart, promet par Jean de Os, clerc du dioc. de Liége, 200 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à Pâques, ½ à la St-Michel de septembre (48, 70).

910. 1388, 17 octobre. — Thierry, prévôt de Voormezeele, promet par maître Vincent Vroben, maître ès arts, 100 fl. et 5 pet. serv.; et pour le s. c. de Jean, son prédécesseur, 75 fl.; à payer ½ à l'Assomption, ½ à la Pentecôte, et la reconnaissance en autant de termes (48, 73).

911. 1389, 29 mars. — Quittance donnée à Arnoul, évêque de Liége, de 500 fl., partie de son s. c., et de 25 fl., partie d'un pet. serv., payés par Martin *Florentii*, chan. de Dordrecht, avec prorogation de terme jusqu'à la Nativité de la Ste Vierge.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno nat. Dom. millesimo trecentesimo octuagesimo nono, ind. duodecima, die vicesima nona mensis martii, pont. anno undecimo (47, 52^v-53).

912. 1389, 29 mars. — Quittance donnée à Jean, abbé de Tongerloo, de 150 fl., total de son s. c., et de 9 fl. 18 s. 9 d., total d'un pet. serv., payés par Martin *Florentii*, chan. de Dordrecht.

Datum Rome apud S. Petrum, anno Dom. millesimo trecentesimo octuagesimo nono, ind. duodecima, die vicesima nona mensis martii, pont. anno undecimo (47, 53-53^v).

913. 1389, 5 juin. — Thierry de la Marck, élu de Liége, promet par Doynus de Reims, chan. de Liége, 7200 fl. et 5 pet. serv.; il a reconnu pour le s. c. d'Arnoul, son prédécesseur, 5000 fl. et 5 pet. serv.; à payer ½ à la Noël, ½ à Pâques, et la reconnaissance l'année suivante (48, 84).

914. 1389, 12 juin. — Quittance donnée à Thierry, élu de Liége, de 500 fl., partie de son s. c., payés par Olivier de Malle, chantre de l'église de Liége.

Datum Rome apud S. Petrum, anno Dom. millesimo trecentesimo octuagesimo, ind. XII^a, die XII mensis junii, pont. anno duodecimo (47, 63^v).

915. 1389, 26 août. — Quittance donnée à Michel, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 22 fl. 40 s., partie de son s. c., payés par François de *Guinisiis* et Cie, marchands de Lucques, avec prorogation de terme pour deux ans.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. millesimo trecentesimo octuagesimo nono, ind. duodecima, die vicesima sexta mensis augusti, pont. anno duodecimo (47, 72).

916. 1389, 16 septembre. — Quittance donnée à Etienne, abbé de St-Laurent de Liége, de 125 fl., partie de son s. c., payés par maître Léon *Branchi*, clerc du collège des cardinaux, avec prorogation de terme jusqu'à l'Assomption.

Datum Rome apud S. Petrum, anno MCCCLXXX nono, ind. XII, die sextadecima mensis septembris, pont. anno duodecimo (**47**, 73^{v}).

917. 1389, 25 septembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Beaurepart, de 60 fl., complément de son s. c., et de 7 fl. 31 s. 7 d. 1 ob., complément d'un pet. serv., payés par Jean de Os, clerc du dioc. de Liége.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. millesimo trecentesimo octuagesimo nono, ind. duodecima, die vicesima quinta mensis septembris, pont. anno duodecimo (**47**, 73^{v}).

BONIFACE IX

918. 1389, 24 décembre. — Quittance donnée à Gérard, abbé de St-Pierre de Gand, pour une partie du s. c. de son prédécesseur Gérard, de 200 fl., et, pour une partie d'un pet. serv. du même, de 16 fl. 33 s. 4 d., payés par Guillaume Resel.

Datum Rome apud S. Petrum, anno Dom. M^{o} CCCLXXXIX^{o}, ind. XII^{ma}, die XX quarta mensis decembris, pont... anno primo (**47**, 84; **59**, 3^{v}).

919. 1389, 24 décembre. — Gérard, abbé de St-Pierre de Gand, a payé pour une partie du s. c. de Gérard, son prédécessenr immédiat, 200 fl. et pour une partie d'un pet. serv. 16 fl. 33 s. 4 d.; il avait été nommé l'an 10 d'Urbain VI (**51**, 5).

920. 1390, 15 janvier. — Gérard, abbé de St-Pierre de Gand, promet par maître Guillaume Cesser, maître ès arts, 2300 fl. et 5 serv.; il a reconnu pour le s. c. de Gérard, son prédécesseur, 1900 fl. et 5 serv.; de même pour celui de Jean, son prédécesseur, 1900 fl. et 5 serv., à payer en différents termes fixés d'accord avec la Chambre (**48**, 93).

921. 1390, 3 mars. — Jean de Bavière, élu de Liége, reconnaît par Jacques *Petri*, chan. de La Haye, pour le s. c. de Thierry de la Marck 6200 fl. et 5 pet. serv.; pour le s. c. d'Arnoul, son prédécesseur, 5000 fl. et 5 serv., à payer à Pâques 2000 fl. et 5 serv. *pro rata*, et chaque année à la même fête 2000 fl. et 5 serv. *pro rata* (**48**, 96^{v}).

922. 1390, 9 mars. — Quittance donnée à Jean, élu de Liége, pour une partie du s. c. de son prédécesseur Thierry, de 821 fl. 21 s. 5 d. 1 ob. et, pour une partie du pet. serv. du même, de 71 fl. 21 s. 5 d., payés par Jacques de Leyden.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. M° CCC° nonagesimo, ind. XIII, die IX mensis martii, pont... anno primo (**47**, 87 ; **59**, 5).

923. 1390, 10 mars. — Partage entre les cardinaux des sommes payées par Jean, élu de Liége (**51**, 7v).

924. 1391, 5 janvier. — Jean, abbé de St-Trond, promet par Jean Poth, 1568 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Toussaint, ½ à Pâques (**48**, 113v ; **52**, 7v).

925. 1391, 1er mars. — Quittance donnée à Alard, abbé de Floreffe, de 85 fl. 16 s. 3 d., partie de son s. c., et de 5 fl. 43 s. 6 d., partie d'un pet. serv., payés par maître Jacques *Scriptor*.

Datum... ind. XIIIIa, die prima mensis martii, pont. anno secundo (**59**, 17).

926. 1391, 4 juillet. — Jean, abbé de Parc, s'oblige à payer par Fr. Jean, sous-prieur, la taxe qui sera fixée par la Chambre et 5 pet. serv., à payer entre la date de l'enquête et Pâques (**52**, 18v).

927. 1391, 8 juillet. — Quittance donnée à Jean, abbé de Parc, de 86 fl. 5 s. 1 d., partie du s. c., et de 5 fl. 27 s. 9 d., partie d'un pet. serv., payés par Fr. Jean Exlesien, sous-prieur du dit monastère.

Datum... die VIII mensis julii, pont... anno secundo (**59**, 19v).

928. 1391, 12 août. — Alard, abbé de Floreffe, promet par Thomas de *Frechio* [1], procureur fiscal, 400 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques, ½ à la Toussaint (**48**, 125 ; **52**, 20v).

929. 1391, 14 novembre. — Jean, élu de Liége, a payé pour son s. c. 875 fl. et pour un pet. serv. 50; il a été pourvu l'an 1 de Boniface IX (**51**, 35v).

930. 1391, 14 novembre. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 875 fl., partie du s. c., et de 50 fl., partie d'un pet. serv., payés par Jean Witz de Delft, avec prorogation jusqu'à la Toussaint.

Datum... die quartadecima mensis novembris, pont... anno tertio (**59**, 22).

931. 1391, 4 décembre.—Guilllaume d'Ardynghem, abbé de St-Trond, promet par D. Lambert d'Aelst, moine dudit monastère, 1568 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue (**48**, 128v).

---

1. Le vol. 52 a *Firichio*.

932. 1392, 20 mars. — Quittance donnée à Etienne, abbé de St-Laurent de Liége, de 81 fl. 31 s., partie du s. c., et de 8 fl. 23 s. 7 d., partie d'un pet. serv., payés par Doffus *de Spinellis*.
Datum... die XX^a mensis martii, pont... anno tertio (**59**, 25^v).

933. 1392, 9 avril. — Jean, abbé de Parc-le-duc, promet par Renier *de Fonte*, maître ès-arts, un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv., à payer dans un mois (**48**, 133; **52**, 22^v).

934. 1392, 10 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de Parc, de 62 fl. 21 s. 10 d. et 1 ob., complément de son s. c., et de 4 fl. 31 s. 3 d., complément du pet. serv., payés par Renier *de Fonte*, maitre ès-arts.
Datum... die decima mensis aprilis, pont. anno tertio (**59**, 26).

935. 1392, 13 juin. — Othon, élu abbé de Villers en Brabant, a payé pour le s. c. 20 fl. 41 s. 8 d. et, pour une partie d'un pet. serv., 1 fl. 33 s. 4 d.; il a été nommé l'an 3 de Boniface IX (**51**, 41).

936. 1392, 10 juillet. — Othon, abbé de Villers en Brabant, promet par Henri de Orsmale, 200 fl. et 5 serv.; il reconnait pour le s. c. de son prédécesseur Jean, 132 fl. 7 s. 6 d., et 5 serv. et, pour le s. c. de son prédécesseur Martin, 200 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ à l'Assomption, et les reconnaissances en autant de termes successifs (**48**, 137; **52**, 27).

937. 1392, 31 octobre. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de St-Trond, de 150 fl., partie du s. c., payés par Jean *de Molendino*, clerc du dioc. de Liége, avec prorogation jusqu'à la St-Michel.
Datum... die ultima mensis octobris, pont. anno tertio (**59**, 30^v).

938. 1392, 31 décembre. — Guillaume, abbé de St-Trond, a payé 150 fl.; il a été promu l'an 2 de Boniface IX (**51**, 44).

939. 1393, 26 juillet. — Antoine Brunne, abbé de St-Pierre de Gand, promet personnellement 2300 fl. et 5 serv.; il reconnait pour le s. c. de Gérard son prédécesseur 1900 fl. et 5 serv.; pour celui de Jean 1900 fl. et 5 serv.; il n'a pas reconnu celui de Gérard « quia ipse factus est schismaticus »; à payer ½ à l'Assomption, ½ l'année révolue, et les reconnaissances en autant de termes successifs (**48**, 149; **52**, 35^v).

940. 1393, 3 octobre. — Bertrand, abbé de St-Jacques de Liége, promet par Georges de Helempt, chan. de St-Barthélemy à Liége, 540 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques, ½ l'année révolue (**48**, 152^v; **52**, 38^v).

941. 1393, 4 novembre. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de St-Trond, de 234 fl. 15 s., partie du s. c., et de 43 fl. 27 s. 9 d., total du pet. serv., payés par Antoine, Jacques et Doffus *de Spinis*, marchands de Florence, avec prorogation jusqu'à la Toussaint.
Datum... die quarta mensis novembris, pont... anno quarto (**59**, 38ᵛ).

942. 1393, 4 novembre. — Fr. [Guillaume], abbé de St-Trond, a payé pour une partie de son s. c. 234 fl. 15 s. et, pour une partie d'un pet. serv., 43 fl. 27 s. 9 d.; il a été nommé l'an 3 de Boniface IX (**51**, 57).

943. 1393, 20 décembre. — Jean, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, s'oblige par Jean de Delft, à payer pour son s. c. 500 fl. et 5 serv., à payer ½ à l'Assomption, ½ l'année révolue (**48**, 156; **52**, 41; *Bijdragen tot de geschiedenis van het aloude hertogdom Brabant*, **3**, 48).

944. 1394, 10 janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut. de 100 fl., partie de son s. c., payés par maître Jean de Delft, « scriptor » des lettres apostoliques.
Datum... ind. II, die decima mensis januarii, pont. anno quinto (**59**, 41; *Bijdragen*, **3**, 58-59).

945. 1394, 10 janvier. — Jean, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; il a été nommé l'an 3 de Boniface IX (**51**, 61ᵛ; *Bijdragen*, **3**, 59).

946. 1394, 22 mai. — Michel, abbé de St-Bertuin de Malonne, promet par maitre Jean *de Donchier*, prêtre, notaire apostolique et chanoine dudit monastère, de payer ses services (**52**, 45ᵛ).

947. 1394, 23 mai. — Quittance donnée à Michel, abbé de St-Bertuin de Malonne, de 16 fl. 43 s. 9 d., partie du s. c., et de 1 fl. 12 s. 6 d., partie du pet. serv., payés par Jean *Doncher*, chan. régulier de son monastère.
Datum... die vicesima tertia mensis maii, pont. anno quinto (**59**, 43).

948. 1394, 23 mai. — Michel, abbé de St-Bertuin de Malonne, a payé pour une partie de son s. c. 16 fl. 43 s. 9 d. et, pour une partie d'un pet. serv., 1 fl. 12 s. 6 d.; il a été nommé l'an 5 de Boniface IX (**51**, 63ᵛ).

949. 1394, 23 octobre. — Pierre Bardella, facteur de la société d'Antoine, Jacques et Doffus *de Spinis*, marchands à Florence, a promis au nom de la dite société, de payer pour Othon, abbé de Villers, 229 fl. 10 s. 8 d., les pet. serv. et ceux de ses prédécesseurs et de prouver l'existence des quittances desdits prédécesseurs (**52**, 49).

950. 1394, 2 décembre. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de St-Trond, de 95 fl., partie du s. c., payés par Jean *de Molendino*, chan. de St-Paul de Liége, avec prorogation jusqu'à la Toussaint.
Datum die secunda mensis decembris, pont... Bonifacii IX... anno sexto (**59**, 47ᵛ).

951. 1394, 2 décembre. — Guillaume, abbé de St-Trond, a payé pour une partie du s. c. 94 fl.; il avait été pourvu l'an 2 de Boniface IX (**51**, 71).

952. 1394, 12 décembre. — Jean, abbé d'Heylissem, promet par maître Jean de Turnhout *(Turnout)* 320 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Purification, ½ l'année révolue (**48**, 168ᵛ; **52**, 51ᵛ).

953. 1394, 12 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé d'Heylissem, de 60 fl., total de son s. c., et de 9 fl. 20 s. 6 d., total du pet. serv., payés par Jean *de Molendino*, chan. de St-Paul de Liége.
Datum... die duodecima mensis decembris, pont... anno sexto (**59**, 48).

954. 1394, 12 décembre. — Jean, abbé de N.-D. d'Heylissem, a payé pour un pet. serv. intégral, 9 fl. 20 s. 6 d.; il avait été pourvu l'an 5 de Boniface IX (**51**, 71).

955. 1394, 12 décembre. — Michel, abbé de Malonne, promet par Jean de *Molins* de payer, après enquête, 60 fl. et 5 serv., le tout à l'Assomption (**52**, 52).

956. 1394, 15 décembre. — Jean, abbé d'Averbode, promet par Jean de Os, un serv. c. de 250 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (**48**, 170; **52**, 52).

957. 1394, 15 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé d'Averbode, de 50 fl., complément du s. c., et de 7 fl. 40 s. 7 d. et ob., total du pet. serv., payés par Jean [de] Os.
Datum... die XV mensis decembris, anno sexto (**59**, 48).

958. 1394, 15 décembre. — Jean, abbé d'Averbode, a payé pour le compl. de son s. c. 50 fl. et, pour un pet. serv. intégral, 7 fl. 40 s. 7 d.; il avait été pourvu l'an 5 de Boniface IX (**51**, 71ᵛ).

959. 1395, 8 avril. — Gilles, abbé de Waulsort et d'Hastière, promet par Jean de Oss, chan. de St-Jean l'Évang. de Bois-le-duc, un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Toussaint, ½ à Pâques (**48**, 176; **52**, 56ᵛ).

960. 1395, 18 avril. — Gilles, abbé de Waulsort et d'Hastière, a payé pour un pet. serv. intégral 4 fl. 9 s. 6 d.; il avait été pourvu la 6ᵉ année de Boniface IX (**51**, 78ᵛ).

961. 1395, 19 avril. — Quittance donnée à Gilles, abbé de Waulsort et d'Hastière, de 4 fl. pour un pet. serv., payés par Jacques *Scriptor* de Dinant, chan. de Ste-Gertrude de Nivelles, et Jean de Os, recteur de la paroisse de Hith *(Hijt)*, dioc. de Liége.

Datum... die decima nona mensis aprilis, pont... anno sexto (**59**, 52[v]).

962. 1395, 23 juin. — Hugues, abbé de Neufmoutier près de Huy, promet par Jacques de *Subinaco*, procureur fiscal, un s. c. de 33 fl. et 5 pet. serv., à payer à la fête des Sts-Pierre et Paul (**48**, 180; **52**, 59[v]).

963. 1395, 11 octobre. — Quittance donnée à Othon, abbé de Villers, de 149 fl., compl. de son s. c. et de celui de son prédécesseur, et de 8 fl., 47 s. 7 d., complément des pet. serv., payés par Antoine, Jacques et Doffus *de Spinis* et Cie.

Datum... die undecima mensis octobris, pont... anno sexto (**59**, 58[v]).

964. 1396, 17 mars. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de St-Trond, de 100 fl., pour une partie de son s. c. et pour le pet. serv., payés par Doffus *de Spinis*, avec prorogation jusqu'à Pâques de 1397.

Datum... ind. quarta, die decima septima mensis martii, pont... anno septimo (**59**, 62[v]).

965. 1396, 17 mars. — Guillaume, abbé de St-Trond, a payé pour une partie de son s. c., en même temps que pour le pet. serv. intégral, 100 fl.; il avait été pourvu la 2[e] année de Boniface IX (**51**, 92[v]).

966. 1396, 12 juin. — Jean, abbé de Val St-Lambert, promet par Jean *Turnine*, procureur de maître Jacques *Scriptor* de Dinant, chan. de Nivelles, de payer un s. c. de 245 fl. et 5 pet. serv., ½ à l'Assomption, ½ à la Purification (**52**, 74[v]).

967. 1396, 12 juin. — Gilles, abbé de Floreffe, promet par les mêmes, un s. c. de 400 fl. et 5 serv., en reconnaissant pour le s. c. de son prédécesseur Alard 229 fl. 17 s. 6 d., et 5 serv., à payer ½ à l'Assomption, ½ à Pâques, et la reconnaissance en autant de termes (**52**, 74[v]-75).

968. 1396, 17 juin. — Quittance donnée à Hugues, abbé de Neufmoutier, de 16 fl., total de son s. c., et de 4 fl., total du pet. serv., payés par Nicolas *Veranis*, chan. de St-Denis à Liége.

Datum... die decima septima mensis junii, pont. anno septimo (**59**, 65).

969. 1396, 17 juin. — Hugues, abbé de Neufmoutier, a payé pour le total de son s. c. 16 fl. 33 s. 4 d. et pour le pet. serv. 1 fl. 5 s. 6 d.; il avait été pourvu la 7[e] année de Boniface IX (**51**, 98).

970. 1396, 4 septembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut de 9 fl. 18 s. 9 d., total du pet. serv., payés par André de Sarle, « scriptor » des lettres apostoliques.

Datum... die quarta mensis novembris, anno septimo (**59**, 67 ; *Bijdragen*, **3**, 59).

971. 1396, 4 septembre. — Jean, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, a payé pour un pet. serv. intégral 9 fl. 18 s. 9 d. ; il avait été pourvu la 3[e] année de Boniface IX (**51**, 101[v] ; *Bijdragen*, **3**, 60).

972. 1397, 17 janvier. — Wautier, abbé de St-Pierre de Brogne, promet pour son s. c. 60 fl. et 5 pet. serv. par Jean *de Emeliis* (Aymeries), prieur de St-Nicolas d'Oignies, O. S. Aug., et par Eustache de Bredines, chan. de St-Jean de Liége, à payer à la Noël (**52**, 84).

973. 1397, 19 février. — Quittance donnée à Wautier, abbé de St-Pierre de Brogne, de 10 fl. 41 s. 2 d., partie de son s. c., et de 1 fl. 33 s. 4 d., partie du pet. serv., payés par Jean *de Embriis*, prieur de St-Nicolas d'Oignies.

Datum... die decimanona mensis februarii, pont. anno octavo (**59**, 71).

974. 1397, 19 février. — Wautier, abbé de Brogne, a payé pour une partie de son s. c. 10 fl. 41 s. 2 d. et, pour le pet. serv., 1 fl. 33 s. 4 d. ; il avait été nommé l'an 8 de Boniface IX (**51**, 109[v]).

975. 1397, 21 février. — Wautier, abbé de Brogne, a payé pour le compl. de son s. c. 19 fl. 8 s. 5 d. et pour le pet. serv. 1 fl. 33 s. 3 d. ; il avait été nommé l'an 8 de Boniface IX (**51**, 110[v]).

976. 1397, 27 février. — Quittance donnée à Wautier, abbé de Brogne, de 19 fl. 8 s. 5 d., complément de son s. c., et de 1 fl. 33 s. 3 d., complément du pet. serv., payés par Jean *de Embriis*, prieur d'Oignies, et Eustache de Bredines, chan. de St-Jean à Liége.

Datum... die vicesima septima mensis februarii, pont... anno octavo (**59**, 71[v]).

977. 1397, 10 septembre. — Jean, abbé de Gembloux, promet par Jean *Turnot*, un s. c. de 66 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques, ½ à la Toussaint (**52**, 91).

978. 1397, 13 septembre. — Quittance donnée à Gilles, abbé de Floreffe, de 79 fl. 8 s. 4 d., partie de son s. c., et de 8 fl. 16 s. 8 d., partie d'un pet. serv., payés par Antoine, Jacques et Doffus *de Spinis*, marchands de Florence, avec prorogation jusqu'à Pâques.

Datum... die tertia decima mensis septembris, pont... anno octavo (**59**, 79).

979. 1397, 13 septembre. — Gilles, abbé de Floreffe, a payé pour une partie de son s. c. 78 fl. 8 s. 4 d., et, pour une partie du pet. serv., 8 fl. 16 s. 8 d. ; il avait été nommé l'an 7 de Boniface IX (**51**, 121).

980. 1398, 18 février. — Quittance donnée à Jean, abbé de Gembloux, de 19 fl. 15 s. 11 d., partie de son s. c., et de 9 fl. 4 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par Jean *Donchere*, prêtre de Liége.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. millesimo trecentesimo nonagesino octavo, ind. sexta, die decima octava mensis februarii anno nono (**55**, 24v).

981. 1398, 18 février. — Jean, abbé de Gembloux, a payé pour une partie du pet. serv. 2 fl. 13 s. 7 den. ob. ; il avait été pourvu la 8e année de Boniface IX (**51**, 129v).

982. 1398, 1er mars. — Pierre, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, s'oblige par Jean [de] Delft à payer un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à l'Assomption, ½ à la Pentecôte (**52**, 98; *Bijdragen*, **3**, 60).

983. 1398, 6 avril. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Bernard-sur- l'Escaut, de 28 fl. 1 s. 1 d. 1 ob., partie des 4 serv., payés par maître Jean de Delft, « scriptor » des lettres apostoliques.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. millesimo trecentesimo nonagesimo octavo, indictione sexta, die sexta mensis aprilis, anno nono (**55**, 27v ; **59**, 89v ; *Bijdragen*, **3**, 60-62).

984. 1398, 6 avril. — Pierre, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, a payé pour une partie du s. c. 28 fl. 44 s. 4 d. et, pour une partie du pet. serv., 4 fl. 22. 3 d.; il avait été pourvu la 9e année de Boniface IX (**51**, 137 ; *Bijdragen*, **3**, 60-61).

985. 1398, 6 avril. — Prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste accordée à Jean, élu de Liége.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. millesimo trecentesimo nonagesimo octavo, ind. sexta, die sexta mensis aprilis, pont. anno nono (**55**, 24).

986. 1398, 3 juin. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint accordée à Étienne, abbé de St-Laurent de Liége.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. millesimo trecentesimo nonagesimo octavo, ind. sexta, die tercia mensis junii, anno nono (**55**, 27v).

987. 1398, 12 juin. — Godefroid, abbé de Malonne, promet par Gérard Kisten, clerc de Liége, 60 fl. et 5 serv. ; il avait été nommé le *6 id. oct. a° 8° ;* il a reconnu pour le s. c. de Michel, son prédécesseur, 26 fl. 12 s. 6 d., et 5 serv. *pro rata ;* à payer à la Noël (**52**, 101).

988. 1398, 12 juin. — Quittance donnée à Godefroid, abbé de Malonne, de 30 fl., total de son s. c., et de 10 fl., partie des 4 serv., payés par Gérard Leisten, clerc de Liége.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. millesimo trecentesimo nonagesimo octavo, ind. sexta, die duodecima junii, pont...anno nono (55, 29v).

989. 1398, 29 juin. — Godefroid, abbé de Malonne, a payé pour une partie de son s. c. 24 fl. 40 s. (51, 138v).

990. 1398, 17 juillet. — Quittance donnée à Jean, abbé de Neufmoutier près de Huy, de 16 fl. 33 s. 4 d., total de son s. c., et de 7 fl. 20 s. 8 d., pour les 4 serv., payés par Nicolas de Voroux, chan. de St-Denis à Liége.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. MCCCLXXXX octavo, ind. sexta, die decima septima mensis julii, anno nono (55, 31v).

991. 1398, 17 juillet. — Quittance donnée à Jean, abbé de Neufmoutier, de 16 fl. 33 s. 4 d., total de son s. c., et de 1 fl. 42 s. 8 d., total du pet. serv., payés par Nicolas de Voroux *(Wrus)*, chan. de St-Denis à Liége.

Datum ut supra.., decima septima mensis julii, pont... anno nono (59, 90v).

992. 1398, 17 juillet. — Jean, abbé de Neufmoutier, a payé pour le total de son s. c. 16 fl. 33 s. 4 d., et, pour un pet. serv., 1 fl. 42 s. 8 d.; il avait été pourvu la 9e année de Boniface IX (51, 138v).

993. 1398, 30 juillet. — Quittance donnée à Godefroid, abbé de Malonne, de 24 fl. 40 s., partie du s. c., payés par Jean Koster, clerc du dioc. de Spire.

Datum ut supra.., penultima mensis julii, pont... anno nono (59, 90v).

994. 1398, 31 octobre. — Prorogation de terme jusqu'à Pâques accordée à Jean, élu de Liége.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. millesimo trecentesimo nonagesimo octavo, ind. sexta, die ultima mensis octobris, pont... anno nono (55, 40v).

995. 1399, 3 avril. — Renier de Visé, abbé de St-Hubert en Ardenne, promet par Eustache de Bredines, chan. de St-Jean à Liége, 1000 fl. et 5 serv.; il a reconnu pour le s. c. de son prédécesseur Jean 424 fl. 44 s. et 5 serv. *pro rata;* pour celui de l'abbé Henri 600 fl. et 5 serv. *pro rata;* à payer ½ d'ici à la Toussaint, ½ à la Pentecôte et les reconnaissances en autant de termes successifs (52, 111v).

996. 1399, 4 avril. — Quittance donnée à Renier, abbé de St-Hubert en Ardenne, de 500 fl., total de son s. c., payés par Eustache de Bredines, chan. de St-Jean à Liége.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. MCCCLXXXXIX, ind. septima, die quarta mensis aprilis, pont... anno decimo (**55**, 55v).

997. 1399, 5 juin. — Jean de Hingeon *(Hingion)*, abbé de Floreffe, promet par maitre Guillaume Amarion, chan. de St-Aubain de Namur, 400 fl. et 5 serv.; il reconnaît pour l'abbé Gilles un s. c. de 200 fl. et, pour les pet. serv., 63 fl. 16 s. 8 d.; de même pour l'abbé Alard 71 fl. 10 d., et, pour les pet. serv., 2 fl. 25 d.; à payer à Pâques, et les reconnaissances l'année révolue (**52**, 115v).

998. 1399, 5 juin. — Quittance donnée à Jean de Hingeon, abbé de Floreffe, de 200 fl., total de son s. c., payés par Guillaume Amarion, doyen de St-Aubain de Namur.

Datum Rome etc. die V mensis junii, pont... anno decimo (**55**, 62v).

999. 1399, 19 août. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël accordée à Jean, élu de Liége.

Datum Rome apud S. Petrum sub anno Dom. millesimo trecentesimo nonagesimo nono, ind. septima, die decimanona mensis augusti, pont... anno decimo (**55**, 69v).

1000. 1400, 18 mai. — Pierre, évêque de Thérouanne, promet 150 fl. et 5 serv.; il a reconnu pour le s.c. de Henesius, son prédécesseur, 40 fl. 2 s., à payer à la Noël, et la reconnaissance dans les trois mois qui suivront (**52**, 141).

1001. 1401, 4 août. — Guillaume, évêque de Tournai, promet par Jean *Raynerii*, chan. de N.-D. de Pfalzel, dioc. de Trèves, de payer pour son s. c. 5000 fl. et 5 pet. serv.; il reconnaît pour le service de Guillaume Cordemberg autant et 5 pet. serv. et autant pour le s. c. et les 5 pet. serv. de Jean, son antéprédécesseur, autant pour ses autres prédécesseurs Jean et Pierre (**57**, 21-21v).

INNOCENT VII

1002. 1405, 12 juin. — Création de nouveaux cardinaux, parmi lesquels Jean *Egidii*, prévôt de Liége, du titre des SS. Côme et Damien (**54**, 93).

1003. 1405, 12 décembre. — Arrivée en curie (à Viterbe) de Jean *Egidii*, card. de Liége, du titre des SS. Côme et Damien (**54**, 102v; **59**, 168v).

GRÉGOIRE XII

1004. 1408, 7 avril. — Arnoul *de Tremonia*, abbé de Neufmoutier, promet par maître Pierre de *Biresella*, son procureur, de payer pour son s. c. 33⅓ fl. et 5 pet. serv. (**57**, 101v-102).

JEAN XXIII

1005. 1410, 17 juillet. — Henri, abbé de Stavelot et de Malmedy, promet par Godefroid de Momale, acolyte du pape, de payer pour son s. c. 140 fl. et 5 pet. serv., à l'Assomption et la reconnaissance non indiquée à la même fête de l'année suivante (**56**, 33).

1006. 1410, 19 août. — Jean Pretter, chapelain de N.-D. à Courtrai, procureur de Guillaume de Worde, abbé de St-Adrien de Grammont, promet de payer un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv., avant la fête de la Toussaint, et la reconnaissance (qui n'est pas indiquée) l'année suivante. (**56**, 34v).

1007. 1410, 30 août. — Jean Prettere, prêtre du dioc. de Cambrai, procureur de Guillaume, abbé de St-Adrien de Grammont, promet de payer un s. c. de 200 fl., ou plus, suivant la taxe dont sera frappé le monastère après enquête, et 5 pet. serv., à payer avant la Toussaint, et la reconnaissance (qui n'est pas indiquée) l'année suivante (**56**, 35v-36).

1008. 1410, 4 décembre. — Jean *Jobati*, archidiacre de Gray dans l'église de Besançon, procureur de l'évêque de Tournai, promet de payer un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv. à la fête de Pâques, et la reconnaissance (non indiquée) l'année révolue (**56**, 39v).

1009. 1410, 22 décembre. — Maître Jean Broussard, abréviateur des lettres apostoliques, procureur de l'abbé de Warneton, promet de payer un s. c. de 113⅓ fl. et 5 pet. serv., dans l'année (**56**, 40v).

1010. 1411, 20 juin. — Guillaume Boylaiwe, chan. de St-Denis à Liége, promet au nom de Jean de Ligne *(Lingne)*, prévôt de Liége, un s. c. de 1500 fl., à payer d'ici à la prochaine fête de la Ste Vierge « in loco de Melinis » ou à Liége à Philippe *Johannis* et Jean Bascan, marchands florentins ou à leurs procureurs (**56**, 50v).

1011. 1411, 19 août. — Maître Jean *de Valle*, chan. de Cassel, procureur d'Ingerram, prévôt de Vormezeele, promet... (incomplet) (**56**, 52^{v}).

1012. 1411, 27 novembre. — Jean, abbé de Clairmarais, promet un s. c. de 800 fl. et 5 pet. serv., à payer dans l'année en deux termes (**56**, 57^{v}).

1013. 1412, 21 mars. — Jean Baudouin de Tyribu, chan. de N.-D. à Huy, procureur de Tilman, abbé de Val-St-Lambert, promet un s. c. de 245 fl. 4 s. 18 d., et 5 pet. serv., à payer ½ à l'Assomption, ½ à la Noël, et la reconnaissance (non indiquée) dans l'année suivante (**56**, 65).

1014. 1412, 29 mars. — Maître Jean de Genspere, maître ès-arts, du dioc. de Tournai, procureur de Victor, abbé de Zonnebeke, a promis un s. c. de 133 fl. 8 s. 6 d. et 5 pet. serv., à payer avant la Toussaint et la reconnaissance (non indiquée) dans l'année suivante (**56**, 62^{v}).

1015. 1412, 3 juillet. — Jean *Reynerii* d'Anvers, curé de St-Jacques à Bruges, procureur de Jean, abbé de St-Pierre de Gand, promet un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Noël, ½ à Pâques, et la reconnaissance (non indiquée) dans l'année suivante (**56**, 69^{v}).

1016. 1412, 1er décembre. — Arrivée à Rome de Pierre, [évêque de Cambrai], cardinal de St-Chrysogone (**56**, 75^{v}).

1017. 1412, 19 décembre. — Jean XXIII, en consistoire, ouvre la bouche au cardinal de Cambrai (**56**, 77^{v}).

1018. 1413, 6 mars. — Pierre Radoul, élu abbé d'Auchy, promet par Pierre Radoul, clerc du dioc. de Thérouanne, un s. c. de 165 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la St-Michel de septembre, ½ à la Purification (**56**, 86).

1019. 1413, 29 mars. — Nicolas, abbé de Floreffe, promet par Chrétien Coband, chan. régul. de Ratzebourg, O. Prém., un s. c. de 400 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la St-Michel, ½ à l'Annonciation (**56**, 88^{v}).

1020. 1413, 14 octobre. — Maître Arnoul Zeelmaker, prêtre, lic. ès-lois, pléban de la collégiale de Ste-Gudule à Bruxelles, procureur de Jean, abbé de St-Pierre d'Afflighem (par acte du 2 juin 1413, signé par maître Gérard Duysche, notaire), promet un s. c. de 4000 fl., si le monastère est taxé à cette somme, et 5 pet. serv., à payer en deux termes de six mois (**56**, 103).[1]

---

1. En marge : Non apparet nisi de solutione II^{c} XI fl. sol. XXI d. VI. *Nota*.

1021. 1413, 22 novembre. — Fr. Rasse *Militis*, al. *de Ponte*, moine du St-Sépulcre de Cambrai, procureur de Gilles *de Vivario*, abbé dudit monastère, en vertu d'un acte du 22 septembre précédent signé par Luc *de Vivario*, clerc du dioc. de Cambrai, notaire, promet un s. c. de 233⅓ fl. et 5 pet. serv. (56, 106v).

1022. 1413, 28 novembre. — Gilles, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, a payé à Bologne, pour une partie de son s. c., 16 fl. 32 s. 3 d. et, pour le total de son pet. serv., 5 fl. 11 s. 3 d. Il avait été pourvu à Bologne le 13 novembre an 3 de Jean XXIII (61, 11v).

1023. 1413, 26 décembre. — Quittance donnée à Gilles, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, de 16 fl. 32 s. 3 d., partie de son s. c., et de 5 fl. 41 s. 4 d., total de son pet. serv., payés par Rasse, moine dudit monastère.

Datum Bononie sub anno a nat. Dom. millesimo CCCCo XIIIo, ind. VIa, die vicesima sexta mensis decembris, pont... Johannis XXIII anno quarto (55A, 10v).

1024. 1414, 6 février. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Floreffe, de 120 fl., complément de son s. c., et de 10 fl., complément du pet. serv., payés par Jean de Heydin, clerc du dioc. de Liége, procureur de la pénitencerie.

Datum Mantue sub anno a nat. Dom. MoCCCCoXIIII, ind. VII, die VI mensis februarii, pont... Johannis... XXIII anno quarto (55A, 14).

1025. 1414, 6 février (Mantoue). — Nicolas, abbé de Floreffe, a payé pour le s. c. 120 fl., et, pour le total du pet. serv., 10 fl. Il avait été pourvu à Rome l'an 3 de Jean XXIII (61, 13).

1026. 1414, 23 mars (Bologne). — Jacques, abbé d'Oudenbourg, a payé pour le total de son s. c. 250 fl. et, pour le total du pet. serv., 9 fl. 16 s. 8 d. — Il avait été pourvu à Bologne *prid. cal. martii ao 4o* de Jean XXIII (61, 15v).

1027. 1414, 24 mars. — Maître Nicolas Scerkolff, chan. de St-Pierre de Cassel, procureur délégué de Jacques, abbé de St-Pierre d'Oudenbourg, par acte du 21 janvier précédent signé par le notaire Jean *Magus*, promet un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv., à payer en deux termes de six mois, et la reconnaissance (non indiquée) dans l'année suivante (56, 108).

1028. 1414, 24 mars. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Pierre d'Oudenbourg, de 150 fl., total de son s. c., et de 9 fl. 16 s. 8 d., total de son pet. serv., payés par maître Nicolas Scaercolf, chan. de St-Pierre de Cassel.

Datum Bononie anno a nat. Dom. millesimo CCCCmo XIIII, ind. VII, die vero XXIIII mensis martii, pont... Johannis... XXIII anno quarto (55A, 16v).

1029. 1414, 24 mars. — Maître Nicolas Scerkoff, chan. de St-Pierre de Cassel, en vertu d'un acte du notaire maître Brice *de Puteo* de Furnes, promet pour Pierre, abbé de St-Nicolas de Furnes, un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv., à payer en deux termes de six mois, et la reconnaissance (non indiquée) dans l'année suivante (56, 108).

1030. 1414, 24 mars. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 100 fl., total de son s. c., et de 6 fl. 11 s. 2 d., total de son pet. serv., payés par maître Nicolas Scaercolf.

Datum Bononie anno a nat. Dom. millesimo CCCCo XIIIIo, ind. VII, die vero XXIIII mensis martii, pont... Johannis... pape XXIII anno quarto (55A 16v).

1031. 1414, 24 mars (Bologne). — Pierre, abbé de St-Nicolas de Furnes, a payé pour le total de son s. c. 100 fl. et, pour le total du pet. serv., 6 fl. 11 s. 2 d. Il avait été nommé à Bologne le lundi *3 non. martii a° 4°* (61, 16).

1032. 1414, 18 avril. — Étienne Wyard, chan. de St-Germain de Mons, procureur de Nicaise, abbé de Cambron, promet un s. c. de 700 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à l'Assomption, ½ à la Purification, et la reconnaissance (non indiquée) dans l'année suivante (56, 109v).

1033. 1414, 24 avril. — Quittance donnée à Nicaise, abbé de Cambron, de 190 fl., partie de son s. c., et de 10 fl., partie du pet. serv., payés par Étienne *Wiardi*, chan. de St-Germain de Mons.

Datum Bononie anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo quarto decimo, ind. VII, et die vicesimaquarta mensis aprilis, pont. Johannis XXIII anno quarto (55A, 19).

1034. 1414, 24 avril (Bologne). — Nicaise, abbé de Cambron, a payé pour une partie de son s. c. 190 fl. et, pour une partie du pet. serv., 10 fl. Il avait été promu à Bologne *pridie kal. aprilis a° 4°* (61, 19v).

1035. 1414, juin. — Jean Manray, recteur de l'église paroissiale de St-Aubert d'Arras, et Folquet Lemay, du dioc. de Thérouanne, procureurs nommés, en vertu d'un acte notarial de Baudouin dit Renti et de Jean Laleur, clercs des diocèses de Thérouanne et de Beauvais du 23 avril précédent, de Robert, abbé de St-Jean-des-Prés près Choques, promettent un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Noël, ½ à la St-Jean-Baptiste, et la reconnaissance dans l'année suivante (56, 113).

1036. 1414, 20 juillet. — Jacques *de Scolis*, recteur de l'église paroissiale d'Onkerzeele *(Hockersele)*, dioc. de Cambrai, procureur d'Oland Terlinck, abbé de St-Michel d'Anvers, en vertu d'un acte du 28 avril précédent des notaires Roger *Mathei* de Wanzele *(Wansel)* et Emond *Ambrosii* de *Dinter*, clercs du dioc. de Liége, promet un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Noël, ½ à la Purification, et la reconnaissance dans l'année suivante (56, 115v).

1037. 1414, 28 juillet (Bologne). — Oland, abbé de St-Michel d'Anvers, bien que son monastère ne fût pas inscrit dans les livres de la Chambre, est convenu avec le cardinal de Florence pour une somme de 200 fl., comme s. c.; il les a payés par Adiger *Francisci*, marchand de Florence; il a payé en outre pour le pet. serv. 11 fl. 38 s. 3 d. Il avait été promu à Bologne *prid. non. julii a° V°* [1] (61, 25).

1038. 1414, 28 juillet. — Quittance donnée à Gilles, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, de 100 fl., complément de son s. c., payés par Toussaint, camérier du cardinal de St-Marc.

Datum Bononie anno a nat. Dom. millesimo CCCCmo XIIII, ind. VII, et die XXVIII mensis julii,... Johannis... XXIII anno quinto (55A, 25v).

1039. 1414, 28 juillet (Bologne). — Gilles, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, a payé pour le complément de son s. c. 100 fl.; il avait été promu à Bologne le 13 novembre an 4 (61, 24v).

1040. 1414, 30 juillet. — Quittance donnée à Oloud, abbé de St-Michel d'Anvers, du total de ses services, payés par Aldiger *Francisci*, marchand de Florence.

Datum Bononie anno a nat. Dom. millesimo CCCCmo quarto decimo, ind. VII et die penultima mensis julii, pont... Johannis XXIII anno quinto (55A, 25v).

1041. 1414, 1 août. — Quittance donnée à Nicaise, abbé de Cambron, de 173 fl. 16 s. 8 d., complément du s. c. et de son pet. serv., payés par maitre Anselme *Fabri*, abréviateur des lettres apostoliques.

Datum Bononie anno Dom. M° CCCC° XIIII, ind. VII et die... mensis.., pont... Johannis... XXIII anno quinto [2] (55A, 25v).

1042. 1414, 1er août (Bologne). — Nicaise, abbé de Cambron, a payé pour le complément du s. c. et du pet. serv. 173 fl. 16 s. 8 d.; il avait été promu à Bologne le 31 mars an 4 (61, 25, 26).

---

1. Suivant une remarque placée en marge, l'enquête faite sur les revenus du monastère portait qu'il valait bien 2000 fl.

2. Cet acte se trouve entre deux documents du 30 juillet et du 7 août : la date est fixée par le suivant.

1043. 1414, 6 août. — Quittance donnée à Robert, abbé de St-Jean-des-Prés, près de Choques, de 50 fl., total de son s. c., et de 2 fl. 47 s., total du pet. serv., payés par Charles *Degeri*, marchand de Florence.

Datum Bononie anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo quarto decimo, ind. septima, et die sexta mensis augusti, pont... Johannis XXIII anno quinto (55^{A}, 30^{v}).

1044. 1414, 6 août (Bologne). — Robert, abbé de St-Jean-des-Prés, a payé pour le total de son s. c. 50 fl. et, pour le total du pet. serv., 2 fl. 47 s.; il avait été promu à Bologne le .... septembre, an 5 [1] (61, 28).

1045. 1414, 19 septembre. — Godefroid de Boeslinter, maître ès-arts, et Gilles Van Derschot, bac. ès-lois, procureurs de Gérard, abbé de Parc, par acte du notaire Jean de Tongres, du 5 juillet précédent, dressé à Liége dans la maison claustrale de Henri, doyen de Ste-Croix, promet un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv.; à payer en deux termes de six mois, et la reconnaissance dans l'année suivante (56, 118^{v}).

1046. 1414, 19 décembre (Constance). — Gérard, abbé de Parc, a payé pour le total de son s. c. 150 fl. et, pour le total de son pet. serv., 10 fl. 35 s. 8 d.; il avait été promu à Bologne le 13 septembre an 5 (61, 32^{v}).

1047. 1415, 4 février. — Quittance donnée à Jean, abbé d'Afflighem, taxé à 900 fl., de 250 fl., partie de son s. c., et de 10 fl., partie de son pet. serv., payés par Gérard Duysche, prêtre du dioc. de Liége, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Martin.

Datum Constantie sub anno a nativitate Domini M°CCC°XV°, ind. octava, die vero quarta februarii, pont... Johannis anno quinto (55^{A}, 41).

1048. 1415, 4 février (Constance). — Jean, abbé d'Afflighem, a payé pour une partie de ses serv. 260 fl.; il avait été promu à Florence le 2 octobre an 4 (61, 36).

1049. 1415, 8 novembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Pierre d'Afflighem, de 211 fl. 21 s. 6 d., complément de son s. c. et de son pet. serv., payés par Alligher *Francisci*, marchand de Florence.

Datum Constantie anno a nat. Dom. M°CCCC°XV, ind. VIII, die vero VIII mensis novembris (55^{A}, 53^{v}).

1050. 1415, 8 novembre (Constance). — Jean, abbé d'Afflighem, a payé pour complément de son s. c. et du pet. serv. 211 fl. 21 s. 6 d.; il avait été promu à Florence le 2 octobre an 4 (61, 48^{v}, 51).

---

1. Le jour n'est pas indiqué.

1051. 1416. — Sommes accordées aux cardinaux réunis à Constance sur les taxes dues au Sacré-Collège:

Le cardinal Colonna reçoit 100 fl., assignés sur l'abbé de St-Pierre d'Afflighem.

Le cardinal Pierre de Cambrai 500 fl. sur les évêques de Sisteron et de Lodève (**53**, 197v).

OBÉDIENCE D'AVIGNON

CLÉMENT VII

1052. 1379, 8 janvier. — Quittance donnée à Jean Maubert, chancelier de Noyon, collecteur apostolique dans la province de Reims, des achats de toiles effectués par lui à Reims.

Datum Avinione die VIII januarii, anno LXXIX° (**42**, 133^{v}-134^{v}).

1053. 1379, 10 janvier. — Quittance donnée au même des sommes remises par lui le 11 décembre 1377 à la Chambre apostolique.

Datum Avinione die X mensis januarii, anno a nativitate Domini M CCCLXXIX (**42**, 133).

1054. 1379, 10 janvier. — Quittance donnée au même des sommes échangées par lui à Paris avec Gérard *Barlamaqui* de Lucques, facteur d'André *Titius*, changeur de Pistoie.

Datum Avinione die X mensis januarii, anno LXXIX (**42**, 133^{v}).

1055. 1379, 26 février. — Simon, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-mer, promet pour son s. c. 500 fl. et 5 pet. serv., par Gilles Morin, à payer ½ à la Purification de 1380, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 74^{v}; **20**, 139 ; **43**, 54).

1056. 1379, 30 juillet-2 août [1]. — Pierre, évêque de Tournai, promet pour son s. c. par maitre Thomas Le Pourry 5000 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à Pâques, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 88 ; **43**, 57^{v}).

1057. 1379, 4 novembre. — Pierre, abbé de Lieu-St-Bernard, a fait serment entre les mains du camérier qu'avant de prendre possession de son abbaye, il remettra ses lettres de provision à Jean Maubert, collecteur, ou à son sous-collecteur dans le diocèse de Cambrai, ainsi que la lettre par laquelle ledit camérier charge Jean Maubert de faire une enquête sur les revenus du monastère (*Reg. Avin.* **279**, 93^{v} ; **43**, 60^{v} ; *Bijdragen*, **3**, 57-58).

1. Le vol. 43 a 30 juillet.

1058. 1380, 4 février. — Vaast, abbé de N.-D.-au-Bois, promet pour son s. c. 100 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 97v; **43**, 63).

1059. 1380, 9 avril. — Nicolas, abbé de St-Aubert de Cambrai, fait sa visite pour l'année présente par Jean *de Nivella*, chan. d'Arras (**44**, 1).

1060. 1380, 23 mai. — Étienne, abbé de St-Ghislain-en-celle, fait sa visite pour trois ans, par le même (**44**, 1).

1061. 1380, 29 mai. — Gérard, abbé de St-Sauveur de Ham, fait sa visite pour l'année présente par Jean de Séricourt, prieur de St-Jean-au-Mont (**44**, 1).

1062. 1380, 4 août. — Robert, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, promet de payer pour son s. c. 233⅓ fl. et 5 serv., par maître Simon de Bury — [lequel a remis une procuration en règle le 14 janvier suivant [1]; il a reconnu également devoir pour son prédécesseur Jean un s. c. de 233⅓ fl. [2]. (*Reg. Avin.* **279**, 104v; **43**, 67).

1063. 1380, 31 août. — Nicolas, abbé de Crespin, fait sa visite pour l'année présente personnellement (**44**, 1v).

1064. 1381, 4 février. — Jacques, abbé d'Auchy, a promis pour son s. c. 164 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ d'ici à la Noël, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.*, **279**, 111; **43**, 71).

1065. 1381, 26 avril. — Reçu de Michel de Dainville, archidiacre d'Ostrevant dans l'église d'Arras, frère et hérétier de Gérard, jadis évêque de Cambrai, pour une partie du s. c. dudit évêque, 182 fl. 21 s. 4 d. et, pour une partie des 4 serv., 27 fl. 16 s. 4 d. (**45**, 40).

1066. 1381, 15 mai. — Quittance donnée à Vaast, abbé de N.-D.-au-Bois, de 14 fl. 13 d., partie de son s. c., et de 2 fl. 14 s., partie des 4 serv., payés par Fr. P. Rose, chan. dudit monastère, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Michel.

Datum Avinione die XV mensis maii, anno... LXXXI (**45**, 58).

1067. 1381, 18 juin. — Commission est donnée à Jean Maubert, collecteur dans la province de Reims, de s'informer de l'état du monastère de Fémy, de le taxer au ⅓ des revenus, si ceux-ci excèdent 100 fl., et de faire souscrire l'obligation au s. c. et aux 5 serv.; le même jour Jacques Bernard a juré de remettre fidèlement ladite commission (**45**, 68).

---

1. Addition en marge du reg. 279.
2. Le vol. 43 n'a pas cette reconnaissance.

1068. 1381, 25 septembre. — Pierre, évêque de Thérouanne, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Nicolas *de Rancia* (44, 1v).

1069. 1381, 31 octobre. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Thérouanne, de 39 fl. 23 s. 2 d., partie de son s. c., et de 7 fl. 27 s., partie des 4 serv., payés par Amand *Guillermi*, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die ultima octobris, anno... LXXXI (45, 95v).

1070. 1381, 12 décembre. — Quittance donnée à Simon, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer, de 16 fl. 2 s., partie de son s. c., et de 2 fl. 21 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par Jean *de Becca*, avec prorogation de terme jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XII mensis decembris, anno... LXXXI (45, 96v).

1071. 1381, 14 décembre. — Reçu de Pierre, évêque de Tournai, pour une partie de son s. c. 47 fl. 20 s., et, pour une partie des 4 serv., 8 fl. 10 s. 6 d. (45, 41v).

1072. 1382, 17 mars. — Attestation donnée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, lequel est tenu à une visite tous les deux ans, de la visite faite pour les années 1377 à 1381 par Pierre de Grandmont.

Datum Avinione die XVII mensis martii, anno nat... LXXXIIo, ind. V, pont... Clementis VII anno quarto (44, 3v).

1073. 1382, 23 mars. — Étienne, abbé de St-Ghislain, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean *de Nivella*, chan. d'Arras (44, 4v).

1074. 1382, 23 mars. — Prorogation de terme accordée à Jean, abbé de St-Martin de Tournai, lequel paiera à la Noël pendant 6 années 100 fl.

Datum Avinione die XXIII mensis martii, anno Dom. Mo CCCo LXXXIIdo (46, 51).

1075. 1382, 22 mai. — Maître Jean de Derleke, notaire de la Chambre apostolique, a accepté, en vertu de lettres de Clément VII, le canonicat et la prébende de Tournai vacants par la mort de Siger *de Beca* et s'en est fait pourvoir (44, feuillet de garde) [1].

1076. 1382, 16 août. — Prorogation de terme jusqu'à l'Assomption accordée à Pierre, évêque de Tournai.

Datum Avinione die XVI augusti, anno LXXXIIo (46, 84v).

1077. 1382, 13 octobre. — Prorogation d'une année accordée à Eustache, évêque de Liége.

1. En marge : « non habuit locum », vu que Siger n'était pas mort ; on donna alors au demandeur la prébende de Nicolas de Los.

Datum Avinione die decima tercia mensis octobris, anno a nat. Dom. millesimo trecentesimo octuagesimo secundo, ind. quinta, pont... Clementis VII anno quarto (**46**, 92-92ᵛ).

1078. 1382, 12 novembre. — Commission donnée à Gilles de Serinchamp, chan. de Liége, collecteur dans la province de Cologne, de s'informer des revenus du monastère de St-Gilles-en-Publémont, auquel Clément VII a nommé Fr. Henri de Ganaule, après la mort de l'abbé Wautier (par bulles du *3 idus octobris anno 4°*), parce que le dit monastère ne figure pas dans les livres de la Chambre, de le taxer au ⅓ des revenus, et de recevoir l'obligation dudit abbé.

Datum Avinione die duodecima mensis novembris, anno Dom. millesimo CCCᵐᵒ octuagesimo secundo, ind. quinta, pont... Clementis VII... anno quarto (**46**, 98ᵛ-99ᵛ) [1].

1079. 1382, 14 novembre. — Jean, abbé de Vlierbeek, promet pour son s. c. 100 fl. et 5 serv., à payer ½ dans l'année à partir de sa prise de possession, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 131ᵛ; **43**, 82).

1080. 1382, 26 novembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé d'Auchy, de 41 fl., partie du s. c., et de 8 fl. 17 s. 6 d., partie des 4 serv., payés par maître Guillaume *Fulconis*.

Datum Avinione die XXVI mensis novembris, anno... LXXXIIᵈᵒ (**45**, 98ᵛ).

1081. 1382, 4 décembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé d'Auchy, de 41 fl., complément de son s. c., et de 8 fl. 17 s. 6 d., complément des 4 serv., payés par maître Guillaume *Fulconis*.

Datum Avinione die IIIIᵗᵃ decembris, anno LXXXII° (**46**, 107ᵛ).

1082. 1382, 11 décembre. — Jean, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier de *Gatzand* (**44**, 6).

1083. 1382, 22 décembre. — Quittance donnée à Pierre, évêque de Thérouanne, de 40 fl. 14 s. 2 d., partie de son s. c., et de 5 fl. 22 s., partie des 4 serv., avec prorogation jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXII decembris, anno LXXXII° (**46**, 109ᵛ).

1084. 1382, 24 décembre. — Quittance donnée à [Jean], abbé de St-Martin de Tournai de 41 fl. 18 s. 8 d., partie du s. c., et de 8 fl. 9 s. 4 d., partie des 4 serv., payés par Clément de Grandmont, auditeur de la Chambre.

Datum Avinione die XXIIII mensis decembris, anno LXXXII° (**46**, 111ᵛ).

---

1. Cette commission fut portée par Jean de Flandre, lequel prêta serment le 15 novembre (*ib.*, 100).

1085. 1383, 26 février. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël, accordée à Simon, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer.

Datum Avinione die XXVI februarii, anno LXXXIII° (**46**, 131ᵛ).

1086. 1383, 20 décembre. — Jean, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean de Derleke, chan. de Tournai (**44**, 8ᵛ).

1087. 1384, 20 février. — Jean, évêque de Thérouanne, promet pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv. par maître Simon de *Burich* et Pierre *de Curia;* il reconnaît devoir pour le s. c. de son prédécesseur Pierre 1400 fl. et 4 serv. *pro rata;* pour son prédécesseur Adémar, maintenant archevêque de Sens, 1200 fl. 12 s. 4 d., et, pour les 4 serv., 201 fl. 10 s. 6 d.; pour Gérard, son autre prédécesseur, maintenant évêque de Cambrai, 977 fl. 15 s. 8 d., et, pour les 4 serv., 178 fl. 14 s. 4 d.; à payer ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue, et les reconnaissances en trois ans (*Reg. Avin.* **279**, 149ᵛ).

1088. 1384, 20-25 février [1]. — Jacques, abbé de St-Martin, promet pour son s. c. par fr. Ancelin Ménard, moine dudit monastère, 800 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue; la procuration étant insuffisante, Gillebert, secrétaire du pape, s'est porté garant de la fournir dans les trois mois (*Reg. Avin.* **279**, 150; **43**, 89ᵛ).

1089. 1384, 25 février. — Jean, évêque de Thérouanne, promet pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv.; il reconnaît pour le s. c. de Pierre, son prédécesseur, 1400 fl. et 1 serv. entier, dont l'obligation date du 4 juin 1376; il reconnaît pour le s. c. de son prédécesseur Adémar 1395 fl. et 1 serv. entier, dont l'obligation date du 9 août 1371; il reconnaît pour le s. c. de Robert, son prédécesseur, 308 fl. et 1 serv. entier, dont l'obligation date du 1ᵉʳ décembre 1361; à payer ½ de son obligation à la Toussaint, ½ l'année révolue, et la reconnaissance en autant de termes les années suivantes (**43**, 89).

1090. 1384, 4-9 mars [2]. — Jean *Onoli*, « scriptor » des lettres apostoliques, et Jean Pochon, du dioc. de Cambrai, ont promis au nom de Mathieu, abbé de Crespin, 373 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Pentecôte, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 150; **43**, 90ᵛ).

1091. 1384, 26 avril. — Jacques, abbé de St-Bertin, fait sa visite par Gilbert de Tadinghem, chan. de Tournai et de Thérouanne, secrétaire du pape (**44**, 9ᵛ).

---

1. Le vol. 43 donne le 25 février.
2. Le vol. 43 donne le 9 mars.

1092. 1384, 2 juillet. — Guillaume, abbé de St-Jean-au-Mont près ·hérouanne, fait sa visite pour 5 années par maître Guy Austin (**44**, 9^{v}).

1093. 1384, 8 juillet. — Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, pronet par Guy Austin pour son s. c. 100 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques ½ l'année révolue; on lui a accordé le 21 avril 1386 de payer 30 fl. à haque fête de Pâques (*Reg. Avin.* **279**, 156; **43**, 92).

1094. 1384, 14 août. — Pierre, évêque de Tournai, fait sa visite ›our l'année écoulée par maître Thomas le Pourri (**44**, 10).

1095. 1384, 10 septembre. — Thomas, abbé de St-Jean-des-Prés ›rès de Choques, promet pour son s. c. ⅓ des fruits, *cum non sit taxatum*, :t 5 serv., par maître Thomas le Poury, son procureur; le collecteur fera ıne enquête sur les revenus (*Reg. Avin.* **279**, 160; **43**, 93).

1096. 1385, 8 avril. — J(ean), abbé de St-Amand-en-Pévèle, fait sa ·isite par maître Jean *Parentis*, lic. ès-lois (**44**, 11).

1097. 1385, 17 mai. — Jean, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, ›romet pour son s. c. 200 fl. et 5 serv. par maître Jacques de Baranton, ı payer ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue; la procuration suffisante a :té remise le 27 juillet (*Reg. Avin.* **279**, 172; **43**, 97).

1098. 1385, 24 mai. — Jean, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa ·isite par maître Jacques de Barenton (**44**, 11^{v}).

1099. 1385, 7 juin. — François, évêque de Grenoble, camérier du ›ape, déclare que l'abbé Nicolas de Loos, lequel est tenu de faire visite ous les ans, a fait sa visite annuelle pendant tout le pontificat de Clénent VII par maître Jean *de Bosco*, chan. de Lille et secrétaire du cardiıal de Saluces.

Datum Avinione die VII mensis junii, anno... LXXXV°, ind. VIII; ›ont. Clementis VII^{mi} anno VII° (**44**, 41).

1100. 1386, 12 avril. — Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, fait a visite par maître Guy *Austini*, bac. ès-lois (**44**, 12^{v}).

1101. 1386, 12 avril. — Guillaume, abbé de St-Jean-au-Mont, fait a visite par le même (**44**, 12^{v}).

1102. 1386, 15 avril. — Jean, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa ·isite par maître Jacques de Barenton (**44**, 13).

1103. 1386, 28 juillet. — Pierre, évêque de Tournai, fait sa visite ›ar maître Thomas Lepourry (**44**, 13).

1104. 1386, 11 septembre. — Nicolas de Lasalmaing, chan. de St-Quentin de Maubeuge, et chapelain de St-Barthélemy dans l'église de Ste-Waudru à Mons, dioc. de Cambrai, procureur de Jean, abbé de St-Ghislain-en-celle, promet de payer 150 fl. et 5 serv., ½ à l'Assomption, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 194; **43**, 105).

1105. 1387, 9 février. — Pierre, abbé de Clairmarais, promet pour son s. c. 800 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (**43**, 106ᵛ).

1106. 1387, 24 février. — Pierre, abbé de Clairmarais, promet pour son s. c. 800 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Purification, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 199ᵛ).

1107. 1387, 6 mai. — Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Thomas *Parentis* (**44**, 15).

1108. 1387, 31 mai. — Jean, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, promet par maître Simon de *Burich*, chan. de Tournai, de payer 200 fl. et 5 serv., ½ à Pâques, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 204; **43**, 108).

1109. 1387, 24 août. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, promet pour son s. c. 4000 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël de 1388, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 207ᵛ) [1].

1110. 1387, 2 septembre. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, promet pour son s. c. 4000 fl. et 5 serv., à payer ½ à l'Assomption, ½ l'année révolue (**43**, 110).

1111. 1388, 25 mars. — Maître Simon de *Burich*, procureur royal, et Guillaume *Follomederii*, clerc du dioc. de Cambrai, promettent pour Jean, abbé de St-André-du-Câteau, 1250 fl. et 5 serv.; ils reconnaissent pour le s. c. de Jacques, son prédécesseur, 490 fl., pour les 4 serv. du même 117 fl. 16 d.; à payer, le service total de Jean d'ici à la St-Jean-Baptiste; la reconnaissance l'année suivante. La procuration de maître Simon fut remise le 7 juin 1388 (*Reg. Avin.* **279**, 220ᵛ-221).

1112. 1388, 2 mai. — Louis, élu évêque de Tournai, promet pour son s. c. par maître Guillaume *Fulconis*, 5000 fl. et 5 serv.; il reconnaît pour le reste de son prédécesseur Pierre 2442 fl. et pour les 4 serv. 414 fl. 23 s. 6 d., à payer la ½ d'ici à la Noël, l'autre ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 222ᵛ).

---

1. A la suite de cette obligation se trouvaient les reconnaissances des obligations pour ses prédécesseurs, Jean, Jacques, Thierry, Gilles, mais elles ont été biffées, parce qu'on constata qu'elles avaient été remises par Urbain V, « de qua remissione constat in libro solucionum facto ultra montes de tempore Urbani. fol. CCIIIIᵛᵒ »; voir n. 727.

1113. 1388, 2 mai. — Louis, évêque de Tournai, promet pour son s. c. 5000 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue; il reconnaît pour le s. c. de son prédécesseur Pierre 5000 fl. et 5 serv., dont l'obligation date du 30 juillet 1379, à payer en deux termes les années suivantes (**43**, 113v).

1114. 1388, 22 mai. — Jean, abbé de St-André-du-Câteau, promet pour son s. c. 1250 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (**43**, 114v).

1115. 1388, 27 août-9 septembre [1]. — Fr. Jacques, évêque de St-Léon, administrateur perpétuel de St-Calixte de Cisoing, promet pour son s. c., en raison de la commende dudit monastère, 100 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Nativité de S. Jean-Baptiste, ½ l'année révolue (*Reg. Avin.* **279**, 227; **43**, 116v).

1116. 1388, 15 septembre. — Simon, abbé de N.-D. de Boulogne, fait sa visite par Jean *de Becca,* chan. de St-Géry de Cambrai (**44**, 17).

1117. 1388, 24 septembre. — Pierre, abbé de Samer, fait sa visite par le même (**44**, 17v).

1118. 1389, 5 mars. — Jacques, abbé de St-Aubert de Cambrai, promet pour son s. c. 400 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue (**43**, 120).

1119. 1389, 12 mars. — Jacques, abbé de St-Aubert de Cambrai, promet par maître Simon *de Burino,* de payer pour son s. c. 400 fl. et 5 serv., ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue (**49**, 6v).

1120. 1389, 30 mars. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Aubert de Cambrai, de 200 fl., total de son s. c., payés par maître... [2] *de Bellovisu,* chan. de Cambrai.

Datum Avinione die penultima mensis martii, anno... LXXXIX, pont. dom. Clementis pape VII anno undecimo (**50**, 11).

1121. 1389, 2 avril. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, de 130 fl., partie de son s. c. et de celui de ses prédécesseurs, et de 20 fl., partie des 4 serv., payés par maître Jean de Derleke, chan. de Tournai et notaire de la Chambre, avec prorogation jusqu'à la Purification.

Datum Avinione die secunda mensis aprilis, anno a nat... LXXXIX, ind. XII, pont... Clementis pape septimi anno undecimo (**50**, 11).

1. Le vol. 43 a 9 septembre; voir n. 1157.
2. Le nom n'est pas donné.

1122. 1389, 12 avril. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, de 6 fl., partie des 4 serv., payés par maître Guy Austin.

Datum Avinione die XII mensis aprilis, anno... LXXXIX, ind. XII, pont... anno XI (50, 19ᵛ).

1123. 1389, 12 avril. — Quittance donnée à Louis, évêque de Tournai, de 25 fl., partie des 4 serv., payés par maître Guillaume *Fulconis*, avec prorogation jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XII mensis aprilis, anno... LXXXIX, pont... anno undecimo (50, 20).

1124. 1389, 12 avril. — Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, fait sa visite pour l'année présente par maître Guy *Austini* (50, 219ᵛ).

1125. 1389, 5 juin. — Jean, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, fait sa visite pour l'année présente par Jean Croke *(Roke)* (44, 18).

1126. 1389, 15 juin. — Prorogation jusqu'à la Noël donnée à Jacques, évêque de St-Léon, administrateur de Cisoing.

Datum Avinione die quindecima mensis junii, anno... LXXXIX, pont... anno undecimo (50, 25ᵛ).

1127. 1389, 23 juin. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de 20 fl., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Curia*, avec prorogation jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XXIII mensis junii... LXXXIX, pont. anno undecimo (50, 31ᵛ).

1128. 1389, 2 juillet. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Mathieu *Makerelli*, chan. de Lille (44, 18).

1129. 1389, 28 octobre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Aubert de Cambrai, de 14 fl. 8 s. 10 d., partie des 4 serv., payés par maître Jean *Karoli*.

Datum Avinione die XXVIII mensis octobris, anno... LXXXIX, pont... anno undecimo (50, 51).

1130. 1389, 10 novembre. — Pierre, abbé de Clairmarais, fait sa visite par Jean Brant (44, 19).

1131. 1389, 23 décembre. — Quittance donnée à Jacques, évêque de St-Léon, administrateur de Cisoing, de 25 fl., partie de son s. c., et de 5 fl., partie des 4 serv., payés par maître Adam Barate, « scriptor » des lettres apostoliques, avec prorogation jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXIII mensis decembris, anno... LXXXIX, pont... anno XII (50, 61ᵛ).

1132. 1389, 23 décembre. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de 20 fl., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Curia*, « scriptor » des lettres apostoliques, avec prorogation jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXIII mensis decembris anno LXXXIX, pont... anno XII (50, 62v).

1133. 1389, 24 décembre. — Jacques, abbé de St-Aubert de Cambrai, fait sa visite par Siger *de Guscomonte* (44, 19v).

1134. 1390, 31 janvier. — André, évêque de Cambrai, promet pour son s. c. 6000 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (43, 124).

1135. 1390, 1er février. — André, évêque de Cambrai, promet de payer pour son s. c. 6000 fl. et 5 petits services; il reconnaît pour le reste du s. c. de son prédécesseur Robert, qui n'a payé que 610 fl., 2390 fl., et, pour le reste des 4 serv., 526 fl. Quant à son prédécesseur Jean, élu pendant la vacance du siège pontifical, lequel fut confirmé par l'archevêque et gouverna environ 11 ans, sans souscrire d'obligation et sans être confirmé par le pape, il a promis de s'en remettre à la décision du pape (49, 14v).

1136. 1390, 1er février. — Prorogation de terme jusqu'à Pâques accordée à Pierre, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die prima mensis februarii, anno... LXXXX, pont... anno duodecimo (50, 71).

1137. 1390, 8 mars. — Clément VII, à la demande d'André, évêque de Cambrai, déclare que le dit évêque n'est pas tenu de payer la somme de 2390 fl., à laquelle montait le reste du service commun du pape, qui fut évêque de Cambrai.

Datum Avinione die octava mensis marcii, anno... nonagesimo, ind. XIII, pont... ejusdem domini nostri pape anno undecimo (50, 79).

1138. 1390, 12 mars. — Quittance donnée à Louis, évêque de Tournai, de 28 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Repondi*, changeur à Avignon, avec prorogation jusqu'à l'Assomption.

Datum Avinione die XII mensis marcii, anno nonagesimo (50, 79v).

1139. 1390, 24 mars. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, de 70 fl., partie de son s. c. et de ceux de ses prédécesseurs, et de 10 fl., partie des 4 serv., payés par Jean Crok, avec prorogation jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XXIIII mensis marcii, anno... nonagesimo, ind. XIII, pont... Clementis pape VII anno duodecimo (50, 80).

1140. 1390, 29 avril. — Quittance donnée à André, évêque de Cambrai, de 1000 fl., partie de son s. c., payés par Jean *Repondi*, changeur à Avignon.

Datum Avinione die penultima mensis aprilis, anno... nonagesimo, ind. XIII, pont... Clementis pape VII anno XII^{mo} (**50**, 86^{v}).

1141. 1390, 2 mai. — Quittance donnée à André, évêque de Cambrai, de 2000 fl., partie de son s. c., que, suivant l'ordre de Clément VII, il a remis à noble Pierre de *Credono*, de la Ferté-Bernard, dioc. du Mans.

Datum Avinione die II mensis maii, anno... nonagesimo, pont... anno duodecimo (**50**, 87; app. XXI).

1142. 1390, 18 juin. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de 20 fl., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Curia*, avec prorogation jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XVIII junii, anno... nonagesimo, ind. XIII, pont... anno XII^{mo} (**50**, 100).

1143. 1390, 21 juin. — Jean, évêque de Thérouanne, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Pierre *de Curia* (**50**, 224^{v}).

1144. 1390, 1er août. — Gilles, évêque de Lavaur, et Clément, évêque de Lodève, nonces du pape Clément VII en Flandre, relèvent Jean, abbé des Dunes, des censures encourues pour avoir adhéré à Urbain VI et à Boniface IX, en vertu des facultés qui leur ont été accordées par Clément VII le 24 juin précédent et à la demande de Philippe, duc de Bourgogne, et ils lui font remise des sommes dues par son monastère à la Chambre apostolique et au collège des cardinaux.

Datum apud S. Audomarum, Morinensis dyocesis, kalendis augusti, pont... Clementis VII anno XII° (**52**^{A}, 221^{v}-223^{v}; app. XXII).

1145. 1390, 29 octobre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de St-Aubert de Cambrai, de 16 fl. 12 s. 10 d., complément des 4 serv., payés par maître Henri Blerinc.

Datum Avinione die XXIX octobris, anno nonagesimo, ind. XIII, pont... Clementis pape VII anno XII^{mo} (**50**, 132).

1146. 1390, 29 octobre. — Jacques, abbé de St-Aubert de Cambrai, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Henri Blerinc (**50**, 226^{v}).

1147. 1390, 17 novembre. — Jean, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Fr. Jacques Granbien, chan. du dit monastère (**44**, 20).

1148. 1390, 22 décembre. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de 20 fl., partie des 4 serv., payés par maitre Pierre *de Curia*, avec prorogation jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XXII decembris, anno... nonagesimo, ind. XIII, pont... anno XIII° (50, 149v).

1149. 1390, 23 décembre. — Quittance donnée à André, évêque de Cambrai, de 461 fl. 15 s. 2 d., total des 4 serv., payés par maitre Jean *Girardi*.

Datum Avinione XXIII decembris, anno... nonagesimo, ind. XIII, pont... anno XIII° (50, 149).

1150. 1390, 24 décembre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, de 67½ fl., partie de son s. c., et de 12 fl., partie des 4 serv., payés par Jean Croc, avec prorogation jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XXIIII decembris, anno... nonagesimo, ind. XIII, pont... tertiodecimo (50, 145).

1151. 1390, 24 décembre. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Jean Croc (50, 228).

1152. 1391, 21 février. — Jean, prieur [1] de N.-D. de Watten, fait sa visite pour les deux ans écoulés par Jean Screvel (44, 21).

1153. 1391, 21 février. — Jean, abbé de St-Amand-en-Pévèle, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Sy(mon) de *Bourich* (44, 21v).

1154. 1391, 25 février. — Jacques, abbé de Loos, promet pour son s. c. 200 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à la Purification, ½ l'année révolue (49, 37v).

1155. 1391, 25 février. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Loos, de 100 fl., total de son s. c., payés « manualiter ».

Datum Avinione die XXV februarii, anno... nonagesimo primo, ind. XIII, pont... Clementis pape VII anno XIII° (50, 203v).

1155bis. 1391, 17 mai. — Jacques, abbé de Loos, promet pour son s. c. 200 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Purification, ½ l'année révolue (43, 136v [2]).

1156. 1391, 15 juin. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de 20 fl., partie des 4 serv., payés par maitre Pierre *de Curia*, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XV junii, anno... nonagesimo primo, ind. XIIII, pont... Clementis VII anno XIII° (52A, 1v).

1. On avait d'abord écrit prévôt ; ce mot a été ensuite biffé.
2. Cette date est également donnée dans le registre des quittances, voir nos 1171, 1198, 1223.

1157. 1391, 23 août. — Gilles, abbé de St-Calixte de Cisoing, promet pour son s. c. 100 fl. et 5 services ; il reconnait pour le s. c. de Jacques, son prédécesseur, 50 fl. et 1 serv. entier, dont l'obligation date du 9 septembre 1388 ; à payer, son serv. ½ à Pâques, ½ l'année révolue, la reconnaissance l'année suivante (**43**, 138).

1158. 1391, 23 août. — Gilles, abbé de Cisoing, promet pour son s.c. 100 fl. et 5 pet. serv. par maître Jean Crok, chan. de Tournai ; il reconnait pour le reste du s. c. de Ja(cques) son prédécesseur, 25 fl., et, pour le reste des 4 serv., 2 fl. 4 s., à payer ½ à Pâques, ½ l'année révolue, et la reconnaissance la 3ᵉ année (**49**, 46).

1159. 1391, 25 août. — Quittance donnée à Gilles, abbé de Cisoing, de 50 fl., total de son s. c., et de 25 fl., complément du s. c. de Jacques, son prédécesseur, payés par Jean *Rostagni*, facteur de Jean *Repondi*, marchand à Avignon.

Datum Avinione die XXV mensis augusti, anno nonagesimo primo, ind. XIIII, pont. XIII (**52ᴬ**, 21ᵛ).

1160. 1391, 20 septembre. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, de 6 fl., partie des 4 serv., payés par maître Jean le Cambier, avec prorogation jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XX septembris, anno LXXXX primo, ind. XIIII, pont. XIII (**52ᴬ**, 24ᵛ).

1161. 1391, 12 octobre. — Quittance donnée à Louis, évêque de Tournai, de 12½ fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Textoris*, avec prorogation jusqu'à Pâques.

Datum Avinione die XII mensis octobris, anno nonagesimo primo, ind. XIIII, pont. XIII (**52ᴬ**, 33).

1162. 1391, 14 octobre. — Le camérier du pape, François, archevêque de Narbonne, déclare que Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, a payé pour le complément de son s. c. 120 fl., et, pour une partie du s. c. de son prédécesseur Robert, 41 fl. 17 s. en 160 francs d'or de France, le 11 juillet 1385, somme que le dit abbé, par ordre du pape Clément VII, a remise à Pierre, seigneur de la Viefville et de Nedon ; quittance lui en est donnée.

Datum Avinione die XIIII mensis octobris, anno nonagesimo primo, ind. XIIII, pont... Clementis VII anno tertiodecimo (**52ᴬ**, 35ᵛ; app. XXIII).

1163. 1391, 27 octobre. — Prorogation de terme jusqu'à la Noël, accordée à Pierre, abbé de St-Martin de Tournai.

Datum Avinione die XXVII mensis octobris, anno LXXXX primo, ind. XIIII, pont. XIII (**52ᴬ**, 38).

1164. 1391, 28 octobre. — Pierre, abbé de Clairmarais, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier Wyeteman, al. *de Gazand* (**44**, 23).

1165. 1391, 12 décembre. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 500 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 1r).

1166. 1391, 19 décembre. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de 20 fl., partie des 4 serv., payés par maître Pierre *de Curia*, avec prorogation de terme jusqu'à la St-Jean-Baptiste.

Datum Avinione die XIX mensis decembris, anno nonagesimo primo, ind. XIIII, pont. quartodecimo (**52A**, 65v).

1167. 1391, 22 décembre. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 3).

1168. 1391, 23 décembre. — Pierre, évêque de Paris, a payé pour une partie du s. c. dû pour l'église de Thérouanne 57 fl. 23 s.; l'obligation date du 4 juin 1376 (**53**, 4).

1169. 1391, 23 décembre. — P(ierre), abbé de St-Martin de Tournai, a payé pour une partie de ses serv. 71 fl.; l'obligation date du 2 septembre 1387 (**53**, 4v).

1170. 1391, 30 décembre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, de 60 fl., partie de son s. c. et de ceux de ses prédécesseurs, et de 11 fl. 19 s., partie des 4 serv., payés par maître Jean Derleke, notaire de la Chambre, avec prorogation jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die penultima mensis decembris, anno nonagesimo secundo, ind. XV, pont. quartodecimo (**52A**, 70).

1171. 1392, 31 janvier. — Jacques, abbé de Loos, a payé pour une partie de son s. c. 28 fl.; l'obligation date du 17 mai 1391 (**53**, 7v).

1172. 1392, 1 février. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Loos, de 8 fl. 20 s., partie des 4 serv., payés par maître Jean Derleke, notaire de la Chambre.

Datum Avinione die prima mensis februarii, anno nonagesimo secundo, pont. XIIII, ind. XV (**52A**, 84).

1173. 1392, 15 février. — Le camérier apostolique ordonne aux officiaux de Thérouanne et d'Arras de dénoncer Fr. Vaast, abbé de N.-D.-aubois, lequel n'a pas payé dans les termes fixés les sommes dues pour ses services.

Datum Avinione die XV mensis februarii, anno [Dom. MCCC° nonagesimo secundo], pont. [anno XIIII°] predictis (**52A**, 238v).

1174. 1392, 7 mars. — N(icolas)[1], abbé de St-Sauveur de Ham, a payé pour une partie de son s. c. 14 fl. 7 s.; l'obligation date du 8 juillet 1384 (**53**, 8ᵛ).

1175. 1392, 20 mars. — Pierre, abbé de St-Michel d'Anvers, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Wautier *de Gazand* (**44**, 23ᵛ).

1176. 1392, 5 avril. — Le pape Clément VII fait remise à Jean, abbé des SS. Corneille et Cyprien de Ninove, à cause de la pauvreté du monastère, du s. c. et des 5 serv. dus par l'abbé, à la demande du duc de Bourgogne; quittance en est donnée.

Datum Avinione die quinta mensis aprilis, anno nonagesimo secundo, pontificatus anno quartodecimo (**52ᴬ**, 211-211ᵛ).

1177. 1392, 7 avril. — Jean, abbé de Ninove, a obtenu remise de son s. c. et des 5 pet. serv. (**49**, 55).

1178. 1392, 8 avril. — P(ierre), abbé de St-Martin de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 36 fl. 23 s. 6 d.; l'obligation date du 2 septembre 1387 (**53**, 10).

1179. 1392, 13 avril. — Louis, évêque de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 80 fl.; l'obligation date du 2 mai 1388 (**53**, 11).

1180. 1392, 13 avril. — Pierre, évêque de Paris, a payé pour une partie de son s. c. pour l'église de Thérouanne 57 fl. 24 s. 6 d.; l'obligation date du 4 juin 1376 (**53**, 11ᵛ).

1181. 1392, 16 avril. — Quittance donnée à Louis, évêque de Tournai, de 16 fl., partie de son s. c., et de 4 fl., partie des 4 serv., payés par maitre Jean *Textoris*, avec prorogation de terme jusqu'à l'Assomption.

Datum Avinione die XVI mensis aprilis, anno nonagesimo secundo, ind. XV, pont. anno quartodecimo (**52ᴬ**, 107-107ᵛ).

1182. 1392, 17 avril. — Jean, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *de Quercu* (**44**, 23ᵛ).

1183. 1392, 22 avril. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, de 6 fl., partie des 4 serv., payés par maître Guy Austin, chan. de Thérouanne.

Datum Avinione die XXII mensis aprilis, anno nonagesimo secundo, ind. XV, pont. anno quartodecimo (**52ᴬ**, 112ᵛ).

1184. 1392, 26 avril. — Guillaume, prévôt de N.-D. de Watten, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Screvel (**44**, 23ᵛ).

---

1. Le vol. donne P.

1185. 1392, 21 mai. — Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, fait sa visite pour l'année présente par maitre Guy Austin, chan. de Thérouanne (**52^A**, 261).

1186. 1392, 22 juin. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de 20 fl., partie des 4 serv., payés par maitre Pierre *de Curia*, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Avinione die XXII mensis junii, anno, ind. et pont. predictis (**52^A**, 127).

1187. 1392, 22 juin. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 16).

1188. 1392, 16 août. — Quittance donnée à Louis, évêque de Tournai, de 10 fl., partie de son s. c., et de 5 fl., partie des 4 serv., payés par Jean *Textoris*, avec prorogation jusqu'à la Toussaint.

Datum Avinione die XVI augusti, anno... nonagesimo II°, ind. XV, pont... Clementis VII anno XIIII° (**52^A**, 164^v-165).

1189. 1392, 1 octobre. — Jacques, abbé de St-Bertin, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Screyvel (**44**, 24^v).

1190. 1392, 1 octobre. — Jacques, abbé de St-Bertin, fait sa visite pour deux années écoulées par maitre Jean Screvel, abréviateur des lettres apostoliques (**52^A**, 251).

1191. 1392, 1 octobre. — Pierre, abbé de Clairmarais, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier Weyteman de *Gaedzand* (**44**, 24^v).

1192. 1392, 8 octobre. — Pierre, évêque de Paris, a payé pour une partie de son s. c. pour l'église de Thérouanne 52 fl. 10 s.; l'obligation date du 4 juin 1376 (**53**, 20^v).

1193. 1392, 10 octobre. — Louis, évêque de Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean *Textoris*, notaire.

Datum Avinione die XII mensis octobris ut supra (**52^A**, 251).

1194. 1392, 26 octobre. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 200 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 21^v).

1195. 1392, 10 décembre. — Robert, abbé de St-Jean-au-Mont près Thérouanne, promet pour son s. c. 312½ fl. et 5 pet. serv. par Fr. Jean Ghisnes, religieux dudit monastère, à payer ½ à la Noël de 1393, ½ l'année révolue (**49**, 62^v).

1196. 1392, 23 décembre. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 26^v).

1197. 1393, 31 janvier. — Louis, évêque de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 67 fl. 23 s.; l'obligation date du 2 mai 1388 (**53**, 29).

1198. 1393, 31 janvier. — Jacques, abbé de Loos, a payé pour une partie de son s. c. 13 fl. 16 s.; l'obligation date du 17 mai 1391 (**53**, 29ᵛ).

1199. 1393, 4 février. — Jacques, abbé de Loos, fait sa visite pour l'année écoulée par Jean Colleson (**44**, 24ᵛ).

1200. 1393, 15 février. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 40 fl.; l'obligation date du 2 septembre 1387 (**53**, 29ᵛ).

1201. 1393, 19 mars. — Michel, abbé de St-Michel d'Anvers, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Gautier de *Caedsant* (**44**, 25).

1202. 1393, 1ᵉʳ avril. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 33).

1203. 1303, 1ᵉʳ juin. — Jean, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *de Quercu* (**44**, 25).

1204. 1393, 18 juin. — Jean, abbé de Vaucelles, promet pour son s. c. 550 fl. et 5 pet. serv., à payer ½ à Pâques, ½ l'année révolue (**43**, 149; **49**, 67ᵛ).

1205. 1393, 23 juin. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 37).

1206. 1393, 4 août. — Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, a payé pour une partie de son s. c. 30 fl.; l'obligation date du 8 juillet 1384 (**53**, 41).

1207. 1393, 4 août. — Louis, évêque de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 28 fl.; l'obligation date du 2 mai 1388 (**53**, 41).

1208. 1393, 1ᵉʳ octobre. — Pierre, abbé de Clairmarais, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Jean Screyvel (**44**, 25ᵛ).

1209. 1393, 1ᵉʳ octobre. — Jacques, abbé de St-Bertin, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**44**, 25ᵛ).

1210. 1393, 1ᵉʳ octobre. — Guillaume, prévôt de Watten, fait sa visite pour l'année écoulée par le même (**44**, 25ᵛ).

1211. 1393, 28 octobre. — Gérard, abbé de St-Pierre de Gand, fait sa visite pour les trois ans écoulés par maître Wautier de *Gazand* (al. *Gaiand*) (**44**, 26, 66).

1212. 1393, 30 octobre. — Pierre, évêque de Paris, a payé pour une partie du s. c. de l'église de Thérouanne 47 fl.; l'obligation date du 4 juin 1376 (**53**, 44ʳ).

1213. 1393, 2 novembre. — Jacques *Loquermen*, curé de Morcourt, dioc. de Cambrai, familier de l'abbé Gérard de St-Pierre de Gand, a promis à Jean de Derleke d'apporter une procuration scellée par le dit abbé d'ici à la St-Jean-Baptiste [1] (**44**, 26).

1214. 1393, 15 décembre. — Jean, abbé de Mont-St-Martin, promet pour son s. c. 34 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques, ½ l'année révolue (**43**, 151).

1215. 1393, 23 décembre. — Robert, abbé de St-Jean-au-Mont, a payé pour une partie de son s. c. 40 fl.; l'obligation date du 10 décembre 1392 (**53**, 47ʳ).

1216. 1393, 23 décembre. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 25 fl. (**53**, 48).

1217. 1394, 13 janvier. — Jean, abbé de Samer, promet pour son s. c. 500 fl., et 5 pet. serv., par maître Jean Trecin, à payer ½ à la Dédicace de St-Michel, ½ l'année révolue [2] (**49**, 74ᵛ).

1218. 1394, 31 janvier. — Louis, évêque de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 37 fl. 24 s.; l'obligation date du 2 mai 1388 (**53**, 50ʳ).

1219. 1394, 31 janvier. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 30 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 50ᵛ).

1220. 1394, 16 février. — Pierre, évêque de Paris, a payé pour une partie de son s. c. pour l'église de Thérouanne 33 fl. 24 s., dont l'obligation fut signée le 4 juin 1376 (**53**, 51).

1221. 1394, 19 mars. — Pierre, abbé de St-Michel d'Anvers, fait sa visite pour l'année écoulée par maitre Wautier Wetemen de *Gazand* (**44**, 26ʳ).

1222. 1394, 15 avril. — Jean, abbé de Vaucelles, a payé pour une partie de son s. c. 137 fl. 15 s., et, pour une partie du serv. des familiers, 5 fl. 21 s. 10 d.; l'obligation date du 18 juin 1393 (**53**, 52ᵛ).

1223. 1394, 25 avril. — Jacques, abbé de Loos, a payé pour une partie de son s. c. 8 fl.; l'obligation date du 17 mai 1391 (**53**, 56).

---

1. **En dessous du texte** : Ita est. J. de Derleke notarius dicte camere et ita recepi.

2. **En marge** : Credo quod erratum extiterit, nam taxa ista est monasterii B. M. de Bolonia, et istud Wulmari non est taxatum, nec est magni valoris, ut audivi. Ergo attende.

1224. 1394, 27 mai. — Jean, abbé de Samer, promet pour son s. c. 500 fl. et 5 serv., à payer ½ à la St-Michel, ½ l'année révolue (**43**, 152).

1225. 1394, 21 juin. — Pierre, évêque de Paris, a payé pour une partie de son s. c. de l'église de Thérouanne 33 fl. 18 s.; l'obligation date du 4 juin 1376 (**53**, 57v).

1226. 1394, 23 juin. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 58).

1227. 1394, 13 août. — Jean, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, promet pour son s. c. 233⅓ fl. et 5 pet. serv. par maître Pierre de St-Martin; il a reconnu pour le total du s. c. de Robert, son prédécesseur, 116 fl. 20 s. et 4 serv.; pour Jean, son autre prédécesseur, 116 fl. 20 s. et 4 serv., à payer ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue, et la reconnaissance la 3me année (**49**, 80v).

1228. 1394, 13 août. — Robert, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, promet pour son s. c. 233⅓ fl. et 5 services, à payer ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue (**43**, 153v).

1229. 1394, 15 août. — Jean, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 58 fl. 10 s., et, pour une partie des serv. des familiers, 2 fl. 16 s. 6 d.; l'obligation date du 13 août 1394 (**53**, 61).

1230. 1394, 17 août. — Jean, abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai, fait sa visite pour l'année écoulée par Guillaume *de Quercu* (**44**, 26v).

1231. 1394, 18 août. — On écrit à l'évêque de Thérouanne que si Bertrand, abbé de Blangy, veut renoncer, il peut recevoir cette renonciation, le remplacer par Fr. Pierre Morsille, al. *Rougeti*, prieur claustral dudit monastère, recevoir l'obligation de 250 fl. et 5 serv., à payer ½ dans l'année à partir de l'obligation, ½ l'année révolue. La dite commission est portée par Pierre Le Cortoys, laïque du dioc. de Thérouanne (**49**, 81).

1232. 1394, 18 août. Pierre [1], abbé de Blangy, promet pour son s. c. 250 fl. et 5 serv., à payer ½ d'ici à un an, ½ l'année révolue (**43**, 153v).

BENOIT XIII

1233. 1394, 31 octobre. — Gérard, abbé de St-Pierre de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Wautier *de Gaiand* (**44**, 27v).

---

1. On avait d'abord écrit Bertrand.

1234. 1394, 31 octobre. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 64 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 63).

1235. 1394, 31 octobre. — Pierre, évêque de Paris, a payé pour une partie du s. c. de l'église de Thérouanne 42 fl. 24 s.; l'obligation date du 4 juin 1376 (**53**, 63).

1236. 1394, 10 novembre. — Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, a payé pour une partie de son s. c. 30 fl.; l'obligation date du 8 juillet 1384 (**53**, 65v).

1237. 1395, 12 janvier. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 68).

1238. 1395, 30 janvier. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 40 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 69).

1239. 1395, 20 mars. — Pierre, abbé de St-Michel d'Anvers, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Wautier Weteman de *Caedzand* (**44**, 27v).

1240. 1395, 6 avril. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 15 fl. 18 s.; l'obligation date du 2 septembre 1387 (**53**, 73v).

1241. 1395, 9 avril. — Jean, abbé de Vaucelles, a payé pour le complément de son s. c. 137 fl. 15 s., et, pour le complément du serv. des fam., 5 fl. 21 s. 10 d.; l'obligation date du 18 juin 1393 (**53**, 74).

1242. 1395, 9 avril. — Pierre, évêque de Paris, a payé pour une partie du s. c. de l'église de Thérouanne 58 fl.; l'obligation date du 4 juin 1376 (**53**, 74).

1243. 1395, 10 avril. — Robert, abbé de St-Jean-au-Mont, a payé pour une partie de son s. c. 16 fl.; l'obligation date du 10 décembre 1392 (**53**, 74v).

1244. 1395, 18 mai. — Louis, évêque de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 60 fl.; l'obligation date du 2 mai 1388 (**53**, 77).

1245. 1395, 2 juin. — Georges, abbé de Bergues-St-Winnoc, promet pour son s. c. 330 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (**43**, 158).

1246. 1395, 5 juin. — Georges, abbé de Bergues-St-Winnoc, promet un s. c. de 330 fl. et 5 pet. serv. par maître Wautier de *Cazant* et Jacques Lokerman, de Morcourt, à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (**49**, 91ᵛ) [1].

1247. 1395, 22 juin. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 78ᵛ).

1248. 1395, 23 juin. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 46 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 79).

1249. 1395, 2 juillet. — Guillaume, abbé d'Oudenbourg, promet pour son s. c. 300 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (**43**, 158ᵛ).

1250. 1395, 18-25 août [2]. — Médard Gruveninc, abbé de St-Nicolas de Furnes, promet par Pierre *Militis*, chan. de St-Donatien à Bruges, un s. c. de 200 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Purification, ½ l'année révolue (**43**, 159ᵛ; **49**, 92ᵛ).

1251. 1395, 9 octobre. — Pierre, évêque de Paris, a payé pour une partie du s. c. de l'église de Thérouanne 86 fl. 18 s.; l'obligation date du 4 juin 1376 (**53**, 83ᵛ).

1252. 1395, 30 octobre. — Robert, abbé de St-Jean-au-Mont, a payé pour une partie de son s. c. 10 fl.; l'obligation date du 10 décembre 1392 (**53**, 84ᵛ).

1253. 1395, 31 octobre. — Gérard, abbé de St-Pierre de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Wautier *Degaiand* (**44**, 27ᵛ).

1254. 1395, 2 décembre. — Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, a payé pour une partie de son s. c. 28 fl.; l'obligation date du 8 juillet 1384 (**53**, 87ᵛ).

1255. 1396, 15 janvier. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 88).

1256. 1396, 26 janvier. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 14 fl.; l'obligation date du 2 septembre 1387 (**53**, 90).

---

1. En marge: Fuit totum remissum isti domino abbati ac etiam abbati sancti Petri Oudeburgensis, Tornacensis dyocesis, cui iste prefuerat, et fuit translatus exinde ad istud monasterium, etc. ex eo quod sunt in Flandria et supplicavit pro ipsis dominus dux Burgundie et comes Flandrie.

2. Le volume 49 donne le 25 août.

1257. 1396, 3 février. — On a écrit à Jean *de Champignevo*, chan. de Cambrai, collecteur de la Chambre dans la province de Reims, au sujet de la taxe à imposer au monastère de St-Jean-des-Prés près de Choques, qui vient d'être conféré à Jean, lequel doit écrire dans les quatre mois. Le serment a été prêté par Guillaume Wybart, bénéficier dans l'église de Thérouanne. Le 6 mars suivant, Pierre *de Turre*, chantre de St-Omer et sous-collecteur, a taxé le dit monastère à 100 fl. et reçu l'obligation de l'abbé, qui payera ½ à la Purification, ½ l'année révolue (**49**, 98).

1258. 1396, 24 février. — Jean, abbé de St-Jean-des-Prés, promet pour son s. c. 100 fl. et 5 serv., à payer ½ à la Purification, ½ l'année révolue (**43**, 162).

1259. 1396, 13 mars. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 75 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 93v).

1260. 1396, 27 mars. — Pierre, abbé de St-Michel d'Anvers, fait sa visite pour l'année écoulée par [Wautier de] *Gazant* (**44**, 27v).

1261. 1396, 29 mars. — Louis, évêque de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 50 fl.; l'obligation date du 2 mai 1388 (**53**, 94).

1262. 1396, 1er avril. — Pierre, évêque de Paris, a payé en raison de l'église de Thérouanne, comme complément de ses serv., 77 fl. 10 s. 8 d.; l'obligation date du 4 juin 1376 (**53**, 96).

1263. 1396, 16 avril. — Wautier, abbé de St-Bavon de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par maître Wautier *de Gaiant* (**44**, 28).

1264. 1396, 20 juin. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 100 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 99v).

1265. 1396, 21 juin. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 47 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 100).

1266. 1396, 1er août. — Robert, abbé de St-Jean-au-Mont, a payé pour une partie de son s. c. 6 fl. 24 s.; l'obligation date du 10 décembre 1392 (**53**, 104).

1267. 1396, 7 août. — Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, a payé pour une partie de son s. c. 28 fl.; l'obligation date du 8 juillet 1384 (**53**, 104).

1268. 1396, 1er septembre. — Gérard, abbé de St-Pierre de Gand, fait sa visite pour l'année écoulée par Wautier Witemen de Caedzand (**44**, 28).

1269. 1396, 31 octobre. — André, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 44 fl.; l'obligation date du 31 janvier 1390 (**53**, 106ᵛ).

1270. 1396, 14 décembre. — Guillaume, abbé de N.-D. de Boulogne, promet pour son s. c. 500 fl. et 5 services, à payer ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue; il reconnaît pour le s. c. de Simon, son prédécesseur, 44 fl. 5 s. 8 d. et 1 serv. entier, à payer la 3ᵐᵉ année (**43**, 164ᵛ).

1271. 1396, 15 décembre. — Guillaume, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-Mer, promet un s. c. de 500 fl. et 5 pet. serv. par maître Jacques *de Crista*, chan. d'Augsbourg *(Augustensis)*, à payer ½ à la Toussaint, ½ l'année révolue (**49**, 103).

1272. 1396, 23 décembre. — Louis, évêque de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 43 fl. 6 s.; l'obligation date du 2 mai 1388 (**53**, 111).

1273. 1396, 23 décembre. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 45 fl.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 111ᵛ).

1274. 1397, 9 février. — Jean, évêque de Thérouanne, a payé pour complément de ses serv. 113 fl. 20 s. 10 d.; l'obligation date du 25 février 1384 (**53**, 115ᵛ).

1275. 1397, 9 février. — Jean, abbé de St-Jean-des-Prés, a payé pour une partie de son s. c. 20 fl.; l'obligation date du 24 février 1396 (**53**, 115ᵛ).

1276. 1397, 12 avril. — Robert, abbé de St-Jean-au-Mont, a payé pour complément de ses serv. 90 fl. 16 s. 6 d.; l'obligation date du 10 décembre 1392 (**53**, 116).

1277. 1397, 12 avril. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 12 fl.; l'obligation date du 2 septembre 1387 (**53**, 116ᵛ).

1278. 1397, 9 mai. — Pierre, jadis évêque du Puy, évêque de Cambrai, promet pour son s. c. 6000 fl. et 5 pet. serv. par maître Pierre de *Paneillone*, « scriptor » des lettres apostoliques, à payer ½ à la Noël, ½ l'année révolue (**49**, 104ᵛ).

1279. 1397, 9 mai. — Pierre, évêque de Cambrai, promet pour son s. c. 6000 fl. et 5 serv., à payer ½ à Pâques, ½ l'année révolue; il reconnaît pour le s. c. d'André, son prédécesseur, 1346 fl. et 1 serv. entier, dont l'obligation date du 31 janvier 1390, à payer la 3ᵐᵉ année (**43**, 165).

1280. 1397, 3 juin. — Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, a payé pour une partie de son s. c. 30 fl.; l'obligation date du 8 juillet 1384 (**53**, 122).

1281. 1397, 3 juin. — Vaast, abbé de N.-D.-au-bois, a payé pour une partie de son s. c. 12 fl.; l'obligation date du 4 février 1380 (53, 122).

1282. 1397, 23 juin. — Pierre, abbé de Blangy, a payé pour une partie de son s. c. 12 fl.; l'obligation date du 18 août 1394 (53, 124).

1283. 1397, 16 août. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 8 fl. (53, 127).

1284. 1397, 13 décembre. — Frère [Nicolas], abbé de Ham, a payé pour une partie de son s. c. 30 fl.; l'obligation date du 8 juillet 1384 (53, 132v).

1285. 1397, 23 décembre. — Pierre, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 60 fl.; l'obligation date du 9 mai 1397; il a payé pour une partie du s. c. dû pour l'église du Puy, 40 fl.; l'obligation date du 30 avril 1395 (53, 134).

1286. 1398, 29 janvier. — Louis, évêque de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 35 fl.; l'obligation date du 8 novembre 1392 (53, 135v).

1287. 1398, 2 avril. — Jean, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 6 fl.; l'obligation date du 13 août 1394 (53, 138v).

1288. 1398, 6 avril. — Pierre, abbé de St-Martin de Tournai, a payé pour une partie de son s. c. 12 fl. 18 s.; l'obligation date du 2 septembre 1387 (53, 139v).

1289. 1398, 24 décembre. — Pierre, évêque de Cambrai, a payé pour une partie de son s. c. 50 fl.; l'obligation date du 9 mai 1397; de même pour une partie du s. c. dû pour l'église du Puy 50 fl.; l'obligation date du 30 avril [1395] (53, 152).

1290. 1399, 15 mai. — Jean, abbé de St-Jean-des-Prés, a payé pour complément de son s. c. 30 fl., et, pour complément du serv. des familiers, 1 fl. 21 s. 6 d.; l'obligation date du 23 février 1396 (53, 156v).

1291. 1399, 30 juin. — Vaast, abbé de N.-D.-au-bois, a payé pour complément de ses serv. 25 fl. 23 s. 3 d.; l'obligation date du 4 février 1380 (53, 157).

1292. 1401, 23 janvier. — Pierre, abbé de Blangy, a payé pour une partie de son s. c. 20 fl.; l'obligation date du 18 août 1394 (53, 167).

1293. 1404, 8 juillet. — Mathieu, évêque élu et confirmé de Th-rouanne, promet pour son s. c. par maître Alard *de Sanctis*, chan. c Laon, 5000 fl. et 5 pet. serv.; à payer, pour ce qui regarde la Chambr 2500 fl. dans un mois, et une partie des 4 serv. dans 6 mois, l'autre part dans les 6 mois suivants; la partie du collège, ½ dans les neuf mo ½ dans les 9 mois suivants (**49**, 128v).

1294. 1404, 24 novembre. — Pierre, évêque de Cambrai, a pa pour une partie de son s. c. 30 fl. (**53**, 182v).

1295. 1405, 21 juin. — Pierre, évêque de Cambrai, a payé pour u partie de son s. c. 25 fl. (**53**, 187).

MARTIN V

1296. 1418, 25 mai. — Jean, évêque de Coire, et Pierre Scomberg, « cubicularius » du pape, procureurs de Jean, transféré de l'évêché de Riga à celui de Liége, promettent un s. c. de 7200 fl. et 5 pet. serv. (58, 24).

1297. 1418, 12 décembre. — Maître Pasquier *de Vallibus*, chan. de St-Nicolas d'Amiens, nommé procureur de Louis, évêque de Thérouanne, par acte du 12 avril précédent, promet un s. c. de 3000 fl. et 5 pet. serv. (58, 44).

1298. 1418, 23 décembre. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de St-Bavon de Gand, de 2000 fl., total du s. c., et de 200 fl., total des pet. serv., payés par Guillaume Willart, son procureur.

Datum Mantue die XXIII decembris, pont... Martini pape V anno secundo (55^{A}, 84).

1299. 1418, 24 décembre (Mantoue). — Guillaume, abbé de St-Bavon de Gand, a payé 2200 fl.; il a été pourvu à Mantoue le 14 décembre an 2 de Martin V (61, 75^{v}).

1300. 1418, 24 décembre. — Quittance donnée à Louis, évêque de Thérouanne, de 750 fl., partie du s. c., payés par Jean de Médicis, marchand de Florence et Cie.

Datum Mantue anno a nat. Dom. millesimo CCCC° XVIII°, ind. XI^{a}, die vero vicesima quarta mensis decembris, pont... anno primo (sic) (55^{A}, 84^{v}).

1301. 1418, 24 décembre (Mantoue). — L'évêque de Thérouanne a payé à la Chambre 750 fl.; il a été pourvu à Mantoue le 23 novembre (61, 75^{v}).

1302. 1419, 3 janvier. — Barthélemy *de Pileo*, clerc du diocèse d'Anagni, procureur de Guillaume, abbé de St-Bavon de Gand, a promis un s. c. de 4000 fl. et 5 pet. serv. (58, 47).

1303. 1419, 29 mars. — Robert de Milan, chapelain perpétuel dans l'église de Tournai, nommé procureur de Pierre *de Foro*, abbé des Dunes, par acte du 12 janvier 1419, promet un s. c. de 1500 fl. et 5 pet. serv. (58, 58).

1304. 1419, 26 avril. — Quittance donnée à Pierre, abbé des Dunes, de 375 fl., total du s. c., et de 31 fl. 12 s. 6 d., total du pet. serv.

Datum Florentie anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo decimo nono, ind. XII, die vero XXVI mensis aprilis, pont... anno secundo (55^A, 94^v).

1305. 1419, 26 avril (Florence). — Pierre, abbé des Dunes, a payé pour son s. c. 375 fl. et, pour le pet. serv., 31 fl. 12 s. 6 d.; il a été pourvu à Florence *id. mart. an. 2.* de Martin V (61, 84^v).

1306. 1419, 7 août. — Gérard de Hestes, chan. de Vence, procureur de Vaast, abbé de Zoetendael, promet un s. c. de 120 fl. et 5 pet. serv. (58, 75^v).

1307. 1419, 23 septembre. — François Hoefsleger, doyen de St-Jean de Liége, procureur de Jean, élu de Liége, par acte du notaire Thierry *Pistoris de Busco* du 23 juin précédent, promet un s. c. de 7200 fl. et 5 pet. serv. (58, 81^v).

1308. 1419, 30 octobre (Florence). — Jean, évêque de Liége, a payé 900 fl.; il a été promu à Florence le *12 cal. oct. an. 2* (61, 104).

1309. 1419, 31 octobre. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 900 fl., payés par Aldiger *Francisci*, marchand de Florence.

Datum Florentie die ultima mensis octobris, pont... Martini V anno secundo (62, 6^v).

1310. 1419, 10 novembre. — Nicolas Roberti, abbé de Cisoing, promet personnellement un s. c. de 50 fl. « juxta reformationem ad quinquennium duraturam » et 5 pet. serv. (58, 89).

1311. 1419, 24 décembre. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 900 fl., partie du s. c., payés par Aldiger *Francisci* de Florence.

Datum Florentie die XXIIII mensis decembris, pont... Martini V anno tertio (62, 13).

1312. 1419, 24 décembre. — Jean, évêque de Liége, a payé 900 fl.; il a été promu à Florence le *12 cal. oct.* [*a° 2°*] (61, 108^v).

1313. 1420, 17 février. — Quittance donnée à Jean, évêque de Liége, de 1980 fl., complément du s. c. et du pet. serv., payés par Aldiger *Francisci* de Florence.

Datum Florentie die decima septima mensis februarii, pont... Martini V, anno tertio (62, 18).

1314. 1420, 17 février (Florence). — Jean, évêque de Liége, a payé 1980 fl.; il a été promu *12 cal. oct. a° 2°* (61, 116).

1315. 1420, 12 avril. — Quittance donnée à Louis, évêque de Thérouanne, de 144 fl. 25 s., partie du s. c., payés par Jean de Médicis, marchand de Florence, avec prorogation de terme pour six mois.

Datum Florentie die XII mensis aprilis, anno a nat. Domini M° CCCC^{mo} XX°, pont... Martini V anno tertio (**62**, 26^{v}).

1316. 1420, 12 avril (Florence). — Louis, évêque de Thérouanne, a payé pour une partie de son s. c. 144 fl. 25 s.; il a été promu à Mantoue le 23 novembre an 2 (**61**, 123^{v}).

1317. 1420, 14 août. — Jean *de Templis*, secrétaire du pape, procureur de Godefroid, abbé d'Eename, promet un s. c. de 75 fl. « pro medietate vere taxe dicti monasterii secundum moderacionem factam in regno Francie in sacro Constantiensi concilio », et 5 pet. serv. (**58**, 119^{v}).

1318. 1420, 20 août. — Quittance donnée à Godefroid, abbé d'Eename, — dont le monastère n'est pas taxé dans les livres de la Chambre, — de 25 fl., et de 1 fl. 19 s. 5 d. pour le pet. serv., payés par Jean *de Templis*, secrétaire du pape.

Datum [Florentie] die XX^{ma} mensis augusti, anno Dom. millesimo CCCC^{mo} XX°, pont... Martini V anno tertio (**62**, 40^{v}).

1319. 1420, 20 août (Florence). — Godefroid, abbé d'Eename, a payé 26 fl. 19 s. 5 d.; l'obligation fut signée à Florence le 14 août an 3[1]. (**61**, 138^{v}).

1320. 1420, 26 août. — Les camériers du collège des cardinaux chargent l'abbé de St-Michel d'Anvers et le doyen de St-Rombaut de Malines de faire une enquête sur le monastère de St-Bernard-sur-l'Escaut, vacant par la mort de l'abbé Pierre, auquel Martin V a donné pour successeur Pierre de Breda.

Datum Florentie die vicesima sexta mensis augusti, sub anno Domini millesimo quadringentesimo vicesimo, ind. tertiadecima, pont... Martini V anno tertio (**62**, 44^{v}-45; *Bijdragen*, **3**, 63-65).

1321. 1420, 30 août. — Quittance donnée à Vaast, abbé de Zoetendael, de 25 fl. 25 s., total du s. c. et du pet. serv., payés par Gérard de Hestes, chanoine de Vence.

Datum Florentie die penultima mensis augusti, anno Dom. M° CCCCXX, pont... Martini V anno tercio (**62**, 41^{v}).

1322. 1420, 30 août (Florence). — Vaast, abbé de Zoetendael, a payé 25 fl. 25 s.; il a été promu à Florence le *13 cal. jul. a° 2°* (**61**, 139).

---

1. En marge : non recepimus provisionem.

1323. 1420, 6 septembre. — Jean de Segri, chan. de Renaix, procureur de Wautier, abbé de St-Foillan du Rœulx, promet un s. c. de 33⅓ fl. et 5 pet. serv. (58, 124).

1324. 1420, 22 septembre. — Anselme de Breda, abréviateur des lettres apostoliques, procureur de D. Pierre, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, offre pour le s. c. dudit abbé 1200 fl. et 5 pet. serv., ou ce qui sera fixé après enquête (58, 120ᵛ).

1325. 1420, 24 décembre. — Maître Étienne *de Atrio*, maître ès-arts, du dioc. de Thérouanne, procureur d'Alard, abbé de St-Bertin, par acte des notaires Baudouin Renta et Michel Krebe du 1er octobre précédent, promet un s. c. de 400 fl. et 5 pet. serv. (58, 136).

1326. 1420, 24 décembre. — Quittance donnée à Alard, abbé de St-Bertin à St-Omer, de 215 fl. 19 s. 4 d., complément de ses serv., payés par Jean Gribovel, moine dudit monastère.

Datum Rome die vicesima quarta mensis decembris, anno a nat. Domini M° CCC° vicesimo, pont... Martini V anno quarto (62, 51ᵛ).

1327. 1420, 24 décembre. — Maître Étienne *de Atrio*, procureur de Firmin, abbé d'Auchy, promet un s. c. de 82 fl. 25 s., et 5 pet. serv. (58, 136).

1328. 1421, 6 janvier. — Quittance donnée à Firmin, abbé d'Auchy, de 44 fl. 21 s. 2 d., total de ses serv., payés par Fr. Jean Gribovel.

Datum Rome die sexta mensis januarii, anno a nat. Dom. M° CCCC° vicesimo primo, pont... Martini V, anno quarto (62, 52ᵛ).

1329. 1421, 4 avril. — Maître Thierry Batenzoen, « scriptor » des lettres apostoliques et « abreviator », procureur de Jean, abbé de St-Trond, par acte du notaire Volpart *Walteri* de Opalme, du dioc. d'Utrecht, du 13 septembre précédent, promet un s. c. de 1568 fl. et 6 gros Rom. et 5 pet. serv. (58, 150).

1330. 1421, 20 mai. — Quittance donnée à Louis, évêque de Thérouanne, de 200 fl., partie du s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médécis et Cie, marchands de Florence, avec prorogation de terme jusqu'à la Noël.

Datum Rome die vicesima mensis maii, anno a nat. Dom. millesimo CCCCXXI°, pont... Martini V anno quarto (62, 70).

1331. 1421, 14 juin. — Jean Bars, chan. de Furnes, procureur de Wautier, abbé de Bergues-St-Winnoc, promet un s. c. de 165 fl. et 5 pet. serv. (58, 156ᵛ).

1332. 1421, 30 juillet. — Jean, abbé de Gembloux, promet par maître Remacle *Vourous*, chan. de St-Foillan de Fosses, constitué procureur par acte du notaire Lambert Colle du 15 mai précédent, un s. c. de 502 fl. 21 s. et 5 pet. serv. (**58**, 161).

1333. 1421, 6 octobre. — Guillaume Demaneville, abbé de Samer [1], promet par Fursy Du Bruille, chan. d'Arras, nommé procureur par acte du notaire Mathieu Bosquet du 28 juillet précédent, un s. c. de 200 fl., ou la taxe qui sera fixée, et 5 pet. serv. (**58**, 166ᵛ).

1334. 1421, 7 octobre. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Samer, de 54 fl. 27 s. 3 d., total de ses serv., payés par Fursy Dubruyle, chan. d'Arras, son procureur.

Datum Rome die septima mensis octobris, anno millesimo quadringentesimo vicesimo primo, pont... Martini V anno quarto (**62**, 80ᵛ).

1335. 1421, 27 octobre. — Quittance donnée à Wautier, abbé de Bergues-St-Winoc, de 83 fl., total de ses serv., payés par maître Denis Grieten, son procureur.

Datum Rome die vicesima septima mensis octobris, anno a nativitate Domini M° CCCCXXI°, pont... anno quarto (**62**, 83).

1336. 1421, 31 octobre. — Les camériers du collège des cardinaux et du pape déclarent que Guillaume, abbé de St-Bavon de Gand, pourvu de cette abbaye par Martin V, ayant payé ses serv. dans le terme voulu, n'est nullement compris parmi les abbés excommuniés à cause du retard de paiement.

Datum Rome die ultima mensis octobris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXI, pont... a° quarto (**62**, 84; app. XXIV).

1337. 1421, 20 novembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Trond, de 422 fl. 16 s. 6 d., première moitié de ses serv., payés par Aldiger *Francisci* et Cie, marchands.

Datum Rome die vicesima mensis novembris, anno a nat. Dom. millesimo vicesimo primo, pont... anno quarto (**62**, 86ᵛ).

1338. 1422, 20 avril. — Quittance donnée à Louis, évêque de Thérouanne, de 300 fl., partie de ses serv., payés par Jean Vivien, prévôt de Chablis *(Sableyo)*, avec prorogation de six mois.

Datum Rome die vicesima mensis aprilis, anno a nat. Dom. M° CCCC XXII°, pont... a° V° (**62**, 111).

---

1. En marge: Attende quod monasterium istud est sub regno Francie et ideo secundum reformationem concilii Constantiensis tenetur ad medietatem dicte summe.

1339. 1422, 15 juin. — D. Lambert *de Stipite*, docteur en décrets, prieur de Bertrée, O. S. B., procureur de Thierry, abbé de St-Hubert en Ardenne, en vertu d'un acte de Gilles *de Romedino*, prêtre du dioc. de Liége, notaire apost. et imp., du 7 avril 1422, promet un s. c. de 1000 fl. et 5 pet. serv., à payer en deux ans (**60**, 9).

1340. 1422, 16 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de Gembloux, de 100 fl., partie de ses serv., payés par maître Remacle de *Vourous*, lic. ès-décrets, clerc de Liége, avec prorogation de quatre mois.

Datum Rome die sexta decima mensis junii, anno a nat. Domini M° CCCCXXII°, pont... anno quinto (**62**, 116).

1341. 1422, 1er juillet. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Trond, de 422 fl. 16 s. 6 d., complément de ses serv., payés par Aldiger *Francisci* et Cie, marchands de Florence.

Datum Rome die prima mensis julii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo vicesimo secundo, pont... anno quinto (**62**, 119v).

1342. 1422, 26 novembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Gembloux, de 181 fl. 12 s. 6 d., complément de ses serv., payés par Thomas de Lantzenberg.

Datum Rome die XXVI mensis novembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXII°, pont... anno sexto (**62**, 131v).

1343. 1422, 16 décembre. — Vidimus d'une quittance donnée le 16 décembre 1420 à Alard, abbé de St-Bertin, d'une somme de 215 fl. 19 s. 4 d., complément de son s. c. et des 4 serv., payée par Fr. Jean Gribovel.

Datum Rome die XVIa mensis decembris, anno a nat. Dom. M° CCCC XX°, pont... anno IV [1].

Datum Rome die XVIa mensis decembris, anno a nat. Dom. M° CCCC XXII°, pont... anno VI (**62**, 132v; app. XXV).

1344. 1423, 13 janvier. — Jacques de *Valevia*, prieur claustral de Neufmoutier près de Huy, promet par Me Thierry Batensoen, « scriptor et abreviator » des lettres apostoliques, constitué procureur par acte du notaire Gilles de *Romendin* du 12 novembre 1422, un s. c. de 33⅓ fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (**60**, 28v).

1345. 1423, 1er février. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Neufmoutier près de Huy, *alias* de St-Jean-Baptiste, de 18 fl. 2 s. 9 d., total de ses serv., payés par Thierry Batensoen, « scriptor » apostolique.

Datum Rome die prima mensis februarii, anno a nat. Dom. M° CCCC XXIII°, pont... anno sexto (**62**, 137).

---

1. Plus haut on lit: 24 déc. 1420; il y a lieu d'admettre une erreur dans le vidimus.

1346. 1423, 28 mai. — Boussard, abbé de St-Pierre de Gand, promet par Guillaume Willart, doyen de St-Pierre de Cassel, constitué procureur par acte du 21 mars précédent du notaire Jean Nemeghere, un s. c. de 2500 fl. et 5 pet. serv., à payer en 16 mois (**60**, 45v).

1347. 1423, 1er juin. — Quittance donnée à Boussard, abbé de St-Pierre de Gand, de 1300 fl. 63 s. 31 d., total des serv., payés par Guillaume Willart, doyen de St-Pierre de Cassel.

Datum Rome die prima mensis junii, anno a nat. Dom. M° CCCC XXIII°, pont... anno sexto (**62**, 148v) [1].

1348. 1423, 4 juin. — Daniel, abbé d'Averbode, promet par Fr. Jean *Rotardi* de Bocholt, religieux dudit monastère, nommé procureur par acte du notaire Nicolas Wendelin *alias* Swartz, le 15 janvier précédent, un s. c. de 250 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (**60**, 46).

1349. 1423, 17 juin. — Quittance donnée à Louis, évêque de Thérouanne, de 241 fl. 43 s. 2 d., complément de ses serv., payés par Jean Vivien, prévôt de Chablis *(Sablevo)*.

Datum Rome die decima septima mensis junii, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIII°, pont. anno sexto (**62**, 150v).

1350. 1423, 7 septembre. — Prorogation de terme jusqu'à la Toussaint accordée à Thierry, abbé de St-Hubert.

Datum Rome die septima mensis septembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIII°, pont... anno sexto (**62**, 160v).

1351. 1423, 27 novembre. — Quittance donnée à Daniel, abbé d'Averbode, de 68 fl. 9 s. 3 d., première moitié de ses serv., payés par Côme et Laurent de Médicis et Cie, marchands de Florence.

Datum Rome die vicesima septima mensis novembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIII°, pont. anno septimo (**62**, 168).

1352. 1423, 15 décembre. — Quittance donnée à Thierry, abbé de St-Hubert, de 400 fl., partie de ses serv., payés par D. Lambert *de Stipite*, prieur de Bertrée, O. Clun., diocèse de Liége.

Datum Rome die quintadecima mensis decembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIII°, pont. anno septimo (**62**, 170).

1353. 1423, 23 décembre. — Guillaume *de Valle*, chan. de Ciney, dioc. de Liége, procureur de Jean, abbé d'Orval, O. Cist., dioc. de Trêves, promet un s. c. de 33⅓ fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (**60**, 64).

1. En marge : De ista summa non fuerunt soluti realiter nisi mille et centum floreni ; residuum fuit sibi remissum, ex eo quod solvit quarta die post obligationem factam et cum haberet sexdecim menses ad solvendum, quia prevenit solutionem, ideo etc... sed littera fuit sic expedita de voluntate Domini. — G. de Rocanera.

1354. 1423, 24 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé d'Orval, de 8 fl. 16 s. 8 d., première moitié de ses serv., payés par Guillaume *de Valle*, chan. de Ciney.

Datum Rome die vicesimaquarta mensis decembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIII°, pont... anno septimo (62, 170v).

1355. 1424, 29 mars. — Quittance donnée à Daniel, abbé d'Averbode, de 68 fl. 9 s. 3 d., complément de ses serv., payés par Thierry Batensoen, « scriptor » apostolique.

Datum Rome die vicesima nona mensis marcii, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIIII°, pont... anno septimo (62, 178v).

1356. 1424, 26 mai. — Le camérier du collège des cardinaux et le camérier du pape chargent Jacques de Loevelde, chan. de Liége, de faire une enquête sur les revenus du monastère de St-Bernard-sur-l'Escaut, auquel le pape vient de nommer comme abbé Pierre, et de recevoir l'obligation dudit abbé.

Datum Rome apud SS. Apostolos die vicesima sexta mensis maii, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIIII°, ind. secunda, pont... anno septimo (62, 184v-185v; *Bijdragen*, 3, 65-67).

1357. 1424, 29 mai. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, de 150 fl., suivant la taxe fixée à la suite de l'enquête faite par maître Anselme de Breda, doyen de N.-D. d'Anvers, « abbreviator » des lettres apostoliques, avec prorogation de terme jusqu'à Pâques.

Datum Rome die vicesima nona mensis maii (62, 183; *Bijdragen*, 3, 67).

1358. 1424, 22 septembre. — Maître Anselme Fabri, doyen d'Anvers, « abreviator » des lettres apostoliques, procureur d'Herman, abbé de St-Nicolas de Furnes, promet un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (60, 85v).

1359. 1424, 22 septembre. — Quittance donnée à Herman, abbé de St-Nicolas de Furnes [1], de 108 fl. 16 s. 8 d., total de ses serv., payés par Léonard *de Albertis* et Aldiger *Francisci* et Cie.

Datum Rome die vicesima secunda mensis septembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIIII°, pont... anno septimo (62, 194v).

1360. 1424, 22 septembre. — Robert, abbé de Vlierbeek, promet par Guillaume *Huberti*, curé de Holsbeke, constitué son procureur par acte du notaire Henri de Huffele, le 20 juin précédent, un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (60, 86).

---

1. Le Ms. porte : Liman, abbé de St-Nicolas de Furnes, O. S. B.

1361. 1424, 26 septembre. — Quittance donnée à Robert, abbé de Vlierbeek, de 54 fl. 8 s. 4 d., total de ses serv., payés par Léonard *de Albertis* et Aldiger *Francisci* et Cie.

Datum Rome die vicesima sexta mensis septembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIIII°, pont... anno septimo (62, 194v).

1362. 1424, 30 octobre. — Maître Jean Wachtendonck, constitué procureur de Nicolas, abbé de Beaurepart, par acte du 12 juillet précédent, promet un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (60, 89).

1363. 1424, 27 novembre. — Gilles *de Tillia*, chan. de St-Jean à Liége, procureur de Fastré, abbé de Hautmont, par acte du notaire Henri Budel, clerc du dioc. d'Utrecht, promet un s. c. de 60 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (60, 91).

1364. 1424, 18 décembre. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Beaurepart, de 106 fl., total de ses serv., payés par Jean de Wonke, prêtre de Liége.

Datum Rome die decima octava mensis decembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIIII°, pont... anno octavo (62, 200v).

1365. 1424, 23 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé d'Orval, de 8 fl. 16 s. 6 d., complément de ses serv., payés par Henri de Godin, recteur de l'église paroissiale de *Aynines* [1], dioc. de Liége.

Datum Rome die vicesima tercia mensis decembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXIIII°, pont... anno octavo (62, 203v).

1366. 1425, 27 mars. — Prorogation de terme jusqu'à l'Assomption accordée à Thierry, abbé de St-Hubert.

Datum Rome die vicesima septima mensis martii, anno a nat. Dom. M° CCCCXXV, pont... anno octavo (62, 210).

1367. 1425, 18 avril. — Jean *de Monte*, chan. de St-Denis à Liége, procureur de Gilles, abbé de Villers, promet un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (60, 99v-100).

1368. 1425, 9 août. — Quittance donnée à Thierry, abbé de St-Hubert, de 135 fl. 35 s. 8 d., complément de ses serv., payés par Henri *de Longo prato*.

Datum Rome die nona mensis augusti, anno a nat. Dom. M° CCCCXXV, pont... anno octavo (62, 229).

1. Mot d'une lecture douteuse.

1369. 1425, 10 août. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Cisoing, de 21 fl. 25 s., pour le total de ses serv., avec rémission du reste, payés par maitre Robert *de Molendino,* maître ès-arts.

Datum Rome die decima mensis augusti, anno a nat. Dom. M° CCCCXXV°, pont... anno octavo (**62**, 229).

1370. 1425, 10 septembre. — Prorogation de terme pour 4 mois accordée à Gilles, abbé de Villers.

Datum Rome die decima mensis septembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXV, pont... Martini V anno octavo (**63**, 1).

1371. 1425, 6 octobre. — Maître Étienne *de Atrio,* recteur de la paroisse de Richebourg *(de Diviteburgo),* dioc. d'Arras, procureur de Jean, abbé de St-Bertin, promet un s. c. de 400 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (**60**, 115v).

1372. 1425, 10 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bertin, de 216 fl. 33 s. 4 d., total de son s. c. et de son pet. serv., payés par Étienne *de Atrio,* maitre ès-arts.

Datum Rome die decima mensis octobris, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo vicesimo quinto, pont... anno octavo (**63**, 4v).

1373. 1425, 8 novembre. — Quittance donnée à Fastré, abbé de Hautmont, de 32 fl. 25 s., total de son s. c. et de son pet. serv., payés par maitre Fursy du Bruille, chan. de Cambrai.

Datum Rome die octava mensis novembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXV°, pont... anno octavo [1] (**63**, 7v).

1374. 1426, 8 février. — Quittance donnée à Gilles, abbé de Villers, de 65 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par maitre Jean de *Lovania,* chan. de Cologne, avec prorogation de terme pour 4 mois.

Datum Rome die octava mensis februarii, anno a nat. Dom. M° CCCCXXVI°, pont... anno nono (**63**, 18v).

1375. 1426, 10 mai. — Guillaume de *Layre,* curé de St-Germain à Mons, procureur de Nicolas, abbé de Crespin, promet un s. c. de 373 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (**60**, 132v).

1376. 1426, 10 mai. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Crespin, de 101 fl. 1 s., ½ de son s. c. et de son pet. serv., payés par Guillaume de *Larec,* recteur de la paroisse de St-Germain de Mons, avec prorogation de cinq ans pour le reste.

---

1. En marge : Presens littera, licet sigillata fuerit, tamen cassata fuit et refecta sub forma alia, ut in folio secundo sequenti apparet = f. 9v.

Datum Rome die decima mensis maii, anno a nat. Dom. M° CCCCXXVI°, pont. anno nono (**63**, 28).

1377. 1426, 24 mai. — Maître Arnold Wyt, abréviateur des lettres apostoliques, procureur d'Henri, abbé d'Afflighem, promet un s. c. de 900 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (**60**, 134ᵛ).

1378. 1426, 12 juin. — Quittance donnée à Henri, abbé d'Afflighem, de 290 fl. 45 s. 6 d., partie de son s. c. et complément du pet. serv., payés par Léonard *de Albertis* et Aldiger *Francisci* et Cie, avec prorogation d'une année pour le reste.

Datum Rome die duodecima mensis junii, anno a nat. Dom. M° CCCC XXVI, pont... anno nono (**63**, 31ᵛ).

1379. 1426, 12 août. — Bernard de Ligne, abbé de St-André du Câteau-Cambrésis, promet un s. c. de 1250 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an (**60**, 142).

1380. 1426, 23 octobre. — Jean, abbé de St-André du Câteau-Cambrésis, promet un s. c. de 1250 fl. et 5 pet. serv., à payer en un an [1] (**60**, 150ᵛ).

1381. 1427, 7 février. — Thierry Bathensoen, « scriptor » des lettres apostoliques, procureur de Jacques Scaep, abbé de Ter Doest, promet un s. c. de 136 fl. 16 s. et 5 pet. serv., à payer en un an (**60**, 158).

1382. 1427, 7 février. — Jean *Campani*, chanoine de Reims, procureur de Simon [de] Guisegnies, abbé de St-Martin de Tournai, promet un s. c. réduit cette fois, bien que la taxe soit de 4000 fl. et 5 pet. serv., à payer en seize mois (**60**, 158).

1383. 1427, 12 février. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Ter Doest, de 36 fl. 10 s. 8 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par maître Thierry Batensoen, « scriptor » des lettres apostoliques.

Datum Rome die duodecima mensis februarii, anno a nat. Dom. MCCCCXXVII°, pont... anno decimo (**63**, 49).

1384. 1427, 17 février. — Quittance donnée à Simon, abbé de St-Martin de Tournai, de 250 fl., partie de son s. c. et du pet serv., payés par Jean de Maulde, maître ès-arts et chapelain dans l'église de Tournai.

Datum Rome die decima septima mensis februarii, anno a nat. Dom. MCCCCXXVII°, pont... anno decimo (**63**, 49ᵛ).

1385. 1427, 21 février. — Jean *Viviani*, chanoine de Paris, procureur de Barthélemy, abbé de St-Corneille de Ninove, promet un s. c. de 250 fl., suivant réduction ordinaire de la taxe dans le royaume de France, et 5 pet. serv., à payer en un an (**60**, 159).

---

1. En marge : Cassata est ejus littera.

1386. 1427, 12 mars. — Quittance donnée à Barthélemy, abbé ‹ St-Corneille de Ninove, de 66 fl. 20 s. 3 d., total de son s. c. et du p◄ serv., payés par maître Jean *Viviani*, chan. de Tournai.

Datum Rome die duodecima mensis martii, anno a nat. Dom. MCCC XXVII°, pont... anno decimo (**63**, 51),

1387. 1427, 8 avril. — Quittance donnée à Gilles, abbé de Villers, de 44 fl. 4 s. 2 d., complément de son s. c. et du pet. serv., payés par maître Rasse *de Sarto*, chan. de N.-D. de Huy.

Datum Rome die octava mensis aprilis, anno a nat. Dom. MCCCC XXVII, pont.. anno decimo (**63**, 55v).

1388. 1427, 2 décembre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, de 90 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Anselme de Breda, correcteur des lettres apostoliques, avec prorogation de dix mois pour le reste.

Datum Rome die secunda mensis decembris, anno a nat. Dom. MCCCC XXVII, pont... anno undecimo (**63**, 74v; *Bijdragen*, **3**, 67-68).

1389. 1427, 17 décembre. — Jean de *Altavia*, « abbreviator » des lettres apostoliques, et Giselbert Overhal, chan. de St-Pierre de Lille procureur d'Antoine, abbé de St-Barthélemy d'Eechout à Bruges, promettent de payer pour le s. c. 200 fl., plus ou moins, suivant la taxe qu sera fixée, et 5 pet. serv., en deux termes de 6 mois (**64**, 12v).

1390. 1427, 23 décembre. — Quittance donnée à Antoine, abbé de St-Barthélemy de Bruges, de 107 fl. 7 s. 2 d., total de son s. c. et du pet serv., payés par les héritiers de Verius *de Guadagnis*, marchands de Florence.

Datum Rome die vicesima tertia decembris, anno MCCCCXXVII pont... anno undecimo (**63**, 75).

1391. 1428, 6 février. — Maître Rasse de *Sarta*, chan. de N.-D. de Huy, procureur de Jean de *Liernes*, abbé de St-Pierre de Brogne, promet de payer 60 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 15v).

1392. 1428, 16 mars. — Quittance donnée à Henri, abbé d'Afflighem de 200 fl., complément de... [1], payés par François *Altiblanchi de Alberti* et Cie.

Datum Rome die decima sexta mensis martii, anno Dom. MCCCC XXVIII, pont... anno undecimo (**63**, 77v).

1393. 1428, 26 mars. — Jean *Viviani*, chan. de Paris, procureur de Jacques, abbé de Warneton, promet de payer 56 fl. 41 s. 8 d. pour le s. c. et 5 pet. serv., en deux termes de 6 mois (**64**, 20v).

1. Le chiffre n'est pas donné.

1394. 1428, 27 mars. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Warneton, de 30 fl. 17 s. 11 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par maitre Jean *Viviani*, chan. de Paris.

Datum Rome die vicesima septima mensis martii, anno Dom. MCCCC XXVIII°, pont... anno undecimo (**63**, 79).

1395. 1428, 29 mars. — Jacques, abbé de Warneton, a payé 30 fl. 17 s. 11 d. Il a été pourvu à Rome le *11 kal. aprilis a° 11°* de Martin V (**65**, 3[v]).

1396. 1428, 15 avril. — Simon, abbé de St-Martin de Tournai, a payé 244 fl. 25 s.; il a été pourvu à Rome le *18 cal. feb. a° 10°* (**65**, 5[v]).

1397. 1428, 18 avril. — Quittance donnée à Simon, abbé de St-Martin de Tournai, de 244 fl. 25 s., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Robert *de Molendino*, chan. de Tournai, avec prorogation de 8 mois.

Datum Rome die decima octava aprilis, anno Dom. MCCCCXXVIII, pont... anno undecimo (**63**, 82[v]).

1398. 1428, 7 juin. — Maître Rasse *de Sarto*, chan. de N.-D. de Huy, procureur de Jean de *Liernes*, abbé de St-Pierre de Brogne, promet de payer pour le s. c. 98⅔ ducats et 5 pet. serv., en deux termes de 6 mois (**64**, 26).

1399. 1428, 10 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Pierre de Brogne, de 25 fl. 16 s. 8 d., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par maître Rasse *de Sarto*, chan. de N.-D. à Huy.

Datum Rome, die decima mensis junii, anno Dom. MCCCCXXVIII, pont... anno undecimo (**63**, 89).

1400. 1428, 10 juin. — Jean, abbé de St-Pierre de Brogne, a payé pour une partie de ses serv. 25 fl. 16 s. 8 d.; il a été pourvu à Rome le *14 cal. feb. a° 11°* (**65**, 12[v]).

1401. 1428, 17 septembre. — Pierre, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, a payé 224 fl. 22 s. 2 d.; il a été pourvu à Florence *idib. jul. a° 3°* de Martin V (**65**, 19).

1402. 1428, 18 septembre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, de 224 fl., 22 s., 2 d., complément du s. c. et du pet. serv., payés par Jean *de Campo*, recteur de l'église paroissiale de Eekeren, dioc. de Liége.

Datum Rome die decima octava mensis septembris, anno Dom. millesimo CCCC° vicesimo octavo, pont... anno undecimo (**63**, 94[v]; *Bijdragen*, **3**, 68).

1403. 1428, 1 décembre. — Arnold Wit, « abreviator » des lettres apostoliques, procureur de Thierry, abbé de Tongerloo, promet de payer 300 fl. pour le s. c. et 5 pet. serv., en deux termes de 6 mois (**64**, 36).

1404. 1428, 3 décembre. — Quittance donnée à Thierry, abbé de Tongerloo, de 161 fl. 27 s., total de ses serv., payés par maitre Arnold Wit.

Datum Rome die tertia mensis decembris, anno Dom. MCCCCXXVIII, pont... anno XII° (**63**, 101).

1405. 1428, 3 décembre. — Thierry, abbé de Tongerloo, a payé 161 fl. 27 s.; il a été pourvu à Rome le *8 cal. nov. a° 11°* de Martin V (**65**, 28v).

1406. 1429, 18 mai. — Quittance donnée à Simon, abbé de St-Martin de Tournai, de 95 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Michel Bernard, doyen de Tournai, avec prorogation de 6 mois.

Datum Rome die decima octava mensis maii, anno Domini M° CCCC° XXVIIII, pont... anno duodecimo (**63**, 113v).

1407. 1429, 18 mai. — Simon, abbé de St-Martin de Tournai, a payé 85 fl.; il a été pourvu à Rome le *18 cal. feb. pont. a° 10°* (**65**, 47).

1408. 1429, 8 août. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-André du Câteau, de 33 fl., partie de ses serv., payés par Barthélemy Fayon, chan. de St-Géry de Cambrai, avec prorogation de 10 mois.

Datum Ananie die octava mensis augusti, anno Dom. M° CCCC° XXIX°, pont... anno duodecimo (**63**, 118v).

1409. 1429, 9 août. — Jean, abbé de St-André du Câteau, a payé 30 fl.; il a été pourvu à Rome *nonis octobris a° 9°* (**65**, 53v).

1410. 1429, 17 [août]. — Henri de *Bouria*, chanoine et pénitencier de Thérouanne, procureur d'Henri, abbé de St-Sauveur de Ham, promet de payer pour le s. c. 550 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 54v).

1411. 1429, 26 octobre. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-Sauveur de Ham, de 75 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Henri *de Buiria*, docteur en décrets.

Datum Rome die vicesima sexta mensis octobris, anno Dom. millesimo quadringentesimo vicesimo nono, pont... anno... [1] (**63**, 136v).

1412. 1429, 26 octobre. — Henri, abbé de St-Sauveur de Ham, a payé 75 fl.; il a été pourvu à Ferentino le *4 kal. aug. a° 12°* (**65**, 56).

1. Le chiffre n'est pas donné.

1413. 1430, 8 février. — Quittance donnée à Simon, abbé de St-Martin de Tournai, de 45 fl. 25 s., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par maître Michel Bernard, doyen de Tournai, avec prorogation de 6 mois.

Datum Rome die octava mensis februarii, anno Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo, pont... anno tertio decimo (63, 131^{v}).

1414. 1430, 8 février. — Simon, abbé de St-Martin de Tournai, a payé 45 fl. 25 s.; il a été pourvu à Rome le *18 cal. feb. a° 10°* (65, 68).

1415. 1430, 4 juillet. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Crespin, de 101 fl. 1 s. 1 d., complément de son s. c. et du pet. serv., payés par François *Altiblanchi de Albertis* et Cie.

Datum Rome die quarta mensis julii, anno Dom. MCCCCXXX, pont... anno XIII° (63, 146^{v}).

1416. 1430, 4 juillet. — Nicolas, abbé de Crespin, a payé 101 fl. 1 s. 1 d.; il a été pourvu à Rome le *15 cal. april. a° nono* (65, 83^{v}).

1417. 1430, 14 août. — Quittance donnée à Jean, abbé de Maroilles, de 53 fl. 42 s. 4 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par maître Jean *Viviani*, chan. de Paris.

Datum Rome die decimaquarta mensis augusti, anno Dom. millesimo CCCCXXX, pont... anno XIII° (63, 147^{v}).

1418. 1430, 16 août. — Jean *Viviani*, chan. de Paris, procureur de Jean Bourgeois *(Burgensis)*, abbé de St-Humbert de Maroilles, a promis un s. c. de 100 fl. et 5 pet. services (64, 81).

1419. 1430, 16 août. — Jean, abbé de Maroilles, a payé 53 fl. 42 s. 4 d.; il a été pourvu à Rome *pridie cal. aug. a° 13°* (65, 88^{v}).

1420. 1430, 11 septembre. — Jacques *Petri*, chan. de St-Servais de Maestricht, procureur de Guillaume, abbé de Beaurepart, promet un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. (64, 81^{v}).

1421. 1430, 11 septembre. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Beaurepart, de 107 fl. 34 s. 5 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Jacques *Petri*, chan. de St-Servais de Maestricht.

Datum Rome die undecima mensis septembris, anno Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo, pont... anno tercio decimo (63, 149).

1422. 1430, 11 septembre. — Guillaume, abbé de Beaurepart, a payé 107 fl. 33 s. 8 d., il a été pourvu le *2 non. aug. a° 13°* (65, 89).

1423. 1430, 23 octobre. — Pierre *Pongueterii*, clerc du collège et procureur de Pierre, abbé de Samer, promet un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 82^v).

1424. 1430, 23 octobre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de Samer, de 107 fl. 34 s. 4 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par maître Pierre *Clerici*, archidiacre de Troyes.

Datum Rome die vicesima tertia mensis octobris, anno Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo, pont... anno tertiodecimo (**63**, 153).

1425. 1430, 23 octobre. — Pierre, abbé de Samer, a payé 107 fl. 34 s. 4 d.; il a été pourvu à Rome le *16 cal. junii pont. a*° *13*° (**65**, 92).

1426. 1431, 1er mai. — Quittance donnée à Simon, abbé de St-Martin de Tournai, de 25 fl., partie de ses serv., payés par Michel Bernard, doyen de Tournai, avec prorogation de 8 mois.

Datum Rome die prima mensis maii, anno ab inc. Dom. MCCCCXXXI, pont... Eugenii pape quarti anno primo (**63**, 165^v).

1427. 1431, 2 mai. — Simon, abbé de St-Martin de Tournai, a payé 25 fl.; il a été pourvu à Rome le *18 cal. feb. a*° *10*° (**65**, 108^v).

1428. 1431, 20 mai. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-André du Câteau, de 30 fl., partie du s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis, avec prorogation d'un an.

Datum Rome die vicesima mensis maii, anno ab inc. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo primo, pont... anno primo (**63**, 166^v).

1429. 1431, 20 mai. — Jean, abbé de St-André du Câteau, a payé 30 fl.; il a été pourvu à Rome *nonis octob. a*° *9*° (**65**, 109).

1430. 1431, 4 juin. — Jean Danton, chan. de Thérouanne et procureur de Jean, transféré de l'abbaye de Beaulieu (*Belloloco*, O. S. Aug., dioc. de Thérouanne) à celle de St-Vulmer de Boulogne, des dits ordre et diocèse, promet un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 98; **70**, 7^v).

1431. 1431, 4 juin. — Le même, procureur de Pierre Loysel, abbé de N.-D. de Beaulieu, promet un s. c. de 50 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 99; **70**, 8).

1432. 1431, 13 juin. — Pierre, abbé de N.-D. de Beaulieu, a payé 26 fl. 28 s. 2 d.; il a été pourvu à Rome le *11 cal. januar. a*° *14*° (**65**, 112^v).

1433. 1431, 13 juin. — Jean, abbé de Samer, a payé 53 fl. 6 s. 3 d.; il a été pourvu à Rome le *13 cal. januar. a*° *14*° (**65**, 112^v).

1434. 1431, 14 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de Samer, de 53 fl. 6 s. 3 d., total de ses serv., payés par Henri de *Buiria*, docteur en décrets, chan. et pénitencier de Thérouanne.

Datum Rome die quartadecima mensis junii, anno ab inc. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo primo, pont... anno primo (63, 169).

1435. 1431, 14 juin. — Quittance donnée à Pierre, abbé de Beaulieu, de 26 fl. 25 s. 2 d., total de ses serv., payés par Henri de *Buiria*, docteur en décrets, chan. et pénitencier de Thérouanne.

Datum Rome die quartadecima mensis junii, anno ab. inc. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo primo, pont... anno primo (63, 169).

1436. 1431, 20 juin. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-Sauveur de Ham, de 50 fl., partie de ses serv., payés par Henri de *Buiria*, chan. et pénitencier de Thérouanne, avec prorogation de terme jusqu'à concurrence de 60 fl. par an.

Datum Rome die vicesima mensis junii, anno ab inc. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo primo, pont... anno primo (63, 169v).

1437. 1431, 20 juin. — Henri, abbé de St-Sauveur de Ham, a payé 50 fl.; il a été pourvu à Ferentino le *4 cal. aug. a° 12°* (65, 113v).

1438. 1432, 27 février. — Jean *Figuli* de Breda, clerc du dioc. de Liége, procureur de Jean, abbé de St-Aubert de Cambrai, promet un s. c. de 400 fl. et 5 pet. serv. (64, 117; 70, 26).

1439. 1432, 27 février. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Aubert de Cambrai, de 216 fl. 33 s. 4 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis.

Datum Rome vicesima septima mensis februarii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo secundo, pont... anno primo (63, 186v).

1440. 1432, 27 février. — Jean, abbé de St-Aubert de Cambrai, a payé 216 fl. 33 s. 4 d.; il a été pourvu à Rome *idibus feb. Eugenii IV a° 1°* (65, 128).

1441. 1432, 1er mars. — Quittance donnée au même de 216 fl. 33 s. 4 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par maitre Jean *Figuli*, abréviateur des lettres apostoliques.

Datum Rome die prima mensis marcii, anno a nat. Dom. millesimo CCCC° tricesimo secundo, pont... anno primo (63, 197).

1442. 1432, 21 octobre. — Guillaume *Brevis*, doyen d'Harlebeke, procureur de Léon, abbé de St-Amand, s'oblige à payer un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv. [1] (64, 133; 70, 43).

1. Note du vol. 70: Attende quod dictum monasterium non gaudet reductione; ita fuit declaratum in camera apostolica.

1443. 1432, 31 octobre. — Léon, abbé de St-Amand, a payé 83 fl. 16 s. 8 d.; il a été pourvu à Rome le *16 cal. nov. a° 2°* (65, 141ᵛ).

1444. 1432, 2 novembre. — Quittance donnée à Léon, abbé de St-Amand, de 83 fl. 16 s. 8 d., partie du s. c. et du pet. serv., payés par François *Altiblanchi de Albertis* et Cie.

Datum Rome die secunda novembris, anno ut supra atque pontificatus [=*1432, a° 2°*] (63, 203).

1445. 1433, 23 janvier. — Gilles Henrart, chapelain dans l'église de de N.-D. de Condé, dioc. de Cambrai, nommé procureur de Pierre, abbé de St-Ghislain-en-Celle, par acte du 16 avril 1432, promet un s. c. de 150 fl. et 5 pet. serv. (64, 137; 70, 47ᵛ).

1446. 1433, 26 janvier. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Ghislain, de 20 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis.

Datum Rome die vicesima sexta mensis januarii, anno etc. et pont. supradictis=*1433, a° 2°* (63, 210).

1447. 1433, 28 janvier. — Pierre, abbé de St-Ghislain, a payé 20 fl.; il a été pourvu à Rome le *3 non. dec. a° 2°* (65, 149).

1448. 1433, 6 avril. — Fursy de *Builli (al. Brulle)*, prévôt de l'église d'Arras, procureur de Jean *Wandone*, abbé de St-Vulmer de Boulogne-sur-mer, promet un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (64, 142ᵛ; 70, 53).

1449. 1433, 22 juin. — Jean d'Harcourt, évêque d'Amiens, est transféré au siège de Tournai, vacant par la mort de Jean de Thoisy (66, 2).

1450. 1433, 10 juillet. — Quittance donnée à Jean, évêque de Tournai, de 1250 fl., partie du s. c. et du pet. serv., payés par François *Althiblanchi de Albertis* et Cie.

Datum Rome die X mensis julii, anno a nat. Dom. M° CCCC° XXXIII°, pont... anno tercio (63, 223ᵛ).

1451. 1433, 10 juillet. — Jean, évêque de Tournai, a payé 1250 fl.; il a été pourvu à Rome le *8 id. jul. a° 3°* (65, 160ᵛ).

1452. 1433, 13 juillet. — Gérard de Louvain, prieur de Villers, est nommé abbé de ce monastère en remplacement de Gilles, qui a démissionné entre les mains de l'abbé de Clairvaux, visiteur (66, 2).

1453. 1433, 13 juillet. — Mathieu de Lyon, al. *de Cruce*, préchantre d'Amiens, procureur de Jean d'Harcourt, transféré de l'évêché d'Amiens à celui de Tournai, a promis 5000 fl. et 5 pet. serv. (64, 151; 70, 63).

1454. 1433, 24 juillet. — Évrard de Eindhoven, chan. d'Anvers, procureur de Gérard de Louvain, abbé de Villers, promet un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. La procuration datait du 22 avril 1433 (**64**, 152v; **70**, 64v).

1455. 1433, 24 juillet. — Quittance donnée à Gérard, abbé de Villers, de 112 fl. 25 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis et Cie.

Datum Rome die vicesima quarta mensis julii, anno a nat. Dom. M° CCCC° XXXIII°, pont... anno tercio (**63**, 222).

1456. 1433, 27 juillet. — Hugues Tournet, O. Min., [suffragant de Cambrai], est pourvu de l'église de Dogne, vacante par décès de Fr. Nicolas (**66**, 2v; *Revue bénédictine*, 1904, pp. 61-62).

1457. 1433, 27 juillet. — Olivier, moine de Loos, est nommé abbé de ce monastère, vacant par décès de l'abbé Jacques (**66**, 2v).

1458. 1433, 29 juillet. — Gérard, abbé de Villers, a payé 112 fl. 25 s.; il a été pourvu à Rome le *3 id. jul. a° 3°* (**65**, 163v).

1459. 1433, 15 août. — Pierre, abbé de St-Ghislain, a payé 15 fl.; il a été pourvu à Rome le *3 non. dec. a° 2°* (**65**, 164).

1460. 1433, 18 août. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Ghislain, de 15 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis, avec prorogation de 6 mois.

Datum Rome die decima octava mensis augusti, anno a nat. Dom. M° CCCC° XXXIII°, pont... anno tercio (**63**, 224).

1461. 1433, 20 août. — Quittance donnée à Olivier, abbé de Loos, de 112 fl. 25 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par maître Robert *Auclaon*, procureur du duc de Bourgogne.

Datum Rome die XX mensis augusti, anno a nat. Dom. M° CCCC XXXIII°, pont... anno tercio (**74**, 1).

1462. 1433, 21 août. — Robert *Auclois (Auclon)*, chan. de Cambrai, nommé procureur d'Olivier, abbé de Loos, par acte du 9 juin, a promis un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 154v; **70**, 66v).

1463. 1433, 22 août. — Olivier, abbé de Loos, a payé 112 fl. 25 s.; il a été pourvu à Rome le *6 cal. aug. a° 3°* (**65**, 164v).

1464. 1433, 2 septembre. — Réginald de la Loue, *al. le Burgueteur*, est nommé abbé de Blangy, vacant par décès de Pierre *Roinget* (**66**, 3v).

1465. 1433, 20 septembre. — Nicolas, abbé de St-Pierre de Brogne, a payé 34 fl. 14 s. 5 d.; l'obligation a été signée à Rome le 26 octobre de l'an 3 (**65**, 168v).

1466. 1433, 23 septembre. — Pierre Anston, chapelain dans l'église de Thérouanne, procureur de Réginald, abbé de Blangy, promet un s. c. de 125 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 157v; **70**, 69v).

1467. 1433, 23 septembre. — Quittance donnée à Réginald, abbé de Blangy, de 62 fl. 25 s., total de son s. c. et de 8 fl. 46 s. 5 d., total des pet. serv., payés par maître Fursy Du Brulle, prévôt d'Arras.

Datum Rome die XXIII mensis septembris, anno a nat. Dom. Mo CCCCXXXIIIo, pont... anno tercio (**74**, 3).

1468. 1433, 24 septembre. — Réginald, abbé de Blangy, a payé 71 d. 21 s. 5 d.; il avait été pourvu à Rome le *4 non. sept. ao 3o* (**65**, 167v).

1469. 1433, 25 septembre. — Jean Durinc, moine de St-Pierre d'Oudenbourg, élu par le couvent, est nommé abbé de ce monastère, vacant par décès de l'abbé Jacques (**66**, 5).

1470. 1433, 10 octobre. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Pierre de Brogne, de 34 fl. 14 s. 5 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Me Nicolas Cloper, clerc du dioc. de Cambrai.

Datum Rome die decima mensis octobris, anno a nat. Dom. Mo CCCCo XXXIIIo, pont... anno tercio (**74**, 4v).

1471. 1433, 21 octobre [1]. — Antoine de *Zuvenarde*, procureur de Jean Durinc, abbé d'Oudenbourg, promet un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 161; **70**, 73).

1472. 1433, 26 octobre. — Nicolas Clopper, abréviateur des lettres apostoliques, procureur de Nicolas, abbé de Brogne, promet un s. c. de 60 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 159; **70**, 71).

1473. 1433, 4 novembre. — Jean, abbé d'Oudenbourg, a payé 75 fl.; il a été pourvu à Rome le *7 cal. oct. ao 3o* (**65**, 168r).

1474. 1434, 15 janvier. — Jacques de Bruneyn, recteur de l'église paroissiale de Liessies, procureur de Jean, abbé de Liessies, s'oblige à payer un s. c. de 238 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 164v; **70**, 77).

1475. 1434, 17 janvier. — Jean le Moiturier, *al.* de Lere, moine de Liessies, est nommé abbé de ce monastère, vacant par résignation de Gilles *de Quercu* (**66**, 9v).

---

1. Le vol. 70 donne le 30 octobre.

1476. 1434, 22 janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de Liessies, de 59 fl. 27 s. 6 d., première moitié de son s. c., et de 19 fl. 42 s. 6 d., total du pet. serv.

Datum Rome die vicesima secunda mensis januarii, anno a nat. Dom. M° CCCCXXXIIII^to... anno tercio (**74**, 8).

1477. 1434, 16 mars. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Ghislain, de 45 fl. 18 s. 3 d., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis et Cie, avec remise du reste.

Datum Rome die decima sexta mensis marcii, anno a nat. Dom. M° CCCC° XXXIIII^to, pont. anno quarto (**74**, 11).

1478. 1434, 1er juillet (Florence). — Guillaume, abbé de Crespin, a payé 111 fl. 45 s.; il s'obligea à Florence le 5 juillet de l'an 4 (**65**, 177).

1479. 1434, 27 juillet. — Michel Bhaile (*al.* Rebayle) et Jean Pomet, clercs du dioc. de Cambrai, procureurs de Guillaume, abbé de Crespin, se sont obligés à payer un s. c. de 373 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 174; **70**, 90^v).

1480. 1434, 27 août. — Nicolas de Coutere, recteur de la paroisse de Borre, dioc. de Thérouanne, s'oblige à payer 25 ducats pour les fruits indûment perçus de la paroisse par suite de simonie commise avec Jean Mannoen, prêtre dudit diocèse (**67**, 1^v).

1481. 1434, 20 octobre. — Henri *de Chereise* est nommé abbé du monastère de St-Laurent de Liége, vacant par décès de l'abbé Henri (**66**, 15).

1482. 1434, 20 décembre. — Jean, abbé de Liessies, a payé 59 fl. 27 s. 6 d.; il a été pourvu à Rome le *16 cal. feb. a° 3°* (**65**, 188^v).

1483. 1435, 13 mai. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-Laurent de Liége, de 229 fl. 35 s. 6 d., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Nicolas Clopper, abréviateur des lettres apostoliques, avec remise de 270 fl. 14 s. 6 d., en raison de la pauvreté de la maison, mais le monastère reste obligé à payer d'ici à un an 100 fl.

Datum Florentie die terciadecima mensis maii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo quinto, pont... anno quinto (**74**, 33).

1484. 1435, 13 mai. — Henri, abbé de St-Laurent de Liége, a payé 229 fl. 35 s. 6 d.; il a été pourvu à Florence le *13 cal. nov. a° 4°* (**65**, 198).

1485. 1435, 14 mai. — Nicolas Clopper, abréviateur des lettres apostoliques, procureur d'Henri, abbé de St-Laurent de Liége, a promis un s. c. de 1000 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 195; **70**, 117^v).

1486. 1435, 14 juin. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Crespin, de 106 fl. 45 s., complément de son s. c. et du pet. serv., payés par Fr. Jean, moine dudit monastère, avec remise de 5 fl.

Datum Florentie die XIIII mensis junii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo XXXV[to]*, pont... anno V*[to] (74, 35).

1487. 1435, 14 juin. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Crespin, de 111 fl. 45 s., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis, jusqu'au 1[er] juillet 1434.

Datum Florentie die XIIII mensis junii, anno a nat. Dom. millesimo CCCC[mo] *XXXV*[to]*, pont... anno V*[to] (74, 35).

1488. 1435, 15 juin. — Guillaume, abbé de Crespin, a payé 106 fl. 45 s.; il s'était obligé à Florence le 5 juillet de l'an 4 (**65**, 200).

1489. 1435, 8 juillet. — Jean Boschman, curé, et Denis de Scaetborch, chanoine de Ste-Croix de Cambrai, s'obligent à payer les annates de l'église paroissiale de Ste-Croix de Corbeek-Loo *(Corbeke-Overloo)*, dioc. de Liége, valant 14 marcs d'argent (**67**, 14).

1490. 1435, 24 octobre. — Louis *Doignis*, prieur de Maintenay *(Mentenoy)* au dioc. d'Amiens, est nommé abbé du monastère de Samer, vacant par résignation de l'abbé Pierre (**66**, 22).

1491. 1435, 31 octobre. — Jean *Magistri*, chan. de Noyon, procureur de Louis, abbé de Samer, s'oblige à payer un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 204; **70**, 127).

1492. 1435, 4 novembre. — Quittance donnée à Louis, abbé de Samer, de 114 fl. 14 s. 4 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés à Côme et Laurent de Médicis pour le collège des cardinaux, par maître Jean *Magistri*, chan. de Noyon.

Datum Florentie die quarta mensis novembris, anno a nat. Dom. M[o] *CCCC*[mo] *XXXV*[to]*, pont... anno quinto* (74, 44).

1493. 1435, 4 novembre. — Louis, abbé de Samer, a payé 114 fl. 14 s. 4 d.; il avait été pourvu à Florence le *9 cal. nov. a*[o] *5*[o] (**65**, 208[v]).

1494. 1435, 16 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé d'Oudenbourg, de 75 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés jusqu'au 4 novembre 1433 à Lucide, cardinal de Ste-Marie-in-Cosmedin, alors camérier, et de 91 fl. 21 s. 3 d., complément des dits serv., remis à Côme et Laurent de Médicis et payés par François *Altoblanchi de Albertis*, avec remise de 5 fl.

Datum Florentie die sexta decima mensis decembris, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo quinto, pont... anno quinto (74, 48[v]).

1495. 1435, 20 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Liessies, de 59 fl. 27 s. 6 d., complément de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis.

Datum Florentie die XX mensis decembris, anno a nat. Dom. millesimo CCCC° XXXV[to]*, pont... anno IIII*[to] (74, 26).

1496. 1436, 13 janvier. — Jean le Vinc promet de payer 20 fl. pour les annates d'une portion de l'église paroissiale de St-Jean de Bourbourg (67, 20[v]).

1497. 1436, 9 février. — Jean le Vinc, sous-collecteur dans le diocèse de Thérouanne, promet de payer 100 fl. pendant le mois de mai sur les sommes dues à la Chambre en raison de son office (67, 22).

1498. 1436, 12 mars. — Prorogation de six mois accordée à Henri, abbé de St-Laurent de Liége.

Datum Florentie die XII[a] *mensis marcii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo sexto, pont... anno sexto* (74, 53[v]).

1499. 1436, 31 mai. — Gilles de Termogne est nommé abbé du monastère de Val-St-Lambert, vacant par décès de Tilman de *Melins* (66, 31).

1500. 1436, 15 juin. — Jean de *Lovania* promet au nom de Jean Surlet, de payer les annates de la prévôté de N.-D. de Tongres (évaluée à 28 marcs) et les fruits qui en ont été perçus indument (67, 27).

1501. 1436, 19 juin. — Jean de Limbourg, chanoine de N.-D. à Huy et Jean de Verlens, chan. de St-Martin de Liége, s'obligent au nom de Jean Surlet, à payer dans les quatre mois après prise de possession, les annates de la prévôté de St-Martin de Liége, dont la valeur est de 30 marcs (67, 26).

1502. 1436, 5 septembre. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-Laurent de Liége, de 100 fl., complément de son s. c. et du pet. serv., payés par Anselme, correcteur de la chancellerie du pape.

Datum Bononie die quinta mensis septembris, anno a nat. Dom. M° CCCCXXXVI[to]*, pont... anno VI*[to] (74, 62[v]).

1503. 1436, 10 septembre (Bologne). — Henri, abbé de St-Laurent de Liége, a payé 100 fl.; il a été pourvu à Florence le *13 cal. nov. a° 4°* (65, 226).

1504. 1436, 24 octobre. — Jean, évêque d'Amiens, est nommé évêque de Thérouanne (66, 31[v]).

1505. 1436, 5 novembre. — Provision de l'église de Tournai pour Jean Chevrot, archidiacre dans l'église de Rouen (**66**, 30).

1506. 1436, 16 novembre. — Pierre Le Camusat, chan. de Troyes, procureur de Thierry, abbé de Hautmont, a promis un s. c. de 120 fl. et 5 pet. serv. (**64**, *236*v; **70**, 160).

1507. 1436, 16 novembre (Bologne). — Thierry, abbé de Hautmont, a payé 12 fl. 36 s. 5 d.; il s'est obligé à Bologne le 16 novembre de l'an 6 (**65**, *229*).

1508. 1436, 17 novembre. — Jean, élu de Nevers, procureur de Jean, élu de Tournai, promet un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv. (**64**, *237*; **70**, 160v).

1509. 1436, 20 novembre. — Quittance donnée à Thierry, abbé de Hautmont, de 12 fl. 36 s. 5 d., partie du s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis.

Datum Bononie die vicesima mensis novembris, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo sexto, pont... anno sexto (**74**, 65v).

1510. 1436, 29 novembre. — Jean de *Watendunch*, nommé procureur de Gilles, abbé de Val-St-Lambert, par acte du 5 novembre 1436, promet un s. c. de 245 fl. et 5 pet. serv. (**64**, *238*; **70**, 161).

1511. 1437, 14 janvier. — Jean *de Poncho* est nommé abbé du monastère de St-André du Câteau-Cambrésis, vacant par décès de Jean de *Vendole* (**66**, 36).

1512. 1437, 19 janvier (Bologne). — Jean, évêque de Tournai, a payé 1375 fl.; il a été pourvu à Bologne *nonis novembris a*o *6*o (**65**, *232*v).

1513. 1437, 19 janvier. — Quittance donnée à Jean, évêque de Tournai, de 1375 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Jean, évêque de Nevers, avec remise d'une somme égale « ob guerrarum turbines et alias calamitates, que partes regno Francie adjacentes jam diu concusserunt et heu proh dolor in dies concussiunt ».

*Datum Bononie die decima nona mensis januarii, anno a nat. Dom. M*o *CCCC*mo *XXXVII*to*, pont... anno sexto* (**74**, 70).

1514. 1437, 24 janvier. — Quittance donnée à Gilles, abbé de Val-St-Lambert, de 61 fl. 12 s. 6 d., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Jean *Vactendong*.

*Datum Bononie die vicesima quarta mensis januarii, anno a nat. Dom. M*o *CCCC*mo *XXXVII*to*, pont... anno sexto* (**74**, 68v).

1515. 1437, 24 janvier (Bologne). — Gilles, abbé de Val-St-Lambert, a payé 61 fl. 12 s. 6 d.; il a été pourvu à Bologne le *prid. cal. jun. a° 6°* (65, 233).

1516. 1437, 16 février. — Jean, transféré de l'église d'Amiens à celle de Thérouanne, promet personnellement un s. c. de 2500 fl. et 5 pet. serv. (juxta reductionem regni Francie) (64, 241^{v}; 70, 165).

1517. 1437, 16 février. — Jean, évêque de Thérouanne, procureur de Louis, transféré de Thérouanne à Rouen, promet un s. c. de 12000 fl. (juxta reductionem regni Francie) et 5 pet. serv. (70, 165).

1518. 1437, 19 février. — Quittance donnée à Thierry, abbé de Hautmont, de 20 fl., complément de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis.

Datum Bononie die decima nona mensis februarii, anno a nat. Dom. M° CCCC^{mo} XXXVII^{to}, pont... anno sexto (74, 70).

1519. 1437, 21 février. — Quittance donnée à Jean, évêque de Thérouanne, de 1250 fl., total du s. c. et du pet. serv., payés personnellement avec remise de tout le pet. serv.

Datum Bononie die vicesima prima mensis februarii, anno a nat. Dom. M° CCCC^{mo} XXXVII^{to}, pont... anno sexto (74, 70^{v}).

1520. 1437, 28 février. — Antoine de Rabata, marchand florentin, s'oblige pour Simon de *Lucembourg*, archidiacre de Flandre dans l'église de Thérouanne, à payer ⅓ des fruits en raison des visites etc. faites dans son archidiaconé à partir du *13 cal. jan. a° 6°* (67, 31^{v}).

1521. 1437, 22 mars. — Léon, abbé de St-Amand, a présenté une supplique à l'effet d'obtenir une remise du reste de ses services, à cause de l'état désastreux des finances de son monastère, dont les biens situés en France sont ruinés par les guerres; on lui accorde une réduction de moitié.

Datum Bononie die XXII^{ta} mensis marcii, anno a nat. Dom. M° CCCC^{mo} XXXVII^{to}, pont... anno septimo (74, 73-73^{v}).

1522. 1437, 31 mars. — Gilles de Formanoir, abréviateur des lettres apostoliques, promet pour Quintin Ménard, prévôt de St-Omer, de payer le ⅓ des fruits perçus en raison des visites d'églises à partir du *5 cal. feb. a° 6°* (67, 33).

1523. 1437, 16 mai. — Nicolas Cloper, abréviateur des lettres apostoliques, et Denis Scaetborch, chan. de Ste-Croix de Cambrai, s'obligent au nom de Jean de Dassele, à payer les annates de l'église paroissiale de St-Servais de Schaerbeek *(Scarenbeke)* en dehors des murs de Bruxelles,

évaluée à 70 livres pet. tourn.; ils s'obligent également pour Étienne de Bronke, curé d'Audenhove *(Oudenhoven)*, et pour Jean Luselaer, curé d'une portion de la chapelle ou église de St-Géry à Bruxelles (67, 34).

1524. 1437, 19 juillet. — Fr. Jean de Bousyes, O. Min., est nommé évêque de Dchebaïl *(Gebeldensis)*, en remplacement de Jean, décédé, et est autorisé à exercer les fonctions pontificales dans le diocèse de Cambrai (66, 36).

1525. 1437, 26 juillet. — Nicolas *Thomae*, franciscain du couvent de Gand, est nommé évêque de Sarepta [et suffragant de Tournai], en remplacement de Jacques de Varennes décédé (66, 38v).

1526. 1437, 20 septembre. — Gilles de Fornanoir, abréviateur des lettres apostoliques, s'oblige au nom de Jean, évêque de Tournai, à payer le ⅓ des fruits provenant des procurations, visites d'églises, etc. à partir du *prid. id. aug. a° 7°* (67, 38).

1527. 1437, 24 septembre. — Nicolas *de Bellatilia*, procureur de Jacques, abbé du St-Sépulcre de Cambrai (suivant acte du 27 juillet 1437), promet un s. c. de 233½ fl. et 5 pet. serv. (64, 258v; 70, 184v).

1528. 1437, 27 septembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, de 50 fl., partie du s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis.

Dacum Bononie die vicesima septima mensis septembris, anno a nat. Dom. M° CCCC° XXXVII°, pont... anno VII° (68, 1).

1529. 1437, 27 septembre. — Jacques, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, a payé 50 fl.; il a été pourvu à Bologne *non. sept. a° Eugenii IV 7°* (69, 5).

1530. 1438, 19 février (Bologne). — Thierry, abbé de Hautmont, a payé 20 fl.; il s'est obligé à Bologne le 16 novembre de l'an 6 (65, 235v).

1531. 1438, 21 février (Bologne). — Jean, évêque de Thérouanne, a payé 1250 fl.; il a été pourvu à Bologne le *9 cal. nov. a° 6°* (65, 236).

1532. 1438, 30 avril. — Roland Lemoine est nommé abbé de Clairmarais, en remplacement de Jean, décédé (66, 41).

1533. 1438, 19 mai. — Rolland, abbé de Clairmarais, a payé 100 fl.; il a été pourvu à Ferrare le 30 avril de l'an 8 (69, 18v).

1534. 1438, 20 mai. — Jean Scade, recteur de l'église paroissiale de Sweveghem, dioc. de Tournai, et Mathieu Aubron, chan. de Tongres, dioc. de Liége, procureurs de Roland, abbé de Clairmarais, ont promis un s. c. de 850 fl. et 5 pet. serv. (64, 270; 70, 203).

1535. 1438, 26 mai. — Quittance donnée à Roland, abbé de Clairmarais, de 100 fl., partie du s. c. et du pet. serv., payés par Thomas *de Spinellis*, marchand Florentin.

Datum Ferrarie die vicesima sexta mensis maii, anno a nat. Dom. M° CCCC^mo XXXVIII°, pont... anno octavo (68, 12).

1536. 1438, 27 juin. — Le pape approuve le choix fait par l'archevêque de Trèves de Jean, évêque de Liége, comme coadjuteur (66, 42).

1537. 1438, 1er octobre. — Jacques de *Rosinbos* est nommé abbé de St-Sauveur de Ham, en remplacement de l'abbé Henri décédé (66, 43v).

1538. 1438, 3 octobre. — Jean Haeswyc, moine de St-Pierre de Gand, est nommé abbé de ce monastère, en remplacement de Boussard, qui a remis sa démission par Antoine de *Zwanenaerde*, chapelain dans l'église de St-Basile à Bruges; on assigne audit Boussard une pension annuelle de 300 fl., avec une des prébendes ordinaires accordées aux religieux (66, 43v).

1539. 1438, 10 octobre. — Ferry de Beauvoir, chancelier de l'église de Noyon, procureur de Jacques, abbé de St-Sauveur de Ham, promet un s. c. de 550 fl. et 5 pet. serv. (64, 274; 70, 212v).

1540. 1438, 14 octobre. — Antoine de *Zwanenaerde*, chapelain de St-Basile à Bruges, nommé procureur de Jean Haeswyc, abbé de St-Pierre de Gand, par acte du 15 juillet, s'oblige à payer un s. c. de 5000 fl. (juxta reductionem) et 5 pet. serv. (64, 274v; 70, 213).

1541. 1438, 16 octobre. — Jacques, abbé de St-Sauveur de Ham, a payé 30 fl.; il a été pourvu à Ferrare le 1er octobre de l'an 8 (69, 25v).

1542. 1438, 18 octobre. — Jean *Nepotis*, procureur de Corneille, élu abbé de St-Barthélemy d'Eechout, promet un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. (64, 275; 70, 214).

1543. 1438, 4 novembre. — Corneille, abbé d'Eechout, a payé 81 fl. 33 s. 4 d.; il s'était obligé le 18 octobre de l'an 8 (69, 26v).

1544. 1438, 5 novembre. — Quittance donnée à Corneille, abbé de St-Barthélemy d'Eechout, de 81 fl. 33 s. 4 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis.

Datum Ferrarie quinta mensis novembris, anno a nat. Dom. M° CCCC^mo XXXVIII°, pont... anno octavo (68, 19).

1545. 1439, 5 janvier. — Quittance donnée à Jacques, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, de 62 fl., complément du s. c. et du pet. serv., payés par Jean Wibert, chapelain du dioc. de Cambrai, avec remise d'une partie du reste des dits services.

Datum Ferrarie die quinta mensis januarii, anno a nat. Dom. M° CCCC^mo XXXVIIII°, pont... anno octavo (**68**, 22).

1546. 1439, 8 janvier. — Jacques, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, a payé 62 fl.; il a été pourvu à Bologne *nonis sept. a° 7°* (**69**, 30).

1547. 1439, 13 janvier. — L'abbé de St-Calixte [de Cisoing][1] a payé 28 fl. 6 s. 3 d.; il s'est obligé à Ferrare l'an 8 (**69**, 30).

1548. 1439, 15 janvier. — Pierre *Clerici*, archidiacre de Troyes, procureur d'Ancelin, abbé de St-Calixte de Cisoing, a promis un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 277ᵛ; **70**, 219ᵛ).

1549. 1439, 20 février. — Jean, abbé de St-Pierre de Gand, a payé 1388 fl. 44 s. 6.; il a été pourvu à Ferrare le *5 non. oct. a° 8°* (**69**, 30ᵛ).

1550. 1439, 9 mars. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Pierre de Gand, de 1388 fl. 44 s. 6 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Antoine de Rabat, marchand de Florence.

Datum Florentie die nona mensis marcii, anno a nat. Dom. M° CCCC^mo XXXVIIII°, pont... anno octavo (**68**, 23ᵛ).

1551. 1439, 10 mars. — Quittance donnée à Anselme, abbé de Cisoing, de 28 fl. 6 s. 3 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Thomas de *Spinellis*.

Datum Florentie die decima mensis marcii, anno a nat. Dom. M° CCCC^mo XXXVIIII°, pont... anno octavo (**68**, 24).

1552. 1439, 30 mars. — Josse *de Marka*, lic. ès-décrets, procureur d'Henri, futur abbé de Stavelot-Malmedy, promet un s. c. de 140 fl. et 5 pet. serv. (**64**, 282; **70**, 226).

1553. 1439, 30 mars. — Robert Paradis, notaire de la Chambre apostolique, procureur de Jean, abbé de Waulsort, s'engage à payer un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (**70**, 226ᵛ).

1554. 1439, 19 avril. — Fr. [Jean], abbé de Waulsort et d'Hastière a payé 39 fl. 27 s.; il a été pourvu à Florence l'an 9 (**69**, 36).

---

1. Le *Gallia christ.* (III, 292) appelle l'abbé de Cisoing qui remplaça Nicolas Roberti décédé le 27 septembre 1438 Jean du Burcq, tandis que les registres de la Chambre apostolique l'appellent Ancelin et Anselme : voir n. 1548, 1551.

1555. 1439, 11 mai. — Jean *Nepotis*, procureur de Jacques de Campen, abbé de Zonnebeke, s'engage à payer un s. c. de 133 fl. 8 s. et 5 pet. serv. (70, 228v).

1556. 1439, 11 mai. — Jean de Bourgogne, chan. de Cambrai, âgé de 25 ans ou moins, est nommé évêque de Cambrai avec dispense d'âge (66, 46).

1557. 1439, 18 mai. — Roland, abbé de Clairmarais, a payé 90 fl.; il a été pourvu à Ferrare le 30 avril de l'an 8 (69, 37v).

1558. 1439, 22 mai. — Ferry de Beauvoir, chancelier de Noyon, procureur de Jean, élu de Cambrai, s'engage à payer un s. c. de 6000 fl. et 5 pet. serv. (70. 230).

1559. 1439, 27 mai. — Quittance donnée à Roland, abbé de Clairmarais, de 90 fl., complément de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis, avec remise de 32 fl.

Datum Florentie die vicesima septima mensis maii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo nono, pont... anno nono (68, 29).

1560. 1439 28 mai. — Jean, évêque de Cambrai, a payé 3325 fl.; il a été pourvu à Florence le *5 id. mai a° 9°* (69, 38v).

1561. 1439, 29 mai. — Quittance donnée à Jean, évêque de Cambrai, de 3375 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme et Laurent de Médicis.

Datum Florentie die vicesima nona mensis maii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo tricesimo nono, pont... anno nono (68, 28v).

1562. 1439, 12 septembre. — Jacques, abbé de Zonnebeke, a payé 32 fl. 20 s. 3 d.; il a été pourvu à Ferrare l'an 9 (69, 43v).

1563. 1439, 15 septembre. — Jacques *Herrici* de Middelbourg, chan. et doyen de N.-D. de Maestricht, s'oblige à payer les annates de ses canonicat, prébende et décanat, évaluées à 40 marcs (67, 44).

1564. 1439, 30 septembre. — Quittance donnée à Jacques, abbé de Zonnebeke, de 32 fl. 20 s. 3 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Thomas *de Spinelis*, avec remise de 5 fl.

Datum Florentie die tricesima mensis septembris, anno a nat. Dom. M° CCCCmo XXXVIIII°, pont... anno nono (68, 38).

1565. 1439, 9 octobre. — Wautier Brune, chan. de St-Barthélemy d'Eechout, est nommé abbé du monastère de Zoetendael, vacant par décès de l'abbé Vaast (66, 48).

1566. 1439, 30 octobre. — Adrien de Hee, nommé procureur d Wautier, abbé de Zoetendael, par acte du 6 septembre, s'engage à paye un s. c. de 120 fl. et 5 pet. serv. (**70**, 243[v]).

1567. 1439, 20 novembre. — Quittance donnée à Wautier, abbé d Zoetendael, de 30 fl., total de son s. c., payés par Mathieu Aubron, abré viateur des lettres apostoliques, avec remise du pet. serv., soit 4 fl. 25 s

Datum Florentie die vicesima mensis novembris, anno a nat. Dom M° CCCC^mo XXXVIIII°, pont... anno nono (**68**, 40).

1568. 1439, 21 novembre. — Wautier, abbé de Zoetendael, a pay 30 fl.; il a été pourvu à Florence *7 id. oct. a° 9°* (**69**, 48).

1569. 1440, 12 janvier. — Robert *Martelli*, marchand de Florence s'oblige à payer 100 fl. pour les annates de Francon Halpont, chanoin prébendier de Liége (**67**, 47).

1570. 1440, 13 janvier. — Pierre de Landres, O. FF. Min., maîtr en théologie, est nommé évêque de Dora, avec faculté d'exercer se fonctions dans le diocèse de Cambrai (**66**, 50).

1571. 1440, 6 février. — Ferry de Beauvoir, chancelier de Noyon s'oblige pour Jean, évêque de Cambrai, à payer le ⅓ des fruits des procu rations et visites à partir du *4 cal. feb. a° 9°* (**67**, 47[v]).

1572. 1440, 20 avril. — Henri, abbé de Stavelot et Malmedy, a payé 33 fl. (**69**, 52[v]).

1573. 1440, 22 avril. — Quittance donnée à Henri, abbé de Stave lot-Malmedy, de 33 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Côm et Laurent de Médicis, avec prorogation jusqu'à la Purification.

Datum Florentie die vicesima secunda mensis aprilis, anno a nat. M CCCC^mo XL^mo, pont... anno decimo (**68**, 43).

1574. 1440, 20 juillet. — Louis, abbé de Samer, est nommé abbé d Gembloux (**66**, 53).

1575. 1440, 29 juillet. — Robert *de Veterivilla*, moine de St-Bertir est nommé abbé de Samer (**66**, 53).

1576. 1440, 3 août. — Louis, abbé de Gembloux, a payé 255 f 49 s.; il a été pourvu à Florence le *13 cal. aug. a° 10°* (**69**, 58).

1577. 1440, 3 août. — Robert, abbé de Samer, a payé 100 fl. 44 s. il a été pourvu à Florence le *4 cal. aug. a° 10°* (**69**, 58).

1578. 1440, 4 août. — Quittance donnée à Louis, abbé de Gembloux, de 255 fl. 49 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Thomas *de Spinelis*, avec remise de 10 fl.

Datum Florentie die quarta mensis augusti, anno a nat. Dom. M° CCCC^mo^ XL^mo^, pont... anno decimo (68, 47^v^).

1579. 1440, 4 août. — Quittance donnée à Robert, abbé de Samer, de 100 fl. 44 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Thomas *de Spinelis*, avec remise du reste.

Datum [*ut supra*] (68, 47^v^).

1580. 1440, 13 septembre. — Baudouin Scotsene, recteur de la paroisse de Moorslede *(Morselede)*, s'oblige à payer au nom de Philippe, abbé de St-Nicolas-des-Prés, 13 fl. ½ pour les droits de la Chambre (67, 50).

1581. 1440, 27 octobre. — Jean Scade s'oblige au nom de Jean Grieten, archidiacre dans l'église de Thérouanne, à payer ⅓ des fruits des visites, etc., à partir du *3 non. sept. a° 10°* (67, 51^v^).

1582. 1440, 17 novembre. — Pierre Philipron, « scriptor » des lettres apostoliques, s'oblige au nom de Gilbert *de Atrio*, à payer 20 fl. pour les annates de l'église paroissiale de Dottignies (67, 52).

1583. 1440, 24 novembre. — Guillaume Colenzoen, « scriptor » des lettres apostoliques, s'oblige au nom de Jean Stecke, à payer les annates de l'église paroissiale de Vremde [1], dioc. de Cambrai, évaluée à 60 livres pet. tourn. (67, 52).

1584. 1441, 22 mai. — Jean de Fiennes est nommé abbé du monastère de St-Jean-au-Mont, vacant par décès de Jean (66, 56).

1585. 1441, 23 mai. — Jean, abbé de St-Jean-au-Mont, a payé 20 fl.; il a été pourvu à Florence le *11 cal. junii a° 11°* (69, 71).

1586. 1441, 24 mai. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Jean-au-Mont, de 70 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par maître Ferry de Beauvoir, procureur du duc de Bourgogne, avec remise du reste.

Datum Florentie die vicesima quarta mensis maii, anno a nat. Dom. M° CCCC^mo^ XLI°, pont... anno undecimo (68, 60^v^).

1587. 1441, 27 septembre. — Jean Baudouin, prieur de St-Nicolas de Furnes, est nommé abbé du monastère d'Averbode, vacant par décès de Daniel (66, 57).

1. Je n'oserais pas me prononcer avec certitude pour la lecture de ce nom, car les traits dans le manuscrit sont très peu accentués.

1588. 1441, 6 octobre. — Jean, abbé d'Averbode, a payé 130 f 47 s. 2 d.; il a été pourvu à Florence le *5 cal. oct. a° 11°* (**69**, 76).

1589. 1441, 9 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé d'Averbode de 6 fl. 47 s. 2 d., total du pet. serv., payés par Thomas *de Spinellis*.

Datum Florentie die nona mensis octobris, anno a nat. Dom. millesim quadringentesimo quadragesimo primo, pont... anno undecimo (**68**, 67).

1590. 1442, 19 octobre. — Thomas *de Spinellis*, marchand floren tin, promet de payer 45 fl. au nom de Jacques du Gardin et de Jean d Hallewijn [1] (**67**, 60).

1591. 1442, 12 novembre. — Éverard Van Overvelt, moine de Bau deloo, est nommé abbé des Dunes, en remplacement de Pierre décéd (**66**, 61^{v}).

1592. 1442, 15 novembre. — Quittance donnée à Éverard, abbé de Dunes, de 398 fl. 23 s. 10 d., total du s. c. et du pet. serv., payés pa Boromée *de Borromeis* et Cie, marchands florentins.

Datum Florentie die quintadecima mensis novembris, [anno a nat. Dom M° CCCC^{mo} XLII°, anno 12°] (**68**, 81^{v}).

1593. 1442, 3 décembre. — Éverard, abbé des Dunes, a payé 398 fl 23 s. 10 d.; il a été pourvu à Florence le *prid. id. nov. a° 12°* (**69**, 89).

1594. 1442, 10 décembre. — Pierre Pauchet, chanoine de St-Omer s'oblige au nom de Simon de Luxembourg, archidiacre de Flandre, nomme le *11 kal. dec. a° 12°* (**67**, 61).

1595. 1452, 20 décembre. — Quittance donnée à Jean, abbé d'Aver bode, de 125 fl., total du s. c., payés par Borromée *de Borromeis*, avan le 6 octobre 1441.

Datum Florentie die vicesima mensis decembris, anno a nat. Dom. mil lesimo quadringentesimo quadragesimo secundo, pont... anno duodecim (**68**, 84).

1596. [1442]. — Commission est donnée à Oland, abbé de St-Mi chel d'Anvers, de faire une enquête sur la valeur des revenus du monastère d'Averbode et d'en informer la Chambre apostolique et celle du collège des cardinaux (**68**, 84).

1597. 1443, 27 mai. — Robert Martelli, facteur et homme d'affaires de Côme de Médicis et Cie, s'oblige au nom de l'Université de Louvain à payer 800 fl. pour les annates des églises paroissiales de Haekendover *(Halkendevel)*, de Holsbeek, Corbeek-Loo *(Cortbeke-Overloe)*, de Neer-

1. Le texte ne spécifie pas; on lit seulement en marge: *Tornacen.*

linter *(Linteris inferiori)*, de Kneysel *(Knexel)*, de Brecht, de Schelle, de Boom *(Arbore)*, et de Erps (dioc. de Liége et de Cambrai), à unir à la collégiale de St-Pierre de Louvain, et en raison des 18 canonicats et plébanie de St-Pierre (67, 63).

1598. 1443, 14 juin. — Après résignation faite par Guillaume, abbé de St-Denis-en-Broqueroie, Rasse d'Assonleville *(de Dissonisville)*, est pourvu de ce monastère, avec réserve d'une pension de 300 fl. pour l'ancien abbé, qui se retire à Mons (66, 63).

1599. 1443, 14 juin. — L'élection de Henri de *Conixhem*, comme abbé de St-Trond, après la mort de l'abbé Jean de Beest, est confirmée (66, 63v).

1600. 1443, 28 juin. — Barthélemy de *Heick*, chan. de St-Servais de Maestricht, s'oblige pour Nicolas *de Finc* et Guillaume *Nepotis*, en raison des paroisses d'Houppertingen *(Hubertinghen)* et de Sittard (67, 63v).

1601. 1443, 29 juillet. — Jacques de Mozis, marchand florentin, s'oblige au nom de Gilbert de Seraing *(Serano)*, pour la prévôté de N.-D. de Huy, évaluée à 15 marcs d'argent (67, 64v).

1602. 1443, 8 août. — Jacques de Mozis, s'oblige au nom de Gilles Davins, pour la paroisse d'Aeltre *(Haltre)*, au dioc. de Tournai, évaluée à 70 livres (67, 64v).

1603. 1443, 12 août. — Pierre de *Croys*, prieur de St-Ghislain, est nommé abbé de ce monastère, en remplacement de Pierre décédé (66, 64v).

1604. 1443, 2 septembre. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-Ghislain, de 80 fl. 17 s. 11 d., total de son s. c., et du pet. serv., payés par Gilles de Glarges, recteur de l'église paroissiale de St-Ghislain.

Datum Senis die secunda mensis septembris, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo quadragesimo tertio, pont... anno tertiodecimo (68, 93).

1605. 1443, 4 septembre. — Pierre, abbé de St-Ghislain, a payé 80 fl. 17 s. 11 d.; il a été pourvu à Sienne l'an 13 (69, 101).

1606. 1443, 7 septembre. — Jacques de Mozis s'oblige au nom de Symphorien Ostin, à payer 25 fl. pour la cure de Wicke *(Vika)*, au dioc. de Thérouanne (67, 65v).

1607. 1443, 30 octobre. — Barthélemy de Eyck, chan. de St-Servais de Maestricht, s'oblige au nom de Jean *de Dumo*, à payer les annates de l'église paroissiale de St-Remi de Klimmen *(Clemmen)*, évaluée à 7 marcs (67, 66v).

1608. 1443, 8 novembre. — Barthélemy Eyck s'oblige à payer les annates de l'église de St-Willibrord (dioc. de Liége), évaluée à 20 marcs (67, 66v).

1609. 1444, 18 février. — Quittance donnée à Henri, abbé de St-Trond, de 200 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés jusqu'au 16 septembre 1443, et de 520 fl., complément des dits services, payés par Gisilbert de *Overdevith*, chan. de Liége, avec remise du reste (117 fl. 35 s.)

Datum Rome die decima octava mensis februarii, anno a nat. Dom. M° CCCC° XLIIII°, anno terciodecimo (73, 4v).

1610. 1444, 18 février (Rome). — Henri, abbé de St-Trond, a payé 520 fl.; il a été pourvu à Sienne le *18 cal. jul. a° 13°* (63A, 4v).

1611. 1444, 9 mars (Rome). — Rasse, abbé de St-Denis-en-Broqueroie, a payé 217 fl. 30 s.; il a été pourvu à Sienne le *18 cal. jun. a° 13°* (63A, 6).

1612. 1444, 16 mars. — Thomas *de Spinellis* promet de payer 40 fl. pour les annates de l'église paroissiale de Bambecque *(Bambeke)*, au dioc. de Thérouanne (67, 68).

1613. 1444, 22 avril. — Philippe, « abbé de St-Pierre *de Proctis* près Tournai » [1], est nommé abbé du monastère de St-Pierre de Gand, vacant par décès de Jean (72, 3v; 75, 3v).

1614. 1444, 15 mai. — Pierre *Oleris*, procureur de Philippe, abbé de St-Pierre de Gand, s'oblige à payer un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv. (71, 9).

1615. 1444, 20 mai. — Quittance donnée à Philippe, abbé de St-Pierre de Gand, de 1346 fl. 7 s. 8 d., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Philippe de Luna et Cie, marchands florentins, avec remise du reste.

Datum Rome die vigesima mensis maii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo quadragesimo quarto, pont... anno quartodecimo (73, 8v).

1616. 1444, 26 mai. — Quittance donnée à Rasse, abbé de St-Denis-en-Broqueroie, de 267 fl. 30 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme de Médicis et Cie.

Datum Rome die vicesima sexta mensis maii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo quadragesimo quarto, pont... anno quartodecimo (73, 7).

---

1. Van Lokeren (*Chartes et docum. de l'abbaye de St-Pierre de Gand*, II, p. LXV) dit que Philippe était abbé de St-Nicolas-des-Prés à Tournai. Je n'ai pas trouvé de preuve de cette assertion : cf. Berlière, *Monasticon belge*, I, 435.

1617. 1444, 24 septembre (Rome). — Philippe, abbé de St-Pierre de Gand, a payé 1346 fl. 7 s. 8 d.; il a été pourvu à Rome le *10 cal. maii a° 14°* (63ᴬ, 14ᵛ).

1618. 1444, 15 octobre. — Thomas *de Spinellis*, marchand florentin, promet de payer 4 marcs d'argent pour Guillaume de Hoern, chanoine de N.-D. de Maestricht (67, 70ᵛ).

1619. 1444, 30 octobre. — Jacques *Petri*, abréviateur des lettres apostoliques, s'oblige par Barthélemy de Eyck à payer 5½ marcs pour les annates de la paroisse de Bladel (67, 71).

1620. 1444, 30 octobre. — Le même promet au nom de Mathieu Outgher de payer 6 marcs pour son canonicat et sa prébende de Ste-Gertrude de Nivelles (67, 71).

1621. 1444, 10 décembre. — Philippe de Luna, de Florence, promet de payer 40 fl. au nom d'Éloi Meerven, curé de Stalhille (67, 72ᵛ).

1622. 1445, 16 mars. — Thomas *de Spinellis* promet de payer 65 fl. au nom de Pierre Diedolf, curé d'une portion de l'église paroissiale de St-Sauveur de Bruges (67, 75).

1623. 1445, 28 juin. — Thierry de Morcipont, procureur de l'abbé Jean Anselin de Lobbes, s'oblige à payer un s. c. de 125 fl. et 5 pet. serv. (71, 27).

1624. 1445, 1ᵉʳ juillet (Rome). — Jean, abbé de St-Pierre de Lobbes, a payé 67 fl. 26 s.; il s'est obligé à Rome le 28 juin de l'an 15 (63ᴬ, 29).

1625. 1445, 9 août. — Thomas *de Spinellis* promet de payer 30 fl. au nom d'Arnold Carpentier, pour la paroisse de Snelleghem *(Snelleghenskerke)*, au dioc. de Tournai (67, 78).

1626. 1445, 13 août. — Jean Voet est nommé abbé du monastère de Tronchiennes, vacant par décès d'Olivier (72, 10ᵛ; 75, 10).

1627. 1445, 17 septembre. — Michel *Amici*, « scriptor » des lettres apostoliques, procureur de Jean Voet, abbé de Tronchiennes, s'oblige à payer un s. c. de 220 fl. (juxta reductionem regni Francie) et 40 fl. sans réduction, en raison d'une certaine union faite audit monastère, et 5 pet. serv. (71, 28ᵛ).

1628. 1445, 29 septembre (Rome). — Jean, abbé de Tronchiennes, a payé 83 fl. 16 s. 9 d.; il a été pourvu à Rome le 13 août de l'an 15 (63ᴬ, 31).

1629. 1445, 23 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé de Tronchiennes, de 83 fl. 16 s. 9 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Borromée *de Borromeis* et Thomasius *de Spinellis* et Cie.

Datum Rome die vicesima tertia octobris, anno a nat. Dom. M° CCCC° XLVto, pont... anno quintodecimo (**73**, 36v).

1630. 1445, 17 décembre. — Thomas *de Spinellis* s'oblige à payer 45 fl. au nom de Jean Dullaert, pour une des six portions de l'église paroissiale de St-Jean de Gand (**67**, 80v).

1631. 1446, 10 janvier. — Thomas *de Spinellis* s'oblige à payer 30 fl. au nom de Thierry de Zuerendriessch, chanoine prébendier de St-Géry de Haeltert (**67**, 81).

1632. 1446, 19 janvier. — Thomas *de Spinellis* s'oblige à payer 22 fl. au nom de Jean *de Cimeterio*, al. Sclachinoldere, pour la paroisse de Baerdeghem, au dioc. de Cambrai (**67**, 81v).

1633. 1446, 24 janvier. — Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, est tranféré à Trèves (**72**, 11v; **75**, 11).

1634. 1446, 24 janvier. — David de Bourgogne, clerc du diocèse d'Arras, âgé de 18 ans, reçoit la commende de l'évêché de Cambrai, dont il sera pourvu à l'âge de 26 ans (**72**, 11v; **75**, 11v).

1635. 1446, 18 février. — Thomas *de Spinellis* s'oblige à payer 30 fl. au nom de Jean Volkart, pour la paroisse d'Okeghem, au dioc. de Cambrai. Le 13 août 1446, Léonard Doffus de Florence, agent d'affaires dudit Thomas, a restitué les bulles (**67**, 83).

1636. 1446, 1er mai. — Thomas *de Spinellis* s'oblige à payer 22½ fl. au nom de Jean Velart, pour une portion de l'église paroissiale de St-Éloi d'Oostbourg *(Ostborgh)* (**67**, 86).

1637. 1446, 12 octobre. — Léonard *Doffi* de Florence s'oblige à payer 50 fl. au nom de Pierre Willart, pour la paroisse de Coudekerke, *al.* Heyst, au dioc. de Tournai (**67**, 90).

1638. 1446, 30 décembre. — Jean Scade s'oblige au nom de Wautier, abbé élu de Villers, à payer un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. (**71**, 42).

1639. 1447, 14 janvier. — Quittance donnée à Wautier, abbé de Villers, de 26 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Jean Scade, procureur du duc de Bourgogne, avec remise du reste.

Datum Rome die quarta decima mensis januarii, anno a nat. Dom. M° CCCC° XLVII°, pont... anno sexto decimo (**73**, 55).

1640. 1447, 14 janvier (Rome). — Wautier, abbé de Villers, a payé 26 fl.; il s'est obligé à Rome le 30 décembre de l'an 16 (**63**^A, 48^v).

1641. 1447, 1er février. — Simon *Winandi* s'oblige à composer pour les fruits indûment perçus de l'autel des Sts-Jean l'Év. et Agnès dans l'église de St-Maur à Liége, montant à environ 30 fl., après avoir certifié qu'un certain Henri de *Dyst* ne l'a pas molesté au sujet d'un canonicat et d'une prébende à St-Martin de Liége, auxquels le dit Henri prétend avoir droit (**67**, 91^v).

1642. 1447, 10 février. — Marc *de Bardis*, marchand florentin, s'oblige à payer 35 fl. au nom de Nicolas de Freere, pour la paroisse de Nieuwerkerken (*Nova ecclesia*) près d'Alost (**67**, 92).

1643. 1447, 3 avril. — Guillaume *de Forgia* est nommé abbé du monastère de Crespin, vacant par décès de Guillaume (**72**, 24^v; **75**, 23^v).

1644. 1447, 24 avril. — Pierre Philipperon, chanoine de Ste-Croix de Cambrai, « scriptor » des lettres apostoliques, s'engage au nom de Guillaume, abbé de Crespin, à payer 373 fl. et 5 pet. serv. (**76**, 1^v).

1645. 1447, 17 mai. — Jean Scade, procureur du duc de Bourgogne, s'engage au nom de Nicolas, abbé élu de Brogne, à payer 60 fl. et 5 pet. serv. (**76**, 3).

1646. 1447, 21 juillet. — Henri est nommé abbé du monastère de Tongerloo, vacant par décès de Thierry (**72**, 28; **75**, 26).

1646bis. 1447, 26 juillet. — Jean Tolner, procureur d'Henri, abbé de Tongerloo, s'engage à payer 300 fl. et 5 pet. serv. (**76**, 7).

1647. 1447, 27 juillet. — Quittance donnée à Henri, abbé de Tongerloo, de 161 fl. 26 s. 10 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme de Médicis et Cie.

Datum Rome die vicesima septima mensis julii, anno a nat. Dom. millesimo CCCC^o XLVII°, pont... a^o 1° (**77**, 6^v).

1648. 1447, 13 octobre. — Le monastère de St-Bertin est donné en commende à Guillaume, évêque de Verdun, après la mort de l'abbé Jean (**72**, 29; **75**, 27).

1649. 1447, 17 octobre. — Jean Scade, procureur du duc de Bourgogne, s'engage à payer pour Guillaume, évêque de Verdun, commendataire de St-Bertin, 400 fl. et 5 pet. serv. (**76**, 10).

1650. 1447, 17 octobre. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Verdun, commendataire de St-Bertin, de 216 fl. 33 s. 4 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Côme de Médicis et Cie.

Datum Rome die decima septima mensis octobris, anno a nat. Dom. M° CCCC° XLVII°, pont... a° 1° (77, 10).

1651. 1447, 27 novembre. — Maître Arnold de Lyns, procureur de Jean Beverlinc, abbé de Ninove, s'engage à payer 50 fl. et 5 pet. serv. (76, 11v).

1652. 1448, 29 avril. — Quittance donnée à Nicolas, abbé de Brogne, de 26 fl., partie du s. c. et du pet. serv., payés par maître Jean Scade, procureur du duc de Bourgogne, avec remise du reste.

Datum Rome die XXIX mensis aprilis, anno a nat. Dom. M° CCCC° XLVIII°, pont... a° 2° (77, 15).

1653. 1448, 3 juin. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Crespin, de 190 fl., partie du s. c. et du pet. serv., payés par maître Pierre Philipperon, « scriptor » des lettres apostoliques, avec remise du reste.

Datum Rome die III mensis junii, anno a nat. Dom. M° CCCC° XLVIII°, pont... a° 2° (77, 17).

1654. 1448, 31 août. — Prorogation de six mois accordée à Jean, abbé de Ninove.

Datum Rome die tricesima prima mensis augusti, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo XLVIII°, pont... a° 2° (77, 21).

1655. 1448, 21 octobre. — Guillaume *Vasoris*, o. Pred., bachelier en théologie, est nommé évêque de Sarepta, vac. par décès de Nicolas, avec autorisation d'exercer les fonctions de suffragant dans les diocèses de Tournai et de Thérouanne (72, 33v; 75, 32v).

1656. 1449, 6 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de Ninove, de 67 fl. 35 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Jean Scade.

Datum Spoleti die VI mensis junii, anno a nat. Dom. M° CCCC° XLIX°, pont... a° 3° (77, 34v-35).

1657. 1451, 13 septembre. — David, fils du duc de Bourgogne, est nommé évêque de Thérouanne, après la mort de Jean, avec dispense de défaut de naissance et d'âge (72, 47v; 75, 47).

1658. 1451, 18 septembre. — Maître Jean Scade, procureur du duc de Bourgogne, s'engage au nom de David, élu évêque de Thérouanne, à payer un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv. (76, 54v).

1659. 1452, 24 janvier. — Quittance donnée à David, évêque de Thérouanne, de 1296 fl. 7 s. 8 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Jean de Médicis et Cie.

Datum Rome die XXIIII mensis januarii, anno ut supra, pont... a° 5° (77, 79v).

1660. 1453, 12 janvier. — Jean *Mathei*, de l'ordre des Carmes, est pourvu du siège titulaire de Rosse [1], avec faculté d'exercer les fonctions de suffragant à Cambrai (72, 53v; 75, 53v).

1661. 1453, 2 mai. — Nicolas Plontet, procureur de Guillaume Dauvrehan, abbé transféré de St-Michel en Thiérache à Crespin, s'engage à payer un s. de 373 fl. et 5 pet. serv. (76, 82).

1662. 1453, 26 septembre. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Crespin, de 115 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis avant le 27 août dernier, avec remise du reste.

Datum Rome die XXVI mensis septembris, [anno] millesimo quadringentesimo quinquagesimo tertio, pont... a° 7° (77, 102).

1663. 1455, 7 avril. — Le pape, après libre résignation faite par Jacques de Coïmbre, administrateur de l'église de Lisbonne, et Martin de *Sternberch*, doyen de St-Jean l'Évangéliste de Bois-le-duc, procureurs de Jean de *Loos*, désigne pour l'évêché de Liége Louis de Bourbon, prévôt de St-Donatien à Bruges, et le nomme administrateur dudit diocèse jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 27 ans; il assigne à Jean de *Los* une pension de 8000 fl. rhénans « stampe quatuor electorum imperii in oppido Lovaniensi » (72, 70; 75, 71-71v).

1664. 1456, 15 mars. — Fr. Godefroid Greveray, de l'ordre des Carmes, est nommé évêque du siège de Dogne, vacant par décès de Jean, avec faculté d'exercer les fonctions épiscopales dans le diocèse de Cambrai et réserve d'une pension de 200 fl. sur la mense de Cambrai, jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un bénéfice d'une valeur égale (72, 69v; 75, 71).

1665. 1456, 9 avril. — Quittance donnée à Louis, évêque de Liége, de 3900 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Renaud de Luna et Cie, marchands florentins.

Datum Rome die nona mensis aprilis, anno a nat. Dom. M° CCCCLVIto, pont... anno primo (77, 134v).

1666. 1456, 10 avril. — Ferry de Clugny, procureur de Louis, élu de Liége, désigné par acte du 26 janvier 1456, s'est engagé à payer un s. c. de 7000 fl. et 5 pet. serv. (76, 121).

---

1. Il mourut avant le 21 novembre 1455 (75, 69v).

1667. 1456, 28 avril. — Quittance donnée à Henri, évêque de Thérouanne, de 1363 fl. 31 s. 9 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis et Cie.

Datum Rome die XXVIII^a mensis aprilis, anno a nat. Dom. M° CCCCLVI^to, pont... anno 2° (77, 135v).

1668. 1456, 10 mai. — Ferry de Clugny, Dr U. J., procureur de Hugues [1], abbé de Hautmont, s'engage à payer un s. c. de 120 fl. et 5 pet. serv. (76, 122v).

1669. 1456, 10 mai. — Nicolas le Grant, clerc de Paris, procureur de Thierry, abbé de St-Ghislain, s'engage à payer un s. c. de 150 fl. et 5 pet. serv. (76, 122v).

1670. 1456, 11 mai. — Quittance donnée à Thierry, abbé de St-Ghislain, de 81 fl. 41 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Renaud de Luna et Cie.

Datum Rome die XI^a mensis maii, anno et pont... ut supra (77, 136).

1671. 1456, 11 mai. — Quittance donnée à Hugues, abbé de Hautmont, de 65 fl. 25 s. 9 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par les mêmes.

Datum Rome die undecima mensis maii, pont. dom. Calisti anno secundo (77, 136).

1672. 1456, 20 juillet. — Jean Fris, « scriptor in registro bullarum clericus », procureur de Léonard de Griboval, élu abbé de Vlierbeek, promet un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (76, 126v).

1673. 1456, 20 juillet. — Quittance donnée à Léonard, abbé de Vlierbeek, de 58 fl. 16 s. 8 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Rome die XX mensis julii, anno a nat. Dom. M° CCCCLVI^to, pont... a° 2° (77, 138).

1674. 1457, 4-10 janvier [2]. — Le pape accepte la résignation faite au nom de l'abbé Henri d'Afflighem, par Pierre *Clerici*, archidiacre de Brabant dans l'église de Cambrai, et nomme à cette abbaye Goswin Herdincx, profès dudit monastère, en assignant à Henri une pension de 400 couronnes d'or (72, 74; 75, 75).

1675. 1457, 19 janvier. — Pierre *Clerici*, procureur de Goswin, élu abbé d'Afflighem après libre résignation d'Henri d'Assche *(Asce)*, promet un s. c. de 900 fl. et 5 pet. serv. (76, 129).

1. *Ord.* Pierre.
2. Le vol. 75 donne le 4.

1676. 1457, 26 janvier. — Quittance donnée à Goswin, abbé d'Affli-ghem, de 480 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Thierry Duille, marchand.

Datum Rome anno a nat. Dom. M° CCCCLVII, die vero XXVI mensis januarii, pont... anno 2° (77, 141).

1677. 1457, 24 mai. — Michel *Amici*, « scriptor et abreviator » des lettres apostoliques, procureur de Siger Nicolas, abbé d'Heylissem, promet un s. c. de 320 fl. et 5 pet. serv. (76, 136).

1678. 1457, 26 mai. — Quittance donnée à Siger, abbé d'Heylissem, de 154 fl., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par maitre Michel *Amici*, chan. de Liége, avec remise du reste.

Datum Rome die vicesima sexta mensis maii, anno a nat. Dom. M° CCCCLVII°, pont... a° tercio (77, 144).

1679. 1457, 27 mai. — Le pape dépose l'abbé Guillaume de St-Bavon de Gand « tanquam scismaticum et de potestate Romani pontificis male sentientem » et nomme D. Jacques de Bruxelles, moine de St-Pierre, qui avait été donné comme coadjuteur audit abbé (72, 77v; 75, 78v).

1680. 1457, 5 juin. — Laurent de *Linardo*, procureur de Jacques de Bruxelles, abbé élu de St-Bavon de Gand, promet un s. c. de 4000 fl. et 5 pet. serv. (76, 136v).

1681. 1457, 8 juin. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Bavon de Gand, de 2125 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Jacques de Luna et Cie.

Datum Rome die octava mensis junii, pont... anno tercio (77, 144v).

1682. 1457, 19 août. — Jacques *de Spinis*, marchand de Florence, procureur d'Henri *Kemenagio*, abbé de Tongerloo, promet un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv. (76, 139v).

1683. 1457, 23 août. — Quittance donnée à Henri, abbé de Tongerloo, de 165 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Renaud de Luna et Cie.

Datum Rome die XXIIIa mensis augusti, anno et pont. ut supra (77, 147).

1684. 1457, 19 novembre. — Quittance donnée à Jean, abbé des Dunes, de 400 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Rome die XIXa mensis novembris, anno et pont. ut supra (77, 151).

1685. 1457, 16 décembre. — Ferrarius Rem... [1], procureur de Jean Crabbe, élu abbé de Dunes, promet... [2] (76, 145).

1 et 2. Le texte est resté incomplet.

1686. 1458, 30 janvier. — Pierre *Bochart*, clerc du diocèse de Cam brai, procureur d'Othon, abbé élu de Gembloux, s'engage à payer u s. c. de 502 fl. 21 s. et 5 pet. serv. (76, 146v).

1687. 1458, 31 janvier. — Quittance donnée à Othon, abbé d Gembloux, de 267 fl. 47 s. 2 d., total de son s. c. et du pet. serv., payé par Pierre *Bochard*.
Datum Rome die ultima mensis januarii, anno et pont. ut supra = *145* (77, 153v).

1688. 1458, 4 février. — Pierre *Bogart*, procureur du duc de Bou gogne, s'engage au nom d'Antoine *Vandonc*, abbé élu de St-Nicolas d Furnes, à payer un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. (76, 147).

1689. 1458, 7 février. — Quittance donnée à Antoine, abbé d St-Nicolas de Furnes, de 53 fl. 16 s. 8 d., total de son s. c. et du pet. serv payés par [Pierre] *Bogarth*, procureur du duc de Bourgogne.
Datum Rome die VIIa februarii, anno et pont. ut supra (77, 154v).

1690. 1458, 19 mai. — Alphonse *Johannis*, clerc du diocèse d Coïmbre, procureur de Jacques de Portugal, cardinal-diacre de St-Eustache commendataire de St-Ghislain, s'engage à payer un s. c. de 150 fl. e 5 pet. serv. (76, 152).

1691. 1458, 11 septembre. — Pierre *Bogart*, prévôt de Cambrai procureur du duc de Bourgogne, s'engage avec Thierry de Tudel, procu reur général de l'ordre de Prémontré, au nom d'Arnoul de Valgaet, abb d'Averbode, à payer un s. c. de 250 fl., plus ou moins, suivant le résulta de l'enquête qui sera faite, et 5 pet. serv. (76, 158).

1692. 1458, 11 septembre. — Quittance donnée à Arnoul de Va gaet, abbé d'Averbode, de 132 fl. 17 s. 8 d., partie de son s. c. et du pe serv., payés par François et Charles *de Cambinis* et Cie.
Datum Rome die undecima mensis septembris, anno a nat. Dom MCCCCLVIIIo, pont... anno primo (77, 162v).

1693. 1458, 11 septembre. — Quittance donnée au nom du came rier des cardinaux à Arnoul de Valgaet, abbé d'Averbode, de 125 fl., pou son s. c., et de 7 fl. 17 s. 8 d., pour le petit serv., et de 22 fl. 3 s. pour le trois autres pet. serv., payés par François et Charles *de Cambinis* et C marchands de Florence.
Datum Rome apud S. Petrum anno Dom. MCCCCLVIII, ind. VI die XI sept., pont... dom. Pii... pape secundi ao Io (78, 1).

1694. 1459, 3 mars. — Gilles *La Postele*, chanoine de Liége, docteur en décrets, s'engage au nom de Louis, élu de Liége et commendataire de Stavelot, à payer un s. c. de 150 fl. et 5 pet. serv. (76, 166ᵛ).

1695. 1459, 9 avril. — Jean Gerones, du dioc. de Geronna, procureur de Francon, abbé élu de Villers, s'engage à payer un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. (76, 166[bis]).

1696. 1459, 10 avril. — Quittance donnée à Francon, abbé de Villers, de 110 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis et Cie.

Datum Senis die decima mensis aprilis, MCCCCLVIIII°, pont... anno primo (77, 169ᵛ).

1697. 1459, 10 avril. — Quittance donnée au nom du camérier des cardinaux à Francon, abbé de Villers, de 100 fl., total du s. c., de 10 fl., total d'un pet. serv., et de 30 fl., total de 3 pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Senis die X mensis aprilis MCCCCLVIIII, pont... anno 1° (78, 9ᵛ).

1698. 1459, 4 août. — Jacques Bigneti, abréviateur des lettres apostoliques, procureur de Laurent, abbé de Ter Doest, s'engage à payer un s. c. de 136 fl. et 5 pet. serv. (76, 171ᵛ).

1699. 1459, 6 août. — Quittance donnée par le camérier des cardinaux à Laurent, abbé de Ter Doest, de 68 fl. 8 s. 4 d., total du s. c., et de 5 fl. 34 s., total du pet. serv. dû à la Chambre du collège, et de 17 fl., total des 3 serv. dus à la Chambre du pape, payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Mantue die VI mensis augusti, anno a nat. Dom. M° CCCC LVIIII°, a° 1° (78, 15ᵛ).

1700. 1459, 24 août. — Quittance donnée à Laurent, abbé de Ter Doest, de 73 fl. 42 s. 6 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis et Cie.

Datum Mantue die XXIIIIª mensis augusti, anno M° CCCCLIX, pont... anno primo (77, 173).

1701. 1459, 28 septembre. — Pierre *Bogart*, prévôt de Cambrai, s'est engagé au nom de Jean de *Blayrie*, abbé de St-Ghislain, à payer un s. c. de 150 fl. et 5 pet. serv. (76, 174ᵛ).

1702. 1459, 30 septembre. — Quittance donnée par le camérier des cardinaux à Jean, abbé de St-Ghislain, de 75 fl., total du s. c., de 10 fl., total du pet. serv. dû au collège, et de 45 fl., total des 3 pet. serv. dus à la Chambre du pape, payés par Thomas *de Spinellis* et Cie.

Datum Mantue anno... MCCCCLVIIII, ind. VII, die vero XXX mensis septembris, pont... anno secundo (**78**, 18^{v}).

1703. 1459, 5 octobre. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Ghislain, de 80 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Thomas *de Spinellis* et Cie.

Datum Mantue die quinta mensis octobris, anno et pont... ut supra (**77**, 174).

1704. 1459, 15 octobre. — Pie II accorde remise de la pension annuelle sur l'abbaye des Dunes, imposée en faveur de François de Piccolomini, protonotaire apostolique, son neveu, lors de la promotion de l'abbé Jean.

Datum Mantue anno... M^{o} CCCCLVIIII, ind. VII, die XV mensis octobris, pont... anno secundo (**78**, 21).

1705. 1460, 28 avril. — Robert de Morialmé *(Moriaimés)*, chanoine de Liége, s'est engagé au nom de Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy, à payer un s. c. de 140 fl. et 5 pet. serv. (**76**, 185).

1706. 1460, 28 avril. — Quittance donnée à Jaspar, abbé de Stavelot, de 76 fl. 15 s., total du s. c. et du pet. serv., payés par Jacques *de Spinis*, marchand à la suite de la cour romaine.

Datum Senis die XXVIII^{a} mensis aprilis, anno et pont... ut supra (**79**, 3).

1707. 1460, 28 avril (Sienne). — Jaspar, abbé de Stavelot, a payé 74 fl. 33 s. 4 d.; l'obligation avait été souscrite à Sienne le 28 avril de l'an 2 (**80**, 4).

1708. 1460, 29 avril. — Quittance donnée à Jaspar, abbé de Stavelot-Malmedy, de 70 fl., total de son s. c., et de 5 fl., total du pet. serv., et de 15 fl., paiement total des 3 pet. serv. dus aux familiers du pape, payés par Jacques *de Spinis*.

Datum Senis... die XXVIIII mensis aprilis, anno... M^{o} CCCCLX, ind. VIII, pont... anno secundo (**78**, 34^{v}).

1709. 1460, 4 septembre. — Thierry de Vitri, chan. de Ste-Madeleine de Verdun, procureur de Guillaume, évêque de Tournai, s'est engagé à payer un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv., en raison de la translation dudit Guillaume du siège de Toul à celui de Tournai, faite le 1er septembre de l'an 2 (**76**, 191).

1710. 1460, 5 septembre. — Pierre *Oleris*, trésorier de l'église de Tournai, procureur de Jean, évêque de Toul, transféré de Tournai à Toul par bulles du 1er septembre 1460, s'est engagé à payer un s. c. de 2500 fl. et 5 pet. serv. (**76**, 191).

1711. 1460, 6 septembre. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Tournai, de 1250 fl., total de son s. c., et de 113 fl. 31 s. 10 d., total du pet. serv., et de 340 fl., total des 3 serv. des familiers du pape, payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Senis anno... LX°, die vero sexta mensis septembris, pont... anno tertio (78, 44).

1712. 1460, 8 septembre. — Quittance donnée à Guillaume, évêque de Tournai, de 2610 fl. 31 s. 10 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Senis die octava mensis septembris, anno a nat. Dom. MCCCCLX°, pont... Pii II a° tertio (79, 11).

1713. 1460, 8 septembre (Sienne). — Guillaume, évêque de Tournai, a payé 2613 fl. 31 s. 10 d.; il a été promu à Sienne le 1er septembre de l'an 2 (80, 11v).

1714. 1461, 27 mai. — Quittance donnée à Arnoul, abbé de St-Laurent de Liége, de 422 fl. 11 s. 1 d., partie de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Rome die vicesima septima mensis maii, anno et pont. ut supra (79, 21v).

1715. 1461, 27 mai (Rome). — Arnoul, abbé de St-Laurent de Liége, a payé 422 fl. 11 s. 1 d.; il a été promu à Rome aux *id. april. a° 3°* (80, 26v).

1716. 1461, 29 mai. — Quittance donnée à Arnoul Loon, abbé de St-Laurent de Liége, de 400 fl., partie de son s. c., et de 27 fl. 33 s. 10 d., total de son pet. serv., et de 83 fl. 16 s. 6 d., total des 3 pet. serv. dus aux familiers du pape, payés par Pierre et Jean de Médicis, avec remise du reste.

Datum Rome anno MCCCCLXI, ind. VIIII, die XXVIIII mensis maii, pont... anno tertio (78, 62).

1717. 1461, 15 juin. — Quittance donnée à Rasse, abbé de St-Adrien de Grammont, de 53 fl. 6 s. 3 d., partie du s. c. et du pet. serv., payés par Pierre *Bogart*, « scriptor » des lettres apostoliques.

Datum Rome die quintadecima mensis junii, anno et pont... ut supra (79, 22v).

1718. 1461, 15 juin (Rome). — Rasse, abbé de Grammont, a payé 53 fl. 6 s. 3 d.; il a été promu à Rome le *4 cal. jun. a° 3°* (80, 27).

1719. 1461, 10 octobre. — Quittance donnée à Renaud de Momale, abbé de Val-St-Lambert, de 80 fl., partie du s. c., de 8 fl., partie du pet. serv., et de 18 fl., partie des 3 serv., payés par Pierre *Borgart*, prévôt de Cambrai, avec remise du reste.

Datum Rome MCCCCLXI, ind. VIIII^a, die X mensis octobris, pont... anno quarto (78, 69bis).

1720. 1461, 29 octobre (Rome). — Renaud, abbé de Val-St-Lambert, a payé 88 fl.; l'obligation date du 9 octobre de l'an 4 (80, 31^v).

1721. 1462, 22 janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de Liessies, de 125 fl. 15 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Rome die vicesima secunda mensis januarii, anno et pont... quibus supra (79, 29^v).

1722. 1462, 22 janvier (Rome). — Jean, abbé de Liessies, a payé 125 fl. 15 s.; il a été promu à Rome le 15 janvier de l'an 4 (80, 36^v).

1723. 1462, 23 janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de Liessies, de 119 fl. 16 s. 9 d., total du s. c., de 5 fl. 48 s. 4 d., total du pet. serv., de 17 fl. 45 s., total des 3 serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Rome die vicesima tercia mensis januarii, anno a nat. Dom. millesimo quadringentesimo sexagesimo secundo, ind. et pont. ut supra (78, 76^v).

1724. 1462, 22 juillet. — Quittance donnée à Thierry del Tudel, abbé de Parc, de 150 fl., total du s. c., de 15 fl., total du pet. serv., et de 45 fl., total des 3 serv., payés par Léonard *de Spinellis*.

Datum in castro abbatie S. Salvatoris, Clusine diocesis, die XXII mensis julii, ind. X^a, anno a nat. Dom. M^o CCCCLXII, pont... anno quarto (78, 90^v).

1725. 1462, 3 septembre. — Thierry, abbé de Parc, a payé 166 fl.; l'obligation datait du 16 juillet de l'an 4 (80, 49^v).

1726. 1462, 22 octobre. — Quittance donnée à Simon de Proysi, protonotaire apostolique, commendataire de l'abbaye de Cisoing, de 50 fl., total du s. c., de 4 fl. 8 s. 4 d., total du pet. serv., et de 12 fl. 25 s., total des 3 serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Petreoli, Senensis dioc., anno a nat. Dom. MCCCCLXII, die vigesima secunda mensis octobris, pont... anno quinto (78, 95^v).

1727. 1462, 22 octobre. — Quittance donnée à Antoine Haneron, protonotaire apostolique, commendataire de l'abbaye de St-André-lez-Bruges, de 100 fl., partie du s. c., de 8 fl. 16 s. 8 d., partie du pet. serv., et

de 25 fl., partie des 3 serv., payés par Pierre et Jean de Médicis, avec remise du reste.

Datum Petreoli, Senensis dioc., anno Dom. MCCCCLXII, die XXII octobris, pont... anno quinto (78, 95[v]).

1728. 1462, 31 octobre. — Quittance donnée à Simon, abbé de Cisoing, de 29 fl. 8 s. 4 d., total du s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Petreoli, Senensis dioc., die ultima mensis octobris, anno et pont. ut supra (79, 38[v]).

1729. 1462, 31 octobre (Petriolo). — Simon, abbé de Cisoing, a payé 29 fl. 8 s. 4 d., il a été promu à Petriolo aux *id. oct. a° 5°* (80, 50[v]).

1730. 1462, 31 octobre. — Quittance donnée à Antoine, commendataire de St-André-lez-Bruges, de 108 fl. 16 s. 8 d., total du s. c. et du pet. serv., payés par les mêmes.

Datum Petreoli, Senensis diocesis, die ultima mensis octobris, et pont. ut supra (79, 39[v]).

1731. 1462, 31 octobre (Petriolo). — Antoine, commendataire de St-André-lez-Bruges, a payé 108 fl. 16 s. 8 d.; il a été promu le *4 non. oct. a° 5°* (80, 50[v]).

1732. 1462, 31 octobre. — Quittance donnée à Thierry, abbé de Parc, de 166 fl., total du s. c. et du pet. serv., payés par les mêmes.

Datum Petreoli, Senensis diocesis, die ultima mensis octobris, anno et pont. ut supra (79, 39).

1733. 1464, 4 janvier. — Quittance donnée à Jean, évêque de Soissons, commendataire de Crespin, de 198 fl. 46 s. 8 d., total du s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Rome quarta mensis januarii, anno a nat. Dom. M° CCCC LXIIII°, pont... a° 6° (79, 61).

1734. 1464, 4 janvier. — Quittance donnée à Raphael, abbé d'Oudenbourg, de 80 fl., reste du s. c. et du pet. serv., payés par les mêmes.

Datum Rome quarta mensis januarii, anno a nat. Dom. M° CCCC LXIIII°, pont... a° 6° (79, 61).

1735. 1464, 5 janvier (Rome). — Jean, évêque de Soissons, commendataire de Crespin, a payé 198 fl. 46 s. 8 d.; il a été promu à Rome *nonis januarii a° 6°* (80, 79).

1736. 1464, 5 janvier (Rome). — Raphael, abbé d'Oudenbourg, a payé 80 fl.; il a été promu le *3 cal. oct. a° 6°* (80, 78[v]).

1737. 1464, 7 janvier. — Quittance donnée à Jean, évêque de Soissons, commendataire de Crespin, de 186 fl. 25 s., total du s. c., de 12 fl. 21 s. 8 d., total du pet. serv., et de 37 fl. 15 s., total des 3 serv., payés par Pierre de Médicis et Cie.

Datum Rome sub anno a nat. Dom. MCCCCLXIIII, ind. XII, die VII mensis januarii, pont... anno sexto (**78**, 126v).

1738. 1464, 7 janvier. — Quittance donnée à Raphael, abbé d'Oudenbourg, de 75 fl., total du s. c., et de 5 fl., total du pet. serv., et de 15 fl., total des 3 serv., payés par Pierre de Médicis et Cie.

Datum Rome sub anno a nat. Dom. MCCCCLXIIII, ind. XII, die VII mensis januarii, pont... anno sexto (**78**, 126).

1739. 1464, 15 mai. — Quittance donnée à Pierre, abbé de St-André-lez-Bruges, de 100 fl., donnés comme subside de la croisade, et de 150 fl., composition de la pension de 200 fl. accordée à Antoine Haneron sur la mense abbatiale, payés par Pierre et Jean de Médicis.

Datum Rome sub anno a nat. Dom. MCCCCLXIIIIto, die XVta mensis maii, pont... anno sexto (**78**, 133).

1740. 1464, 12 juin. — Quittance donnée à Guillaume, abbé d'Eename, de 40 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Jean de Médicis et Cie.

Datum Rome die XII mensis junii, anno a nat. Dom. MoCCCCLXIIII, pont... ao 6o (**79**, 68).

1741. 1464, 13 juin. — Quittance donnée à Guillaume Fabri al. *Custodis*, abbé d'Eename, de 37½ fl., total du s. c., de 200 fl., subside volontaire pour la croisade, de 2 fl. 25 s., total du pet. serv., de 7 fl. 25 s., total des 3 serv., payés par Pierre de Médicis et Cie.

Datum Rome... Mo CCCCLXIIII, ind. XII, die XIIIa mensis junii, pont... anno sexto (**78**, 134v).

1742. 1464, 10 août (Ancône). — Guillaume, abbé de Cambron, a payé 388 fl. 17 s. 6 d.; il a été promu à Ancône le *6 cal. aug. ao 6o* (**80**, 88v).

1743. 1464, 10 août (Ancône). — Pierre, abbé de Loos, a payé 58 fl. 6 s. 8 d.; il a été promu à Fabriano le *7 id. jul. ao 6o* (**80**, 89).

1744. 1464, 12 août. — Quittance donnée à Pierre *de Boscho*, abbé de Loos, de 58 fl. 6 s. 8 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre de Médicis et Cie.

Datum Anchone die XII mensis augusti, anno et pont. ut supra (**79**, 69v).

1745. 1464, 12 août. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Cambron, de 388 fl. 17 s. 6 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par les mêmes.

Datum Anchone die XII mensis augusti, anno et pont. ut supra (**79**, 69v).

1746. 1464, 12 août. — Quittance donnée à Alain, abbé de Blangy, de 68 fl. 15 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par les mêmes.

Datum Anchone XII mensis augusti, a nat. Dom. Mo CCCCLXIIIIo, pont... ao 6o (**79**, 69v).

1747. 1464, 13 août. — Quittance donnée à Guillaume Le Dieu, abbé élu de Cambron, de 350 fl., total du s. c. et de 38 fl. 44 s. 6 d., total du pet. serv., et de 116 fl. 33 s. 6 d., total des 3 serv., payés par Pierre de Médicis et Cie.

Datum Ancone sub anno 1464, ind. XIIa, XIIIa mensis augusti, pont. anno sexto (**78**, 134).

1748. 1464, 13 août. — Quittance donnée à Pierre *de Boscho*, abbé de Loos, de 50 fl., total du s. c., de 8 fl. 16 s. 8 d., total du pet. serv., et de 25 fl., total des 3 serv., payés par Pierre de Médicis et Cie.

Datum Ancone... die terciadecima mensis augusti, anno a nat. Dom. Mo CCCCLXIIII, ind. XII, pont... anno sexto (**78**, 134v).

1749. 1464, 14 août (Ancône). — Alain, abbé de Blangy, a payé 68 fl. 15 s.; il a été promu à Ancône le *6 id. aug. ao 6o* (**80**, 89).

1750. 1465, 24 janvier. — Quittance donnée à Ingerram, évêque de Sélivrée *(Solumbricen.)*, commendataire de Hautmont, de 64 fl., total du s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Côme de Médicis.

Datum Rome XXIIII januarii, anno a nat. Dom. MCCCCLXV, pont. Pauli II ao 1o (**79**, 80).

1751. 1465, 24 janvier. — Ingerram, évêque de Sélivrée *(Sollubricen.)*, commendataire de Hautmont, a payé pour le total de son s. c. et du pet. serv. 64 fl.; il a été promu à Rome le *19 cal. feb. ao 1o* (**80**, 99).

1752. 1465, 3 juillet. — Quittance donnée à Jean, abbé de Grimberghen, de 72 fl., total du s. c. et du pet. serv., payés par Jean Esselent, prêtre du diocèse de Cambrai.

Datum Rome III mensis julii, anno et pont. ut supra (**79**, 87v).

1753. 1465, 4 juillet (Rome). — Jean, abbé de Grimberghen, a payé 72 fl. 12 s.; il a été promu à Rome le *6 cal. jul. ao 1o* (**80**, 109).

1754. 1465, 24 juillet. — Quittance donnée à Jean Fabri, abbé de St-Ghislain, de 84 fl. 18 s. 9 d., total du s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Côme de Médicis.

Datum Rome XXIIII julii, anno et pont. ut supra (79, 88v).

1755. 1465, 28 août (Rome). — Jean, abbé de St-Ghislain, a payé 84 fl. 18 s. 9 d.; il a été promu à Rome le *14 cal. aug. a° 1°* (80, 111).

1756. 1465, 7 novembre (Rome). — Wautier, abbé de St-Nicolas de Furnes, a payé 55 fl. 27 s. 8 d.; il a été promu à Rome le *9 cal. nov. a° 2°* (80, 115v).

1757. 1465, 15 novembre. — Quittance donnée à Wautier, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 55 fl. 27 s. 9 d., total du s. c. et du pet. serv., payés par Ambroise Sanochi et Cie, marchands à la suite de la Cour romaine.

Datum Rome XV novembris, anno a nat. Dom. M° CCCCLXV, pont... a° 2° (79, 93v).

1758. 1466, 8 janvier. — Apollinaire, chan. de St-Augustin de Thérouanne, est nommé abbé de ce monastère (82, 1).

1759. 1466, 10 février. — Quittance donnée à Apollinaire, abbé de St-Augustin-lez-Thérouanne, de 17 fl. 43 s. 11 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Robert Cambrai, clerc de la Chambre apostolique.

Datum Rome X februarii, anno a nat. Dom. MCCCCLXVI, pont... a° 2° (79, 99).

1760. 1466, 11 février (Rome). — Apollinaire, abbé de St-Augustin-lez-Thérouanne, a payé 17 fl. 43 s. 11 d.; il a été promu à Rome le *6 id. januar. a° 2°* (80, 121).

1761. 1466, 20 février. — Quittance donnée à Jean *Dromar*, abbé de Beaurepart, de 107 fl. 7 s. 2 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Tristand, chan. de St-Jean à Liége.

Datum Rome XX februarii, anno a nat. Dom. M° CCCCLXVI, pont... a° 2° (79, 99v).

1762. 1466, 21 février (Rome). — Jean, abbé de Beaurepart, a payé 107 fl. 7 s. 2 d., il a été promu à Rome *prid. cal. feb. a° 1°* (80, 121v).

1763. 1466, 30 avril (Rome). — Gérard, abbé de Floreffe, a payé 225 fl.; il a été promu à Rome le *4 id. jul. a° 1°* (80, 125).

1764. 1466, 2 mai. — Quittance donnée à Gérard, abbé de Floreffe *(Floriacensis)*, de 225 fl., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Guillaume et Jean de *Pacis* et Cie.

Datum Rome die II maii, anno et pont. ut supra (79, 102).

1765. 1468, 13 mai. — Martin Blyleven *(Baldaleni)*, est nommé abbé du monastère de St-Bernard-sur-l'Escaut, vacant par renonciation de Gérard, auquel on réserve une pension de 150 livres (82, 18).

1766. 1468, 20 mai. — Pierre *Bogart*, archidiacre de Valenciennes et « scriptor » des lettres apostoliques, s'oblige au nom de Martin *Blideleven*, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, nommé par bulles du *3 id. maii a° 4°*, à payer un s. c. de 880 fl. et 5 pet. serv. — Le 21, les bulles ont été remises à Victor, marchand de Bruxelles [1] (84, 39^{v}).

1767. 1468, 22 mai. — Quittance donnée à Martin Blyleven *(Vlide)*, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, de 469 fl. 16 s. 8 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Jean Archisel et Cie.

Datum Rome die XXII maii, anno et pont. ut supra (79, 132).

1768. 1468, 23 mai. — Martin, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, a payé 469 fl. 20 s.; il a été promu à Rome le *3 id. mai a° 4°* (80, 166).

1769. 1468, 28 novembre. — Nomination à l'abbaye de St-Trond, vacante par décès [2] (82, 21^{v}).

1770. 1468, 16 décembre. — Josse *(Goodotius)* est nommé abbé du monastère de Grimberghen, vacant par résignation de Jean, auquel on réserve une pension de 400 fl. rhénans (82, 21^{v}).

1771. 1468, 20 décembre. — Daniel *de Castro*, chan. de N.-D. à St-Trond, s'oblige au nom d'Arnoul de Beeringen, abbé de St-Trond, nommé par bulles du *4 cal. dec. a° 5°*, à payer un s. c. de 1568 fl. et 5 pet. serv. [3] (84, 56).

1772. 1468, 23 décembre. — Jean Esselen, prêtre du dioc. de Cambrai, s'oblige au nom de Josse, abbé de Grimberghen, nommé par bulles du *17 cal. januarii a° 5°*, à payer un s. c. de 400 fl. et 5 pet. serv. [4] (84, 56^{v}).

1773. 1468, 23 décembre. — Quittance donnée à Josse, abbé de Grimberghen, de 209 fl. 25 s. 6 d., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Victor *Barhani*, marchand *de Barbante* à la suite de la Cour.

Datum Rome die XXIII decembris, anno et pont. ut supra (79, 141^{v}).

1774. 1468, 24 décembre. — Josse, abbé de Grimberghen, a payé 209 fl. 25 s. 6 d.; il a été promu à Rome le *17 cal. januarii a° 5°* (80, 178^{v}).

---

1. En marge : solvit.
2. Il n'y a pas de nom indiqué : il s'agit de l'abbé Arnoul de Beeringen.
3. En marge : solvit.
4. En marge : solvit.

1775. 1469, 4 janvier. — Quittance donnée à Arnoul, abbé de St-Trond, de 833 fl. 16 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Guillaume et Jean de *Pactiis,* marchands.

Datum Rome die IIII januarii, anno a nat. Dom. MCCCCL[X] VIIII, pont... dom. Pauli anno quinto (**79**, 143).

1776. 1469, 5 janvier. — Arnoul, abbé de St-Trond, a payé 833 fl. 16 s.; il a été promu à Rome le *4 cal. dec. a° 5°* (**80**, 180).

1777. 1469, 24 mars. — Philippe est nommé abbé du monastère de St-Aubert de Cambrai, vacant par résignation de Jean, auquel on assigne une pension de 480 fl. (**82**, 23v).

1778. 1469, 29 mars. — Jean *Pieti,* prévôt de St-Géry de Cambrai, s'engage au nom de Philippe Bloquel, abbé de St-Aubert de Cambrai, à payer un s. c. de 480 fl. et 5 pet. serv. [1] (**84**, 65).

1779. 1469, 29 mars. — Quittance donnée à Philippe Bloquel, abbé de St-Aubert de Cambrai, de 252 fl. 15 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Pierre et Côme de Médicis.

Datum Rome die XXVIIII^a mensis martii, anno et pont. ut supra (**79**, 146).

1780. 1469, 29 mars. — Philippe, abbé de St-Aubert de Cambrai, a payé 252 fl. 15 s.; il a été promu à Rome le *6 cal. martii a° 5°* (**80**, 185).

1781. 1469, 28 juillet. — Le pape admet la résignation de Josse, abbé de Grimberghen, et pourvoit à ce monastère (**82**, 26).

1782. 1469, 16 août. — Louis *Tureti,* chan. de Thérouanne, s'oblige au nom de Jean *de Molendino,* abbé de Grimberghen, nommé par bulles du *5 cal. aug. a° 5°*, à payer un s. c. de 400 fl. et 5 pet. serv. [2] (**84**, 72v).

1783. 1469, 15 septembre. — Le pape admet la résignation de Pierre, abbé de Bergues-St-Winnoc, et nomme Jean *Masius,* moine dudit monastère, avec réserve d'une pension de 300 couronnes et d'une double prébende pour l'abbé résignataire (**82**, 27).

1784. 1469, 22 septembre. — Gilles Pepin, chan. de Furnes, s'oblige au nom de Jean *Masius,* abbé de Bergues-St-Winnoc, nommé par bulles du *17 cal. oct. a° 5°*, à payer un s. c. de 830 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 75).

---

1. En marge : solvit.
2. En marge : Iste non solvit, quia vacavit bis in anno: vide libro solutionum anno Pauli V, f. 130, et f. 76.

1785. 1469, 28 septembre. — Quittance donnée à Jean *Masin*, abbé de Bergues-St-Winnoc, de 220 fl. 13 s., total de son s. c. et du pet. serv., payés par Guillaume et Jean *de Pactiis* et Cie.
Datum Rome XXVIII septembris, anno et pont. ut supra (**79**, 154).

1786. 1469, 29 septembre. — Jean, abbé de Bergues-St-Winnoc, a payé 220 fl.; il a été promu à Rome le *17 cal. oct. a° 5°* (**80**, 195v).

1787. 1470, 1er juin. — Jean est nommé abbé du monastère de St-Bavon de Gand, vacant par résignation (**80**, 31).

1788. 1470, 1er juin. — Le pape donne en commende l'abbaye de Tongerloo, vacante par décès, à Ferry, protonotaire (**82**, 31).

1789. 1470, 4 juin. — Thibaut Violete, archidiacre de Tournus, procureur de Ferry, commendataire de St-Denis-en-Broqueroie, nommé par bulles du *12 kal. januarii a° 6°*, promet un s. c. de 500 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 88).

1790. 1470, 8 juin. — Jean Boch, recteur de la paroisse de Lovendegem, procureur de Jean de *Sicleir*, abbé de St-Bavon de Gand, nommé par bulles des *kal. junii a° 6°*, s'engage à payer un s. c. de 4000 fl. et 5 pet. serv. [1] (**84**, 89).

1791. 1470, 16 juin. — Hugues Pinard, chan. de Metz, procureur de Ferry de Clugny, notaire apostolique et commendataire de Tongerloo, nommé par bulles du 1er juillet de l'an 6, s'engage à payer un s. c. de 1300 fl. et 5 pet. serv. [2] (**84**, 89v).

1792. 1470, 10 décembre. — Le pape admet la résignation de J(ean) de *Poncello*, abbé de St-André-du-Câteau, et nomme Jean de Soris, prieur dudit monastère, avec réserve d'une pension de 120 ducats (**82**, 33v).

1793. 1470, 20 décembre. — Louis Turet, chan. de N.-D. de Cassel, dioc. de Thérouanne, s'engage au nom de Jean, abbé de St-André-du-Câteau, nommé par bulles du *4 id. dec. a° 7°*, à payer un s. c. de 1250 fl. et 5 pet. serv. [3] (**84**, 100v).

---

1. En marge: solvit. A la suite de l'obligation, on trouve l'annotation suivante : Die Xa mensis junii MCCCCLXX° bulle provisionis dicti monasterii Sancti Bavonis una cum bullis pensionis fuerunt date sigillate cum sigillis Rev. in Christo patris Dom. An(geli), Dei gratia episcopi Feltrensis, et sacri collegii societati de Medicis et Philippus de Martellis, socius et institor dicte societatis, promisit solvere de presenti sine dilatione florenos auri de camera duos mille pro communi servitio et alios duos mille florenos pro communi collegii, cum hac conditione et regressu quod si dicta societas restituet eidem camere dictas bullas sigillatas infra quatuor menses proxime sequentes, eo casu dicta camera teneatur restituere dicte societati mille florenos et collegium alios mille florenos, pro quibus dicta societas dicit se non habere ydoneos fidejussores, et ita promisit dictus episcopus Feltrensis adveniente casu restituere (84, 89).

2. En marge : solvit.

3. En marge : solvit.

1794. 1471, 9 janvier. — Jean Hoens, chan. de Maestricht, procureur de Libert, évêque de Beirut *(Beriten.)*, [suffragant de Liége], nommé le *4 id. dec. a° 7°*, offre un s. c. de 30 fl. comme « balista contra Turcos » (**84**, 101v).

1795. 1471, 18 janvier. — Le pape admet la résignation de Jean Anselin, abbé de Lobbes, et nomme Jean *Baffemin* (Heffen) moine d'Affligheim, avec réserve d'une portion de biens pour l'abbé résignataire (**82**, 34].

1796. 1471, 12 février. — Jean *de Gardino*, clerc du dioc. de Cambrai, procureur de Jean de *Heffene*, abbé de Lobbes, nommé par bulles du *15 cal. feb. a° 7°*, s'engage à payer un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv.[1] (**84**, 102v).

1797. 1471, 22 mai. — Jean Sinocq, clerc du dioc. de Cambrai, procureur de Pasquier, abbé de St-Nicolas d'Arrouaise, s'engage à payer pour le s. c. de l'abbaye de St-Jean de Valenciennes, qui lui a été donnée en commende le *6 id. maii a° 7°*, 66⅔ fl. et 5 pet. serv. (**84**, 110v).

1798. 1471, 24 mai. — Le pape admet la résignation de l'abbaye de Tongerloo faite par Ferry, protonotaire apostolique, commendataire, et nomme Jean Kinschot, chanoine dudit monastère, avec réserve d'une pension de 1000 fl. rhénans pour Ferry (**82**, 36v).

1799. 1471, 24 mai. — Le pape donne en commende à Arthur de Bourbon, protonotaire apostolique, l'abbaye de N.-D. de Boulogne-sur-mer (**82**, 37).

1800. 1471, 4 septembre. — Le pape admet la résignation de l'abbé Gérard de St-Amand et nomme Arnoul Danglada, avec réserve d'une pension de 500 fl. rhén. et d'un manoir pour l'abbé résignataire (**82**, 39v).

1801. 1471, 11 octobre. — Le pape nomme à l'abbaye de St-Jacques de Liége, vacante par décès de l'abbé Roger, Conrad *de Molendino*, élu par la communauté (**82**, 39v).

1802. 1471, 22 octobre. — Jean Sarcandet, clerc du dioc. d'Autun, procureur de Philippe, abbé de St-Pierre de Gand, nommé le *6 non. oct. a° 1°*, s'engage à payer un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv.[2] (**84**, 123v).

1803. 1471, 4 novembre. — Jean Huens, chan. de N.-D. de Maestricht, s'engage au nom de Conrad *de Molendino*, abbé de St-Jacques de Liége, nommé par bulles du *5 id. oct. a° 1°*, à payer un s. c. de 540 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 125v).

---

1. En marge : solvit.
2. En marge : solvit.

1804. 1472, 14 février. — Michel Le Pellicer, al. *de Molendino*, recteur de la paroisse de Jouy *(Joyaco)*, au dioc. de Chartres, s'engage au nom d'Arnaud d'Anglada, clerc du dioc. d'Oloron, commendataire de St-Amand-en-Pévèle, nommé par bulles du *prid. kal. feb. a° 1°*, à payer un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv. [1] (**84**, 136v).

1805. 1472, 28 février. — Alois Turet, clerc du dioc. de Thérouanne, s'engage au nom d'Eustache *Dyce*, abbé de Blangy, nommé par bulles des *id. januarii a° 1°*, à payer un s. c. de 250 fl. et 5 pet. serv. [2] (**84**, 137v).

1806. 1473, 8 janvier. — Barthélemy est nommé abbé du monastère d'Averbode, vacant par décès de l'abbé Arnoul (**82**, 50).

1807. 1473, 29 janvier. — Jean Nillis, chan. de St-Pierre de Lille, s'engage au nom de Barthélemy de *Balgate*, abbé d'Averbode, nommé par bulles du *6 id. januarii a° 2°*, à payer un s. c. de 250 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 162v).

1808. 1473, 30 juillet. — Barthélemy est nommé abbé du monastère de St-Laurent de Liége, vacant par résignation d'Arnoul, auquel on réserve une pension de 400 fl. rhénans (**82**, 52v).

1809. 1473, 8 octobre. — Ferry de Clugny, protonotaire apostolique, est nommé évêque de Tournai, après décès de Guillaume (**82**, 53v).

1810. 1473, 8 octobre. — L'abbaye de St-Denis-en-Broqueroie est donnée en commende à [Philibert de Mâcon] [3] (**82**, 53v).

1811. 1473, 8 octobre. — Wautier est nommé abbé du monastère de Tronchiennes, vacant par résignation de Jean, auquel on réserve une pension de 200 fl. et certaines maisons et granges (**82**, 53v).

1812. 1473, 8 octobre. — Hugues Mongin, clerc du dioc. de Besançon, s'engage au nom de Wautier Bolin, abbé de Tronchiennes, nommé par bulles du *5 cal. oct. a° 3°*, à payer un s. c. de 220 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 177).

1813. 1473, 15 octobre. — Guy *Morelli*, chan. de Besançon, s'engage au nom de Ferry de Clugny, nommé évêque de Tournai par bulles du *8 id. oct. a° 3°*, à payer un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 177v).

---

1. En marge : solvit.
2. Les dites bulles ont été remises à Jean de Bonaparte, « institor » de la Société des *Pazies* (ib.).
3. Le nom n'est pas donné dans le registre.

1814. 1473, 15 octobre. — Henri de Hentorloe, clerc du dioc. de Cambrai, procureur des « litterae contradictae », s'engage au nom de Barthélemy de Longchamp, abbé de St-Laurent de Liége, nommé par bulles du *3 cal. aug. a° 2°*, à payer un s. c. de 1000 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 178^v).

1815. 1473, 17 octobre. — Josse Dausque, prêtre du dioc. d'Amiens, s'engage au nom de Jean, commendataire de St-Bertin, à payer un s. c. de 2000 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 178^v).

1816. 1473, 10 novembre. — L'abbaye de Marchiennes est donnée en commende à Ferry, évêque de Tournai, après résignation de Guillaume, auquel on assigne une pension de 1000 francs (**82**, 54^v; **84**, 180).

1817. 1473, 14 décembre. — Adrien de Honcourt, prévôt de l'église d'Amiens, procureur de Philibert, card. de St-Lucie *in silice*, commendataire de St-Denis-en-Broqueroie, nommé par bulles du *8 id. oct. a° 3°*, s'engage à payer un s. c. de 500 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 181^v).

1818. 1474, 8 août. — Philippe de Brimeu, protonotaire apostolique, est nommé abbé du monastère de St-Amand, vacant par résignation de Gérard, auquel on assigne une pension de 200 livres (**82**, 59^v).

1819. 1474, 16 août. — Jean Dainel, clerc du dioc. de Cambrai, maitre ès-arts, procureur de Philippe de Brimeu, prévôt de Sertende (dioc. de Cavaillon), commendataire de St-Amand-en-Pévèle, nommé par bulles du *6 id. aug. a° 3°*, s'engage à payer un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 201).

1820. 1474, 2 septembre. — Guillaume de Clugny, pronotaire apostolique, est nommé coadjuteur de Thérouanne avec droit de succession (**82**, 59^v; **83**, 34).

1821. 1474, 16 septembre. — Vincent *de Rure*, clerc du dioc. d'Arras, s'engage au nom de Baudouin, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, nommé par bulles du *7 id. sept. a° 4°*, à payer un s. c. de 33⅓ fl. et 5 pet. serv. (**84**, 202).

1822. 1474, 16 septembre. — Guillaume de Clugny, archidiacre de Thérouanne, protonotaire apostolique, nommé coadjuteur d'Henri, évêque de Thérouanne, par bulles du *4 non. sept. a° 4°* avec droit de succession, s'engage par Guy *Morelli*, chan. de Besançon, à payer un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 202^v).

1823. 1474, 8 novembre. — Amand Oudegherste *(Oudeherste)*, abbé d'Auchy, nommé par bulles du *3 cal. dec. a° 4°*, s'engage par procureur à payer un s. c. de 165 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 206).

1824. 1474, 16 novembre. — [Arnoul] est nommé abbé du monastère de St-Jacques de Liége, vacant par décès de l'abbé (82, 60v).

1825. 1474, 16 novembre. — Hubert Léonard, de l'ordre des Carmes, est nommé évêque de Darie et suffragant de Liége, avec réserve d'une pension de 300 fl. sur la mense épiscopale de Liége (82, 60v).

1826. 1474, 22 novembre. — Jean *Christiani*, chan. de Liége, s'engage au nom d'Hubert Léonard, nommé évêque de Darie, le *16 cal. dec. a° 4°*, à payer 10 fl. (84, 206v).

1827. 1474, 20 décembre. — Jean Hoens, chan. de St-Servais de Maestricht, s'engage au nom d'Arnoul, abbé de St-Jacques de Liége, nommé par bulles du [16 nov.] 1474, à payer un s. c. de 540 fl. et 5 pet. serv. (84, 208).

1828. 1475, 30 janvier. — Jean *Bonerii*, archidiacre d'Apt, procureur de Julien, cardinal de St-Pierre-ès-liens, commendataire de St-Hubert, nommé par bulles du *5 id. januar. a° 4°*, s'engage à payer un s. c. de 1000 fl. et 5 pet. serv. (84, 211).

1829. 1475, 23 octobre. — Léger est nommé abbé du monastère de Liessies, vacant par résignation de [Jean], auquel on assigne une pension (82, 67v).

1830. 1475, 26 octobre. — Baptiste *Zucheti*, chan. de Novare, procureur de Léger, abbé de Liessies, nommé par bulles du *10 cal. nov. a° 5°*, s'engage à payer un s. c. de 238 fl. et 5 pet. serv. (84, 229).

1831. 1476, 29 mars. — Olivier *Caronis*, chan. de St-Fursy de Péronne, procureur d'Ingerram, évêque d'Auxerre, commendataire de Hautmont, nommé par bulles des *id. martii a° 5°*, s'engage à payer un s. c. de 120 fl. et 5 pet. serv. (84, 240).

1832. 1476, 2 avril. — Thierry, abbé de Parc, s'engage au nom des abbés de St-Michel d'Anvers, de Parc et de Ninove, à la suite de l'indult de libre élection qui a été accordé à ces monastères, à faire payer les services communs et taxes habituelles, lors de l'élection des nouveaux abbés, suivant la teneur de la bulle du *7 cal. aprilis a° 7°* (84, 240v; app. XXVI).

1833. 1476, 9 avril. — Guy *Morelli*, chan. de Besançon, s'engage au nom de Gilles, évêque de Sarepta, [suffragant de Tournai], nommé par bulles datées de Rome le *3 non. aprilis a° 5°*, à payer 10 fl., valeur d'une baliste (84, 242).

1834. 1476, 20 avril. — Henri *Gibimes* (Gerones), clerc du dioc. de Liége, Dr U. I., protonotaire apostolique, s'est obligé au nom du monastère de Vlierbeek, taxé à 100 fl., envers la Chambre apostolique et le collège des cardinaux (**81**, 13).

1835. 1476, 20 avril. — Jean Mechlaer, clerc du dioc. de Liége, en vertu d'un acte du 22 mars précédent, s'engage au nom d'Henri Gerones, clerc dudit diocèse, commendataire du monastère de Vlierbeek, nommé par bulles du *prid. non. martii a° 4°*, à payer 100 fl. et 5 pet. serv. (**84**, 242; *Bijdragen*, **4**, 278-279).

1836. 1476, 28 août. — Josse Brulant, abbé de Grimberghen, s'est obligé à payer 400 fl. [1] (**81**, 17).

1837. 1477, 21 février. — L'abbaye de St-Michel d'Anvers, vacante par décès de l'abbé [Jean Fierkens], est donnée en commende à Luc, évêque de Sebenico (**82**, 76).

1838. 1477, 21 février. — L'abbaye de Tongerloo, vacante par décès de l'abbé [Jean de Kinschot], est donnée en commende à Philibert, cardinal de Mâcon (**82**, 76v).

1839. 1477, 11 mars. — Le pape admet la résignation de la commende de St-Denis-en-Broqueroie faite par Philibert, cardinal de Mâcon, et la donne à Henri de Berghes *(Berges)*, protonotaire apostolique, avec réserve d'une pension de 200 fl. (**82**, 77).

1840. 1457, 2 juin. — Guillaume, profès de St-Barthélemy [de l'Eechout] [2], est nommé abbé de ce monastère, vacant par décès de l'abbé (**82**, 78).

1841. 1477, 29 octobre. — Jean de Carnières *(Charnier)*, moine de Gembloux, élu abbé de ce monastère, vacant par décès de l'abbé [Othon], est confirmé (**82**, 80).

1842. 1478, 6 avril. — Le pape admet la résignation faite par Raphael de *Mercatellis* de l'abbaye d'Oudenbourg et y nomme Wautier *de Lacu*, moine dudit monastère, avec réserve d'une pension de 120 fl. (**82**, 82).

1843. 1478, 6 avril. — Le pape admet la résignation de Jean de Sycleer *(Sucler)*, abbé de St-Bavon et y nomme Raphael de *Mercatellis*, abbé d'Oudenbourg, avec réserve d'une pension de 800 fl. (**82**, 82v).

---

1. Die XXXa dicti mensis bulle fuerunt date societati de Salutatis de Romanâ curia.
2. Le vol. donne par erreur : St-Barthélemy près Gand, O. S. B.

1844. 1478, 10 avril. — Pierre *de Ligno*, chan. de St-Donatien de Bruges, s'oblige au nom de Raphael, abbé de St-Bavon de Gand, nommé par bulles données à Rome le *8 id. aprilis a° 7°*, à payer 4000 fl. et 5 pet. serv.[1] (**84**^A^, 7).

1845. 1478, 10 avril. — Le même s'oblige au nom de Wautier *de Lacu*, abbé d'Oudenbourg, nommé par bulles données à Rome le *8 id. aprilis a° 7°*, à payer 300 fl. et 5 pet. serv. (**84**^A^, 7).

1846. 1478, 18 mai. — Jacques Legentil, clerc du dioc. de Paris, s'engage au nom d'Ingerrand, évêque de Majorque *(Majoren.)*, commendataire de Hautmont, nommé par bulles données à Rome le *4 non. maii a° 7°*, à payer un s. c. de 120 fl. et 5 pet. serv.[2] (**84**^A^, 9^v^).

1847. 1478, 27 juillet. — Le pape accepte la résignation de Laurent, abbbé de Ter Doest, et nomme Henri, moine dudit monastère, avec réserve d'une pension de 60 liv. tourn. (**82**, 84).

1848. 1478, 14 août. — Le pape nomme à l'abbaye de Ter Doest, vacante par décès de l'abbé Laurent, le moine Henri, pourvu précédemment en vertu de la renonciation dudit abbé Laurent (**82**, 84^v^).

1849. 1478, 9 octobre. — Le pape nomme à l'abbaye de Marchiennes, Guillaume Lotin, moine de St-Sauveur d'Anchin[3], après résignation de l'évêque de Tournai, Ferry, commendataire (**82**, 85^v^).

1850. 1478, 14 octobre. — Louis *Tureti*, chan. de Thérouanne, s'oblige pour Guillaume, abbé de Marchiennes, nommé le *7 id. oct. a° 8°* (**84**^A^, 17^v^).

1851. 1479, 8 février. — Guillaume *Bullet*, moine de St-Pierre de Hautmont[4], est nommé abbé après résignation d'Ingerram (**82**, 87^v^).

1852. 1479, 29 mars. — Louis *Tureti*, chan. de Thérouanne, s'oblige au nom de Guillaume *Boulet*, abbé de Hautmont, nommé à Rome le *6 id. feb. a° 8°*, à payer un s. c. de 120 fl. (**84**^A^, 24^v^).

1853. 1479, 31 juillet. — Spectabilis, dit Sinibaldus Spadaliarum, « scriptor » apostolique, s'oblige au nom de Nicolas de Brugmann, ancien prieur des Dominicains de Gand, confesseur de l'empereur Maximilien, nommé évêque de Soliwri (Sélivrée), par bulles données à Rome le *5 id. julii a° 8°*, à payer 10 fl. (**84**^A^, 33^v^).

---

1. En marge : solvit.

2. Suit la remarque : Ces bulles ont été restituées parce que le dit Ingerram a été promu à l'évêché d'Auxerre et a payé comme tel (Cf. Lib. 1 Obl. f. 232).

3. Le vol. porte : St-Sauveur d'Arras.

4. *Cod.* de Bonomonte.

1854. 1479, 3 novembre. — Le pape admet la résignation de Pierre, abbé de St-André-lez-Bruges et nomme Josse, profès dudit monastère, avec réserve d'une pension de 40 livres gros tournois (**82**, 93).

1855. 1479, 26 novembre. — Jean Bottiller, chan. de Cambrai, s'oblige au nom de Josse de *Reussaut*, abbé de St-André-lez-Bruges, nommé par bulles données à Rome le *3 nov. a° 9°*, à payer un. s. c. de 400 fl. (**84**^A, 40).

1856. 1480, 30 mai. — Jacques du Broquet, notaire du palais apostolique, s'engage au nom de Siger, abbé de St-Denis-en-Broqueroie, nommé par bulles données à Rome le *15 cal. jun. a° 9°*, à payer 500 fl.[1] (**84**, 49).

1857. 1480, 17 juin. — Henri, protonotaire apostolique, est nommé à l'évêché de Cambrai, vacant par décès de [Jean de Bourgogne], avec réserve d'une pension de 1000 ducats pour le card. de St-Clément, d'une pension de 500 fl. pour le cardinal de Recanate, et d'une autre de 200 fl. pour le cardinal de Molfetta *(Molfetan.)*, et de 30 pour le dataire en fonction (**82**, 96^v).

1858. 1480, 30 juin. — Le pape admet la résignation de l'abbaye de Tongerloo, faite par le cardinal de Mâcon, commendataire, et nomme Wernher, élu par les religieux (**82**, 97).

1859. 1480, 30 juin. — Jacques Bovelet, chan. de Liége, s'engage au nom de Wernher, abbé de Tongerloo, nommé par bulles données à Rome *prid. kal. jul. a° 9°*, à payer un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv. (**84**^A, 51).

1860. 1480, 11 juillet. — Philippe de Lucques, majordome du cardinal de Mâcon, s'oblige au nom dudit cardinal, qui a reçu la commende du monastère de St-Denis-en-Broqueroie par bulles du *16 cal. jun. a° 9°*, à payer un s. c. de 500 fl. et 5 pet. serv. (**84**^A, 51^v).

1861. 1480, 18 novembre. — Guy *Morelli* s'oblige au nom de Guillaume Van Wymeersch, abbé de Baudeloo, nommé par bulles données à Rome le *7 id. nov. a° 10*, à payer un s. c. de 133⅓ fl. et 5 pet. serv. (**84**^A, 60).

1862. 1482, 17 juin. — Pierre Vaillant est nommé coadjuteur de Jean, abbé des Dunes (**82**, 107).

1863. 1482, 3 septembre. — Philippe de Pontecorvo, notaire de la Chambre apostolique, s'oblige au nom de Pierre Vaillant, moine des Dunes, nommé abbé par bulles données à Rome le *15 cal. jul. a° 11°*, à payer un s. c. de 1500 fl. et 5 pet. serv. (**84**^A, 93^v).

---

1. En marge : solvit.

1864. 1482, 16 décembre. — Guillaume Courtoys [1] est nommé abbé du St-Sépulcre de Cambrai, vacant par décès (**82**, 111ᵛ).

1865. 1482, 20 décembre. — Nicolas Bride, chan. de St-Germain de Mons, s'engage au nom de Guillaume Courtoys, abbé du St-Sépulcre de Cambrai, nommé par bulles données à Rome le *17 cal. januar. a° 12*, à payer un s. c. de 233⅓ fl. et 5 pet. serv. (**84ᴬ**, 105ᵛ).

1866. 1483, 10 mars. — Jacques [du] Broquet, chan. de Cambrai, s'engage au nom de Jean Gosselet, abbé de Maroilles, nommé à Rome le *prid. kal. martii a° 12°*, à payer un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (**84ᴬ**, 115ᵛ).

1867. 1483, 16 avril. — Antoine, futur abbé de St-Trudpert, au diocèse de Constance, s'oblige à payer les services communs du monastère de Vlierbeek *(Urbacen.)*, dioc. de Liége, taxé à 100 fl. (**81**, 30; *Bijdragen*, **4**, 279-280).

1868. 1483, 16 avril. — Antoine, futur abbé de de St-Trudpert, O. S. B., au diocèse de Constance, s'engage pour le monastère de Vlierbeek, à raison d'une provision par réserve donnée à Rome le *7 id. aprilis a° 12°*, à payer un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (**84ᴬ**, 122; *Bijdragen*, **4**, 280).

1869. 1483, 9 mai. — Jacques du Broquet, chan. de Cambrai, s'engage au nom de Pierre Quicke, abbé d'Honnecourt, nommé par bulles données à Rome le *13 cal. maii a° 12°*, à payer un s. c. de 33⅓ fl. et 5 pet. serv. (**84ᴬ**, 125).

1870. 1483, 20 juin. — Henri, évêque de Cambrai, Guy *Morelli*, chan. de Besançon et Jean *Monisert*, « scriptor » des lettres apostoliques, s'engagent au nom de Ferry, card. de St-Vital, commendataire de St-Trond, nommé par bulles données à Rome le *6 id. junii a° 12°*, à payer un s. c. de 1568 fl. et 5 pet. serv. (**84ᴬ**, 130ᵛ).

1871. 1483, 4 juillet. — Antoine de Berghes, abbé de Mont-Ste-Marie, dioc. de Besançon, est nommé abbé de St-Trond, vacant par décès de l'abbé Arnoul (**82**, 114).

1872. 1483, 16 juillet. — Jean Monissard, doyen de Thérouanne, « scriptor » apostolique et majordome du Rᵐᵉ de Tournai, établit comme procureur Louis *Toureti*, abréviateur des lettres apostoliques, à l'effet de souscrire l'obligation d'Antoine de Berghes, abbé de St-Trond.

Actum Rome in domo dicte Rᵐⁱ dom. Tornacensis (**79ᴬ**, 26).

1. Le Ms. porte : Snatoys.

1873. 1483, 24 juillet. — François de Busleyden, chan. de Liége, procureur d'Antoine abbé de St-Trond, nommé par bulles du *4 non. julii a° 12°*, s'engage à payer un s. c. de 1568 fl. et 5 pet. serv. (**84^A**, 136^v).

1874. 1483, 15 octobre. — Par *motu proprio* le pape nomme à l'évêché de Tournai, Jean [Monissart], doyen de Thérouanne et major-dome de Ferry, cardinal de Tournai (**82**, 115^v).

1875. 1483, 20 octobre. — Antoine *de Busco*, chan. de St-Omer, s'engage au nom de Jean, élu de Tournai, en vertu de bulles données à Rome le *6 id. oct. a° 13°* à payer un s. c. de 5000 fl. et 5 pet. serv. (**81**, 34 ; **84^A**, 148).

1876. 1483, 5 décembre. — Compte des dépenses faites pour les funérailles de Ferry, cardinal de Tournai, récemment décédé[1] (**79^a**, 26^v ; app. XXVII).

1877. 1483, 17 décembre. — Jean de Hornes *(Hoern)* est nommé à l'évêché de Liége, vacant par décès, avec réserve d'une pension de 2000 ducats pour les cardinaux de Parme et de St-Georges (**82**, 116^v).

1878. 1483, 31 décembre. — Luc Fortaguerra de Lucques, docteur en décrets, s'engage au nom de Jean de *Hoern*, élu de Liége, en vertu de bulles données à Rome *16 cal. januarii a° 13°*, à payer un s. c. de 7200 fl. et 5 pet. serv. (**81**, 35 ; **84^A**, 154^v).

1879. 1484, 7 février. — Jean Nélis, abréviateur des lettres apostoliques, s'engage au nom de Gérard, abbé de St.-Jacques de Liége, nommé par bulles datées de Rome le *4 id. dec. a° 13°*, à payer un s. c. de 540 fl. et 5 pet. serv. (**84^A**, 156^v).

1880. 1484, 21 mai. — Walerand de Tilly, chanoine de N.-D. de Boulogne-sur-mer, est nommé abbé, après décès. (**82**, 119).

1881. 1484, 28 mai. — Jean de Ghines, clerc de Thérouanne, s'engage au nom de Walerangt de Tilly, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-mer, nommé par bulles datées de Rome le *12 kal. junii a° 13°*, à payer un s. c. de 500 fl. et 5 pet. serv. (**84^A**, 168).

1882. 1485, 7 avril. — Quittance donnée à Guillaume, abbé de Ninove, de 59 ¼ fl., total du s. c., de 4 fl. 23 s. 3 d., total du pet. serv., et de 13 fl. 19 s. 9 d., total des 3 serv., payés par la société des *Ainsfeld*, marchands flamands.

Datum Rome die VII aprilis MCCCCLXXXV, pont... anno primo (**86**, 10^v).

---

1. Décédé le 7 octobre 1483 (*Gallia christ.*, III. 235 : Eubel. *Hier. cath.*, II. 20).

1883. 1485, 25 mai. — Quittance donnée à Antoine, élu de Thérouanne, de 1114 fl., total de son s. c., de 89 fl., total d'un pet. serv., et de 267 fl. 44 s., total des 3 serv., payés par Antoine *de Spinellis*.
Datum Rome... die XXV maii 1485, pont. anno primo (**86**, 13-13[v]).

1884. 1485, 8 juin. — Quittance donnée à Jean de *Langherot*, abbé de Vlierbeek, de 47½ fl., total du s. c., de 3 fl. 28 s., total du pet. serv., de 10 fl. 35 s., total des 3 serv., payés par Arnaud Strap et Gilles Franchi, marchands.
Datum Rome... die VIII junii, MCCCCLXXXV, pont... anno primo (**86**, 13[v]).

1885. 1485, 5 juillet. — Quittance donnée à Walderand de Tilly, abbé de N.-D. de Boulogne-sur-mer, de 237 fl. 31 s., total du s. c., de 17 fl. 43 s., total du pet. serv., et de 53 fl. 29 s., total des 3 serv.
Datum Rome... die V julii 1485, anno primo (**86**, 62).

1886. 1485, 27 septembre. — Quittance donnée à Rasse, abbé de Tronchiennes, de 52 fl., total du s. c., de 3 fl. 43 s. 7 d., total du pet. serv., de 11 fl. 30 s. 9 d., total des 3 serv., payés par la société des *Franciotti*.
Datum... die 27 septembris, pont... anno 2° (**86**, 21).

1887. 1486, 20 mai. — Quittance donnée à Jean, abbé de Villers, de 95 fl., total du s. c., de 7 fl. 7 s. 2 d., total du pet. serv., de 21 fl. 20 s. 1 d., total des 3 serv., payés par M[e] Pierre *de Crema*.
Datum Rome... die XX maii 1486, pont. anno 2° (**86**, 23).

1888. 1487, 7 janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de Tongerloo, de 142 fl., total du s. c., de 10 fl. 35 s. 8 d., total du pet. serv., de 32 fl. 7 s., total des 3 serv.
Datum... die VII januarii 1487, anno IIII° (**86**, 45).

1889. 1487, 20 décembre. — Quittance donnée à Jean de Moere, abbé de Ste-Gertrude de Louvain, de 148 fl., total du s. c., de 11 fl. 18 s. 1 d., total du pet. serv., de 35 fl. 14 s. 3 d., total des 3 serv., payés par la C[ie] François et Dominique *Centurioni*.
Datum Rome... anno MCCCCLXXXVII, die XX decembris,.. anno quarto (**86**, 40).

1890. 1488, 29 février. — Jean de Subroguet, chan. de Cambrai, s'oblige au nom d'Henri, évêque de Cambrai, à payer 500 fl. pour les services du monastère de St-Denis-en-Broqueroie (**81**, 45).

1891. 1488, 15 avril. — Thomas Beyx, procureur de l'audience des « contradicte », s'oblige au nom de Michel Cupere, abbé de St-André-lez-Bruges, à payer 400 fl., taxe due suivant la réduction du royaume de France (81, 45v).

1892. 1488, 19 décembre. — Quittance donnée à Jean Salembien, abbé de Cisoing, de 23 fl. 7 s., total du s. c., et de 5 fl. 8 d., total des 3 serv.

Datum Rome... anno Dom. MCCCCLXXXVIII, die XVIIII dec... anno quinto (86, 45v).

1893. 1489, 6 août. — Jean de Gondebault, abbé de Bergues-St-Winnoc, s'oblige à payer 800 fl. (81, 47v).

1894. 1490, 27 avril. — Quittance donnée à Guillaume Huyge *(Hungsogs)*, abbé de Tronchiennes, de 52 fl. 12 s. 6 d., total du s. c., de 3 fl. 46 s. 5 d., total du pet. serv., de 11 fl. 39 s. 3 d., total des 3 serv.

Datum Rome anno Dom. 1490, die 27 aprilis, anno sexto (86, 64v).

1895. 1491, 22 avril. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Pierre de Gand, de 1187½ fl., total de son s. c., de 89 fl. 14 s. 6 d., total du pet. serv., de 267 fl. 43 s. 6 d., total des 3 serv.

Datum Rome... die XXII aprilis MCCCCLXXXXI, pont... anno septimo (86, 76).

1896. 1491, 2 août. — Quittance donnée à Quintin, abbé de St-Ghislain, de 71 fl., total du s. c., de 7 fl. 12 s., total du pet. serv., de 46 fl. 9 s. 9 d., total des 3 serv.

Datum Rome die II aug. 1491, anno VII (86, 79).

1897. 1491, 13 août. — Quittance donnée à Michel Cuper, abbé de St-André-lez-Bruges, de 95 fl., total du s. c., de 14 fl. 14 s. 4 d., total du pet. serv., et 21 fl. 20 s. 1 d., total des 3 serv.

Datum Rome die XIII augusti 1491, pont... anno VIII (86, 81).

1898. 1491, 17 décembre. — Quittance donnée à Martin Weyts, abbé de Ter Doest, de 32½ fl., total du s. c., de 4 fl. 4 s. 7 d., total du pet. serv., de 14 fl. 40 s., total des 3 serv.

Datum Rome anno Dom. MCCCCLXXXX primo, die XVII decembris anno VIII (86, 80v).

1899. 1492, 29 février. — Quittance donnée à Jean, abbé de St-Nicolas de Furnes, de 47 fl. 40 s., total du s. c., de 3 fl. 28 s. 7 d., total du pet. serv., et de 10 fl. 35 s. 9 d., total des 3 serv.

Datum Rome die XXVIIII febr. 1492, anno octavo (86, 82).

1900. 1492, 4 décembre. — Quittance donnée à Jean *Scampeyn*, abbé de Floreffe, de 120 fl., total de son s. c., et de 14 fl. 14 s. 3 d., total du pet. serv., et de 92 fl. 9 s., total des 3 serv.
Datum Rome in camera apostolica IIII decembris, anno primo (**85**, 5ᵛ).

1901. 1495, 9 janvier. — Jacques de *Amtria* s'oblige au nom de Jean Beurse, abbé de St-Nicolas de Furnes, à payer 200 fl. (**81**, 58ᵛ).

1902. 1496, 14 juin. — Quittance donnée à Adrien de *Framezellis*, moine de Samer, coadjuteur de cette abbaye avec droit de succession, de 15 fl. 17 s., total de son s. c., et de 1 fl. 9 s. 8 d., total du pet. serv., et de 3 fl. 29 s., total des 3 serv.
Datum die XIIII junii 1496, anno quarto (**85**, 29).

1903. 1496, 15 octobre. — Quittance donnée à Justin de Cauffours, chan. de St-J.-B. de Chocques, coadjuteur dudit monastère, de 23¾ fl., total de son s. c., et de 1 fl. 40 s., total d'un pet. serv., et de 7 fl., total des 3 serv.
Datum die XV octobris 1496 (**85**, 29ᵛ).

1904. 1498, janvier. — Quittance donnée à Jean, abbé de Tongerloo, de 142½ fl., total du s. c., et de 10 fl. 36 s., total du pet. serv., et de 32 fl. 8 s., total des 3 serv.
Datum Rome die... januarii, anno sexto (**85**, 34ᵛ).

1905. 1498, 5 septembre. — Liévin Gheminar, protonotaire apostolique, s'oblige au nom de Louis, élu de Lectoure, *alias* élu de Tournai, « una cum ipsa Tornacensi », à payer 5000 fl. [1] (**81**, 65).

1906. 1499, 13 avril. — Quittance donnée à Jean Elsaker, prévôt de St-Michel d'Anvers, coadjuteur de ce monastère, de 95 fl., total du s. c., de 7 fl. 2 s., total du pet. serv., et de 22 fl. 6 s., total des 3 serv.
Datum... die XIII aprilis 1499, anno septimo (**85**, 38).

1907. 1501, 30 mars. — Quittance donnée à Servais Mons *de Trajecto*, abbé de St-Jacques de Liége, de 150 fl., total du s. c., de 19 fl. 14 s. 4 d., total du pet. serv., de 32 fl. 8 s., total des 3 serv.
Datum... die 30 martii 1501, aᵒ nono (**85**, 42ᵛ).

1908. 1504, 9 février. — Quittance donnée à Gilles Boele *(Baulo)*, abbé de St-Bavon de Gand, de son s. c. de 1600 fl. et des 4 serv.
Datum... die VIIII februarii, anno primo (**85**, 49).

1. En marge : Eventualis.

1909. 1504, 14 février. — Quittance donnée au même de 300 fl. et des 4 serv.

Datum... die XIIIIª februarii, anno primo (85, 49ᵛ).

1910. 1504, 18 octobre. — Guillaume Flamez s'oblige au nom de J(ean) de Gros *(Geros)*, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut (81, 83).

1911. 1504, 11 novembre. — Bernard de Binis, de la société des *Alteniti*, s'oblige à payer 1000 fl. au nom de l'abbé [Henri] de St-Laurent de Liége (81, 83ᵛ).

1912. 1504, 14 novembre. — Guillaume *Euchowet*, « scriptor » apostolique, s'oblige au nom d'Antoine, abbé de Baudeloo (81, 83ᵛ).

1913. 1505, 23 février. — Jean de *Beka*, au nom d'Antoine Tsgroten, offre pour le s. c. de l'abbaye de Tongerloo, dont celui-ci a été pourvu le *12 cal. nov. a° 1°*, 1300 fl. et 5 pet. serv. (88, 7ᵛ).

1914. 1505, 18 avril. — Pierre de Budan offre 10 fl. au nom de Jean [Briselot], élu évêque de Beirut *(Beryten)*, [suffragant de Cambrai], promu *prid. non. april. a° 2°*. (88, 15ᵛ).

1915. 1505, 12 juin. — Charles de Cloit, clerc de Thérouanne, s'oblige au nom d'Adrien, abbé de Samer, promu le *10 cal. jun. a° 2°*, à payer un s. c. de 66⅔ fl. et 5 serv. (88, 24).

1916. 1505, 15 décembre. — Jacques de Usch, clerc du dioc. de Liége, s'oblige au nom de Jacques Embrechs, abbé de St-Michel d'Anvers, nommé par bulles du *18 cal. dec. a° 2°*, à payer un s. c. de 200 fl. et 5 pet. serv. (88, 51).

1917. 1506, 21 février. — Jacques Linnel, clerc du dioc. de Liége, s'oblige au nom de Pierre de Vayenberch, abbé de Grimberghen, nommé par bulles du *18 cal. dec. a° 2°*, à payer un s. c. de 400 fl. et 5 pet. serv. (88, 59ᵛ).

1918. 1506, 27 mars. — Jean François de *Martellis* s'oblige au nom d'Évrard, élu de Liége, nommé par bulles du *6 non. mart. a° 3°*, à payer un s. c. de 7200 fl. et 5 pet. serv. (88, 63ᵛ).

1919. 1506, 27 mars. — Adrien *Vinni* s'oblige au nom de Pierre, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, nommé par bulles du *17 cal. april. a° 3°*, à payer un s. c. de 880 fl. et 5 pet. serv. (88, 63ᵛ).

1920. 1506, 24 mai. — Jean Cheminart s'oblige au nom de Charles, élu de Tournai, nommé par bulles du *7 id. martii a° 3°*, à payer un s. c. [illegible] et 5 pet. serv. (88, 74).

1921. 1506, 25 mai. — Jean Cheminart s'oblige au nom de Charles, élu de Tournai, commendataire de St-Amand, nommé par bulles du *7 id. martii a° 3°*, à payer un s. c. de 300 fl. et 5 pet. serv. (**88**, 74^{v}).

1922. 1506, 26 juin. — Jean Cheminart offre au nom de Baudouin, promu évêque de Sarepta, [suffragant de Tournai], le *5 id. maii a° 3°*, de payer la baliste, ce qu'il a payé (**88**, 79).

1923. 1507, 6 février. — Baudouin Merchorat s'oblige au nom de Jean *Briseloth*, commendataire de St-Pierre de Hautmont, pourvu à Bologne le *6 cal. feb. a° 4°*, à payer un s. c. de 120 fl. et 5 pet. serv. (**88**, 102^{v}).

1924. 1507, 17 février. — Guillaume *Petri* s'oblige au nom de Jean de *Curvomose*, abbé de St-Jacques de Liége, nommé par bulles du *6 cal. feb. a° 4°*, à payer un s. c. de 540 fl. et 5 pet. serv. (**88**, 104^{v}).

1925. 1507, 27 octobre. — Jean *Theobaldi*, « scriptor » apostolique, s'oblige, au nom de Nicolas *Despretz*, abbé de N.-D.-au-bois, promu par bulles du *4 id. sept. a° 4°*, à payer un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (**88**, 130).

1926. 1508, 17 février. — Henri Vanderschuren, du dioc. de Liége, s'engage au nom de Jean, nommé évêque de Sirone, par bulles du *7 id. feb. a° 5°*, [et suffragant de Liége], à payer 10 fl. (**88**, 139).

1927. 1508, 17 février. — Henri Vanderschuren, clerc du dioc. de Liége, s'oblige au nom de Jean, abbé d'Heylissem, pourvu par bulles du *19 cal. feb. a° 5°*, à payer un s. c. de 320 fl. et 5 pet. serv. (**88**, 139^{v}).

1928. 1508, 18 septembre. — Jacques Rich s'oblige au nom de Jean, nommé évêque de Beirut, par bulles du *8 id. sept. a° 5°*, et suffragant de Cambrai (**88**, 161^{v}).

1929. 1508, 18 octobre. — Georges de Nivenhein, clerc du dioc. de Cologne, s'oblige au nom de Gilles Hénin *(Eminyn)*, abbé de Floreffe, pourvu par bulles du *prid. non. oct. a° 5°*, à payer un s. c. de 400 fl. et 5 pet. serv. (**88**, 166^{v}).

1930. 1508, 23 octobre. — Florent Virmans, clerc du dioc. de Liége, s'oblige au nom de Jean, abbé de St-Laurent de Liége, pourvu par bulles des *kal. sept. a° 5°*, à payer un s. c. de 1000 fl. et 5 pet. serv. (**88**, 167^{v}).

1931. 1540, 25 mars. — Raphael de *Piscia* promet au nom de D. Maurice *Vrognet*, prieur de St-Nicolas d'Evin, O. S. B., au dioc. d'Arras, pour le service du monastère de St-André-lez-Bruges, dont il a été nommé coadjuteur par bulles de Paul III du *13 cal. april. a° 5°*, 400 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 16ᵛ-17).

1932. 1540, 25 mars. — Raphael de *Piscia* promet au nom de D. J(ean) Fossard, prieur de St-Barthélemy d'Eechout, en raison de la coadjutorerie dudit monastère, dont il a été pourvu par bulles du *3 id. dec. a° 4°*, un s. c. de 66⅔ fl. et 5 pet. serv. (**90**, 17-17ᵛ).

1933. 1540, 15 mai. — Thomas Faverel promet au nom de D. Jean de Gargni, pour le s. c. du monastère de Longvilliers, dioc. de Thérouanne, vacant par résignation de D. Guillaume *Racul*, en raison de la commende qui lui a été conférée par bulles du *4 id. aprilis a° 6°*, 44 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 26).

1934. 1540, 5 juin. — Jean Maher s'engage au nom de D. René Lambrier, commendataire de l'abbaye de St-Jean-au-Mont près Thérouanne, vacante par cession de Pierre Disque, dont il a été pourvu le *12 cal. jun. a° 6°*, un s. c. de 312 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 31; app. XXVIII).

1935. 1540, 26 juin. — Janus Regard, procureur des « litterae contradictae », s'engage au nom de Vincent Impins, moine de Baudeloo, nommé coadjuteur du consentement de D. J(ean) de *Donsa*, par bulles du *16 cal. jun. a° 6°*, à payer 66⅔ fl. et 5 pet. serv. (**90**, 34ᵛ-35).

1936. 1540, 14 octobre. — Nicolas d'Enghien *(Angia)*, clerc du dioc. de Cambrai, offre au nom de D. Denis de *Spina*, nommé coadjuteur de Villers, du consentement de D. Denis Van Zeverdonck *(Van Venerdoch)*, par bulles du *7 id. sept. a° 6°*, 200 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 53ᵛ-54).

1937. 1540, 9 novembre. — Le même offre au nom de Josse *Zeger*, nommé coadjuteur de Ninove, par bulles du *13 cal. martii a° 6°*, un s. c. de 250 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 61-61ᵛ).

1938. 1541, 6 janvier. — Flandius Favel, clerc du dioc. de Langres, s'engage au nom de Martin Praet *(Vaypraet)*, abbé de St-Nicolas de Furnes, nommé par bulles du *4 non. nov. a° 6°*, après décès de l'abbé Pierre, à payer 200 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 76ᵛ).

1939. 1541, 26 mai. — Jean *Ugonis*, clerc du dioc. de Verdun, promet, au nom de Paul Gielman *(Gulmant)* de Erssel, abbé d'Averbode, nommé par bulles du *prid. non. maii a° 7°*, après décès de Denis Vanderscaeft un s. c. de 60 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 91ᵛ-92).

1940. 1541, 20 juin. — Antoine Testa, marchand de Florence, promet au nom de Gilles Baes *(Gaerres)*, abbé de Tronchiennes, nommé par bulles du *5 non. martii a° 7°*, 260 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 100-100ᵛ).

1941. 1541, 9 juillet. — Charles, évêque de Tournai, promet pour l'abbaye de Hautmont, dont il a été pourvu par bulles du *5 id. feb. a° 7°*, un s. c. de 120 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 102-102ᵛ).

1942. 1541, 30 novembre. — Laurent Alexandre s'engage au nom de Martin, évêque de Chalcédoine, [suffragant de Cambrai], nommé par bulles du *18 cal. dec. a° 8°*, à payer 10 ducats (**90**, 119).

1943. 1541, 9 décembre. — André de Castillo s'engage au nom de Georges d'Autriche, élu de Liége, nommé par bulles du *7 cal. martii a° 7°*, à payer 7200 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 121-121ᵛ).

1944. 1542, 10 juin. — Antoine Tesson, coadjuteur de Chocques, nommé par bulles du *prid. non. novemb. a° 8°*, promet un s. c. de 100 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 147ᵛ).

1945. 1542, 23 novembre. — André de Castillo promet au nom d'Arnoul *de Monte*, nommé abbé de Gembloux, après résignation de D. Nicolas Duboys, par bulles du *8 cal. sept. a° 8°*, 524 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 172-172ᵛ).

1946. 1543, 27 février. — André de Castillo s'engage au nom de Christophe de Manderscheit, coadjuteur de Stavelot, nommé par bulles du *13 cal. nov. a° 8°*, à payer un s. c. de 140 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 186ᵛ-187).

1947. 1543, 14 août. — André de Castillo s'engage au nom de François de Béhault [*Bealut*], coadjuteur de Jean d'Orimont, abbé de Broqueroie, nommé par bulles du *5 id. junii a° 9°*, à payer 500 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 193ᵛ-194).

1948. 1544, 8 février. — Jean Després *(Prateñ)*, clerc du dioc. d'Arras, promet pour Léger Pronier *(Proinier)*, abbé de Hautmont, nommé par bulles du *3 non. sept. a° 9°*, un s. c. de 120 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 219ᵛ-220).

1949. 1544, 12 février. — André de Castillo, clerc du dioc. de Tournai, promet pour Jean de *Avena*, abbé de Ninove, nommé par bulles du *prid. non. sept. a° 9°*, après résignation de Corneille Hey, un s. c. de 250 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 220-220ᵛ).

1950. 1544, 3 mai. — Le même promet pour Jérôme Fabri, de Coersel, abbé d'Averbode, nommé par bulles des *non. april. a° 10°*, un s. c. de 60 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 229ᵛ-230).

1951. 1544, 6 décembre. — Robert *Dyne*, abbé de Gembloux, promet par D. Gérard Bonyors, moine dudit monastère, comme il conste par acte public du... 1542, pour le s. c. dudit monastère, vacant par décès d'Antoine Papin, en raison de la provision qu'il a reçue par bulles des *cal. dec. a° 11°*, 502⅔ fl. et 3 pet. serv. (**90**, 260-261; app. XXIX).

1952. 1547, 17 juin. — Ricard Bertin, clerc du dioc. de Cambrai, s'engage au nom de Mathieu Foullon *(Tesbolder)* de Rethy *(Rethiis)*, abbé d'Averbode, nommé après décès de Jérôme Fabri (Coersel), par bulles du *prid. non. feb. a° 13°*, à payer un s. c. de 60 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 436-436v).

1953. 1548, 6 mai. — Jean Drolshagen s'engage au nom de Christophe de Manderscheit, à payer pour le s. c. de l'abbaye de Stavelot, vacante par décès de Guillaume de Manderscheit et dont il a été pourvu par bulles du *15 cal. oct. a° 12°*, 140 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 491-491v).

1954. 1548, 2 juillet. — Jean Després *(Prateñ)* s'engage au nom de Jean Fachin, abbé de St-Jean-au-Mont, pourvu par bulles des *id. april. a° 12°*, à payer un s. c. de 312½ fl. et 5 pet. serv. (**90**, 503; app. XXX).

1955. 1548, 16 décembre. — Jean Doyen, abbé de Floreffe, s'oblige par Jean Després *(Prateñ)*, à payer pour le s. c. de cette abbaye, vacante par décès de Godefroid et dont il a été pourvu aux *id. aug. a° 14°*, un s. c. de 400 fl. et 5 pet. serv. (**90**, 521v-522).

ANNEXES.

I

Quittance donnée à Ricanus de Gorda des sommes employées pour l'achat de draps en Flandre au profit de la Chambre apostolique.

1335, 19 juillet.

Noverint universi et singuli presentes litteras inspecturi, quod cum providus vir Ricanus de Gorda, mercator Avinionensis, de mense septembris proxime preterito, de mandato fel. rec. domini Johannis pape XXII, fuisset missus ad partes Flandrie pro emendis pannis pro personis illis, quibus ipse dominus Johannes consuevit dare vestes suas, et die XIX[a] mensis predicti septembris, de pecunia camere apostolice a Reverendo in Christo patre domino Gasberto, Dei gratia archiepiscopo Arelatensi, domini pape camerario, centum octo regales auri et novem denarios Turon. grossorum argenti, necnon ex commissione apostolica sibi facta, a Francisco Baldoini, mercatore societatis Bardorum de Florentia, in partibus Flandrie commorante, de pecuniis cameram apostolicam tangentibus penes mercatores dicte societatis Bardorum in villa Brugensi, per venerabilem virum dominum Petrum de Alvernia, canonicum Noviomensem, in partibus Polonie apostolice sedis nuncium, depositis, quatuor milia et ducentos florenos auri, die XX mensis octobris proxime preteriti pro pannis supradictis emendis recepisset, dictusque Ricanus camere domini nostri pape centumquadraginta octo pecias pannorum, videlicet septuagintaduos pannos de Brucellis, viginti pannos de Melinis, coloris tam imperialis obscuri, quam alterius diversi coloris, et quinquaginta octo pecias pannorum, tam virgatorum de Gandavo, quam planorum de Lovanio, de mense decembris proxime preteriti, duxerit assignandos, quos pannos dixit et computavit se emisse pretio infrascripto, videlicet sexaginta pannos de Brucellis et viginti pannos de Melinis ad rationem XXXII florenorum auri, IIII denariorum Turon. grossor. pro quolibet panno, et duodecim pannos de Brucellis ad rationem XXXIII. flor. auri pro panno quolibet, et quinquaginta sex pecias pannorum, tam virgatorum quam planorum de Gandavo et Lovanio, ad rationem XXI. flor. auri, IX. den. Turon. grossor. pro panno quolibet; qui omnes panni supradicti, empti ut premittitur, ad

summam quatuor milium ducentorum florenorum auri et octo denariorum Turon. grossorum ascendere dinoscuntur; necnon etiam dictus Ricanus de Gorda centum octo regales auri et unum denarium Turon. grossum restantes de summa pecuniarum per ipsum, ut premittitur, acceptarum, camere domini nostri pape, die date presentium, duxerit assignandos: nos Johannes de Corordano, archidiaconus Lunatensis in ecclesia Bitterrensi, domini pape thesaurarius, volentes dicti Ricani indempnitatibus precavere, ipsum Ricanum de dictis centum quadraginta octo pannis, necnon et de dictis centum octo regalibus auri et uno denario Turon. grosso, predicte camere, ut premittitur, assignatis, absolvimus prefate camere nomine tenore presentium et quitamus.

Datum Avinione sub sigillo nostro, die XIX julii, anno Domini M°CCC°XXXV°, indictione III[a], pontificatus Sanctissimi patris et domini nostri, domini Benedicti, divina providentia pape XII, anno primo.

Oblig. 17, f. 48[v].

II

Quittance donnée aux commissaires chargés par la Chambre apostolique de mettre sous séquestre les biens de l'abbaye de St-Laurent de Liége, dont les deux derniers abbés n'avaient pas effectué le paiement des services.

1342, 7 août.

Universis presentes litteras inspecturis, Gasbertus, permissione divina Narbonensis archiepiscopus, domini pape camerarius, salutem in Domino. Ad universitatis vestre notitiam tenore presentium deducimus, quod occasione communium servitiorum per dominos Gaufridum primo, ac Arnaldum secundo, quondam successive abbatum monasterii S. Laurentii prope Leodium, ordinis S. Benedicti, camere domini pape et collegio reverendorum patrum dominorum S. R. E. cardinalium non solutorum in terminis constitutis nec postea, R. P. dominus Imbertus, miseratione divina tit. basilice XII. Apostolorum presbiter cardinalis, dicti collegii camerarius, et nos venerabilibus viris dominis Alberto, tunc decano S. Martini, et Gaufrido Rupini majoris, ac Johanni Renuardi, S. Johannis in Insula, canonicis Leodien. ecclesiarum, commisimus per nostras litteras et mandavimus quod omnia bona mobilia, necnon et fructus, redditus et proventus ad mensam dicti monasterii spectantia et spectantes, ad manus camere et collegii predictorum reciperent et levarent, tandiu et donec esset dictis camere et collegio ac familiaribus ipsius domini pape et dominorum cardinalium predictorum de quantitatibus debitis integre satisfactum. Unde discretus vir dominus Albertus, nunc canonicus S. Johannis

Leodien., tunc decanus S. Martini, unus de commissariis supradictis, suo et sociorum suorum nomine, de receptis per eos, pretextu commissionis predicte, de fructibus, redditibus et proventibus monasterii prelibati, pro parte partis dictorum communium servitiorum, V^c florenos auri dicte camere assignavit et solvit; de quibus V^c florenis sic solutis dictos dominos Albertum, tunc decanum, Gaufridum Rupini, et Johannem Renuardi, commissarios prelibatos, ac dictum monasterium et alios quorum interest, et ipsorum bona, prefate camere nomine absolvimus tenore presentium et quitamus; presentes vero litteras, sub eisdem forma et data duplicari fecimus, sed nolumus quod propter hoc solutio censeatur duplicata. In quorum testimonium presentes litteras fieri fecimus et sigilli camerariatus nostri appensione muniri.

Datum Avinione die VII mensis augusti, anno Domini M°CCC°XLII°, indictione X., pontificatus Sanctissimi patris et domini nostri, domini Clementis, divina providentia pape VI, anno I° [1].

Oblig. 19, f. 1.

III

Quittance donnée aux mêmes et à l'abbé Wautier de St-Laurent du complément des sommes dues pour les services des deux abbés précédents.
1342, 13 décembre.

Universis etc..., Gasbertus etc..., quod occasione communium servitiorum per dominos Gaufridum primo, et Arnaldum secundo, olim successive abbates monasterii S. Laurentii prope Leodium, ord. S. Benedicti, camere domini nostri pape et collegio reverendorum patrum dominorum S. R. E. cardinalium promissorum et non solutorum in terminis constitutis nec postea, Rev. in Christo P. dom. Imbertus, miseratione divina tit. basilice XII. Apostolorum presbiter cardinalis, dicti collegii camerarius, et nos venerabilibus viris dominis Gaufrido Rupini, canonico Leodien., et Alberto, olim decano S. Martini, nunc S. Johannis in Insula canonico, ac Johanni Renuardi, tunc canonico S. Johannis in Insula, nunc S. Martini Leodien. ecclesiarum predictarum decano, per nostras litteras commisimus et mandavimus, quod omnia bona mobilia necnon et fructus, redditus et proventus ad mensam dicti monasterii spectantia et spectantes, ad manus camere et collegii predictorum tamdiu reciperent et levarent, donec esset dictis camere et collegio ac familiaribus domini pape et dominorum cardinalium predictorum de quantitatibus debitis integre satisfactum. Unde domini Gaufridus, Albertus et Johannes, commissarii supradicti, de receptis

---

1. En marge : Attende quod predicta littera fuit duplicata.

per eos ex commissione prefata, tam nomine eorum, quam nomine venerabilis et religiosi viri domini fratris Walteri, nunc abbatis monasterii memorati, pro complemento communium servitionum dictorum dominorum Gaufridi et Arnaldi, ducentos quinquaginta florenos auri eidem camere, necnon et pro octo servitiis familiarium et officialium ejusdem domini nostri pape integris, debitis pro dominis Gaufrido et Arnaldo predictis, centum septuaginta quatuor florenos auri et sex solidos monete Avinionensis clericis camere supradicte pro eisdem familiaribus et officialibus recipientibus per manus discreti viri Bartholomei Mingosii de Lucha, campsoris in Romana curia, die date presentium assignarunt. De quibus sic solutis ipsos dominos Gaufridum, Albertum et Johannem commissarios, ac prefatum dominum Walterum abbatem, monasterium ac successores suos et eorum bona absolvimus tenore presentium et quitamus. Insuper ipsum dominum Walterum abbatem ab excommunicationis, suspensionis et interdicti sententiis, reatu perjurii et aliis penis, quas quodve, quia dicte summe pecunie in statutis terminis non fuerunt persolute, noscitur incurrisse, tenore presentium duximus absolvendum. In quorum etc.

Datum Avinione die tertia decima mensis decembris, anno Domini M°CCC°XLII°, indictione X, pontificatus Sanctissimi in Christo patris et domini nostri, domini Clementis, divina providentia pape VI, anno primo.

Oblig. 19, f. 7ᵛ.

IV

Les camériers du collège des cardinaux et du pape lèvent le séquestre qu'ils avaient mis sur les biens de l'abbaye de St-Laurent de Liège.

1342, 17 décembre.

Miseratione divina Imbertus, tit. basilice XII. Apostolorum presbiter cardinalis, sacri collegii reverendorum patrum dominorum S. R. E. cardinalium, et Gasbertus, Narbonensis archiepiscopus, domini pape camerarius, venerabilibus et discretis viris dominis Johanni Renuardi, decano S. Martini, et Gaufrido Ruppini majoris, ac Alberto S. Johannis in Insula Leodien. ecclesiarum canonicis, salutem in Domino. Cum venerabilis et religiosus vir frater Arnaldus, tunc abbas monasterii S. Laurentii prope Leodium, ordinis S. Benedicti, ad abbatiam ipsius monasterii per apostolicam sedem promotus, tam pro suo communi servitio, quam pro complemento communis servitii domini Gaufridi, predecessoris sui, camere apostolice et collegio supradictis, necnon et pro V servitiis familiarium domini pape et dominorum cardinalium predictorum, mille et septingentos decem et septem florenos auri, et undecim solidos Turon., ad que dicta servitia ascendebant, gratis et liberaliter, juxta morem per prelatos per apostoli-

cam sedem promotos observatum diutius, obtulisset promisissetque, sub certis penis et sententiis, in statutis sibi terminis se dictam summam pecunie integre soluturum, [ac] se propterea, monasterium predictum et successores suos ac eorum bona efficaciter obligasset, ipseque dominus Arnaldus esset, sicut coram nobis postmodum constitutus asseruit, dictam summam pecunie voluntarius ad solvendum [1], ipsamque summam pecunie pro dictis servitiis, propter impedimenta quamplurima, que sibi per dominum Leodiensem episcopum prestabantur, et que idem dominus Arnaldus bene coram nobis expressit, solvere, prout tenebatur, nequiret, supplicaretque instanter sibi, monasterio prelibato, et camere, collegio et familiaribus supradictis de oportuno remedio provideri, nosque indempnitati camere, collegii et familiarium predictorum, ac ipsius Arnaldi et monasterii providere volentes, vobis per nostras certi tenoris litteras commiserimus et mandaverimus, quatenus, dicti ipsius domini Leodiensis episcopi quibuscumque impedimentis amotis, omnia et singula dicti monasterii bona ac fructus, redditus et proventus, ubicumque consisterent, veluti que prefatis camere, collegio et familiaribus erant pro eisdem servitiis obligata, dimissa tamen de ipsis prefatis abbati et conventui pro ipsorum victu congrua portione, sequestraretis, apprehenderetis et reciperetis ex integro ipsos fructus et bona, nostro, camere et collegii ac familiarium predictorum nomine, levando, exigendo, colligendo et recipiendo tamdiu donec de ipsis, per vos in pecuniam debito modo conversis, esset camere et collegio ac familiaribus supradictis pro eisdem servitiis de toto dicto debito integre satisfactum et a nobis reciperetis aliud in mandatis, prout hec et alia in predictis nostris litteris plenius ac seriosius continentur. Verum, cum de receptis per vos de bonis et fructibus monasterii prelibati, pretextu commissionis nostre hujusmodi, sit de servitiis dictorum dominorum Gaufridi et Arnaldi eisdem camere, collegio et familiaribus ex integro satisfactum, fuit nobis pro parte venerabilis et religiosi viri domini fratris Walterii, nunc abbatis monasterii supradicti, cum instantia supplicatum, ut sequestrum de mandato nostro, ut premittitur, appositum in bonis et redditibus dicti monasterii amoveri totaliter mandaremus. Nos igitur, attendentes petitionem hujusmodi esse rationabilem atque justam, vobis et vestrum cuilibet presentium tenore committimus et mandamus, quatenus auctoritate nostra sequestrum prefatum per nos appositum in bonis et redditibus supradictis, [8v] quod nos tenore presentium amovemus, amoveatis omnino, ipsumque dominum abbatem permittatis fructuum, reddituum et proventuum dicti sui monasterii pacifica possessione gaudere, et, si forsan aliqua de dictis bonis, fructibus, redditibus et proventibus sequestratis penes vos remanserint, illa dicto domino abbati restituatis

1. *Cod.* absolvendum.

et restitui faciatis. Presentes autem litteras in premissorum testimonium scribi et registrari fecimus ad cautelam et sigillorum nostrorum appensione muniri.

Datum Avinione die XVII decembris, anno Domini M°CCC°XLII°, indict. X, pontificatus Sanctissimi patris nostri, domini Clementis, divina providentia pape VI, anno primo.

Oblig. 19, ff. 8-8v.

V

Quittance donnée à Raymond, évêque de Thérouanne, d'une somme de 1000 florins, représentant la moitié des procurations levées dans son diocèse.

1344, 27 octobre.

Universis etc. Stephanus solus [1] etc. Ad universitatis vestre notitiam presentium tenore deducimus, quod cum Reverendus in Christo pater dominus Raymundus, Dei gratia episcopus Morinensis, medietatem omnium et singularum procurationum, quas per unius anni spatium in suis civitate et diocesi Morinensi per se, vel alium seu alios, eum percipere et levare contingeret, dare, persolvere et effectualiter exhibere Sanctissimo in Christo patri et domino nostro pape, certis justis ex causis, ejus gratuita voluntate libera et spontanea promisisset, et ad hoc esset et sit solennitate legitima obligatus, idem R. P. mille florenos auri de Florentia boni ponderis, per manus discreti viri Jacobi Malabayle, civis et mercatoris Astensis curiam Romanam sequentis, pro dicto episcopo Morinensi solventis, nobis recipientibus nomine et pro parte dicti domini nostri pape et de ipsius speciali mandato, nobis facto vive vocis oraculo, integraliter et realiter, ratione certe partis medietatis procurationum hujusmodi, noviter solvi fecit. De quibus sic solutis et receptis dictos dominum episcopum et ecclesiam Morinensem, Jacobum Malabayle et alios quoscumque, qui quomodolibet tangi possent, eorumque successores, heredes et bona, nomine dicti domini nostri pape, perpetuo absolvimus et quitamus. Has litteras etc.

Datum Avinione die XXVII octobris, anno Domini M°.CCC°.XLIIII°, indict. XII, pontificatus Sanctissimi patris et domini nostri, domini Clementis, divina providentia pape VI, anno tertio.

Oblig. 19, f. 139v.

---

1. Formule qui se retrouve au fol. *138*.

VI

Le pape Clément VI cède au cardinal Hugues de St-Laurent in Damaso 600 florins, qui revenaient à la Chambre apostolique sur l'héritage de Jean Cortoys, chanoine d'Amiens et serviteur du pape.

1351, 26 septembre.

Miseratione divina Stephanus, archiepiscopus Tholosanus, camerarius, et Bertrandus, episcopus Lomberiensis, thesaurarius domini nostri pape, notum facimus universis quod, dudum examinatis rationibus quondam domini Joannis Cortoys, canonici Ambianensis et olim emptoris pannorum elemosine domini nostri pape, videlicet de pannis ejusdem elemosine per ipsum emptis in partibus Flandrie, Brabantie et Francie de anno Domini millesimo trecentesimo quadragesimo septimo, per finem rationum ipsarum repertum extitit quod computato precio pannorum predictorum et expensis propterea factis ac pecuniis, quas idem dominus Johannes occasione predicta receperat a camera apostolica, ipse dominus Johannes dicte camere restituere tenebatur novem centos florenos auri et octo denarios auri ad coronam, pro quibus dicte camere restituendis bona omnia ejusdem domini Johannis remanserunt prefate camere [119ᵛ] efficaciter obligata, de quibus quondam dominus Jacobus de Villa, olim canonicus sancte Crucis Cameracensis, unus de executoribus testamenti sive ultime voluntatis dicti quondam domini Johannis, in exterminacionem summe predicte de bonis dicti quondam Johannis assignavit camere antedicte trescentos florenos auri; residuos autem sexcentos florenos auri et octo denarios auri ad coronam dominus noster papa volens cum reverendo patre domino... Hugone, tituli sancti Laurentii in Damaso presbitero cardinali, ex certis causis agere gratiose, nobis presentibus et audientibus gratiose concessit et donavit pure et libere, volens quod acciones omnes, quas ipse dominus noster et ejus camera habebat contra bona dicti domini Johannis, occasione sexcentorum florenorum auri et octo denariorum ad coronam predictorum, quod illa competat prefato domino cardinali et suis, et acciones easdem cessit totaliter et transtulit in prefatum dominum... cardinalem et suos. Et ad majoris roboris firmitatem voluit idem dominus noster atque mandavit quod presentem concessionem, donationem, accionum translationem ad firmam rei memoriam faciamus in litteris dicte camere registrari. In cujus rei testimonium presentes litteras fieri fecimus et sigillorum nostrorum appensione muniri.

Datum Avinione die vicesima sexta mensis septembris, anno Domini millesimo trecentesimo quinquagesimo primo, indictione quarta, pontificatus Sanctissimi... Clementis... pape sexti anno decimo.

Oblig. 25, ff. 119-119ᵛ (anc. pag. CLII-CLIIᵛ).

VII

Le camérier et le trésorier du pape chargent Gérard d'Arbent, chanoine de St-Juste de Lyon, de réclamer de Raymond, archevêque de Lyon, auparavant évêque de Thérouanne, la somme de 400 écus qu'il avait reçus sur la dîme du 30e imposée par Clément VI.

1357, 14 janvier.

Permissione divina Stephanus, archiepiscopus Tholosanus, camerarius, et Reginaldus, episcopus Ulixbonensis, thesaurarius domini pape, venerabili viro domino Gerardo de Arbento, obedientiario ecclesie S. Justi Lugdunensis, nuncio sedis apostolice, salutem in Domino.

Fidedignorum relatione intelleximus, quod Reverendus in Christo pater dominus Raymundus, archiepiscopus Lugdunensis, olim episcopus Morinensis, ante translationem suam de ecclesia Morinensi ad ecclesiam Lugdunensem, per se vel commissarium seu commissarios per ipsum ad hoc deputatum seu deputatos, receperat de tricesima civitatis et diocesis Morinensis, olim per felicis recordationis dominum Clementem papam VI imposita, a diversis personis ecclesiasticis civitatis et diocesis predictarum, usque ad summam seu valorem quadringentorum scudatorum auri, que, licet camere apostolice deberent assignari, sibi retinuit et secum asportavit, in dicte camere prejudicium non modicum et jacturam. Quocirca nos, volentes super hiis indempnitati dicte camere providere, vobis, de cujus fidelitate, probitate et discretione plenam in Domino fiduciam obtinemus, committimus tenore presentium et sub pena excommunicationis precipiendo mandamus, quatenus dicta quadringenta scuta a dicto domino Raymundo, archiepiscopo Lugdunensi, exigatis, levetis et recipiatis, ipsumque ad restituendum, dandum et realiter assignandum vobis, nomine dicte camere recipienti, eadem quadringenta scuta auri debite compellatis etiam per censuram ecclesiasticam, si opus fuerit. Nos autem exigendi, levandi et recipiendi dicta scuta a dicto domino Raymundo archiepiscopo et ipsum modo premisso compellendi, et de hiis que ab ipso, vel alio ipsius nomine, receperitis et vos recipere [1] continget, quitandi et absolvendi nostro et dicte camere nomine, damus vobis tenore presentium plenariam potestatem. In cujus rei testimonium presentes litteras fieri fecimus et sigillorum nostrorum appensione muniri.

Datum Avinione XIIII die mensis januarii, anno Domini M°CCCLVII, indictione X, pontificatus Sanctissimi patris et domini nostri, domini Innocentii, divina providentia pape VI, anno quinto.

Oblig. 30, f. 134.

---

1. *Cod.* recipi.

VIII

Quittance donnée aux exécuteurs testamentaires de Bernard de Nexon, archidiacre d'Anvers, d'une somme de 500 florins pour laquelle ils ont composé avec la Chambre apostolique.

1361, 27 avril.

Universis etc. Arnaldus etc. Ad universitatis etc. quod cum dominus noster summus pontifex omnia bona mobilia, debita et credita, que habebat dominus Bernardus de Nexonio, quondam archidiaconus Antwerpiensis in ecclesia Cameracensi, camere apostolice clericus, tempore mortis sue, dispositioni sue reservasset, et occasione hujusmodi reservationis dicta bona, debita et credita, tam in Romana curia quam extra existentia, fuissent ad manum ejusdem domini nostri pape et sue camere posita, hinc est quod venerabiles viri domini Johannes de Marambaco, decanus ecclesie S. Petri Avinionensis, et Helyas de Bodro, clericus collegii reverendorum patrum dominorum S. R. E. cardinalium, executores testamenti dicti quondam domini Bernardi, suis et aliorum coexecutorum suorum dicti testamenti nominibus, pro omnibus et singulis bonis, debitis et creditis supradictis, tam in Romana curia predicta quam extra existentibus, ad ipsum quondam dominum Bernardum spectantibus quovismodo, dispositioni apostolice reservatis, composuerunt nobiscum, nomine domini nostri pape et sue camere predictorum, compositionem ipsam cum eisdem facientibus, ad quingentos florenos auri boni ponderis Florentie ; quos quidem quingentos florenos dicti executores solverunt venerabili viro domino Ebloni de Mederio, supradicte camere clerico, ad recipiendum compositiones pro spoliis mortuorum in dicta Romana curia nomine dicte camere per nos tunc deputato, et idem dominus Eblo dictos quingentos florenos tradidit et realiter numerando assignavit die date presentium venerabili patri domino Gaucelino, abbati monasterii Psalmodiensis, ord. S. Benedicti, Nemausensis diocesis, prefati domini nostri thesaurario, pro et nomine ejusdem domini nostri pape et sue [139v] camere recipienti. De quibus quidem quingentis florenis auri dictos executores, et bona eorum ac dicte executionis, et alios quoscumque quos tangit, absolvimus tenore presentium, nomine domini nostri pape et sue camere predictorum ac quittamus. Et omnia alia et singula bona, debita et credita dicti quondam domini Bernardi, ut premittitur, reservata pro compositione predicta, remisimus et remittimus dictis executoribus pro debitis et legatis et expensis, pro funeralibus ac salariis servitorum et aliis in testamento dicti quondam domini Bernardi exequendis, et manum prefati domini nostri pape et dicte sue camere in eisdem bonis, debitis et creditis appositam occasione

reservationis predicte amovimus et amovemus et amotam decernimus tenore presentium et declaramus, et ipsa per quoscumque debitores et detentores eorumdem eisdem executoribus tradi, solvi et assignari volumus et mandamus pro premissis debitis, creditis ac expensis exequiarum et remunerationibus servitorum, ac aliis in dicto testamento contentis exequendis et solvendis. In quorum etc.

Datum Avinione die XXVII mensis [aprilis] [1] anno Domini M°CCCLXI.

Oblig. 31, f. 139-139v.

IX

Urbain V accorde à l'abbaye de la Capelle remise des arrérages des services dus pour les deux derniers abbés et diminue la taxe des services.

1363, 3 juillet.

Urbanus episcopus, servus servorum Dei. Ad perpetuam rei memoriam. Ad ecclesiarum et monasteriorum omnium statum, prout ex debito tenemur pastoralis officii, salubriter dirigendum, sollicitis studiis attendentes, illis maxime dexteram apostolice relevationis porrigimus, que per casus adversos oppressa conspicimus et importabilium onerum magnitudine pregravata. Nuper siquidem pro parte dilectorum filiorum [Laurentii], abbatis et conventus monasterii B. Marie de Capella, ord. S. Benedicti, Morinensis diocesis, fuit propositum in consistorio coram nobis, quod dictum monasterium jamdiu propter guerras, que in illis partibus viguerunt, destructum extitit, ipsiusque possessiones et terre cum bonis mobilibus taliter devastate fuerunt, quod a quatuordecim annis citra monasterium ipsum inhabitatum remansit, et ipsius monachos oportuit alibi querere vitam suam, et quod, licet dictum monasterium ante desolationem hujusmodi, pro communi servitio apostolice camere sacroque collegio venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. cardinalium nunquam taxatum fuisset, prout cathedrales ecclesie et monasteria ut plurimum sunt taxata, tamen venerabilis frater noster Philippus, episcopus Aurelianensis, olim abbas monasterii prefati, tempore promotionis facte de ipso per fel. rec. Clementem papam VI, predecessorem nostrum, ad regimen dicti monasterii tunc vacantis, dicta desolatione jam existente, eisdem camere et collegio ad solutionem mille florenorum auri pro hujusmodi servitio, tempore promotionis sue hujusmodi, se et dictum monasterium obligavit, de quibus nichil propter paupertatem predictam solvere potuit

1. Le mois manque : mais, d'après la place qu'occupe la pièce dans le registre, il faut vraisemblablement *aprilis*.

hactenus neque potest. Et deinde, dicto Philippo in episcopum Aurelianensem promoto, ipsum monasterium sic destructum, oneratum et obligatum remanens, extunc per spatium fere septem annorum vacavit. Et demum fel. rec. Innocentius papa VI, ipsius Clementis successor, predecessor noster, qui dictum Laurentium eidem monasterio [44v] prefecerat [1] in abbatem, ipsius monasterii paupertati compatiens, eidem Laurentio servitium per eum pro sua promotione debitum remisit [2]. Quare pro parte dictorum Laurentii abbatis et conventus fuit nobis humiliter supplicatum, ut eis et dicto monasterio de ipsorum onerum aliquo relevamine providere misericorditer dignaremur. Nos itaque supplicationibus hujusmodi inclinati, predictos mille florenos, in quibus dictum monasterium pro dicto servitio obligatum extitit, ut prefertur, eisdem abbati et conventui, de apostolice sedis benignitate dictorumque fratrum consilio et assensu, apostolica auctoritate remittimus, ipsosque abbatem et conventum ab ipso debito in totum absolvimus et plenarie liberamus. Et insuper, volentes abbatem et conventum ac monasterium predictos prosequi favore gratie amplioris, summam seu taxationem mille florenorum, ad quam dictum monasterium pro hujusmodi communi servitio camere et collegio predictis, occasione dicte obligationis erat seu videbatur esse taxatum, ad trescentos florenos auri, in quibus etiam quinque servitia consueta pro nostris et dictorum cardinalium familiaribus includi ac intelligi volumus ac etiam comprehendi, eadem auctoritate reducimus ac etiam moderamus ; ita quod deinceps abbates, quos ad ipsum monasterium continget pro tempore promoveri, trescentos florenos auri pro dicto communi et aliis quinque servitiis tantummodo solvere teneantur, et ad solvendum ultra illam quantitatem compelli vel arctari non possint : quas quidem remissionem, absolutionem, liberationem, reductionem et moderationem nostras in libris camere et collegii predictorum per officiales ipsorum camere et collegii describi precipimus et notari, dictamque obligationem mille florenorum auri in ipsis et de ipsis libris penitus aboleri. Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam nostre remissionis, absolutionis [45], liberationis, voluntatis, reductionis, moderationis et precepti infringere vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attemptare presumpserit, indignationem omnipotentis Dei et BB. Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit incursurum.

Datum Avinione V non. julii pontificatus nostri anno I.

Oblig. 36, ff. 44-45 ; *Reg. Vatic.* 261, f. 44v ; *Reg. Avin.* 155, f. 472v ; *Recherches sur l'abbaye de la Capelle en Calaisis* (*Annales du Comité flamand de France*, t. IX (1867), pp. 378-380).

1. *Cod. 36 :* proficientem.
2. Voir n. 315.

X

Sentence d'excommunication prononcée contre Jean, abbé de St-Bénigne de Dijon, ancien abbé de St-Laurent de Liège.

1363, 5 juillet.

Hugo, miseratione divina tit. S. Laurentii in Damaso presbiter cardinalis et Arnaldus etc., domini pape et sacri collegii dominorum cardinalium camerarii, venerabilibus et religiosis ac circumspectis viris dominis fratri... abbati monasterii S. Stephani de Divione, ord. S. Augustini, Lingonensis diocesis, vel priori claustrali ejusdem monasterii necnon universis et singulis ecclesiarum [176] rectoribus seu eorum loca tenentibus per civitatem et diocesim Lingonensem constitutis, salutem in Domino. Cum venerabilis et religiosus vir Johannes, olim abbas monasterii S. Laurentii prope muros Leodien., ord. S. Benedicti, nunc vero abbas monasterii S. Benigni Divionensis, Lingonensis diocesis et dicti ord. S. Benedicti predictorum, ratione sue promotionis ad abbatiam prefati monasterii S. Laurentii camere apostolice et collegio dominorum cardinalium pro suo communi servitio ac quinque servitiis familiariarum et officialium domini nostri pape et dominorum cardinalium predictorum in certa summa [et] pecunie quantitate solvendis certis terminis se efficaciter et sub excommunicationis, suspensionis et interdicti penis et sententiis obligaverit, et de hujusmodi pecunie quantitate adhuc restant solvendi quingenti floreni et V. servitia, termini quoque solutionum hujusmodi, jam diu est, elapsi existant, et sic idem Johannes, eo quod de predictis V^{c} florenis et V. servitiis in hujusmodi terminis minime satisfecit, sententiam excommunicationis impudenter incurrit, prout in regestris camere apostolice et collegii predictorum dominorum cardinalium hec luculentius apparent. Idcirco volentes eorundem camere et collegii familiarium et officialium indempnitati providere, ut tenemur, discretioni vestre et cujuslibet vestrum in solidum, de qua plenam fiduciam in Domino obtinemus, tenore presentium committimus et districte, ea qua in hac parte fungimur auctoritate, mandamus ac etiam in virtute sancte obedientie et sub excommunicationis pena, quam in vos et vestrum quemlibet, qui super hoc fueritis negligentes seu remissi, canonica monitione premissa, ferimus in hiis scriptis, nisi feceritis quod mandamus, firmiter injungimus, quatenus infra XXX dierum spatium, quorum X pro primo, X pro secundo, et reliquos X pro tertio et peremptoriis terminis ac monitione canonica assignamus, ipsum Johannem, nunc abbatem dicti monasterii S. Benigni, in vestris monasterio et ecclesiis, diebus feriatis et non feriatis, dum celebrabuntur missarum solemnia et populus ibidem convenit ad divina,

tamdiu excommunicatum publice denuncietis, donec satisfecerit de V^c florenis et V servitiis supradictis. Quod si hujusmodi excommunicationem et denunciationem per unius mensis spatium animo sustinuerit indurato, ipsum Johannem, abbatem predicti monasterii S. Benigni, per bonorum ejusdem monasterii S. Benigni sequestrationem, et alias per censuras ecclesiasticas ad satisfaciendum de V^c florenis et V. servitiis supradictis auctoritate vestra, imo verius apostolica, compellatis; invocato ad hoc, si opus fuerit, auxilio brachii secularis : super premissis omnibus et singulis vobis et cuilibet vestrum in solidum damus atque committimus tenore presentium plenam, specialem atque liberam potestatem. Quicquid insuper de premissis feceritis, nobis per vestras litteras harum seriem continentes, quantocius poteritis, nobis certificare curetis. In quorum etc.

Datum Avinione die V julii anno LXIII°.

Oblig. 31, ff. 175^v-176.

XI

Le camérier du pape charge l'abbé de St-Bertin de faire parvenir à la Chambre apostolique l'enquête faite jadis sur les revenus des prévôtés de Voormezeele, Eversam, Loo et Watten ou de procéder à une nouvelle information.

1363, 20 juillet.

Arnaldus etc. venerabili patri abbati monasterii S. Bertini de Sancto Audomaro, et venerabilibus viris dominis Geraldo de Marsenaco, preposito ecclesie S. Walburgis [1] Furnensis, apostolice sedis nuncio et collectori in provincia Remensi, ac thesaurario ecclesie Morinensis salutem in Domino. Cum fel. rec. dominus Innocentius papa VI. collationes et provisiones ordinarias factas Francisco Paeldinc de prepositura B. Marie de Fermesolis, et Petro dicti Benduis de prepositura de Eversen, et Jacobo de Verclaren de prepositura de Lo, ac Malino de Venesten de prepositura de Watene ecclesiarum, Morinensis diocesis, auctoritate apostolica ad eorum supplicationem confirmaverit, occasione [175^v] cujus una annata apostolice camere debetur pro annali, mandatum etiam fuit vobis domino abbati et dominis Johanni de Castronovo, olim collectori apostolico in provincia Remensi, et thesaurario ecclesie Morinensis quod de valore dictarum prepositurarum se informarent et nobis rescriberetis, prout fecistis, sed quia informatio fuit perdita, ideo vobis domino abbati et thesaurario mandamus quatenus, si copiam dicte prime informationis penes vos habetis, aut notarius qui eam scripsit remanserit, ipsam de verbo ad

1. *Cod.* Alburgis.

verbum transcriptam nobis remittatis, alias vos tres, aut duo vestrum, quorum vos collector unus sitis, eandem informationem dictarum prepositurarum de novo faciatis et eam nobis sub vestris sigillis interclusam transmittatis, etc. ut in proxima precedenti [1].

Datum Avinione die XX mensis julii an. LXIII.

Oblig. 31, ff. 175-175[v].

XII

Le camérier du pape ordonne une enquête sur les revenus de la prévôté de St-Martin à Ypres.

1363, 26 juillet.

Arnaldus etc. venerabili patri abbati monasterii S. Bertini de Sancto Audomaro, ord. S. Benedicti, Morinensis diocesis et venerabilibus viris dominis Gerardo de Marsenaco, preposito ecclesie S[e] Walburgis Furnensis, apostolice sedis nuncio et collectori in provincia Remensi deputato, et thesaurario ecclesie Morinensis, salutem in domino. Cum collatio et provisio de prepositura ecclesie secularis et collegiate S. Martini Iprensis, dicte diocesis Morinensis, olim facte venerabili viro domino Dyonisio de Palinc, nunc ejusdem ecclesie preposito, fuerint pridem eidem preposito per dominum nostrum papam seu ejus auctoritate confirmate, et occasione hujusmodi confirmationis pars fructuum, reddituum et proventuum unius anni ejusdem prepositure, videlicet taxatio decime, si ad decimam taxata reperiretur, alias medietas ipsorum fructuum etc. unius anni camere apostolice debeatur pro annali, juxta reservatoriam prefati domini nostri pape super hujusmodi parte fructuum, reddituum et proventuum factam. Hinc est quod cum, ut percepimus, eadem prepositura non reperiatur taxata ad decimam et de valore ipsorum fructuum, etc. certitudo plenarie haberi nequeat absque informatione diligenti, propter quod solutio dicte partis fructuum etc. prefate camere debite pro dicto annali eidem camere facienda retardatur, nos indempnitati ipsius camere super hiis providere volentes, ad supplicationem pro parte dicti domini Dyonisii prepositi nobis oblatam, vobis aut duobus vestrum, quorum alter vos collector existatis, tenore presentium committimus et districte precipiendo mandamus quatenus de valore omnium et singulorum fructuum etc. ejusdem preposíture et in quibus rebus consistant particulariter et distincte vos informetis et informationem veram, quam exinde facietis, in scriptis per notarium publicum redactam, nobis ad Romanam curiam, sub sigillis vestris interclusam, per fidelem nuncium, ad expensas dicti prepositi, quantotius commode poteritis, tute et fideliter transmittatis et vos collector interim eundem prepositum de et super dicta annata camere predicte debita seu

1. Voir la pièce suivante.

ejus occasione [nullatenus] molestetis, seu per vestros subcollectores molestari permittatis; processus, si quos occasione hujusmodi feceritis contra eum, interim suspendatis.

Datum Avinione XXVI mensis julii anno LXIII°.

Oblig. 31, f. 175.

XIII

Le camérier du pape déclare que celui-ci a accordé à l'abbé de St-Martin de Tournai la remise d'une partie des sommes dues à la Chambre apostolique et au collège des cardinaux.

1365, 15 décembre.

Universis etc. Arnaldus, permissione divina archiepiscopus Auxitanus, domini pape camerarius, salutem in Domino. Ad universitatis vestre notitiam tenore presentium deducimus, quod die et anno subscriptis sanctissimus in Christo pater et dominus noster, dominus papa, in consistorio, de voluntate et consensu sacri collegii reverendorum patrum dominorum S. R. E. cardinalium, ad supplicationem et requestam pro parte venerabilium et religiosorum virorum, domini fratris Jacobi, abbatis, et conventus monasterii S. Martini Tornacensis, ord. S. Benedicti, sibi factam, ex certis justis et rationabilibus causis ejus animum moventibus, quatuor milia florenos auri cum quinque servitiis familiarium et officialium domini nostri pape et dominorum cardinalium predictorum, pro rata dictorum quatuor milium florenorum auri, de pecuniarum quantitatibus, in quibus idem abbas pro se et monasterio suo predicto camere apostolice et collegio antedicto, tam ratione sui quam predecessorum suorum communium servitiorum, tenebatur et erat obligatus, gratiose remisit ista vice, prout in litteris reverendi patris domini cardinalis Cesaraugustani, dicti sacri collegii camerarii, quibus fidem credulitatis plenariam adhibemus, vidimus contineri. Unde nos Arnaldus, archiepiscopus et camerarius prefatus, pro parte dictorum domini abbatis et conventus debite requisiti, dictos dominum abbatem et conventum ac monasterium supradictos, de dictis quatuor milibus florenis auri cum dictis quinque servitiis familiarium, pro rata contingenti, quantum dictam cameram tangit et tangere potest, absolvimus tenore presentium et quitamus : et quod de summa restante ad solvendum quadringentos florenos auri, cum quinque servitiis familiarium pro rata, in festo Omnium Sanctorum proxime venturo, et tantundem in similibus terminis, annis revolutis, solvere teneatur, donec de premissis fuerit integre satisfactum. Ita tamen etc. In quorum etc.

Datum Avinione die XV. decembris anno LXV°.

Oblig. 37, f. 121.

XIV

Supplique présentée au pape au sujet d'un procès sur l'occupation de la cure d'Alken.

1365

Pater sancte. Dudum, lite pendente inter Johannem Textoris, investitum parrochialis ecclesie in Alken, Leodiensis diocesis, et Robertum Guitardi de et super prefata ecclesia in Alken et ejus occasione [1], coram Rev. in Christo patre domino episcopo Albanensi ex altera, in qua extitit processum ad nonnullos actus etiam judiciales, citra tamen conclusionem, E(adem) S(anctitas) dicto Roberto providit de archidiaconatu Ostrevanensi in ecclesia Cameracensi ; volens quod quamprimum possessionem dicti archidiaconatus foret pacificam assecutus, dictam parochialem ecclesiam, si interim evinceret, quam ex tunc vacare decrevit, omnino dimittere teneretur; et postmodum E(adem) S(anctitas) omne jus, quod dictus Robertus in dicta ecclesia habebat, cum premisso vel alio quovis modo vacare contingeret, dicto Johanni conferendum specialiter reservavit. Quare, cum dictus Robertus sit possessionem dicti archidiaconatus pacifice assecutus, supplicat E(idem) S(anctitati) Johannes prefatus quatenus dicto domino episcopo, auditori prefato, committere et mandare dignemini ut dictum Johannem in jure et ad jus dicti Roberti, juxta litterarum apostolicarum super hoc confectarum tenorem, subroget et contra omnes quorum interest ad instantiam dicti Johannis super dicta parrochiali ecclesia procedat et justitiam faciat.

— De mandato domini nostri pape videat idem reverendus pater dominus P(etrus), episcopus Albanensis [2].

— Eidem domino Albanensi [3].

In causa Leodien.

Die XXIIII. januarii anno LXV...... cursor presentavit domino in domo presentem commissionem, presentibus domino B. Audoym, et Ber. de La Vidia. — Regestr.

Oblig. 30, feuille détachée, placée à la fin du volume.

XV

Remise des services dus par l'abbé de Clairmarais.

1366, 3 mars.

Universis etc. Arnaldus etc. Ad universitatis etc. quod die et anno sub-

1. Voir Kirsch. *Annaten*, I. 253.
2. Ce paragraphe est d'une autre main.
3. Cette partie est écrite sur le verso de la feuille.

scriptis sanctissimus dominus noster papa, in consistorio publico, prout nobis constitit per litteras reverendissimi in Christo patris domini Guillelmi, tit. S. Marie in Transtiberim presbiteri cardinalis, sacri collegii reverendorum patrum dominorum S. R. E. cardinalium camerarii, ipsiusque [sigillo] sigillatas, ad supplicationem et requestam venerabilium religiosorum domini fratris Johannis, abbatis, et conventus monasterii de Claromarisco, ordinis Cisterciensis, Morinensis diocesis, ex certis justis et rationabilibus causis ejus animum moventibus, commune servitium ipsius domini abbatis camere apostolice ratione dicti sui monasterii promissum, necnon et quatuor servitia familiarium et officialium ipsius domini nostri pape, eisdem abbati et conventui ista vice gratiose remisit. Unde nos Arnaldus, camerarius prefatus, de ipsius domini nostri pape mandato, auctoritate nobis in hac parte commissa, eundem dominum abbatem, conventum suum et monasterium [140] ac eorum bona de dicto suo communi servitio et quatuor servitiis predictis absolvimus tenore presentium et quitamus. In cujus rei testimonium etc.

Datum Avinione die tertia mensis martii anno LXVI°.

Oblig. 37, f. 139ᵛ-140.

XVI

Les camériers des cardinaux et du pape chargent les évêques de Beauvais et de Paris de recevoir l'obligation de l'évêque Gérard de Thérouanne. 1368, 20 décembre.

Reverendissimis ac venerabilibus in Christo patribus, dominis Johanni, Dei gratia olim episcopo Belvacensi, nunc vero S. R. E. cardinali [1], ac Aymerico, episcopo Parisiensi, Guillelmus, miseratione divina episcopus Sabinensis cardinalis, et Arnaldus, eadem miseratione [128ᵛ] archiepiscopus Auxitanus, domini nostri pape et sacri collegii reverendissimorum patrum dominorum S. R. E. cardinalium camerarii salutem etc. Sane ecclesia Morinensi ex eo pastoris solatio destituta quod idem dominus noster papa venerabilem in Christo patrem, dominum Robertum, Cameracensem, tunc Morinensem episcopum, ad ecclesiam Cameracensem tunc vacantem duxit auctoritate apostolica transferendum, preficiendo eum eidem ecclesie Cameracensi in episcopum et pastorem [2], idem dominus noster papa ad provisionem ipsius ecclesie Morinensis celerem et felicem, ne longe vacationis exponeretur incommodis, paternis studiis intendens,

1. Jean de Dormans, nommé cardinal du titre des Quatre-Saints couronnés le 22 septembre 1368 (Eubel, *Hier. cath.*, I, 20).

2. Robert de Genève, nommé à Cambrai le 11 octobre 1368 (Eubel, I. 166).

post deliberationem, quam de preficiendo ipsi ecclesie Morinensi personam utilem cum fratribus suis habuit diligentem, demum ad venerabilem patrem dominum Gerardum, episcopum Atrebatensem, considerati: grandium virtutum meritis, quibus personam suam Altissimus insignivit direxit oculos sue mentis. Intendens igitur idem dominus noster eiden ecclesie Morinensi utiliter providere, eumdem dominum Gerardum, d dictorum suorum fratrum consilio, ad prefatam ecclesiam Morinensen auctoritate apostolica transtulit, eumque illi prefecit in episcopum e pastorem, curam et administrationem ipsius ecclesie Morinensis sibi i spiritualibus et temporalibus plenarie committendo, prout in litteris apo stolicis, quas vobis unacum presentibus transmittimus, videbitis pleniu contineri [1]. Unde, quia prelati, qui auctoritate apostolica promover noscuntur, sicut paternitates vestras ignorare non credimus, camere apo stolice et collegio memorato certam pecunie quantitatem pro suo commun servitio, necnon et eorum familiarium et officialium quinque alia minut servitia consueta, de sibi commissis ecclesiarum et monasteriorum pro ventibus, de antiqua et laudabili consuetudine offerre atque promittere debitaque predecessorum [129] suorum recognoscere, necnon ad illa e eorum singula effectualiter persolvenda se sub certis penis et sententii obligare teneantur, dictaque ecclesia Morinensis pro servitio episcop qui eidem preficitur pro tempore, in quinque milibus florenis auri ponderi camere apostolice, et ultra hoc in quinque minutis servitiis pro fami liaribus et officialibus domini nostri pape et dominorum cardinaliur predictorum in libris camere apostolice et collegii predictorum reperiatu esse taxata, et una cum hoc etiam reperiatur in dictis libris quod iden dominus Robertus pro dicta ecclesia Morinensi, cui prefuit, camere apc stolice, tam pro suo quam domini Egidii, predecessoris sui, communibu servitiis, in nova institutione sua per ipsum promissis et recognitis, i tribus milibus ducentis quinquaginta octo florenis auri, quinque solidis e sex denariis monete Avinione currentis : item collegio pro dicto suo e predecessoris sui predicti communibus servitiis, etiam tunc per ipsur promissis et recognitis, in duobus milibus quadringentis quadragintaqua tuor florenis auri, sex solidis monete Avinionensis restat obligatus Eapropter, auctoritate apostolica qua fungimur in hac parte, paterni tatibus vestris et earum cuilibet in solidum committimus et mandamus quatenus de dictis florenorum summis solvendis in terminis infradictis a hoc per vos prefigendis et assignandis, videlicet de medietate dictorur V. milium florenorum infra unum annum a die obligationis in ante computandum, cum quinque servitiis familiarium et officialium domir nostri pape et dominorum cardinalium predictorum pro rata, et de ali

1. Gérard de Dainville, transféré d'Arras à Thérouanne le 11 octobre 1368 (Eubel. I, 367).

medietate in simili termino anno revoluto cum dictis quinque servitiis familiarium pro rata, et de toto recognito in duobus similibus terminis, annis revolutis, apud sedem apostolicam ubicumque fuerit, nobis prefatis camerariis, vel deputatis seu deputandis a nobis, a dicto domino Gerardo, etiam antequam dicte littere apostolice et provisionis ad manus ipsius perveniant, seu se aliquo modo juvare possit seu valeat de eisdem, [129ᵛ] recipiatis, juxta formam in talibus consuetam, obligationem efficacem cum prestatione juramenti, et cum renuntiationibus, submissionibus, penis et vinculis consuetis, et in ipsum ex tunc monitum, suspensionis ab officio et beneficio ac administratione dicte ecclesie in spiritualibus et temporalibus et episcopalis dignitatis, ac excommunicationis et interdicti sententias, si in solutione hujusmodi facienda in toto vel in parte defecerit, auctoritate predicta proferentes etiam in suos successores, recepto etiam ab eodem juramento quod si in solutione hujusmodi defecerit in toto vel in parte, infra quatuor mensium spatium, a tempore defectus solutionis hujusmodi computandum, coram nobis camerariis et aliis quorum interest vel intererit in futurum, se personaliter in Romana curia presentabit et abinde non recedet sine nostra vel alterius nostrum, ad hoc habentis potestatem, licentia speciali : et omnia alia et singula faciet que circa premissa necessaria fuerint vel etiam oportuna. Quicquid autem inde factum fuerit nobis, infra festum Pasche proxime venturum, plene et fideliter rescribatis per vestras litteras autenticas in forma publici instrumenti harum seriem continentes. Nos autem quoad hec et ea tangentia et dependentia ex eisdem, dictis vestris paternitatibus et earum cuilibet in solidum tenore presentium committimus vices nostras. In quorum testimonium presentes litteras fecimus fieri et sigilli nostri appensione muniri.

Datum Rome die vicesima decembris anno LXVIII.

Oblig. 38, ff. 128-129ᵛ.

XVII

Remise d'une partie des services dus par l'abbé Jean de St-Martin de Tournai.

1369, 22 juillet.

Universis etc. Arnaldus etc. quod anno et die subscriptis Sanctissimus in Christo pater dominus noster, dominus Urbanus papa Vᵗᵘˢ, de voluntate et consensu sacri collegii dominorum cardinalium, ad supplicationem et requestam venerabilium et religiosorum virorum domini fratris Johannis, abbatis, et conventus monasterii S. Martini Tornacensis, ord. S. Benedicti,

sibi factam, ex certis justis et rationabilibus causis ejus animum moventibus, quinque milia florenos auri, de hiis in quibus, tam ratione sui quam predecessorum suorum communium servitiorum camere apostolice et collegio antedicto ac familiaribus et officialibus eorum extiterat obligatus, dictis domino abbati et conventui ac monasterio, in nostrum presentia gratiose remisit. Unde nos Arnaldus, camerarius predictus, dictos dominum abbatem et conventum ac monasterium de dictis quinque milibus florenis auri sibi remissis, ut prefertur, quantum cameram apostolicam tangit et tangere potest, tenore presentium absolvimus et quittamus. Et quod de hiis in quibus restat obligatus camere apostolice et collegio antedictis, ducentos florenos auri cum quinque servitiis familiarium et officialium domini nostri pape et dominorum cardinalium predictorum pro rata in festo Nativitatis S. Johannis Baptiste proxime venturo, et alios ducentos in simili festo, anno revoluto, cum dictis servitiis, et in simili festo, annis revolutis, quingentos florenos auri cum quinque servitiis pro rata, et tantundem in similibus terminis, annis revolutis, donec de omnibus integre fuerit satisfactum, solvere teneatur. Ita tamen etc. In quorum etc. Datum apud Montemflasconem, die vicesima secunda mensis julii, anno MCCCLXIX°.

Oblig. 38, f. 204^{v},

XVIII

Vidimus d'une quittance donnée le 30 décembre 1363 à l'abbé Robert de St-Sauveur de Ham.

1369, 24 novembre.

Universis etc. Arnaldus etc. quod in registro quitationum camere apostolice litteras venerabili in Christo patri, domino fratri Roberto, abbati monasterii S. Salvatoris Hamensis, Morinensis diocesis, ord. S. Benedicti, de quadam solutione facta per eum camere antedicte pro parte partis sui communis servitii, repperimus nos concessisse, quarum quidem litterarum tenor sequitur et est talis :

Universis presentes litteras etc. Arnaldus, miseratione divina etc. salutem in Domino. Ad universitatis vestre notitiam etc. quod venerabilis in Christo pater, dominus frater Robertus, abbas monasterii S. Salvatoris Hamensis, Morinensis diocesis, ord. S. Benedicti, pro parte partis sui communis servitii, in quo est camere prefati domini nostri pape obligatus, L florenos auri camere apostolice, necnon pro parte partis [222] quatuor servitiorum familiarium et officialium ejusdem domini nostri pape, decem florenos auri clericis prefate camere, pro eisdem familiaribus et officialibus

recipientibus per manus magistri Balduini de Wyssant, canonici Morinensis, die date presentium solvi fecit ; de quibus sic solutis etc. Verum intellecta mole gravaminum etc. Ita tamen etc. In quorum etc. Datum Avinione die penultima mensis decembris anno a Nativitate Domini millesimo CCC° sexagesimo quarto. Verum cum pro parte dicti abbatis nobis expositum fuerit litteras predictas perditas casualiter extitisse, Nos cauthele sue et sui monasterii in hac parte, ad sui supplicationem, providere volentes, has nostras litteras, fidem et testimonium litterarum predictarum continentes, eidem duximus concedendas.

Datum Rome apud S. Petrum sub sigillo nostri camerariatus officii die XXIIII mensis novembris, anno a nativitate Domini M°CCC°LXIX°, indictione VII, pontificatus Sanctissimi in Christo patris et domini nostri, domini Urbani, divina providentia pape V^ti, anno octavo.

Oblig. 38, ff. 221^v-222.

XIX

Composition entre la Chambre apostolique et les héritiers de Guillaume de Bénévent.

1370, 14 janvier.

Universis etc. Arnaldus etc. Universitati vestre tenore presentium innotescat, quod cum omnia et singula bona mobilia et immobilia, debita et credita, que habebat quondam dominus Guillelmus de Benevento, archidiaconus de Ardenna in ecclesia Leodiensi, camere apostolice clericus, tempore mortis sue, tam in Romana curia quam extra, essent dispositioni apostolice reservata et [212^v] proinde ad manum ipsius camere posita, hinc est quod nos volentes ut ultima voluntas ipsius quondam domini Guillelmi, consideratione servitiorum per ipsum diutius ipsi camere fideliter impensorum, exequatur, et ipsius legata et debita de dictis bonis, prout comode poterunt, persolvantur, de prefatis bonis quingentos duntaxat florenos auri boni ponderis, inclusis in ipsa summa quingentorum florenorum legato centum florenorum auri per dictum quondam dominum Guillelmum facto in suo ultimo testamento camere apostolice supradicte ac sexaginta duobus auri dicto quondam domino Guillelmo per dictam cameram debitis de resta quorundam compotorum suorum eidem camere redditorum occasione reservationis predicte et legati supradicti, eidem camere duximus applicandos ; de quibus quingentis florenis et trigintaocto florenos boni ponderis, videlicet centum florenos pro dicto legato et alii trecenti et triginta octo ratione reservationis prefate, fuerunt per venerabilem patrem dominum Gaucelinum, abbatem monasterii Psalmodiensis,

prefati domini nostri pape thesaurarium, nomine prefate camere, ex dictis bonis quondam domini Guillelmi realiter habiti et recepti, et sexaginta duo floreni auri, qui eidem quondam domino Guillelmo, ratione dictorum suorum compotorum, per prefatam cameram apostolicam debebantur, ex ipsis quingentis florenis defalcati et deducti ; pro quibus quidem quingentis florenis, sicut premittitur, habitis et receptis et deductis, prefata bona ipsius quondam domini Guillelmi, ut premissum est, reservata, plene absolvimus nomine camere tenore presentium et quitamus, ipsaque bona omnia et singula ac debita et credita heredibus ipsius quondam domini Guillelmi penitus relaxamus et liberamus, ac manum camere apostolice supradicte in eisdem bonis, per quamcumque personam occasione reservationis predicte appositam, amovemus exnunc et amotam decernimus per presentes, ipsosque heredes et eorum bona de dictis quingentis florenis plene absolvimus in perpetuum et quitamus. [213] Et nichilominus mandamus omnibus et singulis dicta bona debita et credita tenentibus et debentibus, et quibusvis aliis, quorum interest vel intererit, quatenus eadem bona debita et credita, ubicumque sint et in quibuscumque rebus consistant et per quoscumque debeantur, dictis heredibus reddant et realiter restituant ac assignent. In quorum etc.

Datum Avinione die XIIII mensis januarii, anno Dom. M°CCC°LXX°, ind. XV, pont. Innocentii pape VI, anno decimo.

Oblig. 31, ff. 212-213.

XX

Grégoire XI donne l'ordre à Baudouin, abbé de St-Bavon à Gand, de remettre 2500 florins, sur les services dus à la Chambre apostolique, à Albéric de Interminellis, créancier de la Chambre Apostolique.

1376, 24 avril.

Gregorius episcopus, servus servorum Dei. Dilecto filio Balduino, abbati monasterii S. Petri Gandensis, ordinis sancti Benedicti, Tornacensis diocesis, salutem et apostolicam benedictionem. Cum dilectus [275^{v}] filius, nobilis vir Aldericus de Interminellis, domicellus Lucanus, familiaris noster, nobis et Romane ecclesie in arduis nostris et ipsius ecclesie necessitatibus magnas pecuniarum summas liberaliter mutuaverit, et sibi propterea camera nostra in dictis summis teneatur, nuper gentes ipsius camere de nostro speciali mandato cum eodem Alderico convenerunt et expresse pepigerunt, quod tu duomilia et quingentos florenos auri de camera de pecuniis communis servitii, quod eidem camere solvere pro tua ad tuum monasterium S. Petri Gandensis, ordinis sancti Benedicti, Tornacensis diocesis, promotione teneris, prefato Alderico et dilectis filiis, nobili viro

hanni de Interminellis, domicello Lucano, ejus fratri, ac Balduino de
›s, laico dicte diocesis, vel eorum alteri aut eorum vel alicujus eorum
rto nuncio et procuratori in loco de Brugis, dicte diocesis, in predicta-
n summarum mutuatarum deductionem debeas assignare. Quocirca
scretionem tuam affectuose rogamus quatenus, pro nostra et apostolice
lis reverentia, dictorum duorum milium et quingentorum florenorum
antitatem, etiam si terminus solutionis eorum nondum venerit, Alderi-
, Johanni et Balduino prefatis, vel ipsorum alteri, aut eorum vel ali-
jus eorum procuratori, quibus hujusmodi quantitatem a te recipiendi, et
receptis te quitandi per alias nostras litteras concedimus potestatem,
am citius potes,tradas realiter et assignes; quod tanto nobis erit accep-
ıs, quanto in hoc nostris placitis promptiorem affectum ostenderis ob-
quendi. Volumus insuper et tibi in virtute sancte obedientie mandamus
atenus de assignatione hujusmodi per te, ut premittitur, facienda, duo
ıblica consimilia fieri facias instrumenta, quorum uno penes te retento
o cautela, reliquum ad eandem cameram mittere non postponas.
Datum Avinione VIIII kalendas maii, pontificatus nostri anno VI.

Reg. Vatic. 281, ff. 275-275v.

XXI

ttestation donnée par le camérier apostolique de la remise faite par André, évêque de Cambrai, à Pierre de Crédon, d'une somme de 2000 fl., prise sur les services qu'il devait à la Chambre Apostolique.

1390, 2 mai.

Universis etc. Franciscus etc. Ad universitatis etc. Quod reverendus in
hristo pater dominus Andreas, episcopus Cameracensis, pro parte partis
ıi communis servitii in quo est camere apostolice obligatus duo milia
›renos auri de camera ipsi camere die date presentium et tempore debito
xta terminum sibi concessum per modum infrascriptum solvi et assig-
ıri fecit, videlicet quod, cum sanctissimus etc. dominus Clemens papa
II, vive vocis oraculo, nobis ex certis rationabilibus causis animum suum
oventibus mandaverit dicta duo milia florenos auri de camera per came-
m suam apostolicam antedictam nobili viro domino Petro de Credonio,
iliti, domino de Feritate Bernardi, Cenomanensis diocesis, facere realiter
ssignari, ipse inquam dominus episcopus, juxta mandatum nostrum su-
er hoc sibi de prefati domini nostri mente et mandato factum, eidem
omino Petro, nomine camere apostolice predicte, summam hujusmodi
uorum milium florenorum auri de camera realiter solvit et assignavit. De
uibus etc. In quorum etc.

Datum Avinione etc. die II mensis maii, anno etc. [MCCC] nonagesimo, pontificatus etc. anno duodecimo.

Oblig. 50, f. 87.

XXII

Jean, abbé des Dunes, est reçu dans l'obédience de Clément VII.
1390, 1 août.

Miseratione divina Egidius, Vaurensis, et Clemens, Lodovensis episcopi, apostolice sedis nuntii, per sanctissimun in Christo patrem et dominum Clementem, divina providentia papam septimum, ad partes Flandrie pro certis arduis ecclesie negotiis destinati, et ad infrascripta ab eodem domino nostro papa commissarii specialiter deputati, venerabili patri domino Johanni, abbati monasterii de Dunis, ordinis Cisterciensis, Morinensis diocesis, salutem in Domino sempiternam. Sicut petitio pro parte tua nobis exhibita continebat, tu qui post et contra prefati domini nostri Clementis pape septimi et predecessorum suorum processus, et etiam contra canonicas sanctiones,olim scelerato viro Bartholomeo,olim Barensi archiepiscopo, qui sedem apostolicam per violentiam et impressionem notorias, dum vivebat, occupare dampnabiliter contendebat, et demum Perrino de Thomazellis de Neapoli, qui dicto Bartholomeo successit in vitium, et eandem sedem temere nititur occupare, ceterisque ipsorum Bartholomei et Perini sequacibus et fautoribus jam per longa tempora adhesisti et participasti cum eisdem, etiam eis impertiendo auxilia, consilia et favores, et qui per litteras fel. rec. domini Gregorii pape XI, prefatum monasterium canonice assecutus, seu ad ipsum promotus extitisti, ipsumque exinde pacifice possedisti et possides etiam pacifice de presenti, fructus percipiens ex eodem, occasione promotionis hujusmodi tu [et] monasterium tuum, tam pro communi servitio, quam aliis minutis servitiis camere apostolice collegioque dominorum cardinalium sacrosancto in octingentis, et pro gratuito subsidio, per te circa exordium ejusdem tue promotionis camere apostolice promisso, in mille florenis de camera ac aliis nonnullis summis sitis efficaciter obligati, prout oblata per te petitio continebat, ac propter adhesiones et participationes premissas, diversas excommunicationum, suspensionum et interdictorum sententias incurristi, et demum non [in] contemptum clavium in tuis ordinibus ministrasti et te immiscuisti divinis ; quapropter irregularitates et penas alias incurristi, et nunc ad cor rediens, a teque veritate percepta, prefatum sanctissimum patrem et dominum [200] nostrum, dominum Clementem, papam septimum, in Romanum pontificem et verum in terris Christi vicarium agnovisti, et ad prefati domini nostri domini Clementis et ecclesie

Romane sponse sue obedientiam te fideliter convertisti, ac presens scisma abjurasti, prout in cedula dicte abjurationis, cujus tenor infra de verbo ad verbum inseritur, plenius continetur ; nobis episcopis et commissariis prelibatis cum corde contrito et humiliato instantius supplicasti quatenus a quibuscumque excommunicationum, suspensionum et interdictorum sententiis per prefati domini nostri Clementis pape septimi et predecessorum suorum Romanorum pontificum processus contra talia presumentes quomodolibet promulgatis, quas occasione premissorum dignosceris incurrisse, te absolvere, et, attentis nonnullis dampnis que tuo monasterio evenerint, tibi monasterioque tuo prefata debita remitti et donari, et alias super premissis tibi et statui tuo providere auctoritate apostolica misericorditer dignaremur. Hinc est quod nos episcopi et commissarii prelibati, habentes ab eodem domino nostro papa potestatem circa premissa specialem, prout in litteris apostolicis desuper confectis plenius continetur, quarum litterarum tenor sequitur de verbo ad verbum et est talis :

Clemens episcopus, servus servorum Dei, venerabilibus fratribus Egidio Vaurensi et Clementi Lodovensi episcopis, apostolice sedis nuntiis, salutem et apostolicam benedictionem. Pia mater ecclesia in cunctis suis actibus comitem clementiam semper habens, delinquentibus filiis, qui post erroris devium, penitentibus animis ad ejus gremium se convertunt, veniam maternalem libenter indulget, sententiarum laqueos, quibus iidem revertentes filii excedendo se constrinxerunt, dissolvendo misericorditer et aliis eos favoribus et gratiis prosequendo. Cum itaque vos nuper ad partes Flandrie pro certis arduis nostris et Romane ecclesie negociis duxerimus destinandos, et in eisdem partibus nonnulli clerici ac ecclesiastice seculares et regulares ac nobiles et alie laycales persone utriusque sexus, capitula, collegia ecclesiarum, conventus monasteriorum [200v] et aliorum locorum, qui dampnate memorie Bartholomeo, olim Barensi archiepiscopo, qui sedem apostolicam per violentiam et impressionem notorias occupare dampnabiliter contendebat, etiam post et contra processus adversus dictum Bartholomeum et ejus fautores et adherentes eidem, diversas excommunicationis, suspensionis et interdicti sententias spirituales et temporales penas et sententias continentes, de fratrum nostrorum consilio per nos factos, dampnabiliter adheserunt, et perpetue maledictionis alumpno Perrino de Tomasellis de Neapoli, qui dicto Bartholomeo succedens in vitium, se in eandem sedem intrudi permisit, eam occupare non verens, de presenti adherent, et quorum aliqui, pretextu litterarum dictorum Bartholomei et Perrini, seu alterius eorundem, aut alias sub ipsorum seu alterius ipsorum titulo, nomine seu colore, dignitates, personatus, administrationes, officia et alia beneficia ecclesiastica detinuerunt hactenus et detinere noscuntur, fructus percipiendo ex eis, saniori ducti consilio, desiderent, sicut letantes accepimus, ad nostram et Romane

ecclesie obedientiam cum humilitate redire : Nos, animarum ipsorum salutem desiderabiliter affectantes, vobis et vestrum cuilibet absolvendi auctoritate nostra, hujusmodi negotiorum prosequutione durante, omnes et singulos clericos et personas hujusmodi, cujuscumque status, gradus, ordinis vel conditionis existant, etiam si pontificali vel alia quavis dignitate prefulgeant, postquam abjurato per eos scismate ad hujusmodi nostram et ecclesie predicte obedientiam redierint, si hoc humiliter petierint, a quibuscumque excommunicationis, suspensionis et interdicti sententiis per nos in dictis processibus, vel per predecessores nostros Romanos pontifices contra talia presumentes quomodolibet promulgatis, quas premissorum occasione incurrisse noscuntur, injunctis eis pro modo culpe, prout vobis expedire videbitur, penitentia salutari et aliis que de jure fuerint injungenda, necnon dispensandi cum eisdem clericis et personis ecclesiasticis super irregularitate, si quam hujusmodi ligati sententiis celebrando divina, vel immiscendo se illis, non tamen in contemptum clavium, forsitan contraxerunt, ipsis tamen ad tempus, de quo vobis visum fuerit, a suorum ordinum exequutione suspensis, ac omnem inhabilitatis et infamie maculam sive notam per ipsos premissorum occasione contractam penitus abolendi, et eis fructus per ipsos, ut prefertur, perceptos, etiamsi fructus ipsi aliquibus qui olim dignitates, personatus, administrationes, officia et alia beneficia ipsa canonice obtine[223]bant forsitan debeantur ; necnon omnia et singula in quibus personatus, administrationes, officia ac alia beneficia supradicta, tam ratione communium servitiorum, quam alias camere apostolice et collegio venerabilium fratrum nostrorum S. R. E. cardinalium, de toto preterito tempore teneri noscuntur, ac corporales et alias penas quascunque, si quas occasione predicta quovismodo incurrerunt, penitus remittendi et donandi, necnon suspensionum sententias, quibus capitula, collegia et conventus ligati existunt, et interdicta, quibus universitates et ecclesie supradicte subjacent, relaxandi, necnon concedendi eisdem clericis et personis ecclesiasticis quod dignitates etiam abbatiales, et in cathedralibus post pontificales majores, et in collegiatis ecclesiis principales, ac prioratus, preposituras etiam conventuales, personatus, administrationes et officia, ac alia beneficia ecclesiastica cum cura et sine cura, quocunque nomine nuncupentur, que modo pacifice possident, etiamsi illi, qui illa dudum canonice obtinebant, ab eis per dictos Bartholomeum et Perrinum, seu eorum alterum, vel sub ipsorum aut alterius eorundem nomine vel titulo, etiam sub colore privationis per eos aut ipsorum alterum facte, ejecti fuerint, et etiam si in illis aliquibus aliis jus quesitum fuerit, et etiam si sint dispositioni apostolice generaliter vel specialiter reservata, perinde libere et licite, etiamsi alia beneficia ecclesiastica cum cura vel sine cura, quotcunque et qualiacunque fuerint, obtineant, retinere valeant, ac si, tempore quo

lla assequuta fuerint, nullum jus in eis quesitum fuisset, illaque extitissent anonice assequuti ; vel dignitates, prioratus, preposituras et officia ac lia beneficia supradicta, cum omnibus juribus et pertinentiis suis, aliis ersonis, quas ad hoc de consilio dilecti filii, nobilis viri Philippi, ducis Burgundie, duxeritis eligendas, etiam beneficia ecclesiastica quotcumque t qualiacumque obtinentes, auctoritate predicta conferendi et providendi le illis ac inducendi per vos vel alium seu alios personas quibus illa ontuleritis vel procuratores suos eorum nominibus in corporalem possesionem illorum, ac jurium et pertinentiarum eorundem, ac defendendi nductas, amotis exinde quibuslibet illicitis detentoribus ab eisdem, ac aciendi personas ipsas vel procuratores predictos pro eis ad dignitates, rioratus, preposituras, personatus, administrationes et officia supradicta, it est moris, admitti, sibique de ipsorum fructibus, redditibus, proventibus, uribus et obventionibus universis integre responderi, contradictores uctoritate predicta, appellatione postposita, compescendo. Non obstanibus quibuscumque statutis et consuetudinibus, etc.

Datum Avinione VIII kalendas julii, pontificatus nostri anno XII^{mo}.

Et ad te, de cujus vera penitentia confidimus et conversione gaudemus, et maxime ob illustris principis domini Philippi, regis Francie nati, ducisque Burgundie ac Flandrie, Arthesii et Burgundie comitis, super hoc instantis, reverentiam [223^{v}] et honorem, apostolice et nostre misericordie ubera extendentes, animeque tue et status tui saluti et prosperitati providere misericorditer cupientes, te a quibuscumque excommunicationis, suspensionis et interdicti sententiis per prefati domini nostri Clementis pape VII et predecessorum suorum predictorum processus contra talia presumentes quomodolibet promulgatis, quas premissorum occasione dignosceris incurrisse, recepto per nos a te prius de parendo mandatis ecclesie atque nostris pro causis sententiarum predictarum, in forma ecclesie juramento, et injuncta tibi per nos pro modo culpe, prout nobis visum fuerat expedire, penitentia salutari et aliis que de jure fuerant injungenda, auctoritate apostolica et prefati domini Clementis pape VII, in forma ecclesie absolvimus, necnon tecum super irregularitatibus, si quas hujusmodi ligatus sententiis celebrando divina vel immiscendo te illis, non tamen in contemptum clavium forsitan contraxisti, te tamen ad tempus, de quo nobis visum fuerit, per nos antea a tuorum ordinum exequutione suspenso, eadem auctoritate dispensamus ; ac omnem inhabilitatis infamie maculam sive notam, per te premissorum occasione contractam, eadem auctoritate penitus abolemus ; tibique fructus per te de monasterio predicto perceptos, etiam si fructus ipsi aliquibus, qui olim dictum monasterium canonice obtinebant, deberentur ; necnon omnia et singula in quibus hujusmodi monasterium, tam ratione communium servitiorum quam alias camere apostolice et collegio reverendissimorum patrum dominum cardinalium,

de toto preterito tempore teneri forsitan dignoscitur [1], ac corporales et alias penas quascumque, si quas occasione predicta quovismodo incurristi, ex certis causis rationabilibus animos nostros moventibus, secundum formam et tenorem predictarum litterarum, predicta auctoritate tibi remittimus et donamus ; necnon tibi eadem auctoritate concedimus quod predictum monasterium per te possessum pacifice, ut prefertur, perinde libere et licite retinere valeas, ac si premissas adhesiones et participationes minime commisisses, seu penas et sententias propterea minime incurrisses. Tenor autem dicte abjurationis talis est : Ego Johannes, abbas monasterii de Dunis, Cisterciensis ordinis, Morinensis diocesis, cognosco atque confiteor Sanctissimum in Christo patrem et dominum nostrum, dominum Clementem papam VII fuisse et esse verum Romanum pontificem et verum in terris Christi vicarium, et ad hec sancta Dei evangelia manibus meis tacta juro et promitto eidem domino nostro Clementi pape VII, et ejus successoribus canonice intrantibus, et nullis aliis, sicut veris Romanis pontificibus obedire, et presens scisma in ecclesia sancta Dei et contra prefatum dominum nostrum Clementem papam VII exortum penitus abjuro ; et ita me juvet Deus et hec sancta Dei Evangelia per me tacta.

In quorum omnium fidem et testimonium nostras presentes litteras, nostrorum sigillorum appensione munitas, tibi duximus concedendas.

Datum apud Sanctum Audomarum, Morinensis dyocesis, kalendis augusti, pontificatus Sanctissimi patris et domini nostri, domini Clementis pape VII antedicti, anno XII.

Oblig. 52^{A}, ff. 221^{v}-223^{v}.

XXIII

Quittance donnée à Nicolas, abbé de St-Sauveur de Ham, d'une somme de 100 francs, remise sur l'ordre du pape à Pierre, S[r] de la Viéfville. 1391, 14 octobre.

Universis etc. Franciscus etc. Ad universitatis, etc. quod venerabilis in Christo pater dominus frater Nicolaus, abbas monasterii S. Salvatoris Hamensis, ord. S. Benedicti, Morinensis diocesis, pro complemento sui communis servitii, in quo erat camere apostolice obligatus, centum et viginti florenos auri de camera, necnon pro parte partis communis servitii domini fratris Roberti Mineti, predecessoris sui, quadraginta unum florenos auri etiam de camera et decem et septem solidos monete Avinionensis, ipsi camere in centum et sexaginta franchis auri de Francia, seu eorum

1. *Cod.* dignoscuntur.

valorem, dudum videlicet die XI mensis julii sub anno a Nativitate Domini M°CCC^{mo}LXXXV, per modum infrascriptum solvi fecit, ut videlicet, cum sanctissimus in Christo pater et dominus noster dominus Clemens, divina providentia papa VII, summam hujusmodi centum et sexaginta francorum, quam in remunerationem nonnullorum servitiorum sibi et Romane ecclesie per nobilem virum dominum Petrum, dominum de Veterivilla, de Nédon et de Blessel, militem dicte diocesis, in partibus Italie impensorum, eidem militi dari voluit per cameram suam apostolicam antedictam in et super resta communium servitiorum domini abbatis et sui predecessoris predictorum prefato militi duxisset assignandam, ipse inquam abbas, juxta mandatum apostolicum sibi super hoc factum, solvit et realiter nomine dicte camere assignavit prenominato militi dictam summam. Quapropter de speciali mandato ipsius domini pape facto nobis hodie super hoc oraculo vive vocis, de predictis sic solutis ipsum dominum abbatem, monasterium suum predictum et successores ipsius ac eorum bona tenore presentium absolvimus et quittamus. In quorum etc.

Datum Avinione die XIIII mensis octobris, anno [MCCC] nonagesimo primo, indictione XIIII, pontificatus prefati domini Clementis pape VII anno tertio decimo.

Oblig. 52, f. 35^{v}.

XXIV

Les camériers du collège des cardinaux et du pape déclarent que c'est par erreur que le nom de l'abbé de St-Bavon à Gand avait inséré dans la liste des abbés, qui avaient encouru l'excommunication pour retard de paiement.

1421, 31 octobre.

Franciscus, miseratione divina tit. Sancte Crucis in Jerusalem S. R. E. presbiter cardinalis, Venetiarum vulgariter nuncupatus, sacri collegii dominorum prefate S. R. E. cardinalium camerarius, [et Ludovicus, episcopus Magalonensis, Rev^{mi} in Christo patris et domini, domini Francisci, miseratione eadem archiepiscopi Narbonensis, domini pape camerarii in camerariatus officii locum tenens]. Universis et singulis... Venerabili in Christo patri fratri Guillelmo, abbati monasterii sancti Bavonis Gandensis, ord. S. Benedicti, Tornacensis diocesis, salutem in Domino. Ratio juris hoc exigit, ut cum de hiis, que ignorantia facti processerunt, ambigitur, illa, prout negotiorum persuadet qualitas, debite moderentur. Cum itaque de antiqua laudabili et approbata consuetudine hactenus sit observatum, quod omnes et singuli ecclesiarum et monasteriorum prelati per sedem apostolicam promoti, teneantur et debeant de eorum ecclesiasticis reddi-

bibus unum commune servitium camere apostolice et sacro collegio dominorum cardinalium, necnon quinque minuta servitia consueta pro familiaribus et officialibus domini nostri pape et collegii predicti dare, seque et dictos redditus pro hiis solvendis infra certos terminos sub certis penis et censuris firmiter obligare : quodque, si dicti prelati, infra dictos terminos eis assignatos, non satisfecerint, incurrant sententiam excommunicationis ipso facto, et postmodum publice denuncientur excommunicati. Et licet olim vos, postquam de persona vestra monasterio Sancti Bavonis Gandensis, Tornacensis diocesis, ord. S. Benedicti, tunc vacanti, per Sanctissimum in Christo patrem et dominum nostrum,dominum Martinum, divina providentia papam quintum, provisum fuisset canonice, juxta consuetudinem hujusmodi de fructibus dicti monasterii unum commune camere et collegio, necnon quinque minuta servitia pro familiaribus et officiariis eisdem, integraliter et cum effectu realiter infra terminos vobis assignatos persolveritis, a nonnullis tamen asseritur, nos nuper vos inter quosdam alios abbates, qui tunc occasione non solutionis servitiorum, aut saltem partis eorundem, per nos in valvis principis apostolorum de Urbe excommunicati publice denunciati fuerunt, ex inadvertentia clericorum dicti collegii, similiter vos excommunicatum publice denunciasse ; quare nobis humiliter supplicatum fuit ut vobis in hiis oportune consulere dignaremur. Nos itaque hujusmodi supplicationibus inclinati, ad rei sive facti hujusmodi certitudinem, et ne aliquid in futurum super premissis possit vobis impingi, tenore presentium decernimus et declaramus vos premissorum occasione nullam excommunicationis sententiam aut quamcumque aliam maculam sive notam incurrisse. In cujus rei, etc.

Datum Rome die ultima mensis octobris anno a nativitate Domini M°CCCCXXI, pontificatus Sanctissimi in Christo patris et domini nostri, domini Martini, divina providentia pape quinti, anno quinto.

Oblig. 62, f. 84.

XXV

Duplicata d'une quittance de paiement donnée à l'abbé Alard de St-Bertin.

1422, 16 décembre.

Franciscus etc. [1] Universis presentes litteras inspecturis salutem in Domino. Universitati vestre notum facimus per presentes, quod in libris et registris camere sacri collegii dominorum cardinalium reperitur littera registrata tenoris infrascripti, videlicet: Franciscus, miseratione

1. En marge : Quomodo abbas sancti Bertini, Morinensis diocesis, solverat.

divina tituli S. Crucis in Jherusalem S. R. E. presbiter cardinalis, Venetiarum vulgariter nuncupatus, sacri collegii reverendissimorum in Christo patrum dominorum prefate Romane Ecclesie cardinalium camerarius: Universis presentes litteras inspecturis salutem in Domino. Universitati vestre notum facimus per presentes, quod venerabilis pater dominus frater Alardus, abbas monasterii S. Bertini in Sancto Audomaro, ordinis S. Benedicti, Morinensis diocesis, pro complemento suorum communis et quarti servitiorum, in quibus sub certis penis et sententiis ac termino nondum lapso, ratione sue promotionis ad dictum monasterium camere dicti collegii, necnon familiaribus et officiariis dictorum dominorum cardinalium tenebatur et extitit efficaciter obligatus, florenos auri de camera CCXV, solidos XIX, denarios IV monete Romane nobis pro ipso collegio recipientibus, per manus religiosi viri domini Johannis Gabovelli, monachi dicte abbatie, die date presentium solvi fecit realiter et cum effectu: de quibus sic solutis ipsum dominum abbatem, monasterium suum, successores suos et eorum bona, prefati collegii nomine, absolvimus et quittamus. In quorum testimonium presentes litteras fieri jussimus et sigilli nostri camerariatus officii appensione muniri. Datum Rome die XVI^a^ mensis decembris, anno a nativitate Domini M°CCCCXX°, pontificatus Sanctissimi in Christo patris et domini nostri, domini Martini, divina providentia pape quinti, anno IV. G. de Rocanera. Et quia pium est veritati testimonium perhibere, has nostras litteras testimoniales sigillo camerariatus officii supradicti munitas super hoc duximus concedendas.

Datum Rome die XVI^a^ mensis decembris, anno a nativitate Domini M°CCCCXXII°, pontificatus Sanctissimi in Christo patris et domini nostri, domini Martini, divina providentia pape V, anno VI.

Oblig. 62, f. 132^v^.

XXVI

L'abbé de Parc s'engage au nom des futurs abbés de St-Michel d'Anvers, de Parc et de Ninove, dont l'élection est déclarée libre, à payer les services accoutumés.

1476, 2 avril.

Aprilis MCCCCLXXVI. — Die secunda mensis aprilis, R. P. dominus Theodoricus, abbas monasterii B. Marie Parcensis, ord. Premonstratensis, Leodiensis diocesis, ut principalis et privata persona ac etiam nomine proprio, obligavit se camere apostolice nomine futurorum abbatum et conventuum monasteriorum S. Michaelis Antwerpiensis, et B. Marie Parcensis ac Ninivensis, Premonstratensis ordinis, Cameracensis et Leodiensis diocesum, super indulto eisdem monasteriis et conventibus

eorundem concesso, quatenus, cedentibus vel decedentibus modernis et futuris abbatibus dictorum monasteriorum, singuli conventus eorundem monasteriorum in unum convenire et ad futurorum singulorum abbatum electiones procedere et facere, easque per patres abbates seu commissarios confirmare possint et valeant. Et dicti abbates sic electi et confirmati in dictis monasteriis infra sex menses a die habite per eos pacifice possessionis computandos, novam provisionem sive confirmationem electionum dictorum monasteriorum expedire, necnon omnia communia et servitia minuta sive annatas, et omnia et singula jura consueta, juxta solitam taxationem camere apostolice realiter persolvere teneantur : alioquin premissa nullius sint roboris vel momenti ; prout predicta et alia in bulla per cameram apostolicam et in eadem camera regestrata, sub data Rome VII kal. aprilis anno V latius continetur. Et propterea, etc. — Jo. Gerones, notarius.

Oblig. 84, f. 240r.

XXVII

Compte des dépenses faites pour les funérailles du cardinal de Tournai, Ferry de Clugny, (décédé le 7 oct. 1483.)

1483, 5 décembre.

Instrumentum pro expensis factis in exequiis quondam domini cardinalis Tornacensis.

Die quinta mensis decembris MCCCCLXXXIII, Rome in publica camera apostolica, coram dominis presidentibus ejusdem et in presentia mei notarii publici et testium infrascriptorum personaliter constitutus honorabilis vir Rubeus de Ricciis, mercator Florentinus de Romana curia, dixit et sponte confessus fuit se realiter habuisse et manualiter recepisse a reverendo in Christo patre, domino Stephano, Dei gratia episcopo Maurianensi, Sanctissimi domini nostri pape datario, de mandato, ut dixerunt, Sanctissimi domini nostri pape et ex ordinatione reverendissimi in Christo patris et domini Johannis Jacobi, episcopi Parmensis, S. R. E. cardinalis, et reverendorum in Christo patrum dominorum Stephani, Maurianensis prefati, et Johannis moderni Tornacensis episcoporum, super infrascriptis exequiis commissariorum per Sanctissimum dominum nostrum papam, ut dixerunt, deputatorum, florenos de camera quatuor milia ducentos quadraginta, ad rationem decem carlenorum papalium pro quolibet floreno, pro totidem quos idem Rubeus dixit se exposuisse pro exequiis quondam bo. me. domini Ferrici, cardinalis Tornacensis, novissime in Romana curia defuncti. Et ultra incontinenti dixit idem Rubeus se debere exponere florenos similes sexcentos de mandato et ordi-

natione premissis pro sepulcro conficiendo pro prefato quondum domino Ferrico cardinale defuncto, quos sexcentos florenos dixit idem Rubeus debere recipere et habere a prefato reverendo domino Stephano, episcopo Maurianensi, eo ibidem presente et acceptante omnia et singula premissa. Et voluerunt tam ipse dominus Stephanus episcopus, quam prefatus Rubeus me notarium publicum infrascriptum rogari et fieri unum et plura publicum et publica de omnibus et singulis premissis instrumentum et instrumenta et in libro ejusdem camere annotari, presentibus ibidem dominis Nicolao de Castello, advocato fiscali, et Philippo de Pontecorvo ac Marino de Montealto, ejusdem camere notariis, testibus etc. et me Aloisio de Campania etiam ejusdem camere notario de premissis rogato, etc.

Oblig. 79, f. 26v.

XXVIII

Obligation de René Lambrier, commendataire de St-Jean-au-Mont.
1540, 5 juin.

Die 5a junii 1540, dominus Jo(hannes) Maher, nomine Reverendi P. domini Renati Lambrier, commendatarii S. Johannis in Monte prope et extra muros Morinen., obtulit camerae apostolicae et sacro Reverendissimorum dominorum S. R. E. cardinalium collegio pro communi servitio dicti monasterii, ratione commendae sibi de dicto monasterio factae, vacantis per cessionem domini Petri Disque in curia, per bullas Sanctissimi Domini Nostri datas Romae XII cal. junii an. VI, flor. CCCXII auri de camera, ad quos dicti monasterii fructus in libris camerae apostolicae taxati reperiuntur, et quinque minuta servitia consueta. Eorumdum autem etc. solvere promisit. Et R. P. dominus Balthasar de Piscia tulit censuras, me Jo. Nicia notario rogato.

Dicta die bullae dictae commendae de mandato ejusdem de Piscia relaxatae fuerunt dicto domino Johanni, quia solvit omnia jura. Patet per cedulas.

Oblig. 90, f. 31.

XXIX

Obligation de Robert Dyne, abbé de Gembloux.
1544, 6 décembre.

Die 6a decembris 1544, dominus Robertus Dyne, abbas monasterii S. Petri Gemblacensis, ord. S. Benedicti, Leodiensis diocesis, per dominum

Gerardum Bonyors, monacum dicti monasterii professum, procuratorem suum, prout constat mandato publico, manu Johannis Pynt, notarii publici sub die... 1542 confecto, et sigillo monasterii munito, obtulit camerae apostolicae et sacro collegio, pro communi servitio dicti monasterii, vacantis per obitum quondam Antonii Papini extra Romanam curiam defuncti, ratione provisionis et praefectionis de persona sua eidem monasterio per bullas Sanctissimi Domini Nostri Pauli papae III, sub dat. Romae cal. decembris anno XI° apostolica auctoritate factarum, florenos DII auri cum duobus tertiis alterius similis floreni, ad quos in libris camerae apostolicae taxatum reperitur, licet ter successive illius occurrente vacatione, juxta ejusdem camerae apostolicae communia servitia nuncupata, ad rationem C. florenorum similium duntaxat soluta reperiantur, et quinque minuta servitia consueta, Eorumdem etc. solvere promisit, pro quibus etc. se in ampliori forma camerae obligavit cum clausulis consuetis, praesentibus Romae in domo habitationis mei notarii D. Huberto de le Vacquin, clerico Cameracensi, et Francisco Campano, laico Spoletino, testibus, et me Petro Paulo Arditio, notario rogato. Et nichilominus dictus dominus Gerardus promisit dare mandatum sui principalis magis sufficiens, et R. P. dominus Federicus decanus tulit sententiam, etc.

Dicta die bulla dicti monasterii fuit consignata prefato Gerardo, qui obligavit principalem suum de solvendo jura camerae et collegii ac officialium habita possessione dicti monasterii et de docendo infra sex menses proximos de possessione habita vel non habita in forma camerae apostolicae cum clausulis consuetis, et se obligavit de dando mandatum magis sufficiens infra dictum terminum sub penis camerae juravit, ac pro majori cautela banchariam cedulam heredum Guillelmi Petri et sociorum, mercatorum Romanam curiam sequentium, exhibuit et dimisit, et attento quod docuit de intrusione Arnoldi de Monte, monachi dicti monasterii in dicto monasterio intrusi, qui in sua possessione solvit omnia jura camerae et collegii, prout in hoc folio 16, ad rationem C. ducatorum et de mandato in scriptis R. P. domini decani.

Oblig. 90, ff. 260-261.

XXX

Obligation de Jean Fachin, abbé de St-Jean-au-Mont.
1548, 2 juillet.

Die 2ª julii 1548, dominus Jo(hannes) Praten(sis), nomine domini Jo(hannis) Fachin, obtulit camerae etc., pro communi servitio monasterii S. Johannis in Monte, ord. S. Benedicti, Morinensis diocesis, vacantis per assecutionem monasterii S. Vinoci Bergensis, ordinis et diocesis predicto-

rum, facta ratione praefectionis eidem de persona sua per bullam domini Pauli III, sub dat. idus aprilis anno XII, apostolica auctoritate factae, flor. CCCXII cum dimidio, ad quos in libris camerae taxati reperiuntur, et quinque minuta servitia, etc., solvere promisit, pro quibus etc., summisit etc., obligavit etc., juravit etc.; et Rev. dominus Soderinus tulit sententiam praesentibus in ejus domo familiaribus.

Dicta die predicta bulla consignata fuit dicto domino Jo(hanni) Praten(si), quia solvit omnia jura camerae, collegii et officialium; patet per cedulam domini depositarii.

Oblig. 90, f. 503.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

N° 114, *ligne* 2, Barjao, *lisez:* Bourjac.
N° 260, *ligne* 1, 19 janvier, *lisez:* 1353, 19 janvier.
N° 429, *ligne* 2, *Coyo,* *lisez: Hoyo* (Huy).
N° 495, *ligne* 1, Jean, ab. *lisez:* Henri.
N° 541, *ligne* 1, Jean, ab. *lisez:* Jacques.
N° 546, *ligne* 1, Jean, ab. *lisez:* Jacques, bien que le MS. porte Jean.
N° 577, *ligne* 1, Jacques, *lisez:* (peut-être) Jean, bien que le MS. porte Jacques.
N° 617, *ligne* 3, *Guitardi,* *lisez: Textoris.*
N° 687, *ligne* 1, Jean, ab. *lisez:* Jacques.
N° 729. Cet acte, identique au n° 745, doit être du 14 août 1370.
N° 961, *ligne* 4: Hith *(Hijt),* *lisez:* Lith *(Lijt).*
N° 1018, *ligne* 1, Pierre Radoul, *lisez:* Jean, abbé.
N° 1088, *ligne* 1, Jacques, ab. de St-Martin, *lisez:* ab. de St-Bertin.
N° 1093, *ligne* 2, 100, *lisez:* 1100.
N° 1201, *ligne* 1, Michel, ab. *lisez:* Pierre.
N° 1228, *ligne* 1, Robert, ab. *lisez:* Jean.
N° 1296bis. — 1418, 22 septembre. — Pierre, abbé de St-Bernard-sur-l'Escaut, s'oblige par Anselme de Breda à payer un s. c. de 1200 fl., plus ou moins, suivant la taxe qui sera fixée par l'enquête, et 5 pet. serv. (**58**, 120^v^; *Bijdragen*, **3**, 62).
N° 1330, *ligne* 3, Médecis, *lisez:* Médicis.
N° 1595, *ligne* 1, 1452, *lisez:* 1442.
N° 1597, *ligne* 5, Kneysel, *lisez:* Knegsel.
N° 1681, *ligne* 1, Jean, ab. *lisez:* Jacques.
N° 1821, *ligne* 3, 33⅓, *lisez:* 233⅓.

TABLE ANALYTIQUE.

des noms des lieux et des personnes.

ABRÉVIATIONS. — Ab. = abbé. — Abrév. = abréviateur. — Apost. = apostolique. — Archev. = archevêque. — Archid. = archidiacre. — Card. = cardinal. — Chan. = chanoine. — Chap. = chapelain. — Cl. = clerc. — Coadj. = Coadjuteur. — Coll. = collégiale. — Comm. = commendataire. — Cong. = congrégation. — Dép. = Département. — Dioc. = diocèse. — Égl. = église. — Év. = évêque. — N. = note. — Not. = notaire. — O. S. B. = ordre de S. Benoît. — O. Cist. = ordre de Citeaux — O. Prém. = ordre de Prémontré. — Par. = paroisse. — Pr. = prêtre. — Prov. — province. — Rel. = religieux. — S. = Saint. — Script. = scripteur. — Soc. = société. — V. = voir.

Les noms de lieux et de familles portant le nom d'une localité ont été imprimés en petite capitale.

Les chiffres se rapportent aux numéros de l'inventaire sauf pour les annexes, où les chiffres précédés de la lettre p. indiquent la page.

Les noms des dignitaires ecclésiastiques, évêques, abbés et prévôts ont été classés chronologiquement aux noms des évêchés et monastères

A

D

F

G

H

I

J

K

L

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

TABLE DES MATIÈRES.

Imp. Desclée, De Brouwer et Cie. LILLE, PARIS, BRUGES.





